Armateurs et débardeurs acceptent de discuter entre eux

MONTREAL (PC) — Le juge René Lippé a convoqué les représentants des armateurs et des débardeurs à une séance de médiation qui commencera ce matin à dix heures.

Bien que les débardeurs aient rejeté hier la formule de règlement proposée en fin de semaine par le médiateur, les deux parties ont accepté de participer à la nouvelle rencontre, où pour la première fois depuis le début de la grève, les chefs syndicaux et patronaux se rencontreront face à face.

Cinq des six sections syndicales des débardeurs dans les ports du Saint-Laurent ont rejeté la proposition du juge, qui prévoyait un contrat d'un an et une hausse de salaire de 40 cents répartie en trois tranches.

La Fédération des armateurs a annoncé de son côté que "malgré certaines hésitations surmontées dans l'intérêt national", elle acceptait la formule de règlement proposée par le juge Lippé.

Le président de la Fédération, M. W. R. Eakin, a déclaré que les employeurs s'étaient abstenus jusqu'ici de tout commentaire, à la demande du juge Lippé.

M. Eakin affirme qu'en négociations directes, les armateurs ont offert à l'Association internationale des débardeurs des conditions qui auraient augmenté les salaires des débardeurs jusqu'à environ $1,000, sans réduire les possibilités d'emploi.

Les dirigeants internationaux de l'Association ordonneront aux débardeurs de tous les ports de la côte Atlantique de ne pas décharger les navires détournés de Montréal à cause de la grève.

A LA CARTE

Annonces classées	24
Décès	25
Finance	19 et 20
Horoscope	5
Mots croisés	17
Pages féminines	10 et 11
Mouvement des navires	17
Spectacles	22
Sport	13 à 16
Télévision	25

L'ÉVÉNEMENT

100e ANNEE — No 9 QUEBEC, MERCREDI 25 MAI 1966 PRIX SEPT CENTS

LA METEO

Orageux dans la matinée, ensoleillé dans l'après-midi. Min. et max. à Québec: 50 et 75.

(Voir détails en page 25)

Les mémoires d'un ancien premier ministre

Barrette est sévère pour les libéraux et d'anciens collègues

Par Fernando LEMIEUX et Benoit HARVEY

A dix jours d'une élection générale au Québec, l'ex-premier ministre Antonio Barrette, aujourd'hui ambassadeur en Grèce, publiera demain ses mémoires, un ouvrage dont le titre ne nous avait pas été dévoilé hier soir.

Le volume de 448 pages, d'un caractère ténu, comporte des chapitres assez durs pour certains des anciens collègues de M. Barrette. On y voit également des propos assez sévères à l'endroit du parti libéral, au sujet d'ententes avec l'Etat fédéral, les finances publiques, l'électricité, et le reste.

L'ancien chef d'Etat va jusqu'à tracer une voie assez précise à l'Opposition, et prêche finalement un partage plus équitable des champs de taxation.

Le manuscrit a été terminé le 10 janvier 1963, comme le mentionne d'ailleurs l'auteur à la fin de son texte, lequel est daté de Joliette, un comté qu'il a représenté à l'Assemblée législative pendant quelque 25 ans.

C'est d'ailleurs l'époque de 1935 à 1960, un quart de siècle, que veut raconter celui qui fut, tour à tour, ouvrier, député, ministre, premier ministre et enfin ambassadeur.

M. Barrette signale qu'il raconte toutes ces choses qu'il aurait pu dire s'il avait participé à la campagne électorale de 1962, pour brosser "le tableau véridique d'une époque qui, dans l'histoire de notre province, aura marqué une importante évolution".

Que contient ce volumineux document?

A la veille d'une élection générale, le volume prend une dimension particulière, à cause des faits que rapporte M. Barette sur les points suivants:

— La naissance et les premières années de l'Union nationale;

— Les décès de Maurice Duplessis et de Paul Sauvé;

— Les tractations qui ont entouré son accession à la tête du parti;

— Ses déboires au cours de la campagne électorale de 1960;

— Ses démêlés avec Jos.-D. Bégin et Gérald Martineau;

— Le contrôle de la caisse électorale de l'UN;

— Ses remarques au sujet de J.-J. Bertrand, Fernand Lizotte, Yves Gabias, Antonio Talbot et autres grands noms du parti.

— Sa démission comme député et comme chef de l'Union nationale;

— Ses observations sur les finances du Québec, sur les programmes à frais partagés avec le gouvernement fédéral, l'autonomie, la nationalisation de l'électricité, le projet de la Cité parlementaire, l'aide aux universités, l'assurance-hospitalisation, le partage des pouvoirs constitutionnels, et le reste.

L'auteur retrace 25 années de l'histoire politique du Québec, et conclut ainsi son ouvrage:

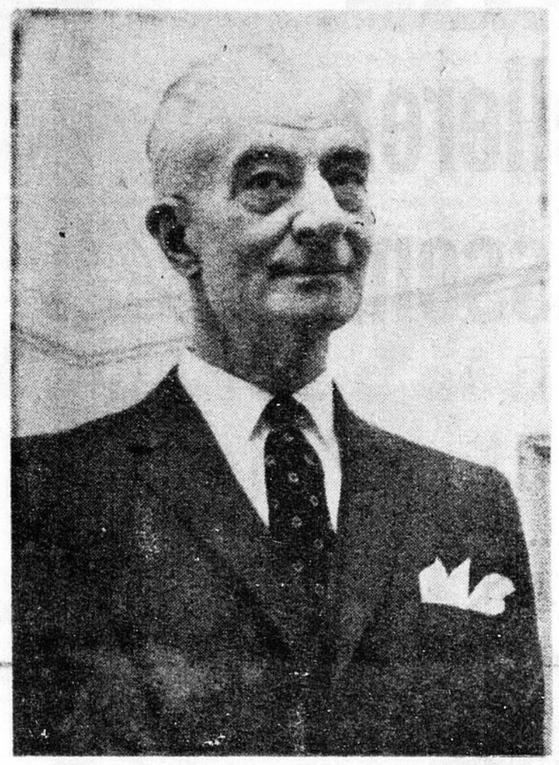
"Vient quand même un jour où l'avenir appartient plus aux hommes de l'Opposition qu'à ceux du parti au pouvoir. Un gouvernement qui oublie les leçons de l'histoire, qui va trop loin sans avoir mûri ses grandes décisions, constate bientôt qu'il ne peut plus avancer sur les voies qui lui paraissaient larges et éclairées.

"Quoi qu'il fasse, l'avenir lui échappe peu à peu, en même temps qu'il se précise et prend forme pour l'Opposition, à condition que ceux qui la dirigent sachent profiter des fautes du gouvernement en place et que le peuple puisse voir en eux des hommes capables de gouverner.

"C'est ainsi que persiste une démocratie véritable. Elle doit être toujours en alerte".

Au sujet du partage des pouvoirs fiscaux, M. Antonio Barrette déclare qu'un gouvernement "qui ne tient pas les cordons de la bourse ne possède que des pouvoirs illusoires, puisqu'ils sont limités par la volonté de ceux qui contrôlent, perçoivent et dépensent les deniers publics; il est le gouvernement d'un pays occupé, d'une population asservie."

Autres nouvelles, à la page 4



M. Barrette, aujourd'hui ambassadeur du Canada en Grèce

La succession de Sauvé

Gérald Martineau ne voulait pas de Barrette

Trois pages nous manquent du document qui nous a été remis, pour reconstituer l'histoire de l'accession de M. Antonio Barrette, à la tête de l'Union nationale, à la mort de Paul Sauvé à l'aube de 1960. Ce sont les pages les plus importantes probablement.

M. Barrette, après avoir rappelé le rôle qu'il a joué dans la grève de l'aluminium en 1957, et son intervention qui a permis, à titre de ministre du Travail de régler le conflit, souligne qu'il s'est retiré momentanément de la vie politique en raison d'une dissension avec son chef, Maurice Duplessis.

Selon l'auteur, c'est à l'unique demande de M. Paul Sauvé, le successeur de Duplessis, s'il est revenu siéger au Cabinet. Depuis 1957, il voulait quitter la politique.

"Si donc, j'ai succédé à Paul Sauvé comme premier Ministre de la province de Québec, c'est uniquement qu'il est venu à moi à deux reprises me supplier d'aller à Québec, et, pendant tout ce temps, c'est son successeur qu'il s'efforçait de maintenir en fonction."

Parmi les événements importants que cite Barrette, en ce qui concerne son accession à la tête de l'Union nationale, il y a la nomination de Gérald Martineau au Conseil législatif en 1946.

De la mort de Duplessis, le 1er septembre 1959, aux 100

(Suite à la page 4, 1ère col.)

La campagne électorale, à la page 26

M. Yves Bélanger dirigera le service municipal des loisirs

Par Lucien Bouchard

M. Yves Bélanger, qui était au service de la Commission des Ecoles catholiques de la ville de Québec a été choisi, hier, par le comité exécutif pour assumer la direction du nouveau service municipal des loisirs.

M. Bélanger continuera, pour la ville de Québec, le travail qu'il a effectué jusqu'à maintenant à la Commission scolaire, soit celui de la direction générale de l'activité des loisirs et des sports.

Agé de 35 ans, M. Bélanger a enseigné pendant 4 ans et il a dirigé l'éducation physique et la récréation. Conseiller pédagogique depuis 3 ans, il dirige une équipe de 28 professeurs qualifiés en éducation physique et en récréation.

Dans son rapport, le directeur du personnel, M. Paul Simard souligne qu'il "possède une connaissance approfondie des problèmes et des facilités que présente le milieu québécois dans le domaine des loisirs de même que des divers organismes s'y intéressant.

"Il a une expérience immédiate et directe de quelques années de travail relatif aux loisirs, lequel constitue la partie essentielle des tâches attachées à l'emploi de directeur du nouveau service des loisirs et des parcs".

Son traitement initial a été fixé à $15,000 par année, sujet à révision à la suite de l'étude et de la révision des traitements des employés supérieurs et des employés professionnels présentement en cours à l'hôtel de ville.

Cette nomination fait suite aux recommandations formulées par le comité dirigé par M. Armand Trottier qui avait pour mission de faire une étude sur la situation des loisirs dans la ville de Québec et de proposer les structures nécessaires pour l'organisation d'un service de loisirs à la ville, principe qui avait été déjà reconnu par les édiles.

L'engagement de M. Bélanger n'est donc qu'une première étape dans la réalisation des recommandations du comité. Il a été choisi parmi 9 concurrents de Québec et de l'extérieur.

A la page 25

L'avocat de Sévigny parle d'une étrange coïncidence dans l'affaire Munsinger

Editorial

Le déficit commercial

Le déficit commercial du Canada s'élevait à $35,000,000 au cours du mois de mars, dernières statistiques disponibles, ce qui représentait une augmentation de $11,000,000 par rapport à la même période de l'année précédente.

Toutefois ce n'est rien d'alarmant, puisque les exportations canadiennes ont augmenté de 26 pour cent, tandis que les importations se sont accrues de 14 pour cent. Il s'agit évidemment des échanges commerciaux avec les Etats-Unis. Par rapport à l'année dernière, le déficit avec les Etats-Unis, pour le premier trimestre, non plus pour un seul mois, s'est amenuisé; il fut de quelque $22,000,000 de moins. Les trois premiers mois de 1965, en effet, avaient établi un déficit de $276,400,000, tandis que les premiers mois de 1966 en ont marqué un de $254,700,000.

Ainsi les surplus de janvier et février ont réussi à réduire considérablement l'écart de la balance commerciale. Il va de soi que les Etats-Unis restent le principal client du Canada et qu'ils trouvent en notre pays l'un de leurs principaux débouchés. Les lois de la géographie restent impérieuses.

Somme toute, la situation ne doit pas provoquer d'inquiétudes excessives. Il semble de plus en plus que la question de la balance commerciale avec les Etats-Unis s'équilibrera au fur et à mesure que les échanges augmenteront des deux côtés. De nouveaux accords commerciaux pourront d'ailleurs aider l'évolution en ce sens.

L'arsenal de Valcartier serait vendu d'ici quelques jours

Le président de la Canadian Arsenals Ltd, M. Rock Brisson, a fait savoir que le gouvernement fédéral étudiait présentement une offre faite par la St. Lawrence Manufacturing Co. pour l'acquisition de l'arsenal de Valcartier, mais qu'aucune décision n'avait encore été prise. Le colonel Georges Couture, président de la St. Lawrence, a pour sa part déclaré au téléphone que la transaction était sur le point d'être bâclée. L'usine, dont la St. Lawrence Manufacturing se porterait acquéreur avec l'aide de la Société générale de financement, est située à proximité du camp Valcartier et emploie près de 360 hommes et femmes.

Toutefois, une rumeur veut que les négociations entre le ministre fédéral de l'Industrie, M. C.M. Drury, et la St. Lawrence soient complétées et qu'une nouvelle compagnie, Les Industries Valcartier Inc., devienne propriétaire de l'usine. Le coût de la transaction se chiffrerait à $3,150,000, et le contrat de vente serait signé d'ici quelques jours.

Toujours d'après la rumeur, Les Industries Valcartier Inc. s'engageraient à continuer la production de munitions pour le ministère de la Défense. La production serait toutefois augmentée et le nombre d'employés porté à 3,000 personnes. Lors de la dernière guerre, l'usine fournissait du travail à 14,000 employés.

Depuis quelque temps, la Canadian Arsenals qui est une société de la Couronne, avait diminué son activité et avait vendu des usines qu'elle possédait à Québec, Valleyfield, Shawinigan et Lindsay.



Au pire moment de l'incendie

Un grand incendie que des enfants auraient allumé

Un incendie qui serait attribuable à des enfants a détruit deux maisons et en a endommagé deux autres, hier après-midi, à Québec. Une femme a dû être secourue et deux sapeurs ont subi des blessures.

Les maisons en question s'élèvent sur la rue Saint-Joachim et leurs numéros civiques vont de 755 à 787. Elles ont deux étages et sept familles les occupaient. L'un des logements porte le numéro 855, rue Saint-Simon.

Les familles sinistrées sont celles de Mme Léda Dugal, au 771, Mme Jacques Matte, au 785, Mme June Scallen, au 759, Mme Marie Paré, au 755, et Mme Louis Lefebvre, au 855 rue Saint-Simon, M. et Mme Claude Fiset, au 775 rue Saint-Joachim. Une quinzaine de personnes ont été jetées sur le pavé.

L'alerte a été lancée vers 3h 30. Deux boites différentes ont été sonnées et des appels spéciaux ont été faits, ce qui équivaut à une deuxième alarme. Les opérations ont été dirigées par le chef adjoint Henri Auclair, le chef de division Jos. Beaupré et le chef de district D. Villeneuve.

Quand les premiers sapeurs sont arrivés, le feu faisait rage dans le hangar adjacent à l'arrière de la maison portant les numéros 771-775. Il s'est propagé à cette maison et à la voisine portant les numéros 785-787. Ces deux maisons sont considérées comme des pertes totales avec tout leur contenu. Leur toiture a été consumée.

Un second Cabinet fédéral?

OTTAWA (UPI) — Le premier ministre Pearson a déclaré en Chambre hier "qu'il deviendra peut-être nécessaire" d'avoir un deuxième cabinet fédéral, si le volume des affaires de l'Etat continue d'augmenter.

Parlant sur l'étude du projet de loi de réorganisation du gouvernement, le premier ministre a souligné que déjà de façon non officielle, un embryon de deuxième cabinet s'est développé.

Cela signifie que les politiques et les affaires les plus importantes du gouvernement seraient décidées par un groupe relativement plus restreint de ministres, alors que les autres ministres n'assisteraient qu'aux séances du Cabinet où l'ordre du jour porterait sur leurs responsabilités dans leurs ministères respectifs.

Des porte-parole des partis conservateur et néo-démocrate ont laissé entendre qu'il serait désirable d'avoir une telle institution. La Grande-Bretagne possède déjà ces deux types de cabinets.

Le cabinet fédéral compte présentement 26 ministres.

Une étude biographique dégagera les principaux traits de neuf gouverneurs généraux du Canada qui ont fait leur marque au pays

Par PAUL DUNN

OTTAWA (PC) — Les gouverneurs généraux du Canada offrent un curieux mélange de qualités faisant d'eux des lions sociaux, des organisateurs de premier ordre ou des cataclysmes nationaux.

Tels sont les principaux traits qui se dégagent d'une étude des biographies de neuf vice-rois faite par M. R.H. Hubbard, d'Ottawa, qui met la dernière main à un livre qui sera publié l'an prochain.

M. Hubbard qui est à la Galerie nationale depuis 1946 et qui en est le curateur en chef depuis 1954, a mis un enthousiasme d'adolescent à la tâche qu'il a entreprise il y a cinq ans.

L'idée d'écrire un livre sur ce sujet est venue à M. Hubbard en 1961 lors d'une visite de La Citadelle, de Québec. Au cours de ce voyage, il mit la main sur un exemplaire du Journal de Lady Dufferin, épouse de lord Dufferin, gouverneur général de 1872 à 1878.

"J'ai été profondément impressionné par l'énergie que le couple vice-royal et son entourage mettaient dans leurs réceptions, les parties de patinage, les pièces de théâtre, etc."

Il a par la suite remis le journal de lady Dufferin au gouverneur et à Madame Vanier et il a également appris que le premier vice - roi d'origine canadienne, M. Vincent Massey, avait souhaité qu'une histoire de Rideau Hall soit écrite.

"Je n'ai pas cessé d'y travailler depuis que je m'y suis mis avec ardeur, furetant tous les documents qui me tombent sous la main. Il y a une source merveilleuse de documentation qui n'a pas été exploitée. Il s'agit, il va sans dire, de notre histoire sociale et non pas d'une étude constitutionnelle, mais cela donne une excellente description de la vie au Canada."

De Monck à Grey

Le livre de M. Hubbard a été sanctionné par la Commission du centenaire et par le gouverneur général Vanier et il sera publié par l'Imprimerie nationale. Il se limite pour l'instant aux gouverneurs généraux des époques edwardiennes et victorienne. Il débute avec lord Monck, 1861-1868 premier vice-roi du Canada confédératif, et termine avec lord Grey, 1904-1911, "le plus grand agent de relations extérieures que le Canada ait possédé".

Lord Monck a acquis durant son mandat la réputation d'un homme impopulaire mais son image a été "considérablement réhabilitée" par les historiens au point d'être considéré aujourd'hui comme "un véritable père de la Confédération".

Grey, un prophète

Mais c'est surtout lord Grey qui a véritablement émerveillé M. Hubbard. "Il passait son temps à voyager à travers le Canada et à chaque endroit où il s'arrêtait, il entrevoyait un bel avenir. J'ai retracé un paragraphe où il décrit Hamilton comme Table Mountain et sa magnifique baie de Naples. Pour lui, Toronto possède sa 'merveilleuse mer Méditerranée, en l'occurrence le lac Ontario."

Lord Grey a prophétisé il y a plus de 50 ans que la Colombie - Britannique développerait une importante industrie de fruits et "exporterait de l'égrand amateur de sports et il a offert la coupe Grey pour le football. M. Mackenzie King était un visiteur régulier à Rideau Hall alors qu'il était simple sous-ministre; il était utile pour remplir les vides à la table".

M. Hubbard dit que lord Grey a "recommandé King à Laurier", sir Wilfrid, alors premier ministre. Ce vice-roi a préconi que l'élevage de rennes soit pratiqué au Labrador. Il a appuyé la première campagne lancée au Canada pour lutter contre la tuberculose et a recommandé une réforme de la fonction publique par la création d'une commission de la fonction publique par la création d'une commission de la fonction publique. Il était un homme "tout à fait merveilleux, conclut M. Hubbard.

Lord Dufferin

Le curateur de la Galerie nationale ne s'étend pas sur lord Lisgar, 1868-1872, qu'il qualifie "d'homme très calme". Cependant, au sujet de lord Dufferin, 1872-1878, il dit "qu'il fut la première personne importante à détenir le poste-ce fut celui qui définit la fonction".

"Il s'est acquitté de ses fonction en termes de voyages à travers le Canada et de réceptions à ne plus finir." Il a recommandé "toutes sortes de bonnes oeuvres, y inclus la préservation du vieux Québec et de la culture française et un mouvement pour la création d'une galerie nationale. "Il a également ajouté une salle de bal et un court de tennis intérieur à Rideau Hall."

Fille de la reine Victoria

Lord Lorne - 1878-1883 - avait épousé la princesse Louise, fille de la reine Victoria. "Lorne a apporté une nouvelle conception de l'importance du Canada...Il a été question de fonder au Canada une branche indépendante de la famille royale-Nous aurions pu devenir un royaume indépendant."

Il a fondé la Galerie nationale et la Société royale mais les longues absences de sa femme faisaient l'objet de rumeurs. "Il a été souvent question que les époux se séparent, mais la princesse Louise revenait toujours."

Lord Lansdowne - 1883-1888- n'était pas l'un des gouverneurs les plus pittoresques.

Correspondance inédite

Lord Stanley-1888-1893 "nous a laissé la coupe Stanley pour le hockey et il était également un amateur de football."

M. Hubbard a rendu visite à Londres en 1962 à la fille de Lord Stanley et elle lui a montré 20 lettres échangées entre sir John A. Macdonald, alors premier ministre, et son père.

"Les lettres démontrent qu'une amitié véritable existait entre les deux. Personne ne connaissait l'existence de cette correspondance jusqu'à ce que lady Isobel Gathorne-Hardy me les prête."

Lord Aberdeen 1893-1898 n'a pas laissé un souvenir aussi vivace qu' sa femme "qui passait son temps à fonder des oeuvres", notamment le National Council of Women et le Victorian Order of Nurses "à une époque où tous les médecins du pays n'étaient pas intéressés à des gardes-malades féminines".

Forte augmentation de la population chinoise

LONDRES (UPI-AFP) — Au tournant du siècle, la population de la Chine communiste atteindra un milliard sept cent cinquante millions, ce qui est deux fois et demie la population présente de la Chine, a révélé une étude sur l'expansion démographique de la Chine.

Cela ne veut pas dire cependant que la Chine aura besoin d'étendre son territoire pour recevoir tout ce monde.

Selon cette étude, la Chine continue à augmenter au rythme de 2 pour cent, comme elle l'a fait antérieurement. A ce rythme, elle devrait atteindre d'ici trente ans 1.7 milliard.

Les chiffres sur la population présente de la Chine varient en raison de l'absence de statistiques récentes.

Mais on fait remarquer que présentement, il doit y avoir entre 670 et 680 millions de Chinois, d'après des observateurs, la Chine peut même avoir 780 millions d'habitants.

L'attitude des chefs chinois en regard de cette augmentation annuelle de 15 millions de bouches à nourrir est complexe. Les vieux traditionalistes sont encore hostiles à l'idée de régulariser les naissances.

Mais dernièrement, la politique du gouvernement à l'égard de la régulation des naissances a changé et les autorités ont diminué l'encouragement aux familles nombreuses en refusant des rations additionnelles ou des avantages aux familles après le quatrième enfant.

Le premier ministre Chou En-lai aurait déclaré que le gouvernement veut réduire le rythme des naissances plus bas que 2 pour cent. La croissance économique de la Chine est d'environ 5 pour cent par année mais avec une augmentation de population de 2 pour cent, le taux de croissance est automatiquement réduit à seulement 3 pour cent.

La grande question est de savoir si la Chine peut contenir en ses frontières actuelles une population de 1,750,000,000 habitants. Il reste encore de vastes terres vierges à coloniser et l'ouest de la Chine, notamment le Sinkiang, le Tibet et la Mongolie intérieure pourraient recevoir encore du monde.

Les Chinois sont moins tassés dans leur territoire que plusieurs pays européens. La Chine a quelque 200 habitants par mille carré, la Grande-Bretagne 577, le Japon 538, l'Inde 348 et la France 226.

Une population de 1,750,000,000 en Chine, à la fin du siècle, aurait une densité qui serait à peu près l'équivalent de celle de la Grande-Bretagne à cette époque.

A BOSTON
AAA
GRATIS
STATIONNEMENT INTERIEUR, 24 HEURES AU NOUVEL HOTEL
AVERY
Toutes chambres avec bain privé et TV. Air climatisé. Prix raisonnables ! Ecrire pour brochure.
ARGENT CANADIEN AU PAIR
PLAN FAMILIAL
EN FACE DU "COMMON"
RUES AVERY & WASHINGTON, HU 2-800
Voyez votre sympathique agent de voyage

L'ÉQUIPE DU QUÉBEC EN MARCHE
présente
CE SOIR à la TV

10h.45
l'honorable
RENÉ LÉVESQUE
Seul le Parti Libéral du Québec s'est engagé par écrit à instituer, dès le 1er juillet 1967, un RÉGIME D'ASSURANCE-SANTÉ public et universel
au réseau français de
RADIO-CANADA
Pour un Québec fort, gardons le Québec en marche
VOTONS QUÉBEC VOTONS LIBÉRAL
Message d'intérêt public publié par M. Jean Morin, 905 rue Pratt, Montréal 8, agent officiel du Parti Libéral du Québec.

DÉGUSTEZ COKE
MARQUE DÉPOSÉE
...et vous vous rappellerez ce qu'est un vrai rafraîchissement!


Vif
et froid...
DÉGUSTEZ-LE!
BUVEZ
Coca-Cola
MARQUE DÉPOSÉE
Coca-Cola et Coke sont des marques déposées qui identifient le produit de Coca-Cola Ltée seulement.



Des lignes blanches indiqueront que le pont Lavigueur est un goulot dangereux. Les ouvriers étaient au travail, hier après-midi.

Eviter d'autres accidents, au pont Lavigueur

Samedi dernier, au pont Lavigueur, à Québec!

Un horrible accident! Un homme meurt coincé dans sa voiture écrasée sur le parapet du pont.

(Deux ans plus tôt: même scène, un mort en plus!)

24 mai 1966, soit trois jours plus tard:

Le service de la circulation de la ville de Québec a dépêché sur les lieux une équipe de peintres qui cernent en blanc les goulots du pont.

— 3 lignes blanches parallèles, fluorescentes;

— des lignes en diagonale;

— 8 pouces de large;

— 300 pieds de long.

Le capitaine Rosaire Laroche, responsable de la signalisation, a déclaré qu'il y aurait ainsi des lignes blanches à tous les ponts de la Vieille Capitale pour indiquer qu'ils forment des goulots.

Son service pose 1,500 gallons de peinture blanche dans les rues de la ville, chaque année.

"On a de l'ouvrage, dit le capitaine Laroche. On travaille jour et nuit. L'équipement est bon mais on manque d'hommes, de peintres".

Une nouveauté: aux arrêts d'autobus, on a peint une ligne blanche pour inviter les usagers à faire la queue pour monter dans les véhicules, comme à Montréal.

Réunion la semaine prochaine

Cinq conseils municipaux de banlieue discuteront du regroupement municipal

Dès la semaine prochaine, le maire J.-P. Nolin et les autres membres du conseil municipal de Ville de Vanier rencontreront les maires et conseillers de Ville les Saules, Ville de Duberger, Sillery et Giffard, en vue de discuter de la question du regroupement métropolitain, préconisé par le maire Gilles Lamontagne, de Québec. Rappelons que ce dernier a proposé récemment de diviser la région métropolitaine en quatre secteurs.

Le maire Nolin ne semble pas, de toute évidence, être un chaud partisan de la proposition Lamontagne. Il a déclaré hier soir sur un ton badin, à la séance du conseil, que "M. Lamontagne serait mieux inspiré de partager la ville de Québec en quatre zones ou secteurs... et de les rattacher à des villes de la banlieue!"

Le maire de Ville de Vanier a déclaré à la suite que, dès l'an prochain, la ville de Québec augmentera sans aucun doute assez sensiblement la taxe foncière, ce qui n'incite guère les villes de la banlieue à qui M. Lamontagne propose l'annexion, d'entrer dans le giron de la capitale provinciale "qui cherche désespérément de l'argent". Et plusieurs échevins de Ville de Vanier ont appuyé pleinement l'opinion exprimée à ce sujet par le maire Nolin, estimant eux aussi que les contribuables dont ils sont chargés de défendre les intérêts, n'ont aucun penchant, du moins dans l'immédiat, à unir leur sort à la ville de Québec, dont les finances sont fortement obérées. Car selon les édiles, les citoyens de Ville de Vanier seraient bientôt appelés, advenant la fusion, à payer des taxes foncières beaucoup plus élevées que celles que leur impose actuellement leur municipalité.

ELECTIONS

Un débat s'est élevé au conseil à propos des portraits et affiches des candidats aux élections du 5 juin, collés sur les poteaux de téléphone de la ville, ce qui est en contradiction formelle avec un arrêté municipal. Un certain accord tacite semblerait avoir été donné — par qui au juste? — aux organisateurs des partis politiques en lice.

Le président de la Ligue des propriétaires, M. Gilles Bélanger, présent à la réunion, a demandé que toute cette propagande électorale soit enlevée dans les 24 heures. Toutefois le conseil municipal ne l'a pas suivi, jugeant bon d'en référer au préalable au conseiller juridique de la ville, Me Perron.

En plus, le conseil a décidé d'engager au moins deux cadets policiers, âgés de 18 à 21 ans.

Commissions scolaires

L'approbation des budgets pourrait subir un retard

Par Gilbert ATHOT

Une autre des multiples conséquences de la grève de 1,600 professionnels commence à se faire sentir: l'approbation des budgets des commissions scolaires sera retardée si la grève se poursuit.

Un premier écho en ce sens est venu de la commission scolaire régionale Orléans où les commissaires ont retardé volontairement hier soir, l'approbation des prévisions budgétaires pour 1966-1967.

Ce retard volontaire vient du fait qu'un haut-fonctionnaire a précisé à l'endroit des autorités de la régionale de ne pas soumettre immédiatement leur budget pour approbation parce qu'il n'y a personne "pour s'en occuper", a-t-on expliqué.

On sait que de multiples autres services sont paralysés par cet arrêt de travail déclenché le 9 mai dernier.

Touchant les budgets des commissions scolaires, on se souvient que le ministère de l'Education avait pris les mesures pour que les retards subis au cours des années dernières ne se répètent pas. Cette mesure deviendra inutile si la grève se poursuit encore longtemps, a expliqué une autorité.

ENFANCE EXCEPTIONNELLE

Par ailleurs, les commissaires de la régionale Orléans ont décidé de mettre sur pied un début de service destiné à l'enfance exceptionnelle du secteur qui s'étend sur toute la Côte de Beaupré.

Les autorités concernées ont ainsi demandé aux responsables de faire des relevés sur tout le territoire de la régionale afin de connaître les chiffres précis à ce sujet.

Dans un même ordre d'idées, les dirigeants ont tenu à préciser que la régionale ne pourra sûrement pas prendre sous sa responsabilité tous les cas qui seront soumis à leur attention.

Cependant, ils ont expliqué qu'ils mettront tout en oeuvre pour que les enfants dont ils auront le soin soient placés dans des institutions qui se spécialisent dans ce domaine, ce qui les aidera énormément à commencer à s'organiser.

On sait par ailleurs que la dernière tranche du rapport Parent recommande que les commissions scolaires régionales se voient confier les cas d'enfance exceptionnelle.

FRAIS DE SCOLARITE

Les commissaires prendront tous les moyens au cours des prochaines semaines pour avertir les parents des élèves qui fréquentent des institutions situées à l'extérieur de la régionale qu'ils ne paieront pas les frais de scolarité au cours de 1966-1967.

La régionale continuera à payer pour les élèves qui vont à l'extérieur du territoire parce qu'ils ne peuvent trouver le niveau de cours qu'ils veulent.

La commission scolaire paiera également pour les élèves qui fréquentent des institutions de l'extérieur, mais après entente préalable.

Le boulevard Métropolitain à Charlesbourg

On décide d'abandonner le projet d'étagement

Par Gérald OUELLET

La ville de Charlesbourg et le ministère de la Voirie décident d'un commun accord d'abandonner le projet d'étagement sur le boulevard Métropolitain et ce, à la hauteur de la 4e avenue est sur le territoire de cette municipalité. C'est ce qui ressort d'une lettre adressée au conseil municipal de cette localité par M. Roger-J. LaBrèque, sous-ministre, de la Voirie.

Cette décision fait suite à une nombreuse correspondance, entretiens et rapports échangés entre les autorités de la ville de Charlesbourg et les dirigeants du ministère de la Voirie concernant la participation financière de cette municipalité au passage du boulevard Métropolitain sur son territoire.

M. LaBrèque dans sa lettre aux membres du conseil municipal de Charlesbourg, laisse entendre que pour la 3e avenue ouest, l'acquisition des terrains pour la "boucle" du boulevard sera faite par le ministère de la Voirie et non par la ville de Charlesbourg.

Par contre, la ville de Charlesbourg fera l'aménagement de ses rues de même que celui des boucles menant sur le boulevard Métropolitain. Et enfin, le ministère de la Voirie fera le dépôt des plans nécessaires à l'acquisition de l'emprise de certains tronçons au sud et au nord de la 4e avenue ouest, mais la ville de Charlesbourg s'engagera par résolution à rembourser les frais d'acquisition.

Le sous-ministre de la Voirie ajoute: "J'ai nettement l'impression que les concessions consenties par le ministère pour la 3e avenue ouest et la décision conjointe du ministère et de la ville de Charlesbourg d'abandonner le projet d'étagement de la 4e avenue est, formaient les éléments d'une solution raisonnable.

"Cette solution m'apparaît encore plus équitable depuis que l'ingénieur en chef m'a fait part de l'offre qu'il a faite à Charlesbourg, lors de la réunion du 9 mai dernier, non pas d'abandonner l'étagement de la 4e avenue est, mais de remettre la décision à plus tard après étude des conditions de circulation et discussion du partage des responsabilités.

La ville de Charlesbourg aura son poste de taxi municipal et ce, dans le but de rehausser le prestige de cette profession et pour donner un meilleur service aux citoyens de cette localité.

Le conseil a passé un contrat avec les membres de l'Association des propriétaires de taxis de Charlesbourg, par lequel, elle s'engage à aménager un "poste de taxi" unique pour toute la municipalité, à l'angle de la 74e rue est et du boulevard Henri-Bourassa.

LOISIRS

La nouvelle Commission consultative provisoire des loisirs de Charlesbourg a tenu sa première réunion au cours de la semaine dernière, et recevait pour la circonstance, tous les dirigeants des différents groupements de loisirs de Charlesbourg, qui ont contribué aux loisirs dans cette municipalité avant la formation de cette commission.

A ce sujet, le maire Hector Verret a précisé que la commission étudiait les recommandations du rapport faites par la Fédération des Loisirs de la région de Québec, rapport qui a été présenté au conseil en mars.

Pavage du chemin Ste-Foy

Un appel à la compréhension des Québécois

"Les gens devraient être plus compréhensifs et garder plus de mesure dans leurs critiques", écrit l'ingénieur en chef de la ville de Québec, M. Arthur Piché, dans un nouveau rapport au comité exécutif pour expliquer le procédé utilisé par la voirie municipale pour le pavage du chemin Sainte-Foy, qui a suscité de nombreuses critiques parce qu'on a immédiatement brisé le pavage neuf pour élever les grilles de puisards.

M. Piché dit qu'il vaut mieux surélever les couverts de regards et les grilles de puisards avec chaque couche d'asphalte, afin de ne pas causer d'entraves à la circulation et à l'écoulement des eaux entre-temps.

"D'ailleurs, dit-il, le travail qui consiste à briser un peu d'asphalte autour des regards et des puisards pour les surélever est d'un coût bien minime, comparativement au coût total de construction de la rue. Nous avons toujours cru qu'en regard des avantages qui en découlaient, c'était là une dépense additionnelle d'intérêt public et donc parfaitement justifiable."

Dans ce même rapport, M. Piché a expliqué que depuis plusieurs années, la ville utilise une technique qui la dispense de briser le nouveau pavage. Elle utilise des anneaux métalliques ou collets. L'an dernier, plus de 2,500 anneaux ont été utilisés.

"Nous avons posé de ces anneaux sur le chemin Sainte-Foy partout où cela était possible."

La vente des oeuvres d'art

Un sursis à l'adoption du règlement

Le règlement que devait adopter le conseil municipal de Québec dans le but de réglementer la vente des oeuvres d'art dans le Vieux-Québec a été remis à une date ultérieure à la demande même du chef Gérard Girard.

Ce dernier a demandé un sursis afin de pouvoir préciser dans le texte les endroits où les artistes-peintres pourront exposer leurs oeuvres pour la vente. Le règlement que devait approuver le conseil mentionnait simplement la rue du Trésor.

Or, la rue du Trésor se situe entre la rue Buade et Sainte-Anne. Le règlement avait pour but de rendre cette tolérance officielle à ce même endroit.

C'est un incident qui, en fin de semaine dernière, a mis en lumière la faille du règlement, lorsqu'une artiste se trouvant à l'étroit dans la section de la rue du Trésor réservée aux artistes, installa ses oeuvres entre la rue Sainte-Anne et la rue Saint-Louis. La police intervint pour lui faire réintégrer le bercail.

23e victime

Une 23e personne a perdu la vie dans l'Est du Québec au cours de la longue fin de semaine de la fête de la Reine. La Sûreté provinciale a su, hier, que Roger Archambault, 19 ans, de Sainte-Hedwidge du Lac-Saint-Jean, s'était noyé dans la rivière Haute Tranche, dans le district de la Lièvre, lundi. Le corps n'avait pas été repêché hier soir.

La victime était en excursion de pêche avec M. Paul Boivin, 45 ans, de La Tuque. Leur embarcation a chaviré à la suite d'une fausse manoeuvre. Le jeune Archambault a été emporté par le courant tandis que M. Boivin pouvait regagner la rive à la nage.

Des recherches ont été entreprises, hier, pour tenter de repêcher le corps de la victime. Un hélicoptère a été nolisé à cette fin.

Le résultat de la fin de semaine s'établit ainsi: 15 morts sur les routes, sept noyés et une personne a péri au cours d'un accident de travail.

Le chef de police déclare de nouveau la guerre aux chiens et aux "shorts"

Par Lucien BOUCHARD

Le chef de police de Québec, M. Gérard Girard, veut à la fois empêcher les chiens de hurler et la gent féminine e porter des "shorts" ou autres vêtements "frais" jugés indécents en vertu du règlement municipal.

La belle saison ramène chaque année sur le tapis la fameuse question des "shorts" qui est, le moins qu'on puisse dire controversée. Cette année encore, le chef Girard déclare la guerre aux "shorts".

On sait que l'an dernier, le chef de Québec avait ordonné aux policiers d'exercer une surveillance étroite pour bannir "ces vêtements indécents" des rues de la capitale.

Cette année, le chef en plus de donner à son personnel les mêmes directives, a fait appel à la collaboration de la gent féminine, lui demandent de ne pas s'exposer "court vêtue" sur les balcons ou dans les cours. "Qu'elles aillent à la plage, dit-il, si elles veulent se faire bronzer".

Cependant, le chef considère que le règlement présentement en vigueur, qui date de 1950, est difficile d'application à cause de son imprécision qui laisse à chaque constable l'entière discrétion dans son application: "Un short, se demande le chef, est-ce un pantalon avec un, deux ou six pouces de jambes ?"

Le règlement, portant le numéro 784, se lit comme suit: "Dans les limites de la ville de Québec, toute personne devra porter des vêtements couvrant décemment le corps ainsi que le torse.

"Il est défendu de porter dans les rues ou parcs de la ville des vêtements qui sont contre la décence ou les bonnes moeurs, tels que les robes-soleil portées sans boléro, les costumes de bain, la culotte courte ou short, sauf si elle fait partie des uniformes militaires ou scouts ou encore si elle est utilisée comme costume de sports dans les clubs ou sur les terrains de jeux".

Le règlement prévoit une pénalité n'excédant pas $100 et les frais ou trois mois de prison pour chaque contravention contre le règlement. Ce règlement a été adopté sous l'administration du maire Lucien Borne.

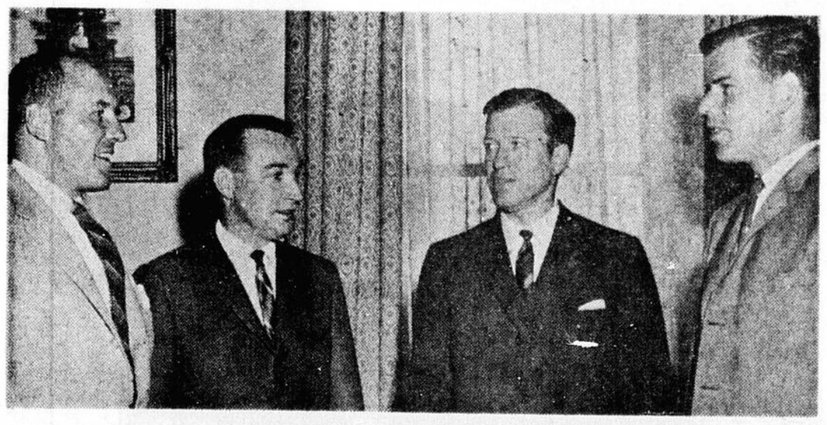
LES CHIENS

Le deuxième problème auquel s'attaque le chef Girard n'est pas moins difficile que le premier. Le chef a révélé que sa campagne contre les [illegible] rants a porté des fruits. Les propriétaires de chiens se sont empressés de garder leurs chiens attachés.

Mais il semble que ce traitement n'a pas eu l'heur de plaire aux chiens qui protestent par des aboiements et des hurlements. Le chef Girard a déclaré, hier, qu'il veut prendre les mesures pour empêcher les chiens de hurler.

Il demande aux propriétaires de chiens de faire taire leurs bêtes ou de s'en débarrasser.

Pour une CONSTRUCTION DE QUALITE consultez André Rousseau CONSTRUCTION ENR
626-1126 et 529-4702
Louis Dion, représentant
MAISON MODELE
470 Place Galerneau, Charlesbourg



MM. Ernest P. Ross, président général de la campagne, Eugène Dagenais, président de la section française, Lamontagne, et Douglas Murray, président de la section anglaise.

L'enseignement spécialisé de l'école Dunn sera dispensé à 130 enfants retardés de la région

Quelque 130 enfants retardés du Québec métropolitain pourront bénéficier de l'enseignement spécialisé de l'école Dunn de Québec, en septembre, grâce aux fonds que l'Association pour les enfants retardés de Québec espère recueillir au cours de la campagne annuelle dont le maire Gilles Lamontagne a proclamé l'ouverture, hier soir.

Le président de la campagne, M. Ernest Ross, a révélé, hier, que l'objectif fixé cette année est de $30,000. Pour sa part, le président de l'association, M. Bernard Fortier, a expliqué qu'il en coûte en moyenne $750 par enfant qui fréquente l'école Dunn.

Cette institution fondée il y a cinq ans, sous l'instigation de Mme T.H. Dunn et avec l'appui de l'Association pour les enfants retardés, administrait en 1965-1966 un budget global de $80,000, dont les fonds viennent de dons canalisés par l'association, d'allocations du ministère de la Famille et du Bien-Etre social, d'allocations de quelques commissions scolaires locales et régionales du Québec métropolitain et enfin, d'une subvention du ministère de l'Education.

L'école Dunn reçoit actuellement dans ses 10 classes, un total de 102 enfants qui sont formés au moyen de techniques pédagogiques modernes et de professeurs hautement spécialisés. Ces élèves sont d'âges variés. L'année de sa fondation, en 1961-1962, l'école a reçu 20 jeunes; 40, en 1962-1963; 50, en 1963-1964; 70, en 1964-1965 et 102, en 1965-1966.

L'on prévoit qu'en moins de trois ans, le nombre des demandes d'admission doublera à l'école Dunn. C'est la raison pour laquelle des pourparlers sont actuellement en cours pour que cette institution soit prise en charge par une commission scolaire régionale du Québec métropolitain.

De son côté, advenant la conclusion d'une telle entente, l'Association pour les enfants retardés s'attachera avec plus d'attention à la poursuite des buts de sa fondation: le dépistage des enfants retardés d'âge préscolaire et la visite de leurs foyers par des personnes spécialisées pour faciliter leur entrée à l'école; en second lieu, l'ouverture d'un atelier fermé où les jeunes sortant de l'école pourraient recevoir une formation technique ou autre, les préparant à entrer dans le monde du travail.

Ville de Duberger

Budget équilibré pour '66

Le conseil municipal de la Ville de Duberger a présenté hier soir, un budget équilibré pour l'année 1966, fixant à 90 cents du $100 d'évaluation le taux de la taxe foncière. Selon ces prévisions, les dépenses pour l'année en cours s'établissent à $888,832 et les revenus à $888,889 laissant un léger surplus de $57.28.

L'an dernier, le taux de la taxe foncière était de $1.00 du $100 mais l'évaluation représentait alors environ 71 pour cent de la valeur réelle des propriétés Cette année, le nouveau rôle d'évaluation homologué à la première séance du mois de mai représente 80 pour cent de la valeur réelle et selon les commentaires du secrétaire-trésorier, il y aura une augmentation de un pour cent du taux de la taxe foncière, comparativement à l'an dernier.

Comme le faisait remarquer le maire Joffre Powell, malgré cette faible augmentation de la taxe foncière, la ville réussit quant même à présenter pour l'année 1966, un budget équilibré alors que les dépenses prévues sont de $60,000 de plus que celles de l'an dernier. En 1965, la Ville de Duberger avait présenté des prévisions budgétaires de $764,094.

Le maire a qualifié les prévisions de 1966 de "budget de prudence". "Il va falloir y voir, a-t-il dit, car à l'heure actuelle, tous nos revenus sont engagés. Il faut espérer que la construction domiciliaire connaîtra un essor appréciable en 1966 afin d'augmenter nos revenus. M. Poweli a de plus fait remarquer que les revenus prévus au budget ont été calculés au maximum et de ce fait, le conseil devra se conformer le plus possible aux dépenses prévues au budget.

Pour sa part, le secrétaire-trésorier, M. Paul-H. Gauvin, a informé le conseil que la position financière de la ville était quand même très belle. "Vous réussissez à équilibrer votre budget sans avoir recours au financement ...", a-t-il dit.

LE BUDGET

Les principaux revenus de la Ville de Duberger, pour l'année en cours, proviennent de la taxe foncière, $205,567; la taxe des vidanges, $25,000; la taxe d'aqueduc, $100,000; la taxe de vente, $145,000; les règlements spéciaux, $202,000 et la taxe spéciale pour l'O.T.J. $22,840.

Dans la colonne des dépenses prévues, on remarque surtout le service de la dette, $423,332; l'entretien, l'équipement et les salaires des services de la police et des incendies, $60,475; le service des vidanges, $25,000; la voirie, $70,800; l'aqueduc, $20,-906; les égoûts, $19,400; l'achat de machinerie, $40,000; les dépenses du bureau $14,050; les salaires administratifs, $45,500 et l'aqueduc métropolitain, $10,-000.

Les propriétaires de Ste-Foy approuvent la tenue d'un référendum

Selon la ligue des propriétaires de Sainte-Foy, les 49 propriétaires n'ont pas agi à la légère, le 12 mai dernier, en exigeant la tenue d'un référendum sur le règlement 1087 décrétant un emprunt de $210,000 pour divers travaux sur les terrains de jeux de la ville.

Dans un communiqué remis à la presse, la ligue dit endosser entièrement le geste posé par ces propriétaires et estime qu'un ménage s'impose dans l'organisation des loisirs à Sainte-Foy.

On sait que ce référendum doit avoir lieu les 3 et 4 juin.

GROS GIN MARCHAND

TERRAINS A VENDRE
(Industriels et Commerciaux)
421,500 PI. CARRES
En totalité ou en parties, avec voie d'évitement. Tous les services et à proximité du Boul. Charest et du Boul. St-Sacrement. Demandez KEVIN DAVIS.
DAVIS & GAGNON LTEE
580 Grande-Allée Est — Tél.: 529-8938

LOCAL A LOUER
1500' DE PLANCHER - FACADE MODERNE
AIR CLIMATISE - AMEUBLEMENT MODERNE
854 rue St-Jean — Tél.: 523-7297

Barrette donne son avis sur plusieurs sujets

Voici, en résumé, quelques-unes des opinions que M. Barrette formule dans son livre:

La cité parlementaire

Selon les mémoires de M. Antonio Barrette, le projet de la cité parlementaire avait été déjà "pensé" sous l'Union nationale.

A ce sujet, l'auteur déclare après avoir parlé de la multiplicité des loyers du gouvernement:

"Toutes les anciennes résidences transformées en bureaux, tous ces locaux épars feraient place à des constructions qui enjoliveraient la Vieille capitale en autant qu'elles seraient en accord avec les lignes architecturales de l'hôtel du gouvernement provincial et du Vieux Québec. J'annonçai qu'un comité serait formé à ce sujet, que les édifices projetés de la Grande-Allée devraient loger dans les sous-sols quelques centaines de voitures, afin que les parterres et les jardins environnant les édifices du gouvernement ne servissent plus de stationnement."

Déboires

Rappelant ses déboires comme premier ministre, M. Barrette cite en particulier, le cas de René Hamel, ex-ministre de la Justice et aujourd'hui juge, qui dès les premiers jours de la session de 1960 présenta une motion de blâme non contre le gouvernement de l'Union nationale, mais contre le premier ministre lui-même.

"René Hamel, député de Saint-Maurice, trouva, lui, que c'était le bon moment de proposer un vote de non-confiance, pas contre le gouvernement, mais contre le premier ministre lui-même, sous un prétexte futile," écrit M. Barrette.

Il faut se rappeler que c'était à peine 12 jours après la mort de Paul Sauvé.

M. Barrette conclut à ce sujet: "Je conçois le rôle nécessaire de l'opposition, mais même dans une dure lutte entre adversaires politiques, il y a un minimum de gentilhommerie et de courtoisie à observer, surtout à certains jours."

Quelques jours plus tard, M. Barrette est en proie à d'autres déceptions. Il écrit à ce sujet:

"Il y eut des gestes disgracieux de la part de certains individus. La veille de la motion du député de Saint-Maurice, Gérald Martineau était parti pour la Floride en disant qu'il ne me reconnaissait pas comme son chef, geste qui fut immédiatement suivi de la déclaration du Dr Fernand Lizotte, député de l'Union nationale pour le comté de L'Islet, pour dire à peu près la même chose. Evidemment, je n'avais pas communiqué avec Gérald Martineau, ni avant ni après mon élection comme leader du parti. Cela explique la réaction du trésorier avec qui le Dr Lizotte voulut se solidariser sans tarder; le chef du parti était d'importance secondaire aux yeux du député."

Erreur libérale

A la suite d'un chapitre sur l'assurance-hospitalisation l'ambassadeur canadien en Grèce consacre quelques paragraphes à une "erreur" de l'administration libérale. Il écrit notamment:

"Je déplore que l'administration libérale ait mis Québec à la remorque du gouvernement central et se soit rendue coupable d'un gâchis dont les frais seront payés par les contribuables de la province de Québec pendant toutes les années à venir.

"Cette erreur de taille, le parti libéral la traînera longtemps. Comment certains ministres peuvent-ils parler du relèvement économique et de la libération des Canadiens français et discourir à perdre haleine sur la planification partout, lorsque le gouvernement dont ils font partie, au lieu de s'efforcer de reprendre des pouvoirs de taxation, car la libération ou le relèvement économique ne peut se faire que si on tient les cordons de la bourse, multiplie les plans conjoints avec Ottawa et assujettit en bloc toute la population québécoise à une loi qui ne lui convient pas".

L'auteur nous renvoie à la note suivante: "Beaucoup de plans conjoints ont, depuis que ces lignes sont écrites, été mis de côté par Québec, mais nous avons le plan fédéral d'assurance-hospitalisation dans la province".

Un socialisme étrange...

M. Barrette poursuit:

"Je n'ai aucune hésitation à dire que l'aide apportée par notre gouvernement aux hospitalisés n'aurait pas été uniforme et que les gens fortunés n'auraient reçu que peu d'aide ou pas du tout.

"J'ai toujours trouvé injuste que le millionnaire soit traité avec la même largesse que les nécessiteux dans le paiement des pensions de vieillesse à 70 ans Ce socialisme étrange importé au Canada est absolument illogique pour ne pas dire plus. Ce n'est pas ce genre d'égalité devant la loi qui est désirable et il y aurait eu une distinction à faire entre ceux-ci et ceux-là dans notre loi d'assurance".

Les finances du Québec

L'ancien premier ministre consacre cinq courts chapitres aux finances provinciales. Il note en particulier, qu'il avait présenté le quinzième budget de suite comportant un surplus, signalant que la dette per capita avait été réduite de $87.16 à $39.17 entre 1944 et 1960.

"L'Union nationale avait diminué la dette provinciale de $50 par tête, tout en transformant la province.

"En deux courtes années, le gouvernement actuel a réussi à détruire l'équilibre des finances provinciales et à doubler la dette.

"Ce qu'il y a de plus fantastique, c'est que des journalistes libéraux parlaient encore, vers la mi-décembre 1962, de déblayage, de déblocage et, surtout, ce qui est réjouissant, d'assainissement des finances provinciales".

La campagne de 1960

L'ancien chef de l'Union nationale rappelle qu'avant de déclencher les élections de 1960, l'organisateur Jos.-D. Bégin l'avait assuré que tout serait prêt à une semaine d'avis.

"Le manque d'organisation, de publicité et de coordination devint évident dès le début. Des pages d'annonces qui avaient servi aux élections de 1956 furent réimprimées. Je fis venir mon chef de cabinet, Jacques Casgrain, et j'écrivis en travers d'une page de publicité le mot favori de René Lévesque: "Pourri" et lui demandai de remettre cela à J.-D. Bégin qui répondit: "Le premier ministre ne connait pas ce que c'est que la publicité !"

Cet incident, rapporte M. Antonio Barrette, m'avait fait prendre une décision: après les élections, toute la situation serait examinée de près et une organisation provinciale serait fondée.

"En même temps que J.-D. Bégin voyageait en Europe et au Proche-Orient, Gérald Martineau alla lui aussi passer quelques semaines en Europe. En leur absence, les libéraux louèrent les postes de radio et de télévision durant les meilleures heures et aux meilleurs jours, et montèrent une solide organisation.

"Je voulus constituer à Montréal un comité de finances complètement indépendant de Québec. Mais éventuellement, Gérald Martineau rétablit son emprise en procédant de telle façon que cette caisse était asséchée aussitôt qu'elle recevait des fonds."

L'ancien chef unioniste déclare que la publicité fut mal organisée, et que des pages entières d'annonces furent publiées en pure perte, alors qu'on ne mettait pas en valeur la législation du gouvernement.

M. Barrette mentionne qu'il aurait été préférable que M. Bégin retire sa candidature, alors qu'il était accusé d'avoir payé Honoré Pelletier pour qu'il immole ses sympathies libérales. Devant les protestations véhémentes de l'organisateur, le doute était justifié, et en l'occurrence, l'honneur exigeait de ne pas agir autrement que je l'ai fait.

"Après les élections, c'était plus clair, mentionne l'auteur de ce volume dont nous ignorons encore le titre. Je dis à Bégin, devant témoins: Je vous tiens responsable de la défaite de l'Union nationale. Il y a eu d'autres causes, mais l'affaire Pelletier nous a coûté plusieurs comtés".

L'ambassadeur canadien en Grèce rappelle que les libéraux se promenaient avec la "douce et innocente victime", Pelletier, pour détourner l'esprit de la population vers les scandales vrais ou faux d'un adversaire, une coutume assez familière à ce parti.

Pas de vote de grève avant vendredi

Drummondville (UPI) — Les policiers provinciaux ont décidé, hier soir, de suspendre leur vote de grève jusqu'à vendredi, alors que le ministre de la Justice, Me Claude Wagner, devrait annoncer le résultat d'une décision du Cabinet Lesage concernant leur différend avec le gouvernement du Québec.

Démenti de Jean-Jacques Bertrand

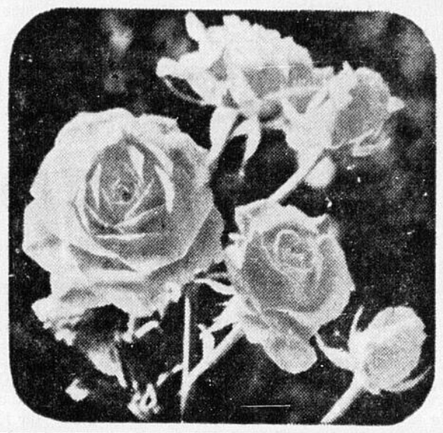
M. Jean-Jacques Bertrand, bras droit du chef de l'Union nationale, a démenti les prétentions de M. Antonio Barrette voulant qu'il y ait eu complicité entre lui, M. Gérald Martineau et M. J.-D. Bégin, pour la nomination du chef du parti après la mort de M. Paul Sauvé.

Dans une déclaration téléphonique, M. Jean-Jacques Bertrand a dit que M. Barrette avait été nommé chef du parti d'une façon peu régulière et que pour cette raison il ne pouvait lui accorder sa confiance.

REMPLISSAGE GRATUIT
Matériel de remplissage chargé gratuitement dans vos camions, ou livré pour le prix du transport.
CARRIERE
QUEBEC READY MIX INC.
Tél.: 529-4151 Local 50

PASCAL
CENTRE D'ACHATS DE LA PLACE LAURIER
STE-FOY, QUEBEC
TEL.: 653-9307

PASCAL EST FIER D'OFFRIR LA RAVISSANTE
ROSE DU CENTENAIRE



1867 | 1967

Un projet officiel du Centenaire en faveur des enfants arriérés

Du palais de Buckingham jusqu'à Victoria, C.-B., des milliers de gens marqueront le Centenaire du Canada en plantant cette magnifique rose. Cette merveilleuse floribunda orange-corail fera sensation dans le parterre, avec ses énormes fleurs de 3" produites continuellement de juin jusqu'aux gelées. Les recettes des ventes de cette rose officielle du Centenaire seront versées aux fonds d'aide aux enfants arriérés. Avec son emballage attrayant, elle s'offre bien en cadeau. Plants robustes de première catégorie.

3.25 Chacun
3 pour 9.00

Comment se fait-il que tant de gens reviennent à La Métropolitaine —une fois, deux fois, trois fois?

Seuls les clients satisfaits reviennent. Or, la moitié de toutes les polices que nous émettons vont à des gens qui ont déjà de l'assurance-vie de La Métropolitaine. Comment cela se fait-il?

D'abord, le vaste choix de polices que nous offrons; puis l'aide qu'apporte le conseiller de La Métropolitaine dans le choix de polices appropriées et l'établissement d'un plan pour répondre à des besoins précis et particuliers.

Cette aide, il vous l'offre par le service bien connu de **la Vérification de la Sécurité Familiale**, une analyse confidentielle de la sécurité pécuniaire de votre famille, qui fait parfois découvrir des biens insoupçonnés. Il fait aussi ressortir les lacunes de votre programme de sécurité et le moyen économique de les combler. La Vérification de la Sécurité Familiale est un service gratuit. Demandez-le au conseiller de La Métropolitaine.

Il n'y a aucune obligation . . . *sauf envers les êtres qui vous sont chers.*

Des millions de gens choisissent La Métropolitaine
—Aucune autre compagnie n'assure plus de Canadiens.



La succession de Sauvé . . .

(Suite de la première page)

jours de Paul Sauvé, les mémoires de l'ex-premier ministre de la province de Québec sont laconiques.

On peut relever ceci en ce qui concerne Duplessis: "Toutes les insinuations et les calomnies répandues contre l'ancien premier ministre n'avaient eu aucune prise sur la population québécoise, pas plus d'ailleurs que n'en ont les perfidies que l'on écrit de temps en temps pour essayer de ternir sa mémoire."

A la mort de Paul Sauvé, ce fut à la demeure de Paul Dozois, ex-ministre des Affaires municipales qu'il fut décidé de la direction de l'Union nationale.

Antoine Rivard, aujourd'hui juge de la Cour d'appel n'était pas candidat, de même que Me Yves Prévost, qui était alors secrétaire de la province.

Antonio Talbot, ministre de la Voirie du temps et député de Chicoutimi, refusait aussi la succession de Paul Sauvé, mais son candidat était Jean-Jacques Bertrand.

Cependant, Barrette ne croyait pas à ce dernier l'expérience qu'il fallait pour diriger un parti et il était "peu connu dans la province."

Cependant, le 6 janvier, c'est encore par l'entremise de Paul Dozois, à Québec que tout fut décidé. Après bien des consultations, ce fut le nom de Barrette qui l'emporta.

L'auteur dit à ce sujet: "Après plusieurs heures de consultation, Paul Dozois me demanda tout-à-coup: "Pouvez-vous m'affirmer sur l'honneur que c'est votre état de santé qui vous empêche vraiment d'accepter?" — Si vous me posez la question de cette façon-là, je dois vous répondre que non. Je dois me retirer tout à fait de la politique active. "A partir de cet instant, la plupart des collègues présents se firent encore plus pressants. Antonio Talbot et J.-J. Bertrand m'acceptaient apparemment; en tout cas, ils ne manifestaient pas d'opposition. Tous les autres collègues affirmaient que je rallierais tous les groupes, que mon nom mis de l'avant, ferait l'unanimité.

"Il y avait en même temps, je l'appris plus tard, des réunions de députés organisées par les amis d'un autre collègue, au Château Frontenac de Québec et à l'hôtel Reine Elizabeth, à Montréal."

Il semble que ce fut après un sondage sérieux auprès des députés et principaux chefs de l'Union nationale que M. Barrette accepta le poste de premier ministre.

Cependant, l'ex-premier ministre écrit, quelques pages plus loin, que l'hon. Gérald Martineau, à la veille même du caucus qui devait entériner le décision des membres de l'exécutif de le porter au pouvoir, avait fait des démarches pour l'éxclure de la direction de l'Union nationale.

"C'est le même jour (jour du caucus) que j'appris aussi les démarches faites par Gérald Martineau, la veille du caucus, pour empêcher que je sois choisi chef de l'Union nationale. Dans ce but, il avait montré à certains députés une lettre que j'avais écrite à Maurice Duplessis, le priant d'accepter ma démission en tant que ministre du Travail le plus tôt possible. C'était le seul argument que le trésorier avait trouvé dans sa campagne désespérée de dernière heure."

"Je ne fus nullement distrait par ce geste enfantin et je l'oubliai instantanément. Peut-être aurais-je pu le réconcilier en sollicitant son appui et en lui promettant de lui conserver l'administration des fonds? Je n'ai même pas songé à communiquer avec lui en cette circonstance, ni à aucun autre moment," déclare M. Barrette.

DEVANT LE TRIBUNAL

par Michel TRUCHON

Choix de douze jurés au procès de Thomas Pytel

C'est par le choix de 12 jurés, tous de langue anglaise, qu'a débuté hier le procès de Thomas Pytel, vendeur montréalais de 40 ans, accusé du recel de $19,000 d'obligations volées.

Pytel avait déjà subi son procès sous la même accusation, au début de l'année, mais un désaccord au sein du jury avait entraîné l'ordonnance d'un nouveau procès.

Le juge Eugène Marquis, de la Cour supérieure, préside cette nouvelle enquête.

Thomas Pytel, domicilié au 7194 de la rue Gaudias nord à Montréal, aurait été en possession d'obligations d'une valeur de $19,000, émises par les Soeurs de la Présentation de Marie, de Montréal, deux mois après le vol des mêmes obligations au domicile de M. Roméo Laniel.

Les obligations auraient été volées à M. Laniel, de Pointe-Claire, au cours d'un vol par effraction commis au cours du mois de novembre 1964 au domicile de la victime.

Lors de ce vol, des obligations d'épargne et des manteaux de fourrure ainsi que des bijoux et des documents, le tout d'une valeur d'environ $80,000 disparurent du coffre-fort de M. Laniel.

COMMISSION ROGATOIRE

La couronne, représentée par Mes Maurice Lagacé et Marc Choquette, a mis en preuve hier le rapport d'une commission rogatoire qui, sous la présidence de Me Anatole Corriveau, s'est rendue au domicile de M. Roméo Laniel, le 29 décembre, pour interroger la victime du vol, laquelle est clouée au lit à cause d'une maladie grave.

Selon le témoignage rendu par M. Laniel à cette occasion les obligations que l'on aurait volées pour un montant de $64,000 auraient été émises par les Soeurs de la Présentation de Marie, de Montréal.

Les obligations avaient été achetées de la firme Durocher, Rodrigue et Compagnie, de Montréal. Le président de cette compagnie, M. Lionel Rodrigue, a déclaré que M. Laniel était un gros acheteur d'obligations émises par ces communautés religieuses et que c'est pour cette raison qu'il se souvient de la transaction, même si le nom de l'acheteur ne figure pas sur les obligations, ni dans les régistres de la compagnie.

M. Rodrigue a ajouté que c'était le vendeur qui ne voulait pas faire connaître le nom de l'acheteur. Selon lui, en réponse à une question posée par le procureur de Pytel, Me Lawrence Corriveau, aucun document ne peut cependant indiquer que les obligations en question ont été achetées par M. Laniel.

M. Gaston Chagnon, qui travaillait comme vendeur pour la compagnie Durocher et Rodrigue, en 1956, affirme de son côté reconnaître positivement les obligations déposées comme pièces à conviction comme faisant partie du lot de $64,000 qu'il avait vendu à M. Laniel il y a 10 ans.

Le témoin a ajouté qu'il n'avait jamais mentionné le nom de Laniel parce qu'il ne voulait pas perdre ce client, si jamais il changeait de compagnie.

L'épouse de la victime est venue affirmer qu'elle reconnaissait les obligations produites comme étant celles qui ont été volées.

Elle a répondu par la négative à une question de Me Corriveau qui lui demandait s'il avait dressé une liste des obligations que contenait le coffre avant le vol.

LANGUE ANGLAISE

C'est la langue de Shakespeare qui a pri la vedette, lors de l'ouverture de ce nouveau procès de Pytel.

On se souvient qu'en janvier, lors d'un procès identique, on avait également procédé au choix d'un jury composé exclusivement de membres d'expression anglaise.

D'ailleurs, la plus grande partie des procédures se fait en anglais et, quand un témoin ne peut déposer dans cette langue, on a recours à une interprète qui fait la traduction simultanée.

Un nouveau nom en rapport avec le réseau d'incendies criminels

Un nouveau nom est apparu à la surface, en rapport avec le réseau d'incendies criminels, lors de la reprise de l'enquête préliminaire de Gaston Cadrin, hier, devant le juge Albert Dumontier, des Sessions de la paix.

Cadrin, homme d'affaires de 48 ans, domicilié au 2064 boulevard Laurier, est accusé d'avoir conspiré pour mettre le feu et d'avoir effectivement mis le feu au magasin "Champlain Footwear Inc.", à Saint-Emile, et à "La Tour", à Québec.

Le juge Dumontier fera savoir, le 15 juin, si Cadrin doit subir un procès devant les Assises.

L'accusé aurait conspiré avec Moise Darabaner pour mettre le feu à l'ancienne salle où l'on présentait jadis des combats de lutte, et avec Marc-André Dubois, au cours de mars 1964, pour mettre le feu à la fabrique de chaussures de Saint-Emile.

Darabaner a déjà admis sa culpabilité au premier chef d'accusation; Dubois, concierge de 36 ans, du 198 Christophe-Colomb, à Québec, est lui aussi accusé de complot et de crime d'incendie en rapport avec le dernier feu.

Les deux témoins entendus hier marquaient la fin de la preuve de la Couronne, et la défense n'a fait entendre aucun témoin de son côté.

Les enquêtes préliminaires de Cadrin et de Dubois, qui avaient débuté au cours du mois d'avril, avaient été ajournées à cause de l'absence de témoins.

UNE AUTRE "TORCHE"

C'est Gaston Constantin, l'un des témoins de la Couronne, qui a mentionné le nom d'une nouvelle personne qu'il a qualifiée de "torche".

Le juge Dumontier a cependant fait retirer la phrase contenant l'appellation "torche" de la preuve, parce qu'elle contenait des allusions à d'autres affaires, complètement étrangères à celle qui fait l'objet de la présente enquête.

Constantin a déclaré à la Cour que Darabaner lui aurait parlé d'un dénommé Gordon Reed. L'homme d'affaires aurait également dit que Reed donnerait une bouteille à Cadrin qui devrait en verser le contenu sur le dessus des piles de dossiers entassés au troisième plancher de "La Tour", propriété du Club athlétique Champlain Inc.

Interrogé longuement par les deux procureurs (Me Anatole Corriveau pour la Couronne et Me René Letarte pour la défense), Constantin a dit qu'il avait vu Reed six à sept fois, au bureau de Darabaner, sur la rue Saint-Jean, et qu'il lui aurait toujours parlé en anglais.

Toujours selon Constantin, Reed serait un individu dans la quarantaine, mesurant environ cinq pieds et dix pouces, et pesant dans les 200 livres.

Le témoin a également affirmé que Reed aurait tenté de le rejoindre par téléphone, ces jours derniers, et qu'il croyait savoir qu'il habite Montréal.

A une question du juge, Constantin a répondu qu'il n'avait pas rappelé Reed et qu'il n'avait pas cherché à le revoir parce qu'il ne veut plus "avoir affaire à cette "gang-là"...

PLAIDOIRIES

La preuve étant généralement close, les procureurs des deux parties ont fait valoir leur point de vue respectif.

Me Corriveau a déclaré qu'il y avait matière à procès, après avoir fait un rapide resumé de la preuve présentée par la Couronne, dans l'affaire de la Champlain Footwear et de La Tour.

Me Letarte a affirmé que la situation financière de Cadrin n'est pas une preuve de crime et que les incendies qu'on lui reproche ne pouvaient profiter qu'à ses créanciers...

Le juge Dumontier rendra également sa décision le 15 juin dans le cas de Dubois. La preuve présentée lors de la partie de l'enquête préliminaire de Cadrin ayant trait à l'incendie de la fabrique de chaussures a été versée dans ce dossier.

DR ADRIEN TREMBLAY
médecin oculiste
Examen de la vue - Lunettes
Bureau ouvert du lundi au vendredi, de 9h. a.m. a 9h. p.m.
1895, Ave du Monument
(coin Boul. Ste-Anne) Giffard
Tél.: 663-6242

Horoscope

par Francesco Waldner

MERCREDI LE 25 mai 1966

BELIER (21 mars - 19 avril) Vous vous sentirez en pleine forme et capable de réaliser beaucoup de choses. Les affaires du coeur se portent bien: Vous serez heureux et satisfait.

TAUREAU (20 avril - 20 mai) Vous ne serez pas très heureux aujourd'hui, mais plutôt irritable et insatisfait de la façon dont les choses vont.

GEMEAUX (21 mai - 20 juin) Une bonne journée pour faire de nouvelles connaissances et peut-être entreprendre un voyage. Les gens seront disposés à accepter vos idées. Organisez votre journée afin de garder un peu de temps pour vos affaires personnelles.

CANCER (21 juin - 20 juillet) Vous devez vous occuper tout d'abord des questions financières. Une amélioration constante de votre situation générale, y compris vos affaires personnelles

LION (21 juillet - 22 aout) Il vous est facile de vous faire de nouvelles relations avec des gens influents et être sûr de votre succès. Les choses du coeur vont également bien, mais vous êtes encore sujet à des dépressions.

VIERGE (23 août - 22 septembre) Des influences diverses, mais ne vous laissez pas abattre par quelques difficultés. Des perspectives excellentes pour vos projets immédiats.

BALANCE (23 septembre - 22 octobre) D'heureuses influences concernant un voyage et des négociations, mais vous devez bien établir votre plan de travail. D'utiles contacts avec des étrangers.

SCORPION (23 octobge - 21 novembre) Ne cédez pas à la tension nerveuse, mais coupez plutôt dans votre programme et ne persévérez que dans les choses les plus pressantes. Soyez patient, vous avez toutes les raisons d'avoir confiance.

SAGITTAIRE (22 novembre - 21 décembre) C'est une journée au cours de laquelle vous pouvez résoudre un problème très délicat Vous réussirez et pourrez lier des relations agréables avec certaines personnes. Proposition intéressante.

CAPRICORNE (22 décembre - 19 janvier) Des nouvelles intéressantes et vous pouvez tirer profit d'expériences récentes et vous sentir rassuré. Dans le domaine personnel, vous devriez vous montrer plus compréhensif et plus tolérant.

VERSEAU (20 janvier - 18 février) Un peu de confusion à cause de l'influence de la lune. Soyez calme et travaillez méthodiquement. Les perspectives générales s'améliorent.

POISSONS (19 février - 20 mars) Les affaires de coeur vous apportent des désappointements Essayez d'occuper votre esprit avec quelque chose d'autre Voyez vos amis et considérez votre chance... les choses auraient pu être pires.

ELECTIONS PROVINCIALES
ELECTEURS DE LA CITE ET DE LA REGION DE QUEBEC

REVISION DES LISTES ELECTORALES

(SECTIONS URBAINES)

AVIS

VOUS DEVEZ DEPOSER VOS DEMANDES *en inscription, en radiation ou en correction, à l'un des endroits suivants: (le plus près de votre domicile)*

BUREAUX OUVERTS AUJOURD'HUI ET DEMAIN DE 8 HEURES A.M. A 10 HEURES P.M.

BEAUCE

Pour les électeurs des endroits suivants seulement:

1) à SAINT-GEORGES
233, 2e Avenue
(Bureau du président d'élection)
M. Archelas Roy
2) à SAINT-GEORGES OUEST
2680, 1ère Avenue
3) à SAINTE-MARIE
Chez monsieur Léo Morissette,
Rue Saint-Jean

CHARLEVOIX

Pour les électeurs des endroits suivants seulement:

1) à BAIE SAINT-PAUL
29½, Saint-Jean-Baptiste
2) à CLERMONT
Chez monsieur Cyprien Gaudreault, Des Erables
3) à LA MALBAIE
30, De la Gare
(Bureau du président d'élection)
M. J.-A.-Rodolphe Lamoureux

CHAUVEAU

Pour les électeurs des endroits suivants seulement:

1) à l'ANCIENNE-LORETTE
2526, Notre-Dame
2) à CHARLESBOURG
5260, 3e Avenue Ouest
(Bureau du président d'élection)
M. Roger Dumas
3) à GIFFARD
3253, Saint-Victorien
4) à LORETTEVILLE
193, boulevard Bastien
5) à NEUFCHATEL
30, Belle-Meunière Sud
6) à NOTRE-DAME-DE-LORETTE
1407, Saint-Paul
7) à NOTRE-DAME-DES-LAURENTIDES
3, De l'Eglise
8) à ORSAINVILLE
3016, boulevard Du Jardin
9) à SAINT-MICHEL-ARCHANGE
2487, De la Canardière

DORCHESTER

Pour les électeurs de SAINT-PROSPER seulement:
Chez madame Jean-Baptiste Larochelle

JEAN-TALON

1) 1126, Chemin Sainte-Foy
2) 374, Des Franciscains
3) 227½, Saint-Jean
4) 729, Déligny
5) 71, rue Saint-Louis
6) 360, Dorchester
7) 228, Saint-Cyrille Ouest
(Bureau du président d'élection)
M. Maurice Giguere

LEVIS

Pour les électeurs des endroits suivants seulement:
1) à CHARNY
299, 7e Avenue Ouest
2) à LAUZON
365, Saint-Joseph
3) à LEVIS
3, Guenette
4) à SAINT-ROMUALD D'ETCHEMIN
35, Des Bouleaux
(Bureau du président d'élection)
M. Charles-H. Saint-Hilaire

LIMOILOU

1) 603, 4e Avenue
2) 2235, Champfleury
3) 1350, Villebon
4) 356, 17e Rue
5) 77, De l'Espinay
6) 60, Godbout
7) 801, 4e Rue, chambre 312
(Bureau du président d'élection)
M. Emery Fournier

L'ISLET

Pour les électeurs des endroits suivants seulement:
1) à SAINT-JEAN-PORT-JOLI
Chez monsieur Euclide Chouinard, rue Verreault
2) à SAINT-PAMPHILE
Chez monsieur Conrad Bois, rue Principale

LOUIS-HEBERT

Pour les électeurs des endroits suivants seulement:
1) à QUEBEC
180 ouest, Grande-Allée
1080, Turnbull
(Bureau du président d'élection)
M. Joseph-French Després
2) à SAINTE-FOY
794, Des Talus
833, De Mons
1067, Du Longsault
2991, Larochelle
3) à SILLERY
1221, Charles Huot

MONTMAGNY

Pour les électeurs de la Cité de MONTMAGNY seulement:
86, de l'Anse
(Bureau du président d'élection)
Mme Robert Morin

MONTMORENCY

Pour les électeurs des endroits suivants seulement:
1) à BEAUPORT
17, Monseigneur Desiel
2) à CHATEAU-RICHER
5, De la Salle
3) à COURVILLE
81, Saint-Victor
4) à MONTMORENCY
127, Ruel

PORTNEUF

Pour les électeurs des endroits suivants seulement:
1) à DONNACONA
132, Pleau
2) à SAINT-RAYMOND
Edifice Delanro, 220, Rue Saint-Joseph
(Bureau du président d'élection)
Me Jean-Paul Roux
3) à SHANNON
Centre Communautaire,
Rue Rochon,
Section résidentielle,
Camp Valcartier

SAINT-SAUVEUR

1) à DUBERGER
2083, boul. Père Lelièvre
2) à LES SAULES
1300, Marivaux
3) à QUEBEC
275, De Jumonville
384, Montmagny
379, Hermine
287, Saint-Vallier Ouest
(Bureau du président d'élection)
M. Georges-Edouard Zicat
4) à QUEBEC-OUEST
209, Proulx

POUR LES AUTRES DISTRICTS CONSULTEZ LE QUOTIDIEN DE VOTRE REGION

N.B. Tout électeur peut demander par écrit et sous serment l'inscription de son nom sur la liste électorale de même que celui de ses proches parents domiciliés dans une section urbaine du même district électoral.
Dans la cité de Québec, l'identité de la personne qui fait une telle demande doit être attestée sous serment par au moins un témoin ayant la qualité d'électeur dans le même district électoral (art. 104-2)

PUBLIEE PAR LE PRESIDENT GENERAL DES ELECTIONS
François Drouin, c.r., 417 boul. Valcartier, Loretteville.

Colombey-les-deux-églises ou le château-fort du Général de Gaulle

COLOMBEY - LES - DEUX - EGLISES, France (UPI) — Le président Charles de Gaulle a fait pour cette tranquille petite municipalité française ce que le président Lyndon Johnson a fait pour Johnson City, au Texas.

Peu de Français avaient entendu parler de Colombey avant que la ville ne fût connue comme l'endroit où le général de Gaulle avait une résidence d'été.

Maintenant, Johnson City et Colombey sont toutes deux célèbres dans le monde. Le maire de Colombey, qui compte encore 391 habitants, est fier de dire que plusieurs touristes étrangers font un détour pour passer dans le village lorsqu'ils quittent Paris pour la Suisse ou l'Allemagne.

Le président possède une maison d'été ici depuis la Deuxième Guerre mondiale. Les villageois appellent celle-ci "la grande maison", et elle domine l'activité de la place, tout comme le ranch de Lyndon B. Johnson domine les environs.

C'est ici que de Gaulle passa l'exil qu'il s'était imposé après avoir quitté par dégoût la politique française d'après-guerre, en 1946. C'est ici qu'il écrivit ses mémoires et attendit l'appel qui devait lui demander de retourner au pouvoir; il savait que cet appel viendrait et il vint, en mai 1958.

Maintenant, le président essaie de retourner à Colombey aussi souvent que possible, pour



"A Colombey... j'ai la paix !"

Pâques et pour les vacances d'été, pour Noël et pour les quelques fins de semaine qu'il peut se permettre de passer loin du palais de l'Elysée.

CENTRE D'ACTIVITE

Lorsqu'il est à Colombey, ce tranquille petit bourg, devient un centre bourdonnant d'activité. Contrairement à Johnson, de Gaulle préfère ne pas apporter de travail avec lui à moins que ce ne soit essentiel; toutefois, comme chef d'Etat, il doit évidemment se tenir au courant au jour le jour de la situation mondiale.

C'est pourquoi des fonctionnaires de l'Elysée se sont installés dans la petite auberge de Colombey, afin que le président reste en contact avec Paris. Un téléphone spécial et des téléscripteurs relient Colombey, qui n'a à elle que 23 téléphones privés, au bureau présidentiel à Paris.

Le numéro de la "grande maison" n'est pas dans l'annuaire.

L'installation de communications directes spéciales peut donner à Colombey une ressemblance superficielle avec Johnson City lorsque la "Maison Blanche" du Texas est occupée, mais il existe entre les deux villes plus de différences que de ressemblances.

Au Texas, par exemple, les journalistes arrivent en foule de Washington pour recevoir des exposés du personnel du président à Austin, au Texas. Les journalistes français savent que c'est une perte de temps de suivre de Gaulle jusqu'à Colombey, car ils n'obtiendraient pas de nouvelle, de toute façon. Les relations distantes du président avec les journalistes sont légendaires, et à Colombey ceux-ci ont encore moins de chances d'avoir de la nouvelle qu'à Paris, ce qui n'est pas peu dire.

LES JOURNALISTES

Alors les journalistes restent à la maison, les porte-parole du président aussi, d'ailleurs; ils s'entretiennent régulièrement avec leur patron par téléphone, depuis Paris.

Un journaliste qui décide de se rendre quand même à Colombey lorsque le président y est, sera probablement découragé par les rigoureuses mesures de sécurité qui y sont prises. Les gardes du corps personnels de de Gaulle, qui ont mérité par leur rudesse le surnom de "Gorilles", sont établis dans une maison située au coeur du village et ils contrôlent un vaste réseau policier pour contrecarrer les projets des prétendus assassins.

La Gendarmerie Nationale, qui comprend des troupes paramilitaires, a établi des barrages sur toutes les routes menant au village afin de contrôler les nouveaux arrivants. Parfois, on fait, sur place la vérification de l'identité des conducteurs.

Un trafiquant de drogue est arrêté

PARIS (AFP)—Le gang de la drogue qui, chaque mois faisait passer de France aux Etats-Unis quelque cent kilos, 220 livres, d'héroine pure est décapité. Son chef vient de rejoindre en prison ses principaux complices arrêtés à la fin de l'année dernière.

Il s'agit d'Achille Cecchini, un Marseillais de 45 ans que l'enquête a permis de démasquer. C'est en grand seigneur et parfaitement décontracté qu'il accueillit les inspecteurs du service de répression du trafic de stupéfiants dans sa somptueuse villa proche d'Avignon dans le midi de la France. Il y vivait dans le plus grand luxe en compagnie d'une cour de jolies filles. Les policiers ont trouvé trois pistolets, mais pas un gramme de drogue. Il n'en passait jamais par les mains de Cecchini qui n'opérait que par téléphone et avait cessé toute activité de ce genre depuis que le trafic qu'il dirigeait avait été découvert.

L'affaire avait éclaté en décembre dernier lorsque les policiers du "Bureau of Narcotics" américains arrêtaient à Columbus, en Georgie, Hermann Cander qui cachait dans son réfrigérateur cent kilos d'héroine. Son interrogatoire permettait d'appréhender à New York trois hommes de la bande, tous gangsters chevronnés, Jean Nebbia, Jean Lefranc et le célèbre Nonce Lucaroti, alias Francisco Almeda qui, il y a quelques années s'était évadé d'une prison française en tirant sur les gardiens. Enfin, près de la base américaine d'Orléans, on mettait la main sur un ancien officier de l'U.S. Army, Samuel Desist dont le rôle était de dissimuler la drogue dans du matériel militaire, dispensé de ce fait des contrôles de douane et de police, et qui était retourné aux Etats-Unis.

Prudent mais non repenti, Achille Cecchini, travaillait discrètement à mettre sur pied une nouvelle équipe".



Un Service Amical

Service amical — une combinaison imbattable . . . depuis la garde des enfants jusqu'au sourire de la serveuse. Passez un séjour agréable à Toronto à la FAÇON DU LORD SIMCOE!

HÔTEL LORD SIMCOE

University & King Street (au métro) Tél.: 362-1848

Des vacances de quelques semaines? Un prêt Laurentide dans quelques minutes!

Contre un versement mensuel de	VOUS POUVEZ OBTENIR réglable en 12 versements	réglable en 18 versements	réglable en 24 versements	réglable en 30 versements	réglable en 36 versements
$ 55	591.67	858.74	1,111.37	1,355.73	1,529.28
$ 65	702.97	1,021.65	1,327.63	1,567.97	1,807.34
$ 75	814.65	1,186.60	1,507.75	1,809.19	2,085.39
$ 80	870.53	1,269.71	1,608.26	1,929.81	2,224.41
$ 90	982.56	1,437.10	1,809.30	2,171.03	2,502.46
$105	1,151.68	1,650.24	2,110.85	2,532.87	2,919.54

Prêts jusqu'à $5,000 remboursables en 5 ans.

Si vous avez besoin d'argent supplémentaire pour vos vacances pourquoi ne pas téléphoner au gérant chez Laurentide? Vous obtiendrez très vite cet argent à un taux très abordable.

LAURENTIDE

Succursales à :

Québec	—	550 Boul. Hamel	— 529-9311
Québec	—	148 rue St-Joseph est	— 529-0644
Québec	—	1375 Boul. Charest	— 681-0151
Limoilou	—	38ème Avenue	— 522-4711
Lévis	—	Centre d'Achats Lévis	— 837-3671

Du BOEUF...

BOEUF DE L'OU

STEAK de R

TRANCHE COMPLETE OU ROT



LB **8**

SAUCISSE FUMEE CO VACUUM POUR U

FOIE DE VEAU FRAIS TRES NOURRISSANT

SAUCISSE PUR LARD BILOPAGE SOUS INSPECTION FEDER

3/59¢



GAZA
SAUCE HOT-CHICKEN
Btes 14 oz
REDUCTION .12

75¢



SALADA
THE EN SACHETS
Sac de 100
REDUCTION .08

KRAFT GUIMAUVE JET PUFFED BLANCHE — Pqt 11¼ oz — .25 — REDUCTION .04

KRAFT APPRET A SALADE ITALIAN OU COLESLAW — Bout. 8 oz — .29 — REDUCTION .06

KRAFT CARAMELS MELANGES — Pqt 14 oz — .43 — REDUCTION .02

SUPREME ESSENCE VANILLE — Bout. 8 oz — .69 — REDUCTION .06

RAYMOND BETTERAVES SUCREES 2

DELSEY PAPIER TOILETTE CHOIX DE COULEURS 4

SHIRRIFF BEURRE DE CARAMEL

STONEY CREEK TOMATES QUALITE DE CHOIX 3

LIVRAISON GRATUITE avec commande minimum de $3.00

SPECIA UX

100 TIMBRES Supplementaires Gold Star — Avec l'achat de ENCYCLOPEDIE DU BRICOLEUR - VOLUME 18 — Chacun .99 — Cette offre est nulle après le 28 mai 1966

25 TIMBRES Supplementaires Gold Star — Avec l'achat de SIMARD PAINS HOT-DOGS OU HAMBURGERS — Bte 12 .35 — Cette offre est nulle après le 28 mai 1966

25 TIMBRES Supplementaires Gold Star — Avec l'achat de SIMARD GALETTE A LA GELEE — boite .43 — Cette offre est nulle après le 28 mai 1966

25 TIMBRES Supplementaires Gold Star — Avec l'achat de MAZOLA Huile végétale pour vos cuissons et fritures — Bout. 32 oz .99 — Cette offre est nulle après le 28 mai 1966

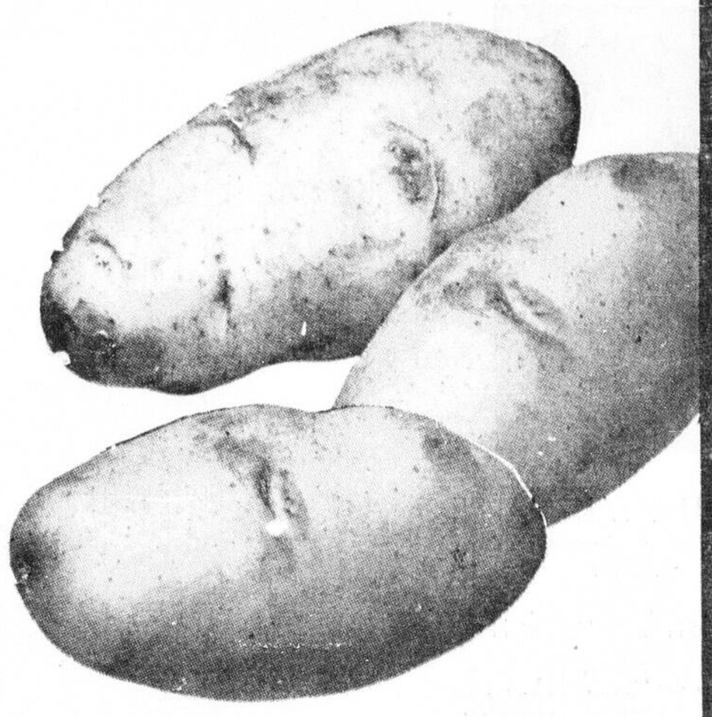
pour des repas copieux et nourrissants !

GEM
Roi des bas Prix

DE L'OUEST
e RONDE
E OU ROTI DE CROUPE
33¢
EE COORSH 'VACUUM PACK' NOUVEAU POUR UN REPAS RAPIDE lb .53
RAIS TRES RRISSANT lb 1.19
RD BILOPAGE CTION FEDERALE lb .59

QUALITE NO 1 DE LA CALIFORNIE
POMMES de TERRE
NOUVELLES LONGUES ET BLANCHES
SAC 5 LBS 39¢

POMMES McINTOSH QUALITE FANTAISIE DU QUEBEC A ATMOSPHERE CONTROLEE Sac 3 lbs .35
CHAMPIGNONS FRAIS BLANCS NEIGE QUEBEC NO 1 Bte ½ lb .33
OIGNONS JAUNES IMPORTES NO 1 DE LA CALIFORNIE Sac 2 lbs .25



1.09


CRISCO
SHORTENING
POUR PATISSERIES
Bte 3 lbs
REDUCTION .22

1.65


BREEZE
BLEU
DETERGENT EN POUDRE
AVEC SERVIETTE DE BAIN
Format familial
REDUCTION .24

3/99¢


DEL MONTE
BREUVAGE AUX FRUITS
CHOIX DE 4 SAVEURS
Btes 48 oz
REDUCTION .18

S 2 jarres 24 oz .55 REDUCTION .07
TTE LEURS 4 roul. .55 REDUCTION .07
E EL btes 14 oz .49 REDUCTION .05
K TOMATES QUALITE DE CHOIX 3 btes 20 oz .79 REDUCTION .08

KELLOGGS RICE KRISPIES CEREALES 2 btes 10 oz .69 REDUCTION .05
DAVID BISCUITS TROPICANA A LA GUIMAUVE, RECOUVERTS DE SUCRE CHOIX DE 5 SAVEURS 2 sacs 24 bisc. .69 REDUCTION .09
LIBBY'S SALADE AUX FRUITS 2 btes 28 oz .99 REDUCTION .07
BEAVER BLE D'INDE SUR EPIS 3 btes 40 oz .99 REDUCTION .06

JAFFA DATTES DENOYAUTEES Bte 14 oz .29 REDUCTION .04
DAVID BISCUITS SUPER MIX 6 VARIETES Gros sac 24 oz .59
LESTOIL NETTOYEUR LIQUIDE Bout. 28 oz .89 REDUCTION .04
BREEZE BLEU DETERGENT EN POUDRE LINGE A VAISSELLE OU SERVIETTE EN RATINE Formal géant .89 REDUCTION .14

ECIAUX EN VIGUEUR JUSQU'AU 28 MAI

NOUS NOUS RESERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITES

50 TIMBRES Supplementaires Gold Star — Avec l'achat de ENSEMBLE — 1 boite à cigarettes et 2 cendriers en porcelaine - Motif fleuri de couleurs assorties. Chacun .99 — Cette offre est nulle après le 28 mai 1966

25 TIMBRES Supplementaires Gold Star — Avec l'achat de 6 CITRONS Grosseur 140 — Cette offre est nulle après le 28 mai 1966

25 TIMBRES Supplementaires Gold Star — Avec l'achat de 2 LBS STEAK HACHE FRAIS TRES MAIGRE — Cette offre est nulle après le 28 mai 1966

25 TIMBRES Supplementaires Gold Star — Avec l'achat de PEPSODENT PATE DENTIFRICE tube géant .69 — Cette offre est nulle après le 28 mai 1966

25 TIMBRES Supplementaires Gold Star — Avec l'achat de KOOL-AID Non sucré - Choix de toutes les saveurs 10 env. .59 — Cette offre est nulle après le 28 mai 1966

25 TIMBRES Supplementaires Gold Star — Avec l'achat de KOOL-AID Sucré - Choix de toutes les saveurs 4 env. .49 — Cette offre est nulle après le 28 mai 1966

Conflits frontaliers en Inde

Par CLAUDE MOISY

LA NOUVELLE — DELHI (AFP)—L'Inde a retrouvé la psychose d'une attaque conjointe sino-pakistanaise sur ses frontières, qu'elle avait déjà connue au moment de la crise sur le Cachemire, l'automne dernier. Le gouvernement a donné l'assurance que toutes les mesures défensives étaient prises pour faire face à toute éventualité.

Cette nouvelle poussée de fièvre, qui couvait depuis la troisième explosion nucléaire chinoise, le 12 mai, a atteint son paroxisme dans les milieux politiques indiens après l'attentat manqué, lundi, près de Srinagar, contre le premier ministre du Cachemire, M. Ghulam Mohammed Sadiq.

En arrivant à la Nouvelle-Delhi pour avoir des consultations avec le gouvernement de Mme Indira Gandhi, M. Sadiq a déclaré aux journalistes que l'explosion d'une grenade, dans la foule réunie autour de lui à Baramulla, était un "acte de sabotage caractérisé" de la part d'agents pakistanais.

De nombreux autres éléments sont venus contribuer hier à la psychose de guerre:

1. M. Chavan, ministre de la Défense, a déclaré au Parlement que des officiers chinois entrainaient actuellement des troupes pakistanaises et que le Pakistan développait "fiévreusement" ses moyens de communications derrière la ligne du cessez-le-feu.

2. M. Swaran Singh, ministre des Affaires étrangères, a décrit les efforts actuellement faits par le Pakistan pour se procurer l'armement destiné à remplacer celui perdu au cours du conflit de l'automne dernier. Les armes, a-t-il dit, pourraient venir non seulement de Chine, mais aussi de pays tels que la Turquie et le Portugal", qui ne sont pas très amis avec nous".

3. Le ministre de l'Intérieur, M. Nanda, a déclaré devant le Parlement que tous les sabotages et attentats commis au Cachemire depuis 1957 avaient été organisés par le Pakistan.

4. Le gouvernement a publié hier de récentes notes acrimonieuses échangées avec la Chine et le Pakistan. Dans une note à Pékin en date du 13 mai, le gouvernement indien rejette l'accusation de collusion avec Formose. Il rejette d'autre part une note de protestation pakistanaise datée du 13 mai s'élevant contre une prétendue violation du cessez-le-feu au Cachemire par les troupes indiennes, le 29 avril.

Concentration au Tibet

A propos de la menace chinoise, le ministre de la Défense a déclaré que pour le moment et en dépit de la nouvelle expérience nucléaire chinoise, la menace contre l'Inde provenait d'armes conventionnelles concentrées au Tibet plus que de l'armement nucléaire, qui n'est pas encore opérationnel.

M. Chavan s'est toutefois employé à calmer les appréhensions de certains députés qui annonçaient la posibilité d'une attaque chinoise avant la mousson d'été.

Au Cachemire, quinze personnes ont été arrêtées hier à la suite de l'attentat contre M. Sadiq. Ce dernier a déclaré aux journalistes que les autorités pakistanaises avaient repris leur entrainement de guerillas dans la partie du Cachemire sous contrôle pakistanais, afin de mener des activités anti-indiennes dans la vallée de Srinagar.

Plusieurs membres du gouvernement ont donné au Parlement des assurances répétées, affirmant que la situation aux frontières avec la Chine et le Pakistan faisait l'objet d'une extrême vigilance et que toutes les mesures défensives étaient prises.

Troubles coronariens dus à la cigarette

LONDRES (Reuter)—Les personnes qui fument plus de 40 cigarettes par jour s'exposent deux fois plus que les autres à subir des troubles coronariens, selon un bureau d'études sur la santé, en Grande-Bretagne.

Dans un rapport publié aujourd'hui, l'Office of Health Economics affirme que les omnipraticiens pourraient aider positivement les personnes d'âge moyen intéressées à éviter la thrombose coronaire et à réduire leur vulnérabilité personnelle.

"Ces personnes seraient sages de s'abstenir de fumer excessivement, de prévenir l'obésité grâce à un régime approprié et de faire plus d'exercice," ajoute le document.

Le rapport souligne l'importance d'un traitement immédiat dans les cas de crises cardiaques, soulignant que plus de la moitié des crises mortelles surviennent au cours de la première heure qui suit une attaque.

On suggère la formation d'équipes spécialisées dans les affections cardiaques, équipes qui pourraient réduire les cas de mort de 25 pour cent. Selon le rapport, de telles équipes sont en formation en Grande-Bretagne.

...et maintenant, un salon complet où le service Médical a aussi sa place

Avec *en plus* -

UNE SECTION SPECIALE

et discrète, pour les membres des communautés religieuses

Formfit

AISANCE ET BEAUTE DES VETEMENTS FORMFIT



Miss AUDREY LAMARRE
technisienne de la compagnie Formfit

se tiendra au salon

Geneviève Morel

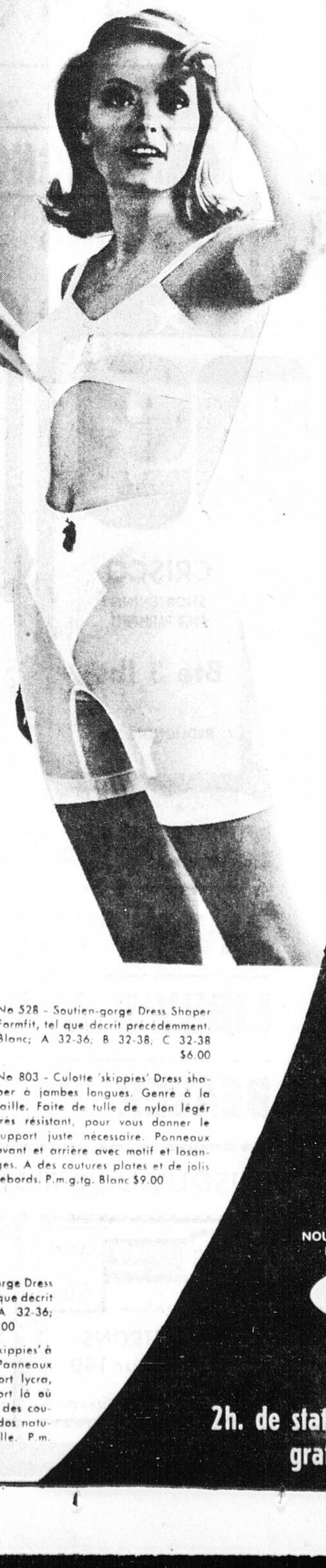
durant 4 jours - du 25 au 28 mai inclusivement

pour renseigner nos clientes sur les avantages particuliers des merveilleuses créations de vêtements de base Formfit.

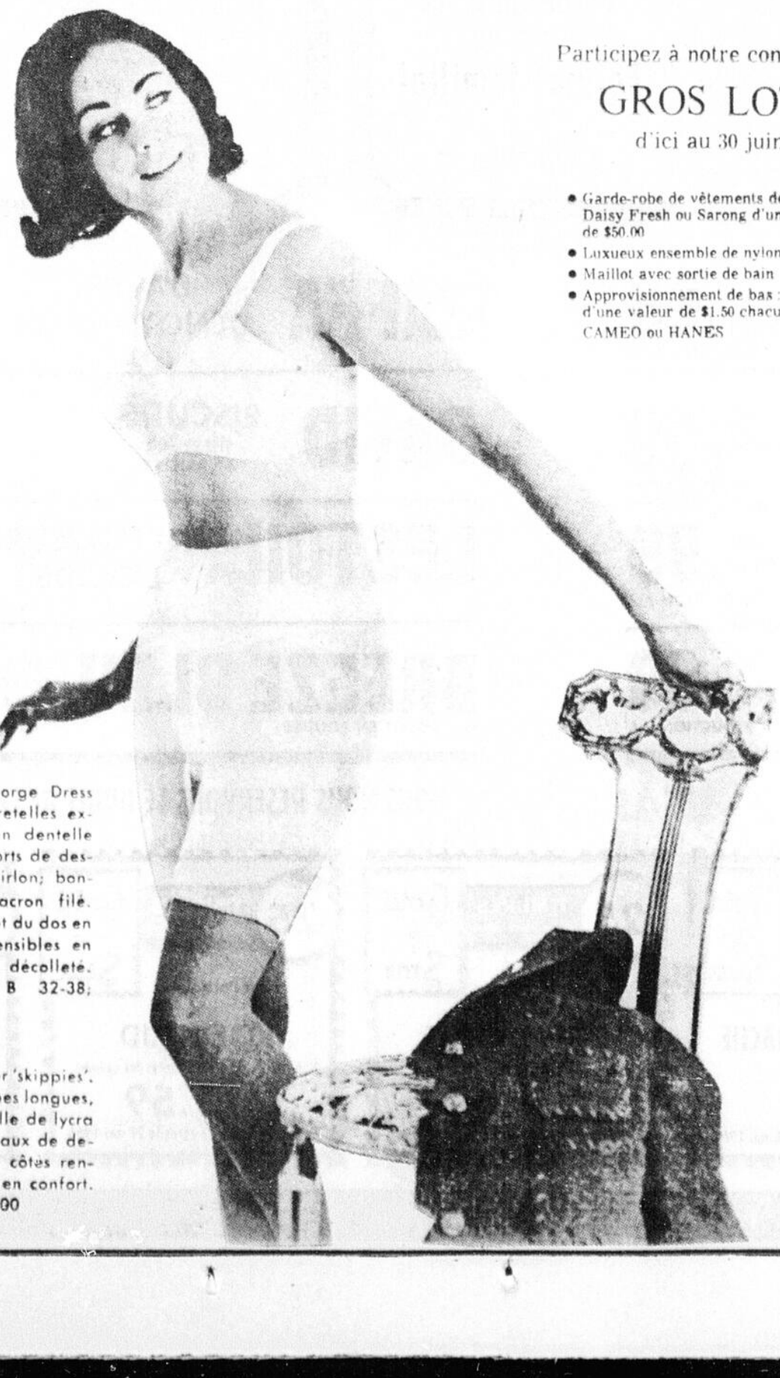


Formfit Maternity Pantie Girdle, Style 1080

No 1080 - Culotte de maternité 'Skippies'. Tulle de nylon; panneau de devant extensible; bande de support abdominal de 3½"; m.g. tg; blanc $13.50







Participez à notre concours du

GROS LOT.

d'ici au 30 juin

- Garde-robe de vêtements de base Daisy Fresh ou Sarong d'une valeur de $50.00
- Luxueux ensemble de nylon
- Maillot avec sortie de bain
- Approvisionnement de bas : 24 paires d'une valeur de $1.50 chacune, marques CAMEO ou HANES

No 528 - Soutien-gorge Dress Shaper Formfit, tel que décrit précédemment. Blanc; A 32-36; B 32-38; C 32-38 $6.00

No 803 - Culotte 'skippies' Dress shaper à jambes longues. Genre à la taille. Faite de tulle de nylon léger très résistant, pour vous donner le support juste nécessaire. Panneaux avant et arrière avec motif et losanges. A des coutures plates et de jolis rebords. P.m.g.tg. Blanc $9.00

No 528 - Soutien-gorge Dress Shaper Formfit à bretelles extensibles; bonnets en dentelle de nylon, avec supports de dessous de buste en Airlon; bonnets doublés de Dacron filé. Panneaux des côtes et du dos en Lycra. Bretelles extensibles en Poly, et dos très décolleté. Blanc; A 32-36; B 32-38; C 32-38; $6.00

No 861 - Dress shaper 'skippies'. Gaine-culotte à jambes longues, genre à la taille. Tulle de lycra très fort, avec panneaux de devant, du dos et des côtes renforcés pour support en confort. p.m.g. tg. blanc $14.00

No 528 - Soutien-gorge Dress Shaper Formfit, tel que décrit ci-contre. Blanc; A 32-36; B 32-38; C 32-38 $6.00

No 892 - Culotte 'Skippies' à jambes longues; Panneaux doublés de tulle fort lycra, avec plus de support là où c'est nécessaire. A des coutures plates, et un dos naturel. Genre de taille. P.m.g. tg. Blanc $12.80

NOUS HONORONS LES CARTES

credico

2h. de stationnement gratuit

Le sénateur américain William Proxmire s'oppose au projet de mobilisation générale prôné par McNamara

WASHINGTON (UPI) — Le sénateur américain William Froxmire a déclaré récemment que si le secrétaire à la Défense Robert MS. McNamara proposait la mobilisation universelle, civile ou militaire, il était contre le projet.

Le député démocrate du Wisconsin a aussi refusé de se joindre aux autorités qui ont secondé la suggestion de McNamara; celui-ci voulait que tous les jeunes Américains servent leur pays durant un ou deux ans, soit dans l'armée, soit dans des organisations civiles telles que le Peace Corps et la Guerre à la Pauvreté.

Lors d'une entrevue à la télévision, Proxmire a déclaré: "On ne devrait prendre que le nombre de gens indispensables à la défense du pays. On devrait s'en tenir au minimum..."

Constatant que la mobilisation soulevait des critiques de plus en plus nombreuses, McNamara avait suggéré, dans un récent discours, de "demander" à tous les jeunes gens de faire du service, au pays ou à l'étranger. A la Maison Blanche, on avait déclaré que l'idée était appuyée par le président Johnson.

"S'il fait cela en pensant à la mobilisation universelle", a dit Proxmire, "je suis on ne peut plus contre l'idée; je pense que c'est entièrement mauvais".

LES GENS CONSACRES

Proxmire a mis l'accent sur le fait qu'il est contre l'idée d'amener les gens à servir dans des programmes d'aide civile tels que le Peace Corps, où il faut "avoir des gens qui sont consacrés à leur travail et qui sont choisis avec grand soin"....

Proxmire a cependant ajouté qu'il seconderait McNamara si celui-ci "demandait aux jeunes de développer leur sens moral et leur sens de la responsabilité, et de se porter volontaires dans ce domaine". Il a dit que "tous ceux qui croient pouvoir le faire devraient donner deux ou trois années de leur vie à ce travail".

Lors d'une autre entrevue télévisée, enregistrée pour être diffusée en Pennsylvanie, le sénateur Joseph S. Clark, démocrate de Pennsylvanie, a suggéré qu'on exige que tous les jeunes gens fassent leur service militaire entre le cours secondaire et le collège. Cette proposition a reçu l'appui du sénateur Hugh Scott, républicain de Pennsylvanie, qui a été interrogé au cours de la même émission.

Le sénateur Richard B. Russel, démocrate de Georgie, président du comité des forces armées du Sénat, a déclaré qu'il ne croyait pas que ce serait juste "de donner à deux années de service dans une agence civile la même valeur que deux années passées au Vietnam.

Les autorités de la Défense avaient cependant déclaré plus tôt que McNamara ne considérait pas que le service dans une agence civile pouvait compter comme substitut du service militaire.

Proxmire dit que la loi de mobilisation actuelle est injuste et qu'elle sera vraisemblement modifiée.



Mlle Rachel Girard

Une expérience profitable à l'Expo-Sciences-Canada

Par Claude COTE

CHICOUTIMI — La dernière Expo-Sciences-Canada a été toute une révélation pour la jeune Rachel Girard, de Chicoutimi, qui retient cet événement national comme une expérience exceptionnelle pour tout scientiste-étudiant, qui a l'avantage d'en profiter.

Agée de 17 ans, Rachel, fille de M. et Mme François Girard, du rang Saint-Jean-Baptiste, a été impressionnée d'une façon étonnante par la diversité des travaux "qui dépassent notre imagination", dit-elle.

Cette exposition, qui se tenait à Windsor, en Ontario, les 12, 13 et 14 mai, n'a fait qu'aiguiser d'avantage les talents de scientiste de Rachel, qui a conservé la troisième place dans la section de biologie, lui valant un certificat de mérite de la part du Conseil canadien des expos-sciences. Elle ambitionne maintenant de concourir à nouveau à cet événement annuel et pour cela, elle est décidée à travailler ardemment et sans relâche, parce que cette science, qu'est la biologie, la passionne plus que jamais.

On reconnait chez cette jeune étudiante de l'Ecole Laure-Conan, que dirigent les Soeurs du Bon-Pasteur, cette volonté de réussir et ce, à force de travail et de recherches.

Rachel a connu ses premières gloires en remportant le premier prix de l'Expo-Sciences régionale, tenue en avril dernier à Jonquière. Ces lauriers lui ont valu une bourse d'étude de $500, attribuée par le ministère de l'Education, de même qu'une autre bourse de voyage défrayée par l'Alcan. Ce dernier prix lui offrait l'occasion de se rendre à Windsor, pour concourir à l'Expo-Sciences du Canada.

DIFFICULTES

Bien qu'elle retienne un souvenir merveilleux de son voyage dans la province d'Ontario, il n'en demeure pas moins que Rachel se souviendra longtemps des minutes pénibles qu'elle a vécues au cours de ses expériences scientifiques, à cette foire nationale.

"Certains instruments servant à "animer" en quelque sorte le squelette, qui a été l'objet de mes expériences et que je me plais à surnommer "mon trésor", avaient été endommagés au cours du transport, me créant ainsi des difficultés énormes au cours de l'exposition," a expliqué Rachel. Elle a ajouté toutefois qu'elle avait pu reprendre son expérience, malgré tout cela "et, dit-elle, je crois que je n'oublierai jamais ces moments difficiles".

CHAUFFAGE SANS FOURNAISE!

Turgeon & Tobin Ltée

APPAREILS ET ACCESSOIRES ELECTRIQUES
205 RUE MONTMAGNY, QUE.

Location d'outillage de tout genre.

Tél.: 529-2161

- POUR CHAUFFER UN 2e ou un 3e
- POUR CHAUFFER UNE MAISON SANS CAVE
- POUR CHAUFFER UNE MAISON SANS CHEMINEE
- POUR CHAUFFER UN SOUS-SOL NOUVELLEMENT FINI
- POUR RECUPERER UNE CHAMBRE AU SOUS-SOL
- POUR UN CHAUFFAGE TEMPERE
- POUR UN CHAUFFAGE SANS FEU, SANS DANGER
- POUR LE CHAUFFAGE LE PLUS MODERNE

CONSULTEZ LES EXPERTS DE TURGEON & JOBIN LTEE ou l'ELECTRICIEN DE VOTRE CHOIX

ET EXIGEZ LA MARQUE Electroheat

Manquez-vous l'occasion d'utiliser ces **Autorails** rapides, confortables, climatisés?

Heure normale de l'est

Train No 1 (tous les jours)

Dép.	Sherbrooke	7h. AM
Dép.	Thetford Mines	8h.44 AM
Arr.	Québec	10h.45 AM

Train No 2 (dimanche seulement)

Dép.	Québec	2h.15 PM
Dép.	Thetford Mines	4h.16 PM
Arr.	Sherbrooke	6h. PM

Train No 4 (tous les jours sauf le dimanche)

Dép.	Québec	4h.25 PM
Dép.	Thetford Mines	6h.26 PM
Arr.	Sherbrooke	8h.10 PM

Comme les chiffres ci-dessous le démontrent, il y a beaucoup de place dans cet autorail pouvant transporter 89 voyageurs:

Train No 1 Sherbrooke-Québec

Dimanche, 3 avril	13 voyageurs
Vendredi, 15 avril	10 voyageurs
Mercredi, 20 avril	12 voyageurs
Lundi, 25 avril	22 voyageurs
Mardi, 26 avril	15 voyageurs

Train No 4 Québec-Sherbrooke

Mardi, 5 avril	26 voyageurs
Lundi, 18 avril	10 voyageurs
Mercredi, 20 avril	12 voyageurs
Lundi, 25 avril	17 voyageurs
Mardi, 26 avril	7 voyageurs

C'est un service pratique et confortable. Pourquoi ne pas l'utiliser?

Quebec Central



Du nouveau! Une nouvelle sauce "hot chicken" au goût bien de chez nous.

Vos 2 premières boîtes gratis!

Une nouvelle sauce "Hot Chicken", d'un goût piquant bien de chez nous. Riche, épicée, semée de fragments de poulet. Une sauce dont toute la famille raffolera. Elle a toute la saveur d'une vieille recette du Québec.

Et vous obtenez vos deux premières boîtes absolument gratis. Achetez deux boîtes de sauce "Hot Chicken" Franco-American, puis postez les deux étiquettes, ainsi que vos nom et adresse et le prix payé à Franco-American Sauce Hot Chicken, C.P.722, Montréal 39 P.Q. Le prix d'achat des deux boîtes vous sera remboursé par retour du courrier. Ne manquez pas de profiter de cette offre spéciale. C'est pour vous l'occasion de servir à votre famille, absolument gratis, une nouvelle sauce, piquante et délicieuse. Il n'y a rien de mieux pour relever un repas de poulet, dinde, pain de viande ou boeuf haché que la nouvelle sauce "Hot Chicken" Franco-American. La nouvelle sauce "Hot Chicken" au goût bien de chez nous.



NOUVELLE PRESIDENTE — La Ligue catholique féminine du diocèse de Québec a présenté sa nouvelle présidente, hier, lors de son assemblée annuelle. Dans l'ordre habituel, l'exécutif sortant de charge, la secrétaire-archiviste, Mme J.-E. Drolet, la présidente, Mme Henri Latouche et la trésorière, Mme Georges Michaud, encadre la nouvelle élue, Mme Pierre-A. Dorion qui choisira son exécutif à l'automne.

Deux nouvelles sections s'ajouteront bientôt à la Ligue catholique féminine

Pour bien souligner ses 40 ans qu'elle célébrera à l'automne, la Ligue catholique féminine du diocèse de Québec a annoncé hier, lors de son assemblée générale annuelle, son intention d'ajouter de nouvelles sections aux six groupes existant déjà. Selon la présidente sortant de charge, Mme Henri Latouche, Lévis viendrait se joindre au mouvement ainsi qu'une autre paroisse de la ville de Québec.

Une trentaine de déléguées représentant les sections de Plessisville, Loretteville, Château-d'Eau, Giffard, Saint-Yves et Notre-Dame ainsi que les membres de l'exécutif diocésain de la Ligue se sont réunies hier à la Maison Notre-Dame du Cénacle pour faire le point sur les activités qui ont marqué l'année qui s'achève.

Un peu partout à travers le diocèse, des femmes convaincues de la mission qu'elles ont à remplir dans le milieu dans lequel elles évoluent, tâchent par une action directe et personnelle de participer à la vie de la société moderne .. "C'est le Seigneur qui convertit, mais nous sommes ses instruments" a expliqué l'aumônier diocésain, M. l'abbé Gérard Lemieux.

REALISATIONS

Les responsables des 11 commissions qui couvrent les activités des sections de la Ligue ont donné un compte-rendu de leurs activités où les rencontres d'études, les services à l'Eglise et à la paroisse et le dévouement désintéressé touchent des domaines aussi différents que les fleurs pour décorer l'autel et l'aide aux colons et aux lépreux.

En plus d'avoir fourni des bourses pour la formation de futurs prêtres, les sections de la Ligue ont cumulé l'impressionnante somme de 6,000 visites à des malades et confectionné 300 layettes et 200 pièces de tricot pour les colons et préparé chemises d'hôpital et pansements pour les lépreux des petites religieuses d'Afrique.

Poussant plus loin leur prise de conscience, les ligueuses ont aussi travaillé à une campagne pour promouvoir la dignité de la femme. Elles distribueront au cours de l'été plus de 40,000 slogans pour rappeler à l'ordre ceux qui se laissent influencer par la décadence du siècle.

LES VACANCES

Prévoyant la période d'apparente inactivité entraînée par les vacances, l'aumônier - adjoint. M. l'abbé Fernand Marquis a souligné que c'était le moment tout indiqué pour considérer les problèmes qui se posent pendant l'année scolaire. Parlant de "l'école chrétienne et nos possibilités", l'abbé Marquis a insisté pour que les parents chrétiens se convainquent que les problèmes actuellement posés par l'éducation et son évolution, ne se résoudront pas seulement par la bonne volonté des uns, les préjugés des autres et les déclarations des techniciens.

Des directives existent pour les chrétiens catholiques et c'est dans les textes du Concile que l'Eglise laisse à la disposition de tous, que l'on découvrira les règles de conduite tant recherchées devant les temps modernes, la société et l'éducation.

L'assemblée avait connu la nouvelle présidente diocésaine de la Ligue catholique féminine, Mme Pierre A. Dorion, au cours de la journée.

C'est le rôle des femmes d'encourager les progrès artistiques des jeunes

DUBUQUE, Iowa (PA) — Un professeur d'art dramatique souhaiterait trouver les moyens pour faire en sorte que les femmes soient plus conscientes de leur rôle qui serait de développer l'esprit inventif chez les jeunes.

Soeur Mary Xavier, qui dirige depuis 17 ans la section d'art dramatique au Clarke College, de Dubuque Iowa, est d'avis que chaque femme doit s'intéresser à la question culturelle.

Au cours des années passées, cette religieuse a remarqué que les enfants cherchaient plutôt à imiter, sans essayer de faire valoir leur talent de création.

Au dire de Soeur Mary Xavier, la faute en revient aux femmes car, dans chaque civilisation, ce fut le rôle des femmes d'encourager les progrès artistiques.

L'étude de l'art dramatique est un bon moyen de préparer une jeune fille à devenir épouse et mère, dit la religieuse, en expliquant qu'il faut apprendre à être prête à temps et en toute circonstance.

Dans la section qu'elle dirige au Clarke College, Soeur Mary Xavier se propose de décupler les activités enfantines, d'organiser des classes pour les petits qui suivront des cours donnés par des étudiants, et d'augmenter les divertissements destinés aux jeunes.

"Comment pourrons-nous atteindre la lune si les petits ne développent pas leur génie créateur?" de commenter la religieuse en ajoutant: "Le théâtre est l'endroit pour arriver à cette fin".

Le courrier du dentiste

Comment préparer l'enfant à une visite chez le dentiste?

Il faut avec le plus de franchise possible faire appel à la compréhension de l'enfant et lui expliquer avec des termes à sa portée qu'il a des taches noires sur les dents, que cette carie va augmenter progressivement jusqu'à ce qu'elle cause de la douleur et nécessite l'extraction. L'enfant comprendra souvent mieux que l'adulte qu'il est normal de conserver ses dents et de se rendre chez "le monsieur qui enlève le gâté".

Si l'on doit procéder à des traitements, la question de la douleur viendra probablement sur le tapis et il est préférable qu'il en soit ainsi. Afin de préparer l'enfant à l'injection il est à propos de lui dire que le dentiste pincera un peu la gencive sans faire mention d'aiguille. Vous pouvez lui pincer légèrement la joue et l'assurer que c'est à peu près ce qu'il ressentira.

Un autre point important. Il est presque toujours à conseiller de laisser l'enfant entrer seul dans le cabinet dentaire, sauf à l'occasion de la première visite. C'est un fait reconnu par tous les dentistes que le comportement de l'enfant est toujours meilleur quand les parents restent dans la salle d'attente . . . C'est que l'enfant, au lieu de chercher une fausse protection auprès des parents, prend conscience de ses responsabilités et il en est fier.

Paul Simard, dentiste hygiéniste.

N.-B. — Les lecteurs sont priés d'adresser leurs demandes à "Courrier du dentiste", Pages féminines, Le Soleil, 590, de la Couronne, Québec (2e).



TAILLEE DANS UN LAINAGE ROUGE VIF, cette création italienne se distingue par la sobriété de sa ligne. On remarque que le manteau est légèrement évasé à l'ourlet.

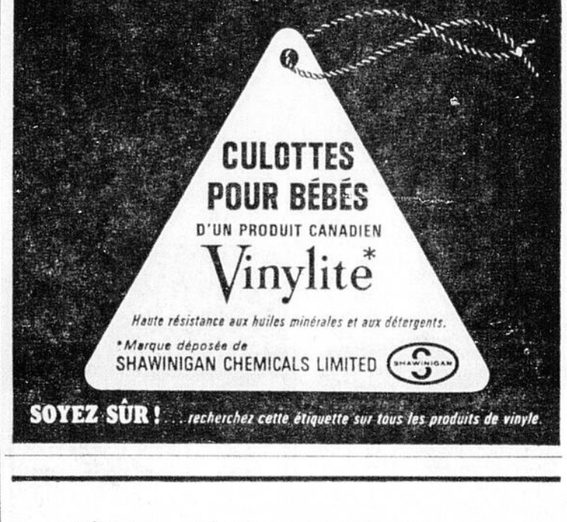
ANNONCE

COMMENT SOULAGER LE MAL DE DOS

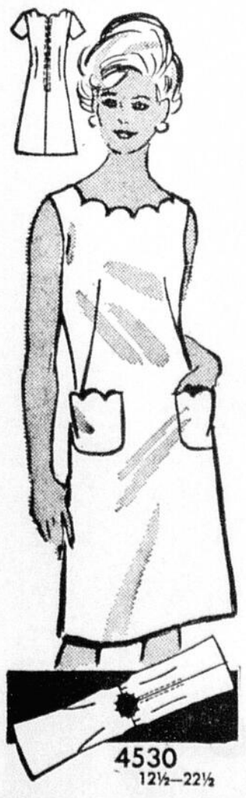
Prenez des Pilules Dodd's pour les Reins pour un soulagement rapide de l'affection qui cause le mal de dos. Bientôt, vous vous sentez mieux. Vous pouvez compter sur Dodd's.

CHALET SUISSE
Fondue suisse et bourguignonne
BANQUETS — RECEPTIONS
Notre cave est ouverte. Ambiance
Tél.: 522-0006, 26 Ste-Anne Qué.

SOYEZ SÛR!..



SOYEZ SÛR! . . . recherchez cette étiquette sur tous les produits de vinyle.



Patron-mode

Galbe d'aspect jeune

Encolure et poches ornées de découpes en forme de tulipe rehaussant cette robe à jupe droite qui vous conférera une mise impeccable et chic. Confectionnez-la en coton et portez-la partout où il vous plaira. Patron No 4530: Pour demi-tailles 12 1-2, 14 1-2, 16 1-2, 18 1-2, 20 1-2, 22 1-2. Il faut 2 7-8 verges de tissu de 35 pouces de largeur pour une robe de taille 16 1-2.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adressez vos commandes comme suit:
SERVICE DES PATRONS
L'EVENEMENT
QUEBEC 2 (P.Q.)

Prix : 50c

Seuls les mandats-poste et les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste.
Les patrons, offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N.B. — Ces patrons, d'usage facile et rapide, sont en anglais et accompagnés d'un lexique français.

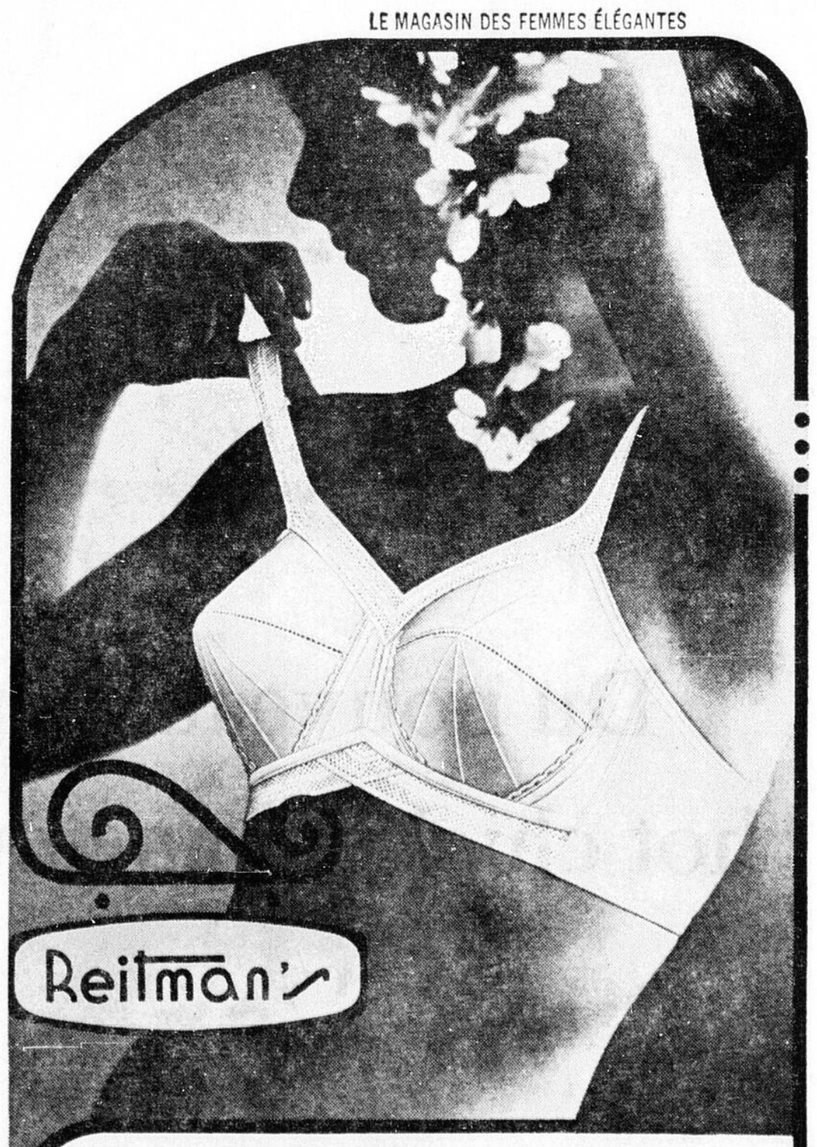
4530
12½—22½

Résidence pour filles à l'université Saint-Thomas

FREDERICTON (PC) — L'épouse du gouverneur-général du Canada, Madame Vanier, a participé à la cérémonie au cours de laquelle on a procédé à la pose de la pierre angulaire sur le campus de l'université St. Thomas, à Fredericton, Nouveau-Brunswick.

Madame Vanier a placé mercredi cette pierre angulaire à l'endroit où sera érigée la première résidence pour les femmes, à l'université. Elle a qualifié ce projet comme étant un élément de base pour le développement futur du pays.

LE MAGASIN DES FEMMES ÉLÉGANTES



Petal Burst par WonderBra
maintenant en doux coton soyeux
Avec bretelles extensibles et dos en Lycra*. Notez l'exclusive couture Petal Burst qui assure une légère élévation. Disponible dans le blanc. Grandeurs A 34-36; B et C 32-38.
3.00
Maintenant vous pouvez dire "portez à mon compte" avec credico
SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMBOURSE
23 MAGASINS DANS LE QUEBEC POUR VOUS SERVIR - BUREAU CHEF: 70 EST ST-JOSEPH - 529-5565
PLUS DE 200 MAGASINS D'UN OCÉAN À L'AUTRE POUR VOUS SERVIR



L'hôtesse du
Welcome Wagon Service

frappera à votre porte avec ses cadeaux et ses souhaits de la part des marchands et hommes d'affaires sympathiques de votre ville à l'occasion de la naissance d'un bébé, fiançailles et aux nouveaux résidents.

Les hôtesses sont:

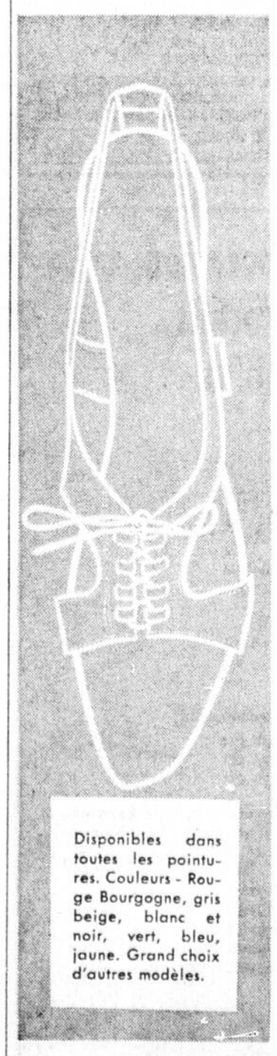
Mme A.-M. Fortin — Tél.: 661-4471
Mme Lucille Tremblay — Tél.: 524-1867
Mme B. Doherty — Tél.: 653-3902
Mme Rolande Nadeau — Tél.: 527-1581
Mme Rolande Cloutier — Tél.: 661-5959
Mme Denise Demers — Lévis—839-9575

COSETTE

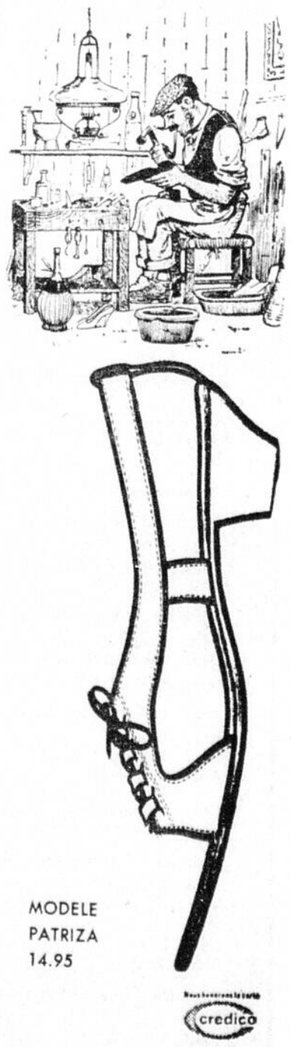


Chaussures Christian vous présente...

...la plus belle collection
de sandales italiennes
...en dehors de l'Italie



Disponibles dans toutes les pointures. Couleurs - Rouge Bourgogne, gris beige, blanc et noir, vert, bleu, jaune. Grand choix d'autres modèles.



MODELE PATRIZA
14.95

credico

CHAUSSURES
Christian
PLACE LAURIER, STE-FOY, QUE.
TEL.: 653-4242

Des camps d'initiation chrétienne à l'intention des jeunes

Par Anne-Marie Voisard

Tous les jeunes, garçons et filles, et, de façon générale, tous ceux que tente l'expérience, pourront participer, au cours de l'été, à un camp d'initiation chrétienne.

Le moment est bien choisi pour y songer. Déjà le chaud soleil de mai nous fait songer à l'été et nous donne envie de sortir de la ville pour respirer des horizons plus vastes.

Organisés à la Villa Notre-Dame des Bois, à Notre - Dame - des - Laurentides, les camps d'initiation chrétienne sauront répondre à cette soif d'évasion qui nous tenaille avec l'arrivée des beaux jours. Un décor de montagnes où serpente une rivière tantôt calme, tantôt agitée, voilà de quoi nous attirer!

Il y a aussi le groupe. C'est toujours intéressant de se retrouver entre jeunes de même âge et de même milieu. Les goûts, comme les préoccupations se rencontrent et aussitôt des liens, qui rendent le séjour agréable, se nouent.

Mais le décor et l'atmosphère ne sont pas tout. Que sont au juste les camps d'initiation chrétienne?

Nous avons demandé à deux responsables de nous éclairer. Il s'agit de Gilles Bureau, étudiant en Histoire à l'université Laval, et d'Yvette Leclerc, professeur d'art ménager à la Commission des Ecoles catholiques de Québec. Gilles est directeur des camps. Yvette fait partie de l'équipe qui, avec Gilles, en a établi le programme.



Gilles Bureau, directeur des camps d'initiation chrétienne, s'entretient ici avec Mlle Yvette Leclerc, une des responsables de l'organisation de ces camps.

Remarquons d'abord que les organisateurs du Camp appartiennent tous au Service diocésain de liturgie, mouvement créé en 1959 afin de promouvoir le renouveau liturgique. Le Service diocésain de liturgie réunissait en 1961 un groupe de campeuses à Québec. Ce fut le premier camp liturgique tenu dans le diocèse.

Bien sûr, la formule des camps a évolué depuis les tout-débuts. Ainsi, les premières années, seules les jeunes filles pouvaient bénéficier de camps liturgiques. On a plus tard organisé des camps pour garçons. Cette année, garçons et filles du niveau de l'école normale, de l'institut familial, des écoles d'infirmières ou de collégial classique, se retrouveront dans un même camp.

Grâce à l'expérience des années passées, on apporte également des modifications au programme. En ce qui concerne le contenu des camps, Gilles Bureau a tenu à souligner la collaboration précieuse de deux religieux: les Rév. Pères Gérard Dufour, s.v., et André Gérin-Lajoie, s.j. Membres du Service diocésain de liturgie, ces religieux sont également permanents à la Commission diocésaine de liturgie, organisme chargé de coordonner les efforts entrepris au point de vue liturgique.

Pour ce qui a trait plus précisément aux camps d'initiation chrétienne, auxquels sont conviés les jeunes durant les vacances, nos interlocuteurs remarquent qu'il s'agit encore une fois, de camps liturgiques, ayant cependant pour thème l'initiation chrétienne. Il sera question, plus spécialement "du Baptême, sacrement qui nous permet d'entrer dans l'Eglise, de la Confirmation, qui nous confirme dans notre baptême et nous oblige à l'apostolat à cause de la fortification que nous recevons comme chrétiens". On parlera enfin de l'Eucharistie, vers laquelle nous conduisent le Baptême et la Confirmation. "Ce sacrement, qui demeure le plus grand, sera étudié à l'intérieur de la messe." D'ailleurs, quel que soit le thème du camp, Gilles Bureau remarque que la messe constitue toujours un sommet vers lequel convergent les efforts.

La profondeur des sujets étudiés ne devrait pas laisser croire cependant que les campeurs suivront une série de cours sur la liturgie des sacrements. La méthode de la dynamique de groupe est très populaire au camp, de sorte que chacun sera appelé à fournir un effort personnel afin de donner le meilleur de lui-même.

Notons également que les responsables du camp ont voulu tirer profit du décor vraiment exceptionnel dans lequel se réuniront les campeurs. C'est pourquoi plusieurs travaux se tiendront à l'extérieur, en pleine nature.

Précisons, à l'intention des intéressés, que chacun des camps durera deux jours et demi, le plus souvent en fin de semaine du vendredi soir au dimanche soir.

De la mi-juin à la mi-juillet, cinq camps ont été fixés. Du 10 au 12 juin, on accueillera les étudiants et étudiantes des écoles normales, des instituts-familiaux, des écoles d'infirmières et ceux inscrits au niveau du cours collégial classique. Le même camp se répétera du 17 au 19 juin.

Les garcons fréquentant les classes du niveau des 8e, 9e, 10e et 11e années sont conviés à un camp du 23 au 25 juin. Les adolescentes du même âge pourront s'inscrire pour un camp du 27 au 29 juin. Enfin, un camp mixte sera organisé du 8 au 10 juillet à l'intention des enseignants, infirmiers ou infirmières et des employés de bureaux.

Tous ceux qui désirent s'inscrire à l'un ou l'autre de ces camps n'ont qu'à communiquer avec le Service diocésain de liturgie, qui a ses bureaux au Grand Séminaire. On peut aussi téléphoner à: 656-9455.

Il est possible aussi que d'autres camps s'organisent au cours de l'été. On invite ceux qui aimeraient vivre l'expérience à entrer en communication avec le Service diocésain de liturgie. Gilles Bureau souligne ici que les membres des équipes liturgiques, travaillant à l'intérieur des différentes paroisses, pourraient bénéficier de ces camps. Les responsables verraient alors à orienter un peu différemment le camp afin de répondre aux besoins de ces personnes déjà engagées dans une action liturgique.

Quel que soit toutefois le groupe auquel s'adresse le camp, il est à noter que tous les travaux s'appuient sur des expériences personnelles. Par exemple, avant de voir l'alliance de Dieu avec son peuple, étudiée dans la liturgie du Baptême, les campeurs se représenteront d'abord l'alliance entre deux conjoints. On part donc toujours de l'expérience humaine ou personnelle pour s'élever progressivement vers l'expérience spirituelle.

De plus, le sérieux des questions étudiées n'empêchera pas le camp de se dérouler dans une atmosphère de détente, voire même de gaieté. Les organisateurs n'ont pas oublié que les camps étaient fixés durant la période des vacances.

Travail à l'aiguille

Infroissable !

Doublez votre garde - robe tricotez au crochet des jupes amenuisantes ou de ligne A pour accompagner blouses et chandails.

Elles sont idéales à transporter en voyage — elles sont infroissables et prennent peu d'espace. Servez-vous de laine peignée ou de laine sport. Patron No 927: tailles 23-24; 25-26; 28-30 compris.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adressez vos commandes comme suit:
SERVICES DES PATRONS
L'EVENEMENT
QUEBEC 2 (P.Q.)

Prix : 50c

Seuls les mandats-poste et les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N.B. — Ces patrons, d'usage facile et rapide, sont en anglais et accompagnés d'un lexique français.



EVOLUTION — Manteau en shantung naturel, légèrement évasé. Il a un col tailleur et une ceinture incrustée, basse, ferme le devant par deux boutons. De Jacques Griffe.

Un projet de la Société canadienne de la Croix-Rouge, pour le Centenaire

OTTAWA (PC) — Le comité féminin s'occupant des bonnes oeuvres de la Société Canadienne de la Croix - Rouge, a lancé un projet du Centenaire dont pourraient bénéficier plus de 10,000 bébés qui naîtront l'an prochain.

Ces femmes se proposent de confectionner 10,000 layettes d'une valeur de $100,000 pour une distribution internationale.

Ce projet de layettes sera réalisé en même temps que l'habituelle production de vêtements cousus et tricotés.

HOTEL-MOTEL
Château Bonne Entente
3400 CHEMIN STE-FOY
NOS SPECIALITES
● DINERS D'HOMMES D'AFFAIRES
● CONVENTIONS
● BANQUETS
● RECEPTIONS DE TOUT GENRE.
Réservations: 653-5221

Hôteliers et Restaurateurs
pour tous vos achats de
VAISSELLE
VERRERIE
COUTELLERIE
USTENSILES
DE CUISINE
CONSULTEZ
Renaud & cie
82, rue St-Paul, Québec
476, rue Lafontaine, Rivière-du-Loup.

Décorateur-ensembliers
Jacques Proteau, s.d.e.
Raymond Raîche, s.d.e.
PREPARATION DE PLANS
résidentiels, commerciaux et industriels
GAI LOGIS inc.
2065, BOUL. CHAREST OUEST
SUITE 206, TEL.: 681-0249

Pour un ameublement toujours de première qualité, consultez
HAMELIN FRERES
(MEUBLES) LTEE
1061, Route de l'Eglise
Ste-Foy, Qué. 10
Tél.: 653-9064
Le magasin qui met à votre disposition une gamme complète de meubles de tous styles — Espagnol, Italien, Méditerranéen, Provincial français, etc.... ...Une qualité, un choix qui ne se démentent jamais!

c'est la saison des
SOULIERS blancs
magnifique collection de souliers blancs dans une gamme complète de modèles attrayants en kid ou veau blanc.
12.95 paire
CHAUSSURES Marie France ENR
656-9065
Nous honorons la carte credico
PLACE LAURIER
(sur la mézzanine)
dans la nouvelle annexe

GAUTHIER
272 est, rue St-Joseph - Tél.: 524-4625
Status
TAPISSERIES PAR SUNWORTHY
Une nouvelle collection superbe de tapisseries de grande qualité. Mettant en vedette-Papier velouté - Procédé Duplex - Rotogravure - Imprimerie à procédés multiples
ENDUITES DE VINYLE... LAVABLES... ENCOLLEES
Un produit de Canadian Wallpaper Manufactures Limited

QUALITÉ ANALYSÉE
javel CONCENTRÉ
Mix-O
bleach

AL aflamme inc
SPECIALISTES
AL aflamme inc
EN TAPIS
AL aflamme inc
PRELART
AL aflamme inc
TUILES
AL aflamme inc
PEINTURE
AL aflamme inc
TENTURES
AL aflamme inc
SERVICE DE DECORATION
3148 CHEMIN ROYAL
GIFFARD
661-8497

Gagnez une Mustang
PASSEZ D'AGREABLES VACANCES
Magasinez au Centre d'Achats La Canardière pour avoir la chance de gagner cette MUSTANG. C'est la championne des voitures sport, un véritable élixir de jeunesse !
PROFITEZ DES DERNIERS JOURS
du concours qui se termine positivement à 5 heures, samedi le 28 mai.
Stationnement facile et gratuit
Dépositaire
Garage W. Martin Ltée
Rond-Point de Lévis
CHAQUE ACHAT DONNE DROIT A UN COUPON ● ATTRIBUTION SAMEDI LE 28 MAI
Notre personnel et les enfants au-dessous de 16 ans ne peuvent participer à ce concours.
OUVERT LES JEUDIS ET VENDREDIS SOIR ● BOULEVARD SAINTE-ANNE, ANGLE D'ESTIMAUVILLE
CENTRE D'ACHATS Canardière



RIEN NE LES ARRETE — Ces deux tourtereaux sont seuls au monde. En attendant un autobus, ils ont décidé de se becqueter . . . histoire de passer le temps et d'unir l'utile à l'agréable. Cette scène a été croquée sur le vif à London, Ontario. (Téléphoto PC)

Léonide Brejnev, l'architecte des projets soviétiques

Par JOHN BEST

MOSCOU (PC) — M. Léonide Ilyich Brejnev est bâti comme un lutteur et, en public, on dirait le protagoniste d'un cercle social quelconque. Il n'est pas un orateur très éloquent, mais il est à son meilleur quand il s'agit d'échanger des poignées de mains.

A le voir à un défilé sur la Place Rouge ou à une réception donnée au Kremlin, vous vous dites en vous-même: "Il a l'air d'un chic type."

Alliant charme et robustesse, ce "chic type" a accédé au sommet dans la ligue redoutable et sans-merci des hommes politiques du Kremlin aspirant au pouvoir. A titre de premier secrétaire du parti communiste soviétique, M. Brejnev a graduellement resserré sa poigne depuis qu'il a succédé à M. Nikita Khrouchtchev il y a un peu plus d'un an. Il ne jouit pas de l'autorité dont disposait M. Khrouchtchev à l'apogée de sa gloire et encore moins de l'autorité absolue qu'exerçait Josef Staline.

Cependant, si l'on tient compte du peu de temps dont il a disposé et des pressions qu'il a dû subir, il a semblé avoir accompli un travail d'homme en disposant des choses de la façon qu'il désirait.

Pour de nombreux experts, l'accession de l'ex-métallurgiste âgé de 59 ans au poste clé de secrétaire du parti communiste est l'aspect le plus significatif des récents changements survenus au sommet de la hiérarchie.

Shelepin est déplacé

Nikolai Podgorny a été nommé président du Soviet suprême tandis qu'Alexandre Shelepin a été remplacé dans ses doubles fonctions de vice-premier ministre et de président du comité pour le contrôle de l'Etat et du parti. Ce dernier poste a été rétabli mais confié à un autre.

On s'est demandé si Shelepin, un bourreau de travail âgé de 47 ans, qui a été relevé de ses responsabilités gouvernementales pour s'occuper principalement du parti, succéderait à Podgorny comme deuxième violon dans la hiérarchie communiste.

Cependant, les experts ont été impressionnés davantage par le sentiment qu'une main invisible guidait les développements qu'ils l'ont été par les hauts et les bas de Podgorny et de Shelepin. Tout porte à croire que des maîtres dans l'art de faire des projets étaient à l'oeuvre et que Brejnev était l'architecte en chef.

D'aucuns ont cru voir un plan élaboré pour freiner les ambitions de Shelepin qui aspirait au pouvoir absolu en URSS où l'autorité du parti est suprême. A tout événement, Brejnev est demeuré aux commandes, du moins pour le moment, ce qui lui donne plus de temps pour consolider ses positions. La question de la succession est demeurée aussi fluide qu'elle l'était au moment de son accession au pouvoir.

Ce personnage, qui commande le respect, a lui-même connu des hauts et des bas dans sa carrière. Né dans un village ukrainien, il a obtenu son diplôme d'un institut de métallurgie en 1935 et il est entré dans le parti communiste deux ans plus tard.

Double démotion

Il a grimpé les nombreux échelons au sein du parti alors qu'il travaillait d'abord en Ukraine, puis en Moldavie et au Kazakhstan. Nommé membre du secrétariat du parti, il fut mis en candidature en 1952 comme membre du Praesidium, mais il a perdu les deux postes lors des remaniements qui ont suivi la mort de Staline, en 1953.

Brezney a réintégré le secrétariat après que Nikita Khrouchtchev eut éliminé ses rivaux à la direction du parti, en 1956. En 1957, il devenait membre du praesidium et, de 1960 à 1964, il fut président de l'Union soviétique, poste purement honorifique.

Marié, Léonide Brejnev est père d'une adolescente du nom de Galina.

Tout en consolidant sa position personnelle, Brejnev a continué à collaborer avec l'autre moitié de l'équipe B et K du Kremlin, le premier ministre Kosygin. Ces deux derniers se complètent, Kosygin se contentant de diriger le gouvernement et laissant à Brejnev la haute main sur le parti.

Loin d'être impressionnant comme orateur — il s'exprime sur un ton monotone et ses phrases manquent de punch, Brejnev est plus dans son élément lorsqu'il participe à une réception. Il n'hésitera pas à quitter son fauteuil présidentiel pour aller serrer la main des invités d'honneur ou pour saluer des membres fidèles du parti ou pour revoir de vieux camarades.

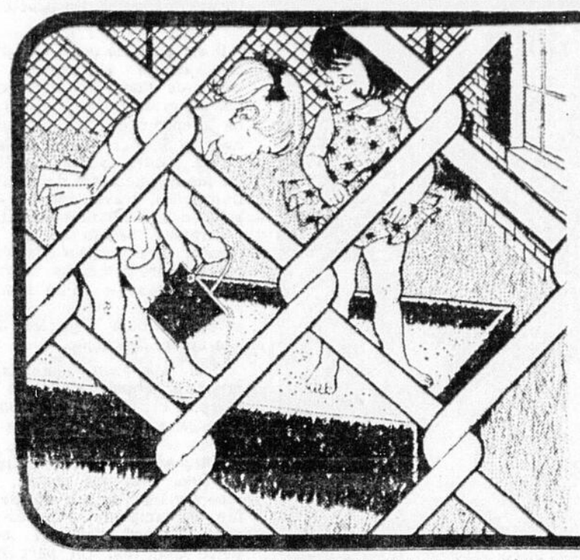
Il porte bien la boisson

Il s'arrêtera de temps en temps pour proposer un toast, enfilant d'un seul coup un verre de vodka ou de cognac sans grimacer puis il lèvera son verre en signe de salut jovial à Bacchus. Il semble aimer l'alcool mais il sait la porter.

Sa popularité évidente, tant auprès des simples membres que des dirigeants du parti, constitue à n'en pas douter un pilier important de sa force. Ainsi qu'un observateur l'a fait remarquer: "Il n'est peut-être pas tout-puissant, mais je suis prêt à gager que lorsqu'il s'agit de déposer un vote prépondérant, c'est Brejnev qui a le dernier mot".

Pour ce qui est de savoir si Brejnev entend continuer à acquérir plus de pouvoir, pour devenir un exemplaire du "culte de la personnalité" qu'il critique souvent en faisant allusion à son prédécesseur, Nikita Khrouchtchev, ce n'est pas clair.

Pour une chose, en dépit de sa robuste constitution, il appert que sa santé est chancelante. Il a déjà subi une crise cardiaque et des rumeurs ont laissé entendre qu'il aspirait à obtenir un poste qui comporte moins de responsabilités. Si tel est le cas, il semble tout au moins déterminé à mouler le parti selon ses goûts avant de céder son poste à un autre.



Vous ne pouvez surveiller les enfants constamment. Une clôture Frost en acier est la meilleure des gardiennes.

Les clôtures Frost pour résidences vous procurent beauté, sécurité et durée... à peu de frais. Si vous avez besoin d'une clôture, fiez-vous à la compagnie Frost — spécialisée en fabrication et installation de clôtures depuis 65 ans.

UNE CLÔTURE FROST EN ACIER EST TOUJOURS GARANTIE. PAIEMENT PAR VERSEMENTS, SI DÉSIRÉ

FROST UNE FILIALE DE STELCO

Evaluation gratuite, sans obligation de votre part. Composez:

529-4798

Frost Steel & Wire Company Quebec Ltd.
580 Grande-Allee Est,
Québec, P.Q. 6313/3F

L'Empire State Building a célébré son 35e anniversaire, le 1er mai

NEW YORK (AFP) — L'Empire State Building qui, avec ses plus de 1,300 pieds (un quart de mille) de hauteur, est la structure la plus élevée que l'homme ait jamais construite, a fêté dimanche son 35ème anniversaire.

C'est en effet le 1er mai 1931, en pleine crise financière, que ce géant parmi les gratte-ciels du monde entier fut inauguré, ayant été construit à l'allure record d'un peu plus d'un an.

L'Empire State, qui s'ennorgueillit de 102 étages surmontés d'une gigantesque tour de télévision et de sept milles de câbles d'ascenseur utilisés par 35,000 personnes par jour, n'a coûté que le prix proportionnellement modeste de $47,000,000—y compris 16 millions pour le terrain d'un peu moins de deux acres sur lequel il est bâti—soit 3 millions de moins que les 50 millions prévus.

Si depuis de nombreuses années maintenant il jouit d'un solide succès de location, il n'en a pas toujours été de même: la gigantesque structure qui ne comprend que des bureaux avec un grand restaurant tout en haut entouré de terrasses permettant une vue s'étendant jusqu'à 80 milles à la ronde, est restée en grande partie inoccupée, en raison de la grande crise financière, depuis son inauguration jusqu'au début de la guerre. Il n'a été complètement occupé qu'en 1942.

Outre ces difficultés, l'Empire State a été le théâtre de nombreux suicides, surtout dans sa jeunesse, avant qu'une haute barricade n'ait été érigée autour de ses terrasses; les oiseaux migratoires souvent aussi viennent s'y écraser par vols entiers; enfin au cours de la guerre, un bombardier américain a heurté la face de la structure, à la hauteur du 79ème étage, causant la mort de ses trois occupants et de 11 personnes qui se trouvaient à l'intérieur de l'immeuble.

PAUL GIGUERE refuse...



de poser sa candidature dans le comté de Louis Hebert pour les raisons suivantes:

1- Tout le monde sait pourquoi!
2- Il se refuse à lutter contre un autre canadien français.
3- Dans une autre élection partielle, il acceptera de se présenter pour n'importe quel parti mais uniquement si le candidat de l'opposition n'est pas canadien français.

Les Italiens consomment trop de pâtes

ROME (PA) — Les Italiens consomment trop de pâtes et pas suffisamment de nourriture riche en protéines et en vitamines, a déclaré le ministère de la Santé de ce pays.

Le ministère a révélé qu'une enquête faite à travers tout le pays avait démontré qu'une "importante partie" de la population ne mange pas assez de viande, de fromage, d'oeufs, de fruits et de légumes.

vos billets de train sont au bout du fil



Pas besoin de vous déranger! Téléphonez à votre représentant local du CN et vos billets vous seront promptement envoyés par la poste.

québec 694-2880

CN



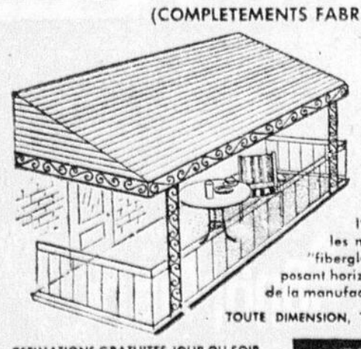
Apaise
vraiment la soif.
Pas de dépôt—Rien à retourner.

AUVENTS en "FIBERGLASS" ou ALUMINIUM

(COMPLETEMENTS FABRIQUES DANS QUEBEC)

AU PRIX DU GROS!

MORRIS



pour balcons, patios, fenêtres ou portes, Morris — le pionnier dans l'industrie — présente les nouveaux auvents en "fiberglass" ou aluminium se posant horizontalement, aux prix de la manufacture.

$2.25 PAR SEMAINE

TOUTE DIMENSION, TOUTE COULEUR, SUR COMMANDE. A PRIX TRES, TRES BAS.

ESTIMATIONS GRATUITES JOUR OU SOIR
Tél.: 522-5763
419 ST-ANSELME - QUEBEC

Wm MORRIS ET FILS LIMITEE

Un carton vous en vaudra un autre... GRATIS

Voici une offre de présentation vraiment "swing"!

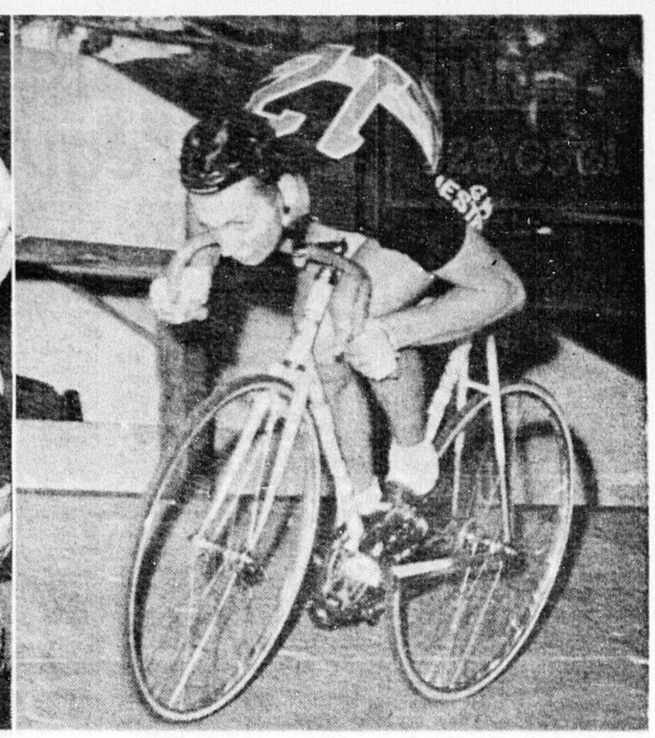
1. Achetez un carton de Wink.
2. Découpez la feuille d'érable sur la poignée du carton ou les chiffres 1803 imprimés sur la base du carton.
3. Découpez et complétez le coupon.
4. Faites parvenir le coupon, la feuille d'érable ou les chiffres 1803 à Canada Dry, CP 3500, Montréal, P.Q.
5. Vous recevrez, par retour du courrier, un certificat de Canada Dry vous donnant droit, GRATIS, à un carton de 6 bouteilles de Wink.
6. Cette offre prendra fin le 30 juin 1966.
N.S. L'offre se limite à un carton par famille. N'inclure qu'un coupon par enveloppe.

NOM_____
ADRESSE_____
VILLE_____ PROV._____

La boisson swing de Canada Dry







LA LUTTE S'INTENSIFIE — Le spectaculaire Emile Severyns, que nous voyons en action dans les photos de gauche et droite, a pris la vedette aux Six-Jours, hier, pour pousser son équipe au premier rang du classement officiel. A gauche, il est poursuivi par Freddie Eugen et Leandro Faggin, qui tentent de répondre aux encouragements des amateurs que l'on voit dans la photo du centre. Eugen et Faggin tentent d'empêcher Severyns d'être un gagnant pour une troisième fois à Québec, mais pensent également qu'ils pourraient être vainqueurs au Canada une troisième fois d'affilée, grâce à deux victoires consécutives déjà remportées à Montréal.

Une lutte à 4 équipes au Colisée

L'ÉVÉNEMENT

Québec, mercredi 25 mai 1966

Les Sabourinades sportives



avec Roland Sabourin

LE BEAU TEMPS A NUI AUX SIX-JOURS

Si le beau temps des derniers jours a réjoui la majorité de la population, particulièrement les organisateurs des sports en plein air, il faut dire que la situation n'est pas la même pour les dirigeants des Six-Jours de Québec. Le temps idéal des trois derniers jours a tout simplement effacé l'augmentation en assistance des premières heures, avec le résultat que l'on se trouve passablement en arrière des chiffres de 1965.

Malgré tout, devant cette situation, il faut admirer l'esprit de compétition et le courage affichés par les pistards. Ces gars-là travaillent comme si le Colisée était rempli à craquer et nous fournissent le spectacle le plus intéressant vu depuis que les Six-Jours ont été relancés dans la Vieille Capitale.

Lundi soir, lors de la chasse commencée entre 10 et 11 heures, nous ne pouvions croire que ces athlètes pouvaient donner autant, même si l'encouragement était très faible. Ils ont voulu montrer à ceux qui s'étaient déplacés pour les voir qu'ils étaient les meilleurs pistards au monde et qu'ils étaient capables de fournir une attraction de véritable calibre majeur.

Nous les félicitons pour le magnifique effort qu'ils ont fourni depuis jeudi dernier. Leur mérite est d'autant plus grand qu'il a fait terriblement chaud à l'intérieur du Colisée. Malgré tout, ils n'ont lâché en aucun temps et ont vu à servir leur public en donnant le meilleur d'eux-mêmes. Ils peuvent avoir la satisfaction du devoir accompli, tenons-nous à leur dire.

DERNIERE APPARITION LOCALE DES PISTARDS

Naturellement, les organisateurs sont très désappointés de la situation car il est certain qu'ils encaisseront un déficit effarant. Tout naturellement, les rumeurs circulent de la plus belle au Colisée que les pistards ne nous reviendront pas l'an prochain.

Il y a tout de même lieu de croire que la "dernière heure" qui sera présentée ce soir sera une certaine consolation pour les amis René Cyr, René Paquin, Guy Morin et leurs associés. Le bureau des billets du Colisée nous rapporte une très forte demande pour cette dernière soirée, la meilleure vue depuis trois ans.

C'est donc dire que les athlètes ne seront pas seuls quand se décidera le championnat de ces 3es Six-Jours de Québec. Et nous croyons que ceux présents assisteront alors au meilleur spectacle vu depuis la visite annuelle de ces courageux athlètes. Aucun amateur ne devrait être désappointé.

A savoir si c'est la dernière fois que nous les verrons à Québec, voilà une situation à laquelle les organisateurs sont les seuls à pouvoir répondre. Après tout, ce sont eux qui paient les factures. Nous croyons tout de même qu'ils ont encore confiance à la population sportive de notre ville dans l'encouragement du cyclisme.

Peu importe la décision qu'ils prendront, nous sommes heureux de leur dire qu'ils nous ont amené encore cette année une compétition de première valeur. Il est malheureux que le beau temps ait choisi le moment de leur présence dans notre ville pour faire sa première apparition sérieuse de l'an 1966. Le seul espoir pour les pistards et les organisateurs est qu'il se continuera durant quelques jours, du moins après ce soir, pour les permettre de prendre une bonne vacance et oublier tout cela dans un lieu de villégiature.

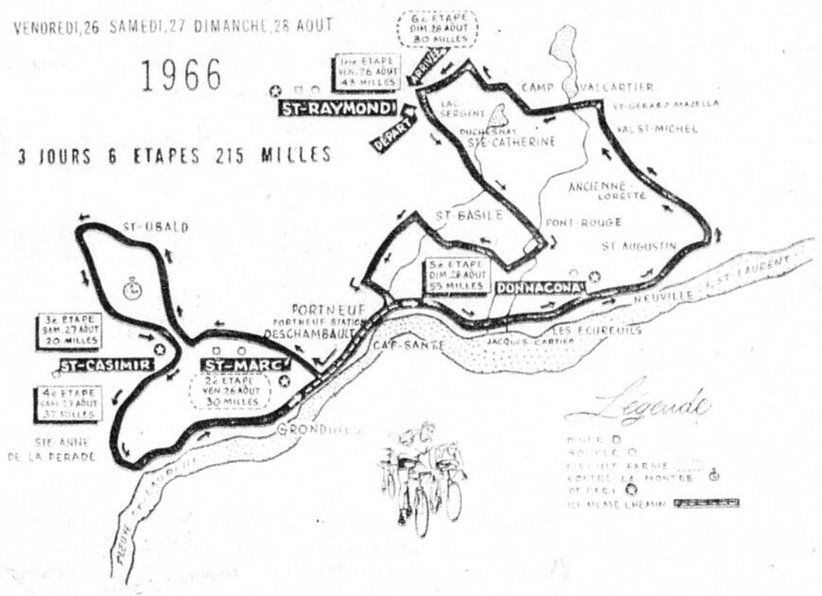
PARMI LES NOTES DU MERCREDI MATIN . . .

Notre réaction au choix de Jacques Laperrière comme gagnant du trophée "Jim Norris", accordé au meilleur joueur de défense de la Ligue Nationale de hockey, est la même que nous avions eue à l'annonce des équipes d'étoiles... Ce système à deux scrutins est ridicule... Laperrière a manqué le dernier mois de la saison et les éliminatoires, mais ceci n'a pas empêché son club de gagner le championnat de la saison régulière et la Coupe Stanley... Et c'était la deuxième année consécutive que les Habitants gagnaient les éliminatoires sans celui qui est supposé être leur joueur de défense No 1...

Jean-Paul Gignac, qui vient d'être élu président de Sidbec, a été un excellent joueur de hockey dans sa jeunesse... Il a déjà évolué pour le Royal de Montréal, dans l'ancienne Ligue Senior, et aurait pu devenir un excellent joueur professionnel, croyons-nous, s'il n'avait pas été accaparé par ses études... Jean-Paul ne doit pas regretter sa décision, car il a fait d'énormes progrès depuis quelques années dans sa profession d'ingénieur...

Comme il n'y a pas de courses à Montréal, le jeudi soir, il se pourrait que l'on voie de plus en plus des chevaux cantonnés à Richelieu venir faire une brève visite à la piste locale... Un système de transport spécial a été organisé entre les diverses pistes de la province pour faciliter le déplacement des coursiers... C'est ainsi que Henri Fillion nous reviendra pour une deuxième semaine consécutive, tandis que Claude Saint-Jacques, spectateur à chacun des programmes depuis le début de la saison à Québec, aura l'occasion de voir de l'action avec Mifflin Hanover, cette semaine...

TOUR CYCLISTE DU COMTÉ DE PORTNEUF



Cinq provinces dans le Tour de Portneuf

Par Jacques ARTEAU

Le Tour cycliste junior que Yvon Guillou avait lancé l'an dernier dans le comté de Portneuf, prend de l'ampleur et pour la deuxième reprise de cet événement cette année, quatre provinces canadiennes en plus de celle du Québec, seront représentées dans le Tour 1966. Cet événement sportif, qui revêtera aussi un aspect touristique, se déroulera les 26, 27 et 28 août.

Dans un geste d'encouragement au Tour cycliste junior dont le budget serait de l'ordre de $20,000 cette année, la Commission du Centenaire du comté de Portneuf a versé une somme de $5,000 pour aider l'organisation de cet événement. Cette somme servira principalement à défrayer une partie des frais de transport de cinq équipes provinciales venant de l'Alberta, la Colombie-Britannique, le Manitoba, l'Ontario et le Québec.

Le Tour cycliste junior du comté de Portneuf d'une durée de trois jours sera d'une distance de 215 milles, soit 85 milles de plus que l'an dernier, et comprendra six étapes, deux de plus qu'en 1965.

Les membres des équipes provinciales qui seront composées de cinq coureurs et un directeur technique seront les représentants officiels de leur province dans le Tour cycliste. Ces trente personnes auront aussi le privilège de profiter d'un voyage culturel dans les villes de Montréal, Ottawa et Québec. Cette idée d'ajouter un voyage touristique à l'événement sportif, est dans le but de stimuler avantage l'enthousiasme du jeune cycliste.

Dans les six étapes du Tour, deux circuits fermés sont prévus à Saint-Marc le 26 août et dans la sixième étape à Saint-Raymond le 28 août, où aura lieu le départ et l'arrivée du Tour.

Selon l'itinéraire du Tour, les coureurs passeront dans les endroits suivants: Saint-Raymond, Saint-Basile, Portneuf - Station, Deschambault, Saint-Marc, Saint-Ubald, Saint-Casimir, Grondines, Cap-Santé, Donnacona, Saint-Augustin, Ancienne-Lorette, Val Saint-Michel, Camp Valcartier et l'arrivée à Saint-Raymond.

Au moins 80 coureurs sont attendus au Tour cycliste 1966, après en avoir attiré 56 l'an dernier.

"Le Tour cycliste junior du comté de Portneuf est l'événement sportif le plus populaire dans ce comté", selon Yvon Guillou, "et connaitra cette année un succès sans précédent", a-t-il prédit.

Le receveur Allan Consentino envoyé à Québec par les Twins

Les Indiens de Québec ont signé leur deuxième Américain pour la prochaine saison de la ligue Provinciale de baseball. Il s'agit d'Allan Consentino. L'autre importé qui est déjà sous contrat est Bob Woolfarth, qui en sera à sa seconde saison avec les Indiens.

Consentino est un receveur de 19 ans, originaire de Providence, Rhode Island. Il a joué dans la ligue Cape Cod l'an dernier, où il a conservé une moyenne de .320 au bâton.

Consentino mesure cinq pieds et huit pouces et pèse 168 livres. C'est un frappeur droitier capable de canonner un coup de circuit tout comme diriger un simple juste au bon endroit.

Il arrive à Québec hautement recommandé par Benny Borgman, le directeur du personnel des Twins du Minnesota pour la côte de l'Atlantique. Ce printemps, Consentino s'est rapporté au camp d'entraînement des Twins, en Floride, où il ne lui fallut que peu de temps pour attirer sur lui l'attention des dirigeants des Twins. Malheureusement il fut, après deux semaines seulement, victime d'une infection et dut demeurer en convalescence durant plusieurs journées. Il lui fut permis de retourner au jeu il y a quelques jours seulement, et c'est alors que les Twins l'ont envoyé directement aux Indiens.

Minnesota a pris cette décision parce que Georges Maranda est un instructeur avec les locaux, et qu'il pourra surveiller les progrès faits par Consentino.

Les Indiens ont de plus engagé deux autres joueurs locaux: Jean-Guy Moreau et Pat White. Moreau en sera à sa cinquième saison avec l'équipe. L'année dernière, il a terminé la saison avec une moyenne de .256.

White est une des rares recrues à faire le saut avec l'équipe. Le jeune noueur de troisième. Le jeune joueur de troisième dernier il a joué dans la ligue Junior Nationale avec le parc Marchand. Son gros atout est son coup de bâton, et il est un des meilleurs frappeurs dans le camp des Indiens, à l'heure actuelle.

Pêche

Aujourd'hui et demain: La pêche sera bonne de 5 heures a.m. à 9 heures a.m.

Vendredi: La pêche sera bonne de 5 heures a.m. à 9 heures a.m. ainsi que de 9 heures a.m. à 1 heure p.m.

Calendrier sportif

BALLE-MOLLE

Ligue Molson: Duberger vs Les Avocats, 7.30 p.m. et Beauprè vs Molson, 9.00 p.m.

Ligue O.T.J. de Québec: Sainte - Odile vs Dollard, 7.30 p.m. et Victoria vs Saint - Mathieu, 9.00 p.m.

BASEBALL

Ligue Métropolitaine Junior: Athlétiques vs Beauport et Québec - Ouest vs Saint - Emile, 6.30 p.m.

SOCCER

Ligue Senior Québec - district: Algies vs G. T. Davie, sur les plaines d'Abraham, 6.30 p.m.

CYCLISME

Colisée de Québec: Dernière journée des Six-Jours cyclistes.

Severyns est en bonne position pour une troisième victoire ici

par Roland SABOURIN

Le classement officiel des Six-Jours cyclistes de Québec a continué à subir des chambardements au cours de la journée d'hier, au Colisée, et il est à prévoir qu'il faudra attendre à 11 heures ce soir pour connaître les champions de cette intéressante classique.

La sixième journée s'est ouverte avec Lucien Gillen et Palle Lykke, toujours en première position, mais ils ont été remplacés en fin d'après-midi par Freddie Eugen et Leandro Faggin vainqueurs des deux derniers six-jours courus à Montréal. Puis, à la fin de la soirée d'hier, on voyait en tête l'équipe formée de Robert Lelangue et Emile Severyns.

C'est donc dire que Severyns, qui avait connu un début de course fort désappointant, est en excellente position pour remporter une troisième victoire consécutive dans notre ville.

Malgré leur beau travail, les deux meneurs n'avaient aucun tour d'avance sur trois autres équipes. En plus de Faggin-Eugen et Gillen-Lykke, on voyait Fritz Pienninger et Segi Renz dans le groupe de ceux qui n'avaient aucun tour en arrière.

Lelangue et Severyns étaient en avant à cause de leur total de 599 points, 53 de plus que Pfenninger-Renz, dont la poussée est à craindre dans la finale ce soir. Faggin et Eugen avaient 532 points, tandis que Gillen et Lykke n'avaient que 398 points et semblaient dans l'impossibilité d'enlever le championnat à moins de réussir à gagner un tour sur les trois autres équipes.

Roger Gaignard et Jean Raynal, de France, sont tombés deux tours en arrière, mais avaient toujours la satisfaction d'avoir accumulé le plus de points avec un total de 613. Ils étaient tout de même sur un pied d'égalité, dans les tours, avec Ron Baench et Hugo Scrayen, deux types qui ont travaillé dans l'ombre mais qui ont montré beaucoup de classe.

Les dix équipes étaient encore dans la course, hier soir, et l'équipe formée de Jean Garon et André Retrain a connu un certain regain de vie pour diminuer à 9 le nombre des tours en arrière. Le duo Renhold-Marinoni, 21 tours en arrière, n'en a pas manifesté le désir de compléter la course.

Pfenninger est toujours le meilleur dans les sprints gagnés avec un total de 42. Gaignard suivant avec 30, Lelangne 27 et Lykke 25.

Deux crevaisons ont marqué la chasse de 10 heures, hier soir, mais n'ont causé aucun accident. Raynal a été victime de la première, mais a vu lui-même à garder maîtrise de son vélo. Puis Gillen s'est servi de son expérience pour éviter Baench, qui a eu la même malchance.

Raynal a gagné l'élimination de l'après-midi, dans une finale contre Lelangue, puis Pfenninger a remporté celle du soir contre Lelangue une autre fois.

CLASSEMENT
(1360 milles)

	Tours	Pts
1—Lelangue-Severyns	0	599
2—Pfenninger-Renz	0	546
3—Faggin-Eugen	0	532
4—Gillen-Lykke	0	398
5—Gaignard-Raynal	2	613
6—Baench-Scrayen	2	533
7—Seews-Frenet	5	360
8—Perez-Hortelano	5	336
9—Garon-Retrain	9	335
10—Reinhold-Marinoni	21	383

VICTOIRES DANS LES SPRINTS

Pfenninger 42, Gaignard 30, Lelangue 27, Lykke 25, Severyns 22, Baench 20, Raynal 14, Faggin 13, Eugen 14, Gillen 12, Scrayen 11, Renz 10, Seews 8, Garon 7, Marinoni 7, Reinhold 6, Hortelano 6, Retrain 4, Perez 3, Frenet 3.

Bataille pour Johnny Prescott

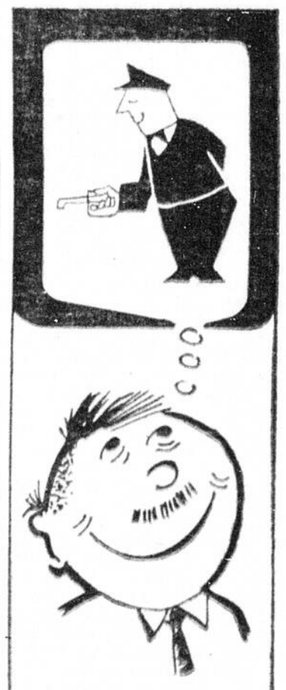
LONDRES (AFP) — Johnny Prescott, espoir poids lourd britannique rencontrera l'Américain Ray Patterson en dix rounds le 24 juin à Wembley.

Ray Patterson est le frère de Floyd, ancien champion du monde toutes catégories.

CAMPING
FRANCE
GIFACO
LAMA
REMORQUE ERKA
CHEZ
Guy Massicotte Sports Inc.
915 Est, St-Vallier,
529-4956
EXPOSITION
8.30 a.m. à 9.00 p.m. du lundi au vendredi inclus
samedi 8.30 a.m. à 5.30 p.m.

ECONOMISEZ!
MATERIAUX USAGES
Matériaux usagés de toutes sortes provenant en grande partie du camp militaire de Valcartier.
Ces matériaux sont à l'état de neuf et vous sont offerts à prix d'aubaine.
Bois de toutes sortes, 2" x 4" - 2" x 6" - 2" x 8", planche embouffetée, "Veneer", portes, châssis de bois et de métal, isolants, électricité, bardeaux d'amiante, poutres d'acier, plomberie de toute sorte telle que toilette, lavabo, bains, tuyaux de ½" à 6", caloriféres, chauffage à l'eau et chauffage à air chaud, fournaises de plancher, réservoirs à eau chaude.
MODERN PLYWOOD RED'G
74 Boul. Pie XI — Ville de Bélair
(Chemin du Camp Valcartier)
OUVERT LE SOIR Livraison Québec et environs
TEL.: 842-1911 — TEL.: 842-1911 — TEL.: 842-1911

O.F.C.
UN WHISKY CANADIEN
Un des 3 Grands Whiskys Canadiens
...EXPORTÉS AVEC FIERTÉ VERS PLUS DE 50 PAYS
DISTILLÉ VIEILLI ET EMBOUTEILLÉ À VALLEYFIELD PAR CANADIAN SCHENLEY DISTILLERIES LTD



voici la mine réjouie "typique" d'un client toujours satisfait de l'homme au camion vert
CANADIAN IMPORT LIMITED
529-0561



Début des préparatifs de l'équipe en juin

par Jacques Arteau

Pendant qu'on applaudit encore la nouvelle annoncée récemment pour la construction d'une piste d'accélération à Pont-Rouge, ce qui prouve l'intérêt sans cesse grandissant du sport automobile, on se prépare activement au circuit Mont Tremblant-Saint-Jovite pour l'ouverture du calendrier 1966 ainsi qu'à Indianapolis pour la traditionnelle course du Memorial Day américain.

La saison du sport automobile démarre en grande vitesse en fin de semaine au circuit Mont Tremblant-Saint-Jovite avec la course Labatt, première épreuve de l'année. Un fort contingent de vedettes, avec Bruce McLaren en tête, sera de la course de 250 milles dimanche à Saint-Jovite où se rendront également quelques conducteurs québécois pour participer aux courses préliminaires. Richard White, qui a formé une écurie avec Bruce Phillips et Pierre Lemelin, sera au nombre des compétiteurs avec Bob Paradis qui devra courir avec une Cooper "S" vu qu'il a pris livraison d'un nouveau moteur Ford Holbay de 143 c.v. seulement vendredi dernier et ne pourra courir avec sa Stebro. White sera en course sur Fomula Vee de même que Lemelin qui vient de passer sa licence nationale, avec Phillips. Il manquera cependant un conducteur québécois fort populaire au circuit Mont Tremblant - Saint-Jovite, Jean Ouellet, qui avec son concitoyen de Rimouski, Marius Amiot faisait l'orgueil des nombreux amateurs québécois se rendant en caravane au circuit.

—O—O—O—O—O—

Quand on imagine qu'il faut vérifier en moyenne 8,000 pièces détachables sur un bolide conçu pour les 500 milles d'Indianapolis, il y a de quoi à s'affairer en prévision de la 50e classique, lundi. Selon les observateurs, dont plusieurs voient en Mario Andretti le vainqueur éventuel de la course, ce sera la course la plus rapide jamais vue à Indianapolis. Parmi les 33 bolides en lice, 23 sont mus par des moteurs Ford montés à l'arrière, dix par des moteurs Offenhauser montés à l'arrière également et un seul bolide de la vieille garde "roadster" avec moteur à l'avant. En plus des principaux favoris sur la première rangée de départ, avec dans l'ordre Andretti, Clark et George Snider, le conducteur qui attirera également l'attention des Canadiens est évidemment Billy Foster de Victoria, C.-B., partant de la 9e position sur la quatrième rangée, aux côtés de l'Ecossais Jackie Stewart et Jerry Grant. Pour le bénéfice de quelques amateurs québécois qui en on fait la demande, une trentaine de billets sont encore disponibles pour la télédiffusion de la course en circuit fermé sur écran de 36 pieds par 26 au centre Paul Sauvé à Montréal lundi. Il suffit de s'adresser à Claude Mouton, au Colisée de Québec, aujourd'hui.

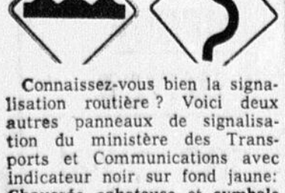
—O—O—O—O—O—

Outre la victoire de Jackie Stewart dans le Grand Prix de Monaco, première épreuve de la nouvelle formule I, Marvin Panch, qui a quitté l'écurie Ford pour se joindre à celle de Richard Petty, a gagné dimanche la 7e reprise annuelle de la course de stock cars World 600 à Charlotte, Caroline du Nord... A Québec, François Gagnon a repris la vedette dans les concours d'adresse au volant, en gagnant dimanche l'épreuve du club Cerf, au classement général. Henri Paquet prit la deuxième place et Gilles Drolet finit troisième. . .Klaus Ross de Montréal, Barry Welch de Toronto et quelques autres compétiteurs de Hamilton et Montréal se sont ajoutés à la liste des inscrits dans le prochain rallye 1,000 milles du Cerf les 4 et 5 juin, alors qu'on attend 35 équipes. . .

—O—O—O—O—O—

Devant l'enthousiasme des fervents québécois du sport automobile, Bob Aubertin de Champlain Autos a pris l'initiative de mettre sur pieds un Club de Haute Performance. Ce club est formé non seulement pour les compétiteurs de l'accélération, mais aussi pour tous les propriétaires de voitures-sport ou sedans, peu importe le modèle. En plus d'un cours de mécanicien, d'entretien de la voiture, le club comprendra également des cours de conduite pour la compétition et les membres pourront aussi bénéficier des avantages d'un dynanomètre. Un système de pointage déterminera les meilleurs candidats à la fin de la saison et des prix seront attribués aux plus méritants. Pour de plus amples informations: Bob Aubertin, 777 boulevard Charest-Ouest.

—O—O—OO—O—



Connaissez-vous bien la signalisation routière ? Voici deux autres panneaux de signalisation du ministère des Transports et Communications avec indicateur noir sur fond jaune: **Chaussée cahoteuse** et **symbole de détour.**

L'équipe nationale du Canada sous la direction de Dave Jacobs entreprendra son entrainement le premier juin prochain en vue du championnat mondial de ski qui aura lieu en août à Portillo, Chili

C'est la nouvelle qui a été révélée lundi au Château Frontenac de Québec alors que la convention annuelle de la CASA mettait fin à ses délibérations.

L'entrainement débutera à l'Université Notre-Dame de Nelson, Colombie - Britannique, quartier général de l'équipe du Canada. Incidemment, l'Association nationale de ski amateur en est venue à une entente pour une période de cinq ans avec l'Université Notre-Dame.

Telle que révélée lundi dans nos pages, voici la liste des skieurs canadiens qui représenteront notre pays au Chili. Chez les hommes: Peter Duncan du Mont Tremblant, Rod Hebron, de Vernon, C.-B., Scott Henderson de Banff, Alberta, Wayne Henderson de Banff, Alberta, Dan Irwin de Fort Williams, Gerry Rinaldi de Kimberly, Keith Shepherd de Lac Louise et Bob Swan d'Ottawa. Chez les dames: Andrée Crépeau de Sherbrooke, Karen Dokka de Bernaby, Nancy Greene de Russland, Carrie Matheson de Montréal, Stephanie Townsend de Banff, et Judi Leinwebber de Kimberley.

Au cours de la journée de lundi, le coach Dave Jacobs a été renforcé dans son rôle auprès de l'équipe canadienne. Jacobs deviendra l'administrateur du programme qu'il a préparé pour la saison 1966-67 et qui a été approuvé par la CASA.

Incidemment, si le budget le permet, Jacobs aura un assistant pour l'aider dans ses fonctions, et le bruit veut que Larry Nelles occupe ce nouveau poste.

Les dates et les emplacements des principales compétitions pour la saison 1966-67 ont été dévoilés et la compétition majeure, le du Maurier International, sera de nouveau divisée en deux tranches dont la première aura lieu dans l'Ouest les 28 et 29 janvier et la seconde, dans l'Est, les 4 et 5 février. Le Mont Garibaldi dans l'Ouest et le Mont Orford, dans l'Est, seront probablement désignés comme emplacements de ces épreuves.

Les principaux événements du calendrier comprennent la classique alpine de Noël, à Lac Louise, le 31 décembre; le championnat de la division de l'Ouest les 21 et 22 janvier; le Kandahar, au Mont Tremblant, les 11 et 12 février; le Peter Campbell, à Collingwood, les 11 et 12 février; la participation du ski aux Jeux d'hiver au Mont Sainte-Anne les 17 et 18 février; le championnat canadien junior, au Mont Sutton, les 25 et 26 février; et le championnat senior canadien, à War Eagle près de Rossland, C.-B., les 4 et 5 mars.

La convention annuelle a approuvé lundi la proposition du club de ski d'Ottawa d'organiser un concours de sauts international comme projet officiel pour la célébration du centenaire. Un budget de $10,000 est prévu afin de préparer des sauts dignes des standards établis.

On prévoit la participation de 70 compétiteurs internationaux venant d'Europe, de Russie, du Japon et de l'Amérique du Nord. Le projet endossé par la CASA sera présenté au Comité du centenaire pour approbation. La date approximative pour ce concours de sauts se situerait vers le 11 mars.

Au cours de la journée de lundi on s'est également arrêté sur les points suivants:

1) Un comité spécial a été formé pour étudier l'établissement d'un Temple de la Renommée et pour peser trois propositions visant à établir ce Temple à Montréal, Toronto et Ottawa. Lors de l'assemblée du comité exécutif à Nelson, C.-B., on tentera d'en arriver à une décision.

2) La date servant à déterminer l'âge chez les juniors a été reculé du 31 décembre au 31 août.

3) Le comité de compétition international alpin a présenté une résolution visant à établir deux camps d'entrainements pour les Espoirs, l'un dans l'Ouest et l'autre dans l'Est. Le projet a été accepté en principe. Deux sous-comités ont été formés pour prendre contact avec diverses universités et régions. Trois endroits sont envisagés dans l'Est: Sherbrooke, Montréal et Québec. Le comité reconnait cependant de nombreux avantages à Sherbrooke.

4) On veut repenser en entier le ski nordique. On veut que les recommandations soient faites par des entraineurs qualifiés et que la sélection des skieurs soit faite selon un système mathématique similaire à celui employé dans le ski alpin.

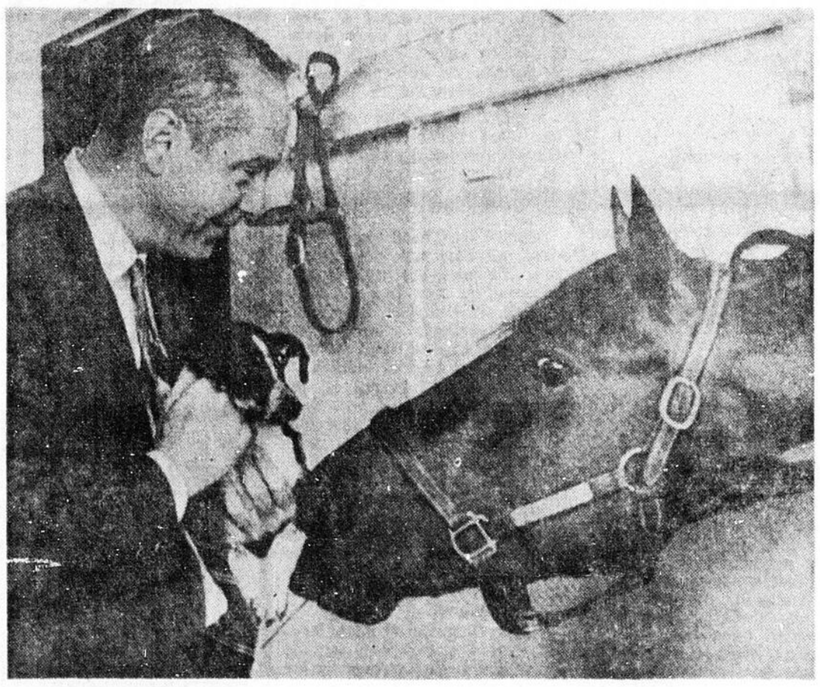
5) La réforme complète du système administratif a été étudiée et l'emploi d'un directeur gérant à plein temps a été envisagé. L'administration d'un budget s'élevant maintenant à $350,000 devient de plus en plus difficile.

6) Mme Gaby Pleau-Fortin de Québec à titre de présidente du comité féminin de la CASA a été désignée sur le comité exécutif pour la saison 1966-67.

Feront partie de l'équipe nationale senior de sauts: Alain Brassard, Georges Brown de Québec, Jacques Charland, Ivar Fredericksen, Gerry Gravel de Hull, John McInness, Mac Polt, Ron Richards, Seppo Ruhanen, Scott Gibson, Réal Séguin de Hull, Raymond Smith et Greg Frame. Feront partie de l'équipe nationale junior de sauts: John Armstrong, Malcolm Clark, David Fripps, Ulf Kvendbo, Zdenik Mezl, Patrick Morris, Paul Peyto, Claude Ruelland de Québec, Chris Langmaid et Pete Kotyk.

Combat de Liston reporté en Suède

COPENHAGUE (UPI) — Le combat revanche entre Sonny Liston et Gerhard Zech d'Allemagne de l'Ouest n'aura pas lieu au Danemark tel que prévu. Les co-promoteurs du combat Ingemar Johansson et Bertil Knutsson, ont demandé au promoteur Mogens Palle de transporter le combat en Suède. Le combat devait avoir lieu le 9 juin. De l'avis des observateurs le combat aura probablement lieu à Stockolm.



NOUVEL AMI — Le champion Kauai King, gagnant du derby du Kentucky et du Preakness, s'étire le cou pour sentir un petit chien bien ordinaire mais tenace qui porte le nom de "Preakness" et qui est venu accueillir le fameux coursier à son arrivée à la piste Aqueduct de New York. Le chien est tenu par Michael Ford, propriétaire de Kauai King. Ce dernier tentera de remporter le troisième joyau de la triple couronne, le Belmont Stakes, qui sera couru à Aqueduct le 4 juin.



LE PROCHAIN ADVERSAIRE DE CLAY ? — Le champion mondial poids lourd Cassius Clay montre son poing crispé à Karl Mildenberger, lors d'une rencontre que les deux boxeurs ont eue à Francfort, en Allemagne, hier. Clay, qui est en route pour Le Caire a déclaré qu'il défendra peut-être son titre contre l'Allemand Mildenberger, d'ici deux mois.

(Téléphoto PA)

Cassius Clay répond à l'invitation de Nasser

LONDRES (PA-AFP) — Cassius Clay s'est envolé hier pour la République arabe unie sur l'invitation du président Nasser, déclarant qu'il pourrait être de retour dans deux mois afin de défendre une autre fois son championnat des poids lourds en Grande-Bretagne.

Il a indiqué que son adversaire serait Karl Mildenberger de l'Allemagne de l'Ouest, champion européen.

Quant aux organisateurs de son match de samedi dernier contre Henry Cooper à Londres, il est évident qu'ils sont enchantés par le succès financier de la rencontre, à laquelle ont assisté 42,000 spectateurs et qui a rapporté, avec les droits de télédiffusion en circuit fermé, $1,200,000.

La part de Clay serait d'environ $280,000.

Le promoteur Harry Levene, qui s'est occupé du match de samedi, a confirmé qu'un combat entre Clay et Mildenberger en Grande-Bretagne fait actuellement l'objet de discussions.

Clay était sur le point de retourner aux Etats-Unis mardi lorsque, quelques heures seulement avant le vol qu'il devait prendre à destination de New York, il a reçu une invitation de l'ambassade de la RAU.

"Je vais m'entretenir avec les autorités égyptiennes de la boxe et me reposer un peu", a déclaré Clay.

"Je n'ai pas à me présenter devant le bureau de mobilisation des Etats-Unis avant une couple de semaines, et je suis fatigué. C'est pourquoi j'accepte avec reconnaissance cette invitation."

Ni Clay ni personne n'a voulu parler du combat contre Mildenberger comme d'un projet arrêté et défini.

Levene a déclaré qu'il ne pouvait donner de date ni préciser quel serait l'endroit de la rencontre.

A son hôtel et à l'aéroport, tout en parlant de la possibilité de rencontrer Mildenberger, Clay a ajouté que son prochain adversaire pourrait être le vainqueur du match entre Doug Jones et Ernie Terrell, le champion de la World Boxing Association, qui se disputera le 28 juin à Houston.

Au cours d'une escale à Francfort, Clay a déclaré: "Mildenberger doit avoir sa chance. Reste à savoir où et quand. Je suis prêt à le rencontrer aussi bien en Allemagne qu'en Angleterre ou en Suède."

Cassius Clay a encore précisé: "J'ai été battu deux fois comme amateur, et les deux fois mon vainqueur était une fausse garde comme Mildenberger."

Lynn Patrick est au travail

MONTREAL (PC)—Lynn Patrick, gérant général du club St. Louis qui se joindra à la ligue Nationale de hockey en 1967, passait la fin de semaine à Montréal "dans l'espoir d'obtenir de l'aide".

"Je suis ici, a dit Patrick, parce que Montréal est la Mecque du hockey."

Au fait, le gérant général du St. Louis, est à la recherche d'un assistant gérant général et, peut-être, d'un pilote.

"J'ignore encore la situation au sujet d'un pilote, car je ne sais pas si je piloterai l'équipe ou non, mais j'ai certes besoin d'un assistant."

Un des candidats de Patrick serait Bernard Geoffrion, qui vient d'abandonner son poste d'instructeur avec les As de Québec.

Il a passé une partie de la journée de vendredi en compagnie de Scotty Bowman, pilote des Canadiens juniors de Montréal. Il espérait également rencontrer Floyd Curry, autre ex-coach des As.

Patrick a déjà été le gérant général des Bruins de Boston. Il dirigeait Los Angeles, de la ligue de hockey de l'Ouest, l'hiver dernier.

NOUVELLES FRANCHISES

Patrick était d'avis que les six nouvelles franchises de la LNH, qui feront leurs débuts en 1567-68, posséderont assez de talent pour livrer de belles luttes.

"J'ai entendu dire que les propriétaires actuels n'ont pas l'intention de nous combler de talent lors de leur repêchage original, mais ils sont des hommes d'affaires intelligents.

"Ils ne désirent certes pas d'équipes qui feront piètre figure devant leurs partisans. Tout ce que nous désirons, c'est le noyau d'une équipe majeure.

"Depuis les débuts du hockey, on n'a jamais compté plus de trois ou quatre joueurs pour former le noyau d'une équipe, à de rares exceptions près. Si nous les obtenons, nous serons sur la bonne voie."

Patrick a précisé que l'espoir de son équipe réside dans les mineures, "car nos joueurs y seront formés."

C'est pourquoi il a besoin de gens "qui connaissent les joueurs de hockey.

"Si nous pouvons obtenir la chance que nous méritons dans le repêchage des joueurs, je suis convaincu que l'explosion que l'on attend dans le hockey sera plus forte qu'on ne le prévoit."

Patrick a également rencontré le gérant général des Canadiens, Sam Pollock, vendredi.

Record par Wills et Brock

CINCINNATI (U.P.I.) La ligue Nationale de baseball a annoncé hier que Maury Wills des Dodgers de Los Angeles et Lou Brock des Cardinals de Saint-Louis ont établi l'an dernier un record des temps modernes dans le baseball majeur pour les buts volés.

Will "vola" 94 buts l'an dernier et Brock s'en tira avec 63 pour un grand total de 157, soit le plus grand nombre réussi par deux joueurs dans la même ligue en une saison. L'ancienne marque de 151 avait été établie en 1912 par Clyde Milan de Washington, avec 88, et Eddie Collins des Athlétiques de Philadelphie avec 63.

En 1915, Ty Cobb du Detroit et Fritz Maisel des Yankees de New York avaient "volé" un total de 147 buts. Maisel avait réussi 51 buts volés tandis que Cobb avait "volé", un record de 96 buts. Ce record fut abaissé par Wills en 1962 avec un total de 104.

Visas pour les Cubains

MEXICO CITY (UPI) — Les autorités américaines ont commencé à donner des visas aux athlètes cubains qui participeront aux Jeux d'Amérique Centrale et des Caraibes à San Juan, Porto-Rico, du 11 au 25 juin.

Cette mesure permettra aux 354 personnes de la délégation cubaine de se rendre à Porto-Rico sans passer par Mexico City. La nouvelle a été annoncée par Manuel Gonzalez Guerra, président du comité olympique de Cuba, et par Favie Ruiz, secrétaire général de la fédération cubaine de basketball.

Les deux hommes étaient à Mexico City pour recevoir les visas à l'intention des athlètes de leur pays. Les 289 athlètes cubains et les 65 autres personnes qui accompagneront l'équipe doivent quitter La Havane à destination de San Juan samedi ou dimanche.

RECHERCHÉ!



RÉCOMPENSE:
35,000
FLORINS

(environ $10,400)

pour tout renseignement sur les allées et venues de cet homme qui se fait passer pour LOUIS DOBBELMANN.

● Lumières pour camions-remorques et roulottes.
● Feux d'arrêt et clignotants
● Rétroviseurs pour remorques
● Hoses, accouplements pour air et vacuum

POLIQUIN ENR.
895 Ste-Thérèse, 681-6111

black label
la bière
qu'on aime!

Georges Labrecque, votre agent Black Label, vous invite à en faire l'essai.





Vous aussi vous l'aimerez!

Cleveland et Detroit partagent

Les pêcheurs devront s'informer avant de partir pour le parc des Laurentides

Même si le parc des Laurentides ouvre officiellement aujourd'hui, le 25, la plupart des lacs ne sont pas encore calés, tel le lac Malbaie, la lac Jack, les lacs du territoire des Portes-de-l'Enfer, ceux du territoire du camp Cyriac et le Grand lac Jacques-Cartier.

Les détenteurs de permis ne pourront donc pêcher aujourd'hui que dans les seuls lacs Simoncouche, Régis et Noël ainsi que dans le grand lac à l'Epaule et les rivières Chicoutimi et des Ecorces.

Pour ce qui a trait aux autres lacs, ils ne seront pas vraisemblablement libérés de leur glace avant 4 ou 5 jours. Ceux qui avaient des réservations seront remboursés sur demande.

Par prudence, avant de s'aventurer dans le parc, on fera bien de s'enquérir au Service des parcs en signalant 693-2238. Une équipe de téléphonistes se tiendra à la disposition du public, de neuf du matin à 5 heures l'après-midi, pour le mettre au courant au fur et à mesure des développements.

Participation du Québec aux Jeux d'Hiver de 1967

L'honorable Bona Arsenault, secrétaire de la province, vient d'annoncer officiellement la participation du Québec aux Premiers Jeux d'Hiver Canadiens qui seront présentés à Québec et dans la région du 11 au 19 février 1967.

A cette occasion, des athlètes des provinces et territoires du Canada viendront à Québec pour participer aux premiers jeux interprovinciaux de calibre amateur au Canada.

Déjà quatorze sports sont inscrits au programme de ces épreuves sportives, programme ayant pour but de stimuler l'enthousiasme sportif à travers le pays et familiariser les athlètes canadiens avec l'ambiance particulière des grandes compétitions. L'organisation et la direction de cet événement sportif d'importance majeure ont été confiées à la Corporation des Premiers Jeux d'Hiver Canadiens, dont le président est Georges Labrecque.

En marge des Jeux d'Hiver, les compétitions de balle au mur ont été rayées, mais la lutte succède de façon officielle à l'athlétisme, et Dave Blinco, professeur d'éducation physique au Quebec High School a été nommé gouverneur en charge de ce sport.

Ces décisions ont été prises à l'unanimité lors d'une assemblée générale tenue aux bureaux de la Corporation.

La Corporation des Premiers Jeux d'Hiver Canadiens a laissé entendre que le retrait de la balle au mur est attribuable au manque de facilités pour disputer les rencontres.

Quant à la lutte, un local pour la tenue des épreuves doit être choisi sous peu par le comité en charge de ce sport.

Cleveland perd 7-6 mais se venge 2-0

DETROIT (PA) — Luis Tiant a espacé quatre coups sûrs pour enregistrer sa quatrième victoire par blanchissage alors que les Indians de Cleveland ont blanchi les Tigers de Detroit par 2-0 hier soir partageant ainsi les honneurs d'un double avec leurs rivaux.

Detroit était venu de l'arrière pour gagner la première joute par 7-6 sur un simple de Don Wert à la huitième manche.

Tiant, qui a une fiche de 4-2, a eu le meilleur sur le gaucher du Detroit Hank Aguirre dans la deuxième rencontre. Les Indians ont marqué un point non mérité à la 5e manche avec l'aide d'une erreur de lancer de Aguirre et ont complété le pointage à la 8e quand Leon Wagner a cogné un circuit aux dépens du lanceur de relève Fred Gladding.

CHICAGO PERD

CHICAGO (PA)—Brooks Robinson a cogné un circuit, faisant compter trois points et un simple de Boog Powell a fait compter le point vainqueur mardi alors que les Orioles de Baltimore ont vaincu 6-4 les White Sox de Chicago.

Tommy Agee a cogné trois coups sûrs pour les White Sox qui ont maintenant perdu huit des neuf dernières parties qu'ils ont jouées.

GAIN DES SENATORS

WASHINGTON (PA) — Don Lock a cogné un circuit vainqueur à la neuvième manche hier soir alors qu'il y avait déjà deux joueurs de retirés. Les deux points comptés grâce à ce circuit ont permis aux Senators de Washington de remporter une victoire de 2-1 sur les Athletics de Kansas City.

Le lanceur de relève John Wyatt du Kansas City a donné un but sur balles à Dick Nen dès le début de la neuvième des Senators, puis a retiré les deux frappeurs suivants. Mais Lock est arrivé qui a cogné son circuit.

ADCOCK EN VEDETTE

NEW YORK (PA) — Joe Adcock a couronné hier soir une relance de quatre points à la cinquième manche en frappant un double alors que les coussins étaient tous occupés, permettant aux Angels de Californie de remporter une victoire de 4-2 sur les Yankees de New York et d'interrompre la série de cinq victoires d'affilée de ces derniers.

6e GAIN D'AFFILEE

BOSTON (PA)—Les Red Sox de Boston, grâce à 16 coups sûrs, dont des circuits de Carl Yastrzemski, Tony Conigliaro et Jim Gosger, ont remporté leur sixième victoire d'affilée hier soir en écrasant les Twins de Minnesota 11-2.

Le lanceur droitier Jose Santiago, bénéficiant de l'aide de Dick Radatz à la neuvième manche, a du même coup enregistré sa quatrième victoire en cinq joutes.

HOUSTON GAGNE

HOUSTON (PA)—Un double de Jim Gentile a permis de compter trois points mardi soir à la première manche et lui-même a croisé le marbre sur un double de Rusty Staub pour conduire les Astros de Houston à une victoire de 5-3 sur les Mets de New York.

CARDS BLANCHIS

ST-LOUIS (PA)—Deux coups sûrs de Glenn Beckert et la performance de lanceur de relève Ted Abernathy ont conduit mardi les Cubs de Chicago à une victoire de 2-0 sur les Cardinals de St-Louis.

ATLANTA PERD

CINCINNATI (PA)—Don Pavletich et Johnny Edwards ont fait compter chacun deux points au cours d'une poussée de sept points à la sixième manche marci soir alors que les Reds de Cincinnati ont écrasé 8-2 les Braves d'Atlanta.

LIGUE AMERICAINE

Minnesota	200 000 000—	2	6	2
Boston	430 310 00x—11	16	0

Pascual, Perry (2), Cimino (4), Roggenburk (7) et Battey; Santiago, Radatz (9) et Tillman. Gagnant: Santiago (4-1). Perdant: Pascual (6-3). Circuits: Yastrzemski (6e), Conigliaro (5e), Gosger (1er).

Californie	000 040 000—	4	6	0
New York	010 100 000—	2	6	1

Sandford, Brunet (5) et Rodgers; Ford, Womack (2), Reniff (5), Friend (8) et Howard. Gagnant: Brunet (1-2). Perdant: Womack (1-1). Circuit: Maris (3e).

Kansas City	000 001 000—	1	6	0
Washington	000 000 002—	2	5	0

Dobson, Wyatt (7) et Roof, Bryan (7), Suarez (8); Ortega, Kline (8) et Casanova. Gagnant: Kline (2-2). Perdant: Wyatt(0-3). Circuits: Harrelson (2e), Lock (4e).

Baltimore	004 001 100—	6	10	1
Chicago	101 020 000—	4	5	3

Palmer, Hall (6) et Etchebarren; Buzhardt, Lamabe (3), Locker (7) et Martin, Romano (7). Gagnant: Palmer (4-2). Perdant: Lamabe (1-1). Circuits: Agee (3e), B. Robinson (7e).

(Première joute)

Cleveland	410 010 000—	6	11	0
Detroit	002 220 01x—	7	13	0

Bell, Kralick (4), McMahon (5), Hargan (6), Stange (8) et Sims; Sparma, Wickersham (1), Pena (5), Podres (8), Sherry (9) et Freehan. Gagnant: Pena (2-0). Perdant: Hargan (0-2). Circuits: Colavito (4e), Sims (4e), Cash 2 (5e et 6e), Whitfield (4e), Northrup (2e).

Deuxième joute

Cleveland	000 010 010—	2	7	0
Detroit	000 000 000—	0	4	0

Tiant (4-2) et Azcue; Aguirre, Gladding (8) et Freehan. Perdant: Aguirre (0-2). Circuit: Wagner (2e).

LIGUE NATIONALE

Chicago	000 001 100—	2	4	0
Saint-Louis	000 000 000—	0	5	2

Hands, Abernathy (9) et Hundley; Jackson, Denis (9) et McCarver. Gagnant: Hands (4-3). Perdant: Jackson (3-2).

Atlanta	000 110 000—	2	6	1
Cincinnati	000 017 00x—	8	16	1

Lemaster, Olivo (6), Umbach (8) et Oliver; Jay, McCool (7) et Edwards. Gagnant: Jay (5-2). Perdant: Lemaster (4-3). Circuit: Alou (10e).

New York	100 200 000—	3	8	2
Houston	410 000 00x—	5	8	1

Fisher, Arrigo (3), Richardson (4), Hepler (7), Eilers (7) et Grote, Stephenson (4); Roberts, Raymond (4) et Bateman. Gagnant: Raymond (1-0). Perdant: Fisher (1-3).

Pittsburgh	001 010 000—	2	8	3
San Francisco	002 000 30x—	5	7	0

Law (1-2) et Pagliaroni; Perry, Linzy (8) et Haller. Gagnant: Perry (6-1). Circuit: McCovey (5e).

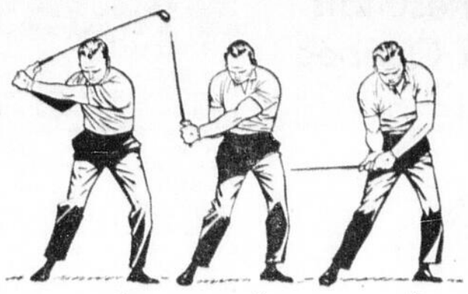
Philadelphie	010 000 001—	2	9	0
Los Angeles	000 000 21x—	3	7	2

Buhl, Knowles (7) et Dalrymple; Sutton, Perranoski (8) et Roseboro. Gagnant: Sutton (6-4). Perdant: Buhl (0-2). Circuit: Fairly (5e).



Conseil de golf **ARNOLD *Palmer***

LE GENOU DROIT VERS LA BALLE



Une erreur que l'on rencontre chez de nombreux golfeurs consiste à ne pas faire déplacer leur poids vers le côté gauche au début de la descente du bâton. On les voit beaucoup plus souvent garder leur poids sur le pied droit avec ce résultat qu'ils obtiennent un coup manqué.

Si vous avez de la difficulté à déplacer votre poids vers la gauche au cours de la descente du bâton, je crois que vous pourriez y arriver en "pointant" le genou droit en direction de la balle.

Vous devez commencer à pointer le genou droit vers la balle dès que le bâton commence à descendre. Au moment où vos mains entrent dans le secteur de frappe, le genou droit doit pointer vers la balle.

En pointant ainsi le genou droit vers la balle, vous vous rendrez compte que vous déplacerez votre poids de façon quasi automatique vers la gauche. C'est grâce à ce déplacement de votre poids vers la gauche que la tête du bâton remplira le mieux son rôle et que vous obtiendrez des coups plus longs et plus précis.

Ici et là

BALLE-MOLLE

Le Legrade a conservé la première position de la Ligue de balle-molle senior "DOW" en battant la Taverne 3 Etoiles par 7-5.

Le Legrade a commencé la 1ère manche en lion alors que le premier homme au bâton frappa un triple et que le joueur suivant, R. Bouliane, frappa un circuit.

R. Bouliane frappa un circuit pour le Legrade.

Dans l'autre partie, le Couillard Entreprises a remporté sa 1ère victoire en battant le Nettoyeur Maguire par 6-4. Dès la 1ère manche Patry, avec un triple a permis à S. Munroe de croiser le marbre pour marquer le premier point de la partie. Le Couillard Entreprise prit les devants dans la 4e manche avec 3 points et garda cette avance jusqu'à la fin.

Taverne 3 Etoiles	130 100—	5	5	3
Legrade	300 04x—	7	8	2

P. Chouinard (Perdant), M. Grondin, Pambrun, M. Gagnon (Gagnant), Lafrance & Lachance.

Nettoyeur Maguire	002 011 0—	4	10	1
Couillard Entre.	101 310 x—	6	6	3

C. Quinn (Perdant), Geoffrion, McDougall (Gagnant) & Turenne, Jaibert.

SOCCER

Le Rouge et Or de Laval et le Club sportif ont fait match nul 3-3 hier soir dans un match de la ligue de soccer senior Québec-district disputé sur les plaines d'Abraham.

Fernandez Arenas, Ross Kin et Hezekiah Randolph ont marqué les buts du Rouge et Or. Michel Duval a compté deux buts pour le Club sportif et André Carrier a récolté l'autre.

Ce soir, le George T. Davie reçoit les Aigles du centre Monseigneur Marcoux sur les plaines d'Abraham à 6.30 heures.

BASEBALL MINEUR

C'est ce soir à 6.30 heures qu'aura lieu l'ouverture officielle des ligues mineures de baseball Optimiste. Pour la circonstance deux joutes sont à l'affiche. Dans la Little League "A" les Indiens seront opposés aux Cardinaux tandis que dans la Ligue "Pony" les Tigres affronteront les Dodgers. La batterie d'honneur sera composée de M. Desrosiers, président du Club Optimiste - Québec, Alfred Roy, échevin et de Hughes Beaudoin, propriétaire des Indiens de Québec, et André Gilbert, gérant de l'OTJ de Québec.

Hier dans la ligue "Pony", les Orioles grâce à un retour de cinq points à la cinquième manche, ont difficilement triomphé des Tigres par 8 à 7. Mercier a dirigé l'offensive des joueurs de Paul McGee avec trois coups sûrs dont un triple et un circuit. René Descoteaux s'est également signalé avec deux coups sûrs. Gilles Duclos a retiré douze hommes au bâton pour mériter sa première victoire de l'année. Gilles Thibodeau a subi la défaite.

LIGUE MOLSON

La ligue de balle-molle Molson Intermédiaire a présenté son deuxième programme double, et dans la première joute, l'équipe Molson l'a emporté 13-8 sur la Teinturerie Québec. Jean-Paul Lachance et René Drolet ont obtenu trois coups sûrs chacun; chez les perdants, Eddy Blouin et Roger Michaud ont eu également trois coups sûrs. Le lanceur gagnant a été Rodrigue Hétu.

Dans la deuxième joute, l'équipe Chinic a remporté sa deuxième victoire en autant de joutes, écrasant 20-1 une équipe formée exclusivement d'avocats. La vedette à l'offensive a été le jeune Allen Nadeau qui a réussi cinq coups sûrs dont deux circuits, Jean - Claude L'Heureux a cogné également un coup de circuit. Les lanceurs Robert Baker et Guy Barry ont combiné leurs efforts pour n'accorder aucun coup sûr à leurs adversaires, le point des perdants étant réussi à la suite de buts sur balles successifs.

ECOLE D'ARBITRES

L'école de baseball de l'OTJ de Québec inaugure cette année une école d'arbitres pour la formation d'officiels pour ses ligues de baseball interparcs dans les catégories "Pony" et "Babe Ruth". Ces cours seront donnés demain et vendredi, 26 et 27 mai, entre 7h et 10h au parc Marchand. Toutes les personnes intéressées sont priées de communiquer avec le bureau central de l'OTJ de Québec, ou au parc Marchand ou encore se rendre sur place avant le début des cours.

TOURNOI DE CROQUET

Récemment, le Club de Croquet Saint-Fidèle tenait le tournoi provincial en double pour le trophée "J.-A. Lesage".

Deux membres du Club Saint-Fidèle, Armand Lacasse et Yvan Gingras ont vaincu en finale E. Jolivet et M. Martin, de Shawinigan.

Dans la Classe "B", les honneurs sont allés à une autre équipe du Club Saint-Fidèle, L.-P. Thivierge et Marc Turgeon qui ont vaincu M. Fiset et R. Crispo du Club Saints-Anges.

Le trophée a été remis par le président de l'Association provinciale, M. Fernand Picard. L'organisation était sous l'habile direction de Fernand McKay.

Le Club Saint-Fidèle invite tous les amateurs de croquet à lui rendre visite au Parc Saint-Fidèle sur la 8e Avenue, car le club est ouvert tous les soirs de 8h à 11H.

Baseball

HIER

Ligue Américaine
Cleveland 6, Detroit 7
Cleveland 2, Detroit 0 (2e joute)
Baltimore 6, Chicago 4
Kansas City 3, Washington 2
Californie 4, New York 2
Minnesota 2, Boston 11

Ligue Nationale
Atlanta 2, Cincinnati 8
Chicago 2, Saint-Louis 0
New York 3, Houston 5
Pittsburgh 2, San Francisco 5
Philadelphie 2, Los Angeles 3

Ligue Internationale
Toledo 4, Jacksonville 3
Columbus 1, Richmond 5
Rochester 4, Buffalo 1
Syracuse 4, Toronto 2

Ligue Métropolitaine Junior
Bienville 5, Parc Marchand 2
Beauport 14, Saint-Emile 3

AUJOURD'HUI

Ligue Américaine
Californie à New York
Baltimore à Chicago (soir)
Cleveland à Detroit (soir)
Kansas City à Washington (soir)
Minnesota à Boston (soir)

Ligue Nationale
Pittsburgh à San Francisco
Atlanta à Cincinnati (soir)
New York à Houston (soir)
Philadelphie à Los Angeles
Chicago à Saint-Louis (soir)

LIGUE AMERICAINE

	G	P	Moy.	Diff.
Cleveland	22	9	.710	—
Detroit	20	12	.625	2½
Baltimore	19	14	.576	4
Minnesota	16	15	.516	6
Californie	18	17	.514	6
Chicago	15	17	.469	7½
New York	15	19	.441	8½
Washington	15	20	.429	9
Boston	13	21	.382	10½
Kansas City	12	21	.364	11

LIGUE NATIONALE

	G	P	Moy.	Diff.
San Francisco	25	13	.658	—
Houston	22	16	.579	3
Los Angeles	21	17	.553	4
Philadelphie	18	15	.545	4½
Pittsburgh	18	16	.529	5
Cincinnati	17	17	.500	6
Atlanta	19	22	.463	7½
New York	13	17	.433	8
St. Louis	14	20	.412	9
Chicago	10	24	.294	13

LIGUE INTERNATIONALE

	G	P	Moy.	Diff.
Columbus	18	7	.720	—
Jacksonville	19	8	.704	—
Toledo	15	10	.600	3
Rochester	14	15	.483	6
Buffalo	13	14	.481	6
Richmond	12	17	.414	8
Syracuse	10	20	.321	10½
Toronto	9	19	.308	10½

LIGUE METROPOLITAINE JUNIOR

	G	P	Moy.	Diff.
Athlétiques	2	1	.667	—
Parc Marchand	3	2	.600	—
Beauport	3	2	.600	—
Bienville	3	2	.600	—
Montmorency	2	2	.500	½
Québec-Ouest	2	2	.500	½
Roc Amadour	2	2	.500	½
Saint-Albert	2	2	.500	½
Saint-Emile	0	4	.000	2½

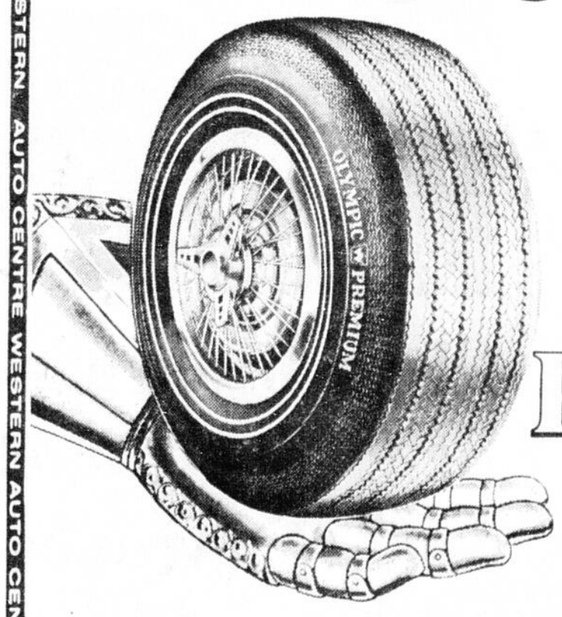
Yvon Langlois
représentant des ventes à
901, 1ère Avenue



VOUS INVITE A SA FORMIDABLE
Vente-Aubaines À GOGO
VOICI SON SPECIAL...
PONTIAC 1963
Parisienne - Décapotable
327 pouces cubes
tout équipé - (7332-B)
$1,995.
Votre garage de confiance
Montcalm Automobiles Ltée
901, 1ère AVENUE
TEL.: 529-2131
et 1175 ouest, boul. Charest
Tél.: 529-2135

AUTO CENTRE WESTERN AUTO CENTRE WESTERN AUTO CENTRE WESTERN AUTO CENTRE

ESSAYEZ CE PNEU à NOS FRAIS PENDANT 7 JOURS



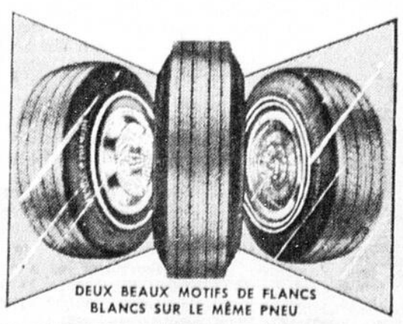
Nous sommes tellement sûrs que ce pneu satisfera même l'acheteur le plus exigeant que nous vous invitons à en essayer un sur votre voiture durant une semaine complète! Si vous n'êtes pas entièrement satisfait de son rendement, vous pouvez le retourner dans un délai de 7 jours pour obtenir un remboursement complet. Nous remonterons votre pneu d'échange sans qu'il vous en coûte un sou.

LE PLUS BEAU
PNEU LUXUEUX
AU CANADA
À PRIX POPULAIRE!
LE NOUVEAU ET SPECTACULAIRE
"OLYMPIC PREMIUM"

Nous pourrions faire toutes sortes de déclarations (et les prouver) au sujet des qualités exceptionnelles du pneu Olympic "Premium." Combien il est supérieur aux pneus fournis comme équipement original sur les autos neuves. Nous pourrions énumérer toute une liste de caractéristiques: 4 pleins plis en nylon DuPont, semelle 10% plus large, semelle avec 15% de plus de profondeur, meilleure résistance antidérapante, meilleure résistance aux chocs, durée plus longue, etc. Nous pourrions même mentionner qu'il a été mis au point et fabriqué conformément aux normes de sécurité et de qualité les plus rigoureuses par le plus grand fabricant de pneus au monde. Ce sont là des faits et ils peuvent vous influencer ou non. MAIS CE NE SONT PAS LES AFFIRMATIONS DE L'ANNONCE QUI COMPTENT . . . C'EST LE RENDEMENT SUR LA ROUTE! Et c'est là que l'Olympic "Premium" excelle. Mille pour mille, voyage pour voyage et dollar pour dollar, le pneu Olympic "Premium" est la meilleure valeur de pneu au Canada, et il est appuyé par la garantie de pneu la plus solide au Canada.

GARANTIE DE SECURITE A TOUTE EPREUVE

1. ESSAI GRATUIT DE 7 JOURS — Si vous n'êtes par entièrement satisfait, votre argent vous est promptement remis.
2. REMPLACEMENT GRATUIT PENDANT 6 MOIS — Nous vous donnerons un pneu flambant neuf absolument gratuitement, si n'importe quel pneu Olympic "Premium" faillit à la tâche. (Aussi longtemps qu'il reste 15% de la semelle). Les crevaisons réparables sont réparées gratuitement.
3. GARANTIE À VIE ILLIMITÉE — Après 6 mois, vous êtes protégé par la meilleure garantie sur l'usure du pneu qui existe dans l'industrie.



DEUX BEAUX MOTIFS DE FLANCS BLANCS SUR LE MÊME PNEU

AUTO-CENTRE WESTERN

NOUS NE VENDONS PAS CE PNEU DANS LE MAGASIN... IL SE VEND TOUT SEUL SUR LA ROUTE!
775/14 ÉCHANGE **32.95**
Jouissez de ce luxe dès maintenant, payez plus tard. VALEUR RÉG. 39.98

LES PNEUS OLYMPIC 'PREMIUM' SONT EN VENTE SEULEMENT CHEZ WESTERN!
MAGASIN ET GARAGE OUVERTS JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 9.30 P.M.
WESTERN AUTO-CENTRE WESTERN
BOUL. DES CAPUCINS
Près de la Canardière. Tél.: 529-0528
Pour vous accommoder, le département de service de WESTERN est ouvert toute la journée du samedi.

AUTO CENTRE WESTERN AUTO CENTRE WESTERN AUTO CENTRE WESTERN

Stolle et Drysdale sont en deuxième ronde à Paris

PARIS (UPI) — L'étoile américaine de la coupe Davis, Marty Riessen de Evanston, Illinois est tombé et s'est brisé un os de la cheville lors de la première ronde d'un simple pour homme au championnat international français, qui se dispute présentement à Paris. Riessens sera inactif pour plusieurs semaines.

Lors de l'accident, Riessen jouait contre l'Australien Alan Stone sur le court numéro trois du stade Roland Garros de Paris. Il n'avait disputé que deux points dans le premier set, quand il manqua le pied en reculant. Il fut transporté plus tard à l'hôpital.

Le meilleur joueur américain, Dennis Ralston de Bakersfield, Californie, a rapidement disposé de son premier adversaire, Bernard Paul de France, à la première ronde, par le compte de, 8-6, 6-3, 3-0.

Lors de la deuxième journée du tournoi, l'Australien Fred Stolle classé premier et Cliff Drysdale, d'Afrique du Sud, classé au huitième rang, ont eu la victoire facile lors de leur première ronde. Par contre parmi les moins bien classés, François Jauffret de France a failli essuyer une défaite contre le Japonais, Isao Konishi, dans une enlevante rencontre de cinq sets.

Encore une fois l'assistance faisait pitié. On évaluait à pas plus de 200 le nombre des spectateurs, et ce magré la belle température.

La plupart des parties prévues pour lundi, chez les hommes, ont été remises à hier, tandis que les parties les plus importantes chez les femmes, qui devaient avoir lieu hier auront lieu seulement demain.

L'étoile brésilienne de la coupe Davis, José Edison Mandarino a facilement battu l'Américain Bill Tym de Pittsburgh par 7-5, 6-4, 6-4, tandis que Fred Stolle remportait la victoire aux dépens d'Edouard Loliée de Belgique par le compte de, 6-0, 6-1, 6-1.

Frew McMillan d'Afrique du Sud a disposé de l'Australien Bill Bowrey, par 7-5, 1-6, 6-1, 6-4. Mike Sangster d'Angleterre a battu Gianni Bologna d'Italie, 9-7, 6-3, 6-1.

Seulement deux parties dans la journée d'hier ont mis de l'enthousiasme chez les spectateurs.

Dans le match entre le Russe Alexander Metreveli et l'Anglais Roger Taylor, l'Anglais s'en est pris par deux fois à l'arbitre et aux juges de lignes; protestant contre leurs mauvaises décisions. Taylor a gagné le premier set, 8-6, mais son tempérament a failli, et sa concentration a disparu, le Russe remportant la victoire par 6-8, 6-4, 6-3, 8-6.

Dans un autre combat enlevant le Colombien William Alvarez, s'en est lui aussi pris aux juges de lignes, alors qu'il disputait la victoire à Ray Moore d'Afrique du Sud. Cette fois le Colombien l'a remporté quand même par le compte de, 6-3, 6-3, 6-3.

Pour sa part l'Américain Clark Graebner de Beechwood a atteint la deuxième ronde en battant le Roumain Paul Marmureanu, 6-2, 6-3, 6-4, dans un match qui a duré moins d'une heure.

Deux Canadiens ont subi la défaite, hier. Il s'agit de Robert Puddicombe qui a perdu aux mains de Francisek Pala, un Tchèque, par le compte de 7-5, 6-4, 6-2. L'autre est Mike Belkin, un Canadien qui demeure à Miami. Il a été défait par Francesco Guzman de l'Equateur par 6-4, 1-6, 6-3, 6-0.

Il y avait 56 rencontres au programme pour la journée d'hier.

Résultats à Québec

COURSE-ECOLE

No 6 Queens Roosevelt, Yvon Peichat; no 3 Beatie Mir, Denis Larocheile; no 5 Gigi Angus, Gilles Lachance.

A aussi couru: Cax Scott.
Temps: :33 4-5, 1.09 3-5, 1.42 3-5, 2.15.

COURSE No 1

No 1 Sir Royal Rotan, Joseph Guenette, $4.90, 2.40, 2.30; no 2 Freddie Volo, Roland Bruyère, 2.30, 2.30; no 5 Penny Lind, Edouard Bradette, 3.20.
Ont aussi couru: Beau Cheval, Adrian Rosecroft, Lord Flight, First Remus Jr., Even's Jet.
Temps: :32 1-5, 1.05 4-5, 1.38, 2.10 4-5.

COURSE No 2

No 1 Ann Donson, Michel Giguère, $6.30, 4.90, 2.70; no 3 Burneil King, Fernand Robitaille, 8.50, 3.50; no 2 Andy Kirk, Jacques Giguère, 2.20.
Ont aussi couru: Lex Day, Yonder Way, Jaguar, Foggie River, Cleary Hanover.
Temps: :32, 1.05 4-5, 1.38 2-5, 2.11 3-5.
Pari-double: No 1 Sir Royal Rotan — no 1 Ann Donson, $36.60.

COURSE No 3

No 7 Grand Prix Mir, Yvon Gamache, $3.70, 2.70, 2.20; no 2 Splendid Mir, Marc Aubin, 11.10, 5.70; no 4 Northwood Diana, Gérard Beauchemin, 8.10.
Ont aussi couru: Flying Choice, Gay Meadows, Helen Goose, Texas Diplomat.
Temps: :31 4-5, 1.05, 1.39, 2.12 1-5.

COURSE No 4

No 4 Danny Marc Mic, Marcel Cournoyer, $3.70, 3.20, 2.60; no 1 Edgewood Wee, André Côté, 3.30, 2.50; no 3 Sunny Ed, Jean-Joseph Gilbert, 3.10.
Ont aussi couru: Debbie Z., Shafter Fairy, Black Maria.
Temps: :32, 1.05 2-5, 1.37 3-5, 2.09 4-5.
Quinella: No 4 Danny Marc Mic — No 1 Edgewood Wee, $9.80.

COURSE No 5

No 2 Lucky Symbol, Paul-Emile Alain, $10.00, 5.40, 4.20; no 7 Armbro Nibble, Jean-Paul Courchesne, 12.20, 8.10; no 8 Gay Bill, Josaphat Lefebvre, 6.70.
Ont aussi couru: Comet Raider, Lusty Tom, Grace Ibaf, Scotch Bomb, The Marshall.
Temps: :31 3-5, 1.04 3-5, 1.38 1-5, 2.12.

COURSE No 6

No 2 Dean's Galle, Maurice Carpentier, $8.80, 4.90, 2.60; no 4 Satan, Yvon Pelchat, 15.00, 6.00; no 6 Ben's Gift, Wilfrid Bourgon, 3.20.
Ont aussi couru: Commander Henry, Ricci Herbert, Elk Slator.
Temps: :30 4-5, 1.02 4-5, 1.35 1-5, 2.07 4-5.

COURSE No 7

No 4 Borderview Ester, Fernand Robitaille, $4.40, 2.90, 2.30; no 2 Danny Hal, Claude Miville 4.50, 2.70; no 6 Lady Champ, Charles-Henri Fortier, 3.00.
Ont aussi couru: Princesse Stars, Mervin Hal, Intrigante C., Ensign Eri.
Temps: :32, 1.05, 1.39, 2.10 3-5.
Quinella: No 2 Danny Hal — No 4 Borderview Ester, $12.40.

COURSE No 8

No 1 Castor, Yvon Catellier, $6.50, 3.60, 2.30; no 3 Napoleon Grattan, Jean-Marc Marcoux, 14.00 5.50; no 4 Newport Lucy, Fernand Robitaille, 2.60.
Ont aussi couru: Lovely Sue, Foudre Noire, Charlie Adios, Express B., Traffic Brooke.
Temps: :31 2-5, 1.03, 1.37, 2.10.

COURSE No 9

No 4 Reese Rodney, Denis Larochelle, $4.20, 2.80, 2.50; no 3 Yves Hope, Claude Miville, 4.20, 3.10; no 2 Style Guide, Yvon Pelchat, 2.90.
Ont aussi couru: Wedding Chief, Noble Jet, Winged Freight, Knightie Knight.
Temps: :32 2-5, 1.03 3-5, 1.35 2-5, 2.06 2-5.

COURSE No 10

No 8 Armbro Freddie, Yvan Gamache, $50.50, 14.60, 6.60; no 6 Shafter King, Wilfrid Bourgon, 6.80, 9.80; no 5 Lover Hal Yvon Catellier, 16.20.
Ont aussi couru: Victor Pick, Kyle McKlyo, Sir Yankee, Braids, Flyal.
Temps: :30 4-5, 1.02 4-5, 1.36, 2.10 2-5.
Exacta: No 8 Armbro Freddie — No 6 Shafter King, $631.90.

Résultats de Richelieu

TROT — BOURSE $1,000

Fairside Star, Manotick, Ont., Ken Pritchard, $3.50, 2.40, 2.40; Palacona, Charlottetown, Percy Robillard, 3.30, 2.90; C.H.B., Joliette, Qué., René Gagné, 3.70.
Ont aussi couru: Frank's Lasalle, Kimble, Bevy Spirit, Marty's Last B., High Gay.
Temps: 2:09 4-5.

AMBLE — BOURSE $1,000

Debutante Bri, Montréal, Jean-Paul Morel, $3.50, 2.50, 2.30; Shooting Song, St-Timothée, Qué., Rosaire Bouthillier, 5.00, 3.40; Fleeting Pick, Laval, Qué., Adrien Bédard, 3.90.
Ont aussi couru: Sir Jasper, Zing Mohawk, Patch On, Step Beyond, Sherman Bill a été retiré.
Temps: 2:09 2-5.
PARI-DOUBLE: $8.10.

AMBLE — BOURSE $1,000

Steady Flash, Angers, Qué., Yvon Plouffe, $11.70, 5.40, 3.60; Golden Spark, St-Eustache, Qué., Adrien Bédard, 4.70, 3.10; Cunny's Bud, Vankleek Hill, Ont., Duncan MacTavish, 5.00.
Ont aussi couru: Peter G. 2nd, E. Veda, Flint Hills Fancy, Hal Volo, Success Mark.
Temps: 2:08 1-5.

TROT — BOURSE $1,000

Emlen Hanover, Sorel, Qué., André Deguise, $3.40, 2.50, 2.70; Lona Springwood, Limoilou, Qué., Paul Grenier, 4.20, 4.20; Kingston, Oshawa, Ont., Jack Gordon, 4.40.
Ont aussi couru: Lord Claire, Swift Yogi, Royal Anthony, Priory Abbey, Proper Way a été retiré.
Temps: 2:07 4-5.
QUINELLA: $13.10.

AMBLE — BOURSE $1,000

Box Dale, Leamington, Ont., James Wiener, $6.40, 2.40, 2.40; Morning Glory, Brownsburg, Qué., Duncan MacTavish, 2.20, 2.30; Jimmy N., Rigaud, Qué., Gilles Filion, 4.30.
Ont aussi couru: Mr. Waters, Wills Red Devil, Show Boy, Star Regal, Direct Dave a été retiré.
Temps: 2:06 2-5.

AMBLE — BOURSE $1,000

Wicomico Way, Montréal, Wayne Turcotte, $4.70, 3.00, 2.40; Mary Volo S., Kemptville, Ont., Russell Caldwell, 3.40, 2.70; Melissa Volo, Chomedey Qué., Percy Robillard, 3.40.
Ont aussi couru: Kay Harmony, Duchess Day, Highland Way, If Lie, Stewart's Clan.
Temps: 2:10.

TROT — BOURSE $1,000

Amsong, St-Pie, Qué., Gilles Lachance, $3.10, 2.40, 2.20; Henville Lad, St-Mathias, Qué., Henri Filion, 4.20, 3.40; So Saintly, Montréal, Jules Lahaie, 3.90.
Ont aussi couru: Lucille Wise, Red Top, Landracer, Flemington's First, Notation.
Temps: 2:10 3-5.
QUINELLA: $11.70.

AMBLE — BOURSE $1,100

Leo M., Wann, Consecon, Ont., Réjean Boily, $17.20, 6.10, 3.00; Senor Adios, Lachenaie, Qué., Duncan MacTavish, 3.80, 3.00; Auction Time, Montréal, Don Gillis, 4.20.
Ont aussi couru: Ida Purdue, Will Travel, Michelle C., Cherry Gold.
Temps: 2:05 3-5.

AMBLE — BOURSE $1,200

Colonel Stone, Montréal, Thomas Horton, $33.70, 8.60, 3.40; Jane C. Adios, Montréal, Jean-Paul Morel, 2.90, 2.50; Cletus Hanover, Brownsburg, Qué., Duncan MacTavish, 2.40.
Ont aussi couru: Armbro Davey, Carol Mar Mic, Milts Esquire, D and M et Windy City ont été retirés.
Temps: 2:05 2-5.

AMBLE — BOURSE $1,000

Van Brewer, Sorel, Qué., Gilles Lachance, $3.70, 2.80, 2.50; Grandee, Beauharnois, Qué., Rosaire Bouthillier, 5.20, 3.50; Coast Dispatch, Montréal, Médard Picard, 8.50.
Ont aussi couru: Teddy Air Craft, Helferhey, Scott Express, Freedom Pal, Judith Remus.
Temps: 2:08 2-5.
EXACTA: $28.40.







OUVERTURE DE LA SAISON — Les clubs de golf Courville, Lévis et Lorette ont ouvert officiellement leur saison de golf, en dernière fin de semaine. A gauche, lors de l'ouverture à Courville, on voit Mme Roger Boily, capitaine de la section féminine, Raymond Gagnon, capitaine de la section masculine, Fernande De Stephano et Alfred Vézina. La photo du centre a été prise à Lévis et l'on voit Mike Magna, Jean-Claude Samson, le vice-président A.R. Mewett et le président Jean-Paul Roy. A droite, au club Lorette, on voit Roch Pronovost, Mme René Robitaille, Mme Marcel Proulx et le président Gérard Venne.

La CAHA oblige les Oil Kings à rencontrer des clubs juniors

MONTREAL (PC) — Les Oil Kings d'Edmonton, qui ont remporté la coupe Memorial en se classant au premier rang des équipes de hockey junior du Canada cette année, devront rencontrer d'autres équipes juniors au cours du calendrier régulier de 1966-67, a décidé hier l'Association canadienne de hockey amateur (CAHA).

Les Oil Kings ont passé les sept dernières saisons à jouer contre des équipes intermédiaires ou seniors à cause d'un manque de compétition à leur propre échelon en Alberta.

La CAHA n'a pas précisé dans quelle ligue junior les Oil Kings devront évoluer la saison prochaine.

La décision a été prise à la deuxième séance plénière générale du 50e congrès annuel de la CAHA. Les séances ont débuté lundi et se poursuivront jusqu'à vendredi.

L'Association de hockey amateur du Québec, qui reçoit la CAHA, a vu l'une de ses recommandation partiellement acceptée à la même réunion.

L'AHAQ a obtenu que l'âge limite pour les joueurs juniors soit porté à 21 ans, mais une recommandation analogue relative aux catégories inférieures à l'échelon junior a été différée pour plus ample considération.

La nouvelle limite d'âge entrera en vigueur pour la saison 1967-68 et permettra aux joueurs qui auront moins de 21 ans le 31 décembre de la saison de faire partie des équipes.

Le règlement antérieur prévoyait que la catégorie junior était ouverte aux joueurs ayant moins de 20 ans le 31 mai de la saison. La nouvelle disposition reporte donc la limite d'âge de cinq mois.

Ce sont surtout les Maritimes et l'Ontario qui ont manifesté de l'opposition à la proposition du Québec.

Au sujet de la réintégration de professionnels dans les rangs amateurs après leur suspension par les équipes professionnelles, l'assemblée a référé au comité exécutif une motion albertaine demandant que ces joueurs signent des cartes d'amateur après avoir été à l'écart pendant une année.

La proposition suggérait que tout joueur suspendu par une équipe professionnelle qui aurait été à l'écart pendant une saison complète obtienne une carte d'amateur de la CAHA.

Néanmoins, advenant que ce joueur voudrait retourner au hockey professionnel, il ne serait pas agent libre, mais appartiendrait au club auquel il était lié par contrat au moment de sa suspension.

L'assemblée a également adopté un règlement prévoyant une punition de match pour tout joueur tentant délibérément de frapper ou de blesser de quelque manière un joueur adversaire.

Le comité exécutif étudiera au cours de la semaine des accords de l'association avec la ligue Nationale de hockey.

Olmstead remplacerait le gérant général Max McNab

VANCOUVER (UPI) — Bert Olmstead, instructeur des Canucks de Vancouver de la ligue de hockey de l'Ouest, semble être le candidat le plus sérieux pour obtenir le poste de gérant général de l'équipe à la suite de la démission de Max McNab. Olmstead remplirait les deux postes en même temps.

McNab a donné sa démission à Vancouver pour devenir instructeur et gérant général des Gulls de San Diego qui viennent d'obtenir une franchise dans la ligue de l'Ouest.

Olmstead, ancienne vedette des Canadiens de Montréal, est devenu instructeur des Canucks pour la dernière saison et a conduit le club en troisième position. Il détient un contrat de deux ans avec les Rangers de New York qui ont une entente avec les Canucks et qui sont propriétaires de la majorité des joueurs du club Vancouver.

Cependant, le choix du successeur de McNab ne sera probablement pas fait avant l'assemblée de la ligue de l'Ouest qui aura lieu à San Francisco le 22 juin. De plus, on ignore pour le moment si les Canucks joueront la saison prochaine ou s'ils ne demanderont pas un congé d'une saison en attendant la construction d'une nouvelle patinoire.

McNab, qui était avec le club Vancouver depuis quatre ans, a donné sa démission dimanche matin et a signé son contrat avec les Gulls le même après-midi.

Bruce Norris, le propriétaire des Red Wings de Detroit, et Sid Abel, le gérant général de l'équipe, étaient à San Diego lundi pour la signature d'une entente officielle avec les Gulls. McNab a déjà évolué durant deux saisons avec les Red Wings.

Jose Medel contre Carona

SAN FRANCISCO (UPI) — Le promoteur Bennie Ford a annoncé hier que le deuxième aspirant poids-coq Jose Medel de Mexico City se battra contre Rudy Carona le 3 juin au Winterland dans une bataille de dix rondes.

Comparaisons des bonis au football et au hockey

WINNIPEG (PC)—Le club de football de Winnipeg s'est livré à de simples problèmes d'arithmétique et en est venu à la conclusion que les joueurs de la Conférence canadienne de football font aussi bien que les joueurs de la Ligue Nationale de hockey quand vient le temps de se partager des bonis.

Le plan de bonis de la LNH ce printemps prévoyait une somme de $189,000 pour un maximum de huit matchs, soit une moyenne de $28,400 par joute.

Sur une base individuelle, chacun des 18 joueurs du club de la LNH qui a terminé la saison régulière en tête du classement et qui a remporté la coupe Stanley en 14 parties au maximum, reçoit $5,000. Cela représente $357.14 par partie par joueur.

Par contre, chacun des 32 joueurs d'un club de la Conférence canadienne de football qui a terminé la saison en tête du classement et qui a remporté la coupe Grey reçoit $2,800 soit $712.50 par partie pour un maximum de quatre parties en finale même si un joueur de la LNH participait à un nombre minimum de parties, soit huit sa part de $625 par partie se comparerait à $950 par partie pour un minimum de trois joutes au football.

Voici comment sont constitués les plans boni:

Conférence de football de l'Ouest — $9,600 à l'équipe en tête du classement; $12,800 à tous les semi-finalistes; $25,600 aux deux équipes qui s'affrontent en finale; $40,000 à l'équipe qui remporte la coupe Grey et $24,000 à l'équipe perdante.

Ligue nationale de hockey — $27,000 à l'équipe qui décroche le championnat de la ligue ; $13,500 à l'équipe qui se classe 2e ; $9,000 à l'équipe de 3e position et $4,500 à l'équipe en 4e position du classement ; une somme de $27,000 va à chacune des équipes qui ont triomphé dans les semi-finales, $13,500 aux équipes perdantes ; $36,000 aux vainqueurs de la coupe Stanley et $18,000 à l'équipe perdante.

Pour VENDRE ou ACHETER une AUTOMOBILE
UTILISEZ LES ANNONCES CLASSEES



Le sedan 2 portes Epic de luxe

L'Epic: beaucoup de qualités.
Beaucoup d'agrément pour beaucoup de gens.
Vous recevrez beaucoup chez le concessionnaire Chevrolet-Epic, pour $1,770* seulement.

Une voiture de prix modique ne doit pas forcément être disgracieuse. L'Epic le prouve. Bien sûr, l'Epic a été conçue pour les gens qui consacrent un budget limité à leur automobile, mais aussi pour leur donner tout l'agrément possible, dans leur vie active comme pendant leurs loisirs, par exemple pendant les vacances. Où que vous alliez, si vous voulez *vraiment* profiter de vos voyages, vous le ferez *vraiment* avec une Epic. Surtout quand vous vous rappellerez le prix si modique de l'Epic.

EPIC
L'infatigable petite voiture General Motors

GM CANADA
* Prix de détail maximum suggéré du sedan Epic standard à 2 portes avec chauffage-dégivrage, livraison comprise à QUEBEC. Le prix mentionné comprend les frais de manutention et de livraison et les taxes fédérales et d'accise. Taxes provinciales et locales et frais d'immatriculation non compris.

Concessionnaires "EPIC" de votre localité

LAPORTE AUTOMOBILES Ltée — 250 est Bou. Charest-Québec-Tél.: 529-4561
ROGER BARRE AUTOMOBILES Ltée — 1095 de la Canardière - Québec - Tél.: 529-3331
DENIS PEPIN AUTOS Ltée — 2500 Quatre-Bourgeois - Ste-Foy - Tél.: 653-2861

Ne manquez pas de regarder "Cinéma International" tous les vendredis soir à 8 h. 30 et "Tous pour un" tous les jeudis soir à 8 h. sur le réseau complet de Radio-Canada. EP-668AP

Spectaculaire accident: un mort et cinq personnes blessées

SAINT-ISIDORE — Un citoyen de l'Ancienne-Lorette, près de Québec, a perdu la vie à Saint-Isidore de Dorchester, hier après-midi. La PP l'identifie comme étant M. Roland Caron, 33 ans, du 1234 rue Saint-Paul.

Cinq personnes ont aussi été blessées au cours de la même collision. M. Richard Campagna, 21 ans, de Honfleur, comté de Bellechasse, Mme Henri Bourget, 62 ans, et ses enfants, Armande 19 ans, et Armand, 17 ans, de Sainte-Claire de Dorchester, étaient dans le même auto. M. Régis Bélanger, de Saint-Isidore était dans un garage voisin.

Les ambulances Valois, de Saint-Isidore, et Mercier, de Sainte-Marie, ont dirigé les blessés vers l'Hôtel-Dieu de Lévis. Le Dr André Plourde, de Saint-Isidore, et le Dr R. Roberge, de Saint-Henri, leur ont prodigué les premiers soins. Les trois Bourget et Régis Bélanger sont hospitalisés.

La tragédie est survenue vers 1h30 sur la route Kennedy, au croisement de la route Langevin. Cet endroit est connu sous le nom de quatre chemins de Saint-Isidore.

M. Caron était seul. Il roulait sur la route Kennedy vers Scott-Jonction. Son véhicule a continué jusqu'au garage Robert Gagné, situé près de ce croisement de routes, où il a pénétré à moitié par un mur. C'est ainsi que M. Bélanger qui travaillait dans le garage a été blessé. Il a eu un pied écrasé.

La voiture de M. Campagna s'est immobilisée contre celle du Dr Bruno Chouinard, de Saint-Anselme, qui se trouvait près du garage Gagné. Gérald Guay qui était tout près a failli être happé. M. Robert Gagné qui a vu l'accident lui a crié à temps et le jeune homme a eu juste le temps de s'éloigner. Sous le choc, le moteur de l'auto de M. Campagna s'est arraché et il a été projeté à 50 pieds sur la route Kennedy.

M. Caron est resté emprisonné dans sa voiture démolie. Il a fallu utiliser des barres de fer afin de pouvoir le dégager. Il était déjà sans vie. Son corps est à la morgue Valois où l'enquête du coroner sera tenue par le Dr Paul-A. Tailon. Des agents des postes de la PP de Saint-Joseph et du pont de Québec se sont rendus sur les lieux pour enquêter.

Ouverture de la campagne de la Canne blanche

La campagne annuelle de souscription publique dite de "La Canne blanche" organisée par les six clubs Lions de la région métropolitaine de Québec au profit des familles et des enfants pauvres des aveugles, débute aujourd'hui.

Les clubs Lions, c'est-à-dire ceux de Québec-Centre, Québec métropolitain, Sillery - Sainte - Foy, Lévis, Saint-Romuald d'Etchemin et Lauzon, ont cette année un objectif de $10,000 dans cette campagne publique, qui vise à donner un peu de bon heur à des familles très pauvres dont le chef est atteint de cécité. Il y a tant de joie à répandre autour de celui qui, en ce merveilleux printemps, ne peut pas voir ce qui l'entoure et émeut chacun de nous.

Les clubs Lions de la région de Québec ont de plus un grand projet: bâtir, d'ici un certain nombre d'années, une maison de retraite pour les veillards aveugles.

Ce projet, qui est de l'ordre de $500,000, a déjà reçu un début de réalisation, en ce sens que les clubs Lions ont recueilli jusqu'ici une somme de $50,000, constituée en fonds de réserve, grâce aux profits de l'encan télévisé inauguré l'an dernier. Les Lions ont d'ores et déjà pris une option sur un terrain où pourrait être édifiée la future maison de retraite.

Outre les familles pauvres des aveugles, les clubs Lions aident une autre oeuvre qui leur est chère: le Patro Roc-Amadour, qui a tant fait pour la rééducation des jeunes momentanément mésadaptés.

C'est ainsi que les clubs Lions ont remis lundi soir au R.P. Raymond Bernier, directeur du patro Roc-Amadour, un chèque de $2,000 pour l'aider à poursuivre l'oeuvre qu'il a entreprise avec tant de succès.

Arrivée à Québec d'un lexicologue français

M. Paul Robert, éminent lexicologue français, passera cinq jours à Québec. M. Robert, qui arrivera ce soir, s'entretiendra avec les membres de la commission consultative de l'office de la langue française au ministère des Affaires culturelles puis donnera une conférence de presse dans la salle du comité des bills privés, au parlement. Vendredi, M. Robert donnera une conférence au pavillon des Sciences huhaines, à Laval.

Les activités n'ont pas repris à la Brasserie Dow

Un porte-parole de la Brasserie Dow, à Québec, a fait savoir hier soir que "les choses en étaient au même point hier que la semaine dernière à l'usine de Québec", c'est-à-dire que l'usine était toujours close et que la production n'avait pas repris. La production avait été suspendue le 30 mars.

Certaines informations laissaient cependant entrevoir que l'usine avait rouvert ses portes, mais le porte-parole a déclaré qu'il n'était pas au courant de ces rumeurs et qu'il ne savait pas si une décision avait été prise quant à la reprise de la production.

Hôpital de Ste-Foy

Les pourparlers progressent d'une façon satisfaisante

OTTAWA (PC) — Les pourparlers en vue de la cession des l'hôpital de Sainte-Foy à l'université Laval "progressent d'une façon satisfaisante", a révélé, hier, le ministre des Affaires des anciens combattants, M. Roger Teillet.

Le ministre a ajouté, devant le Comité des affaires des anciens combattants, qu'à l'exception des hôpitaux de Sainte-Foy et de Sunnybrook, le gouvernement va conserver, pendant une période assez longue, l'exploitation de la plupart des autres hôpitaux pour les anciens combattants.

M. Teillet a anoncé en même temps que la Commission d'étude des pensions, fondée l'an dernier, a déjà tenu 29 séances d'auditions publiques et qu'elle devrait présenter son rapport vers le milieu du mois d'août.

FAITS DIVERS

Un chauffeur s'affaisse au volant à Lévis

Une automobile a fait des siennes à Lévis, hier soir, quand son conducteur s'est soudainement affaissé. L'accident est survenu, vers 7h, au rond-point. Laissé à lui-même, le véhicule a heurté cinq autos garées sur le terrain de stationnement du restaurant Marie-Antoinette Les dommages matériels sont estimés à $4,000. L'automobiliste a été conduit à l'Hôtel-Dieu de Lévis par des policiers de cette ville. Il a pu regagner son domicile un peu plus tard.

Quatre personnes sont blessées lors d'accidents

Quatre personnes ont subi des blessures, hier, dans différents accidents de la circulation survenus dans la banlieue de Québec. Elles ont été hospitalisées.

Le plus grave des accidents a eu lieu sur le boulevard Sainte-Anne. à Beauport, vers 6h du soir, entre deux véhicules. M. Lorenzo Bouchard, 67 ans, du 91 côte Bédard, à Notre-Dame des Laurentides, est dans un état grave à l'hôpital de l'Enfant-Jésus Son fils Ben, 42 ans, de Port-Arthur, Ont., a été conduit dans la même institution par l'ambulance Bouchard, mais son état est moins sérieux.

Les mêmes ambulanciers ont effectué le transport d'un écolier hier après-midi, au même hôpital. Michel Trudelle, 13 ans, fils de Magella, du 5508 avenue Royale, Boischatel, aurait été heurté par un autobus scolaire.

Une collision a fait un autre blessé sur le boulevard Charest ouest, au pied de la côte Graham Bell, à Sainte-Foy, vers 2h 30 hier après-midi. Roger Bureau, 18 ans, fils d'Yvon, de Noranda, a été dirigé vers l'hôpital Laval par la police de Sainte-Foy.

Une affaire de chiens

SAINT-JEAN (PC) — Le ministre des Richesses naturelles de Terre - Neuve, M. W. J. Keough, vient de déclarer que ce sont les chiens errants qui sont responsables de la baisse de population des moutons sur l'île. Ceux-ci sont passés de 90,000 à 30,000 au cours des dernières années. Le ministre s'en est pris aux amateurs de chiens, particulièrement ceux qui font partie de l'opposition conservatrice au parlement, au cours d'un débat sur un projet d'amendement à la loi des permis pour les chiens.

Illumination

Le plus haut lampadaire d'Europe vient d'être installé à la place de Coventry, en Grande-Bretagne. D'une hauteur de 80 pieds, il supporte quatre ampoules de mille watts, et remplace 12 réverbères ordinaires.

Un avion est retrouvé près de Sept-Iles; 3 personnes tuées

L'avion de la compagnie Wheeler Air Service, disparu au cours d'une envolée entre Sept-Iles et Goose Bay, a été trouvé écrasé au sol à 60 milles au nord de son point de départ, hier après-midi. Ses trois occupants étaient sans vie.

La Sûreté provinciale identifie les victimes comme étant Ross Edwin Chapman, 35 ans, son épouse âgée de 31 ans, et Gordon Waye, 47 ans. Ce dernier était le pilote. Il allait conduire le couple Chapman à Goose Bay.

La PP précise que le corps de Mme Chapman a été trouvé à un quart de mille de l'avion. Les deux hommes étaient encore emprisonnés dans les débris de l'appareil, un bimoteur Beechraft portant les lettres d'identité SF-SEC.

L'appareil avait quitté Sept-Iles, vers 1h30 de l'après-midi, le 21 mai. Il devait parvenir à destination deux heures et demie plus tard. La Gendarmerie royale de Goose Bay a alerté la base canadienne d'Halifax qui a fait effectuer des recherches par ses avions.

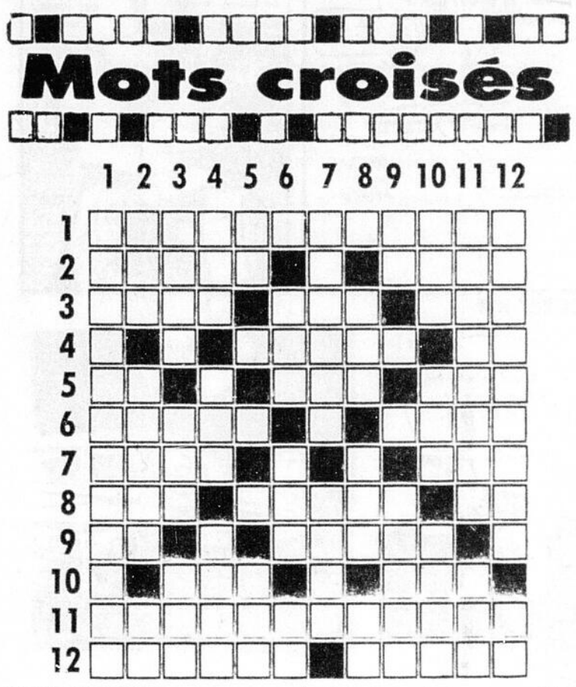
Le Beechcraft a été repéré vers 4h. hier après-midi. Le Dr Paul Roy, coroner du district, s'est rendu sur les lieux en hélicoptère avec des agents du poste de la PP de Sept-Iles. Les corps des victimes ont été ramenés à Sept-Iles, hier soir. Le ministère des Transports et le coroner doivent ouvrir une enquête, aujourd'hui.

La police ne savait pas, hier soir, de quelle façon l'écrasement s'était produit. On ne pouvait non plus rien dire concernant le fait que Mme Chapman était à un quart de mille de l'avion. Ces détails doivent être précisés par l'enquête, aujourd'hui.

RIVE-SUD
NOUVELLES—
LA REDACTION
525-7131 JOUR
525-7136 SOIR
ABONNEMENT—
GASTON TURGEON,
81A Boul. Jacques-Cartier
Lauzon, 837-5936.
Bureau de 8 h. 30 a.m. à 6 h. p.m.
Samedi 8 h. 30 à 12.00


TUILES DE PARTERRE
de toutes sortes et grandeurs.
MARCHES EN CIMENT,
béton armé
CHAINES DE TROTTOIRS
en ciment.
ISIDORE GARON Limitée
BOIS ET MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
GROS ET DETAIL
2901 Chemin Ste-Foy
TEL.: 653-7258

Mots croisés



HORIZONTALEMENT

1—Qui a conduit le lait, qui l'amène au-dehors.
2—Tissu épais et léger, fourni par certains arbres — Manière d'être.
3—Partie par laquelle on prend un vase, un panier — Tesson — Principe de la vie.
4—Forme du discours écrit ou parlé — Dans.
5—Pron. dem. — Terre entourée d'eau — Garçon d'écurie.
6—Métal blanc d'argent — Route, chemin.
7—Fil fin et brillant — Lettres de Sorel.
8—Sert à ouvrir les serrures — Narration d'un fait — Art. espagnol.
9—Voyelles doubles — Substance dure, éclatante, employée en tabletterie.
10—Consonnes triples — Tenta avec hardiesse.
11—Opinion de ceux qui croient que Dieu crée chaque âme, au moment de la conception.
12—Graveur anglais (1743-1822) — Faites avec audace.

VERTICALEMENT

1—Propriété d'affecter la couleur glauque.
2—Riv. de France — Ornement sacerdotal — Coup de baguette.
3—Matière pesante dont on charge le fond des navires — Du verbe avoir — Trois fois.
4—Durée de la vie — De la naissance à la mort — Table pour débiter la viande.
5—Pron. dém. — Tôt, lettres mélangées.
6—Triage — Monnaie japonaise — 999 en chiffres romains.
7—Vinaigre médicinal obtenu par distillation — Noce où Jésus changea l'eau en vin.
8—Première partie d'une mouche africaine — Oiseau grimpeur — Numéro.
9—Interj. qui sert à appeler — Adj. numéral.
10—Enleva — Louanges — Crochet de fer.
11—Qui naît sur les rameaux — Principe de la vie.
12—Lieu où l'on étend — En les.

(Solution du dernier problème)

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	F	I	O	R	I	T	E	■	U	T	A	H
2	I	N	D	E	N	E	■	V	E	L	A	■
3	S	■	E	I	N	■	T	E	A	■	I	L
4	S	A	■	N	■	F	E	R	M	E	■	O
5	I	R	A	■	L	A	R	V	E	■	A	M
6	R	E	N	D	■	D	■	E	■	L	I	E
7	O	T	E	■	M	A	S	■	S	E	R	T
8	S	E	■	T	A	■	O	T	E	■	E	R
9	T	■	H	E	R	B	U	E	■	S	■	E
10	R	E	■	S	A	I	S	■	S	O	T	■
11	E	T	E	■	I	S	■	F	I	L	E	T
12	S	A	R	O	S	■	F	A	L	E	R	E

Mouvement des navires

EN MONTANT

Escoumins, 122 — 1030-24 Crystal Jewell, 0915-24 Carl Julius, 0945-24 Emsstein. Virgilia 1030-24, Alexandra Sartori 1330-24, Prins Alexander 1800-24, Bengazi 2300-24, Eudora 0500-25, Mendoza 1000-25, Belita 2230-24, Frieda 0330-25.

Québec, 0 — Maplebranch 2130-24, Constance Bowater 1830-24. Pass. 1030-24 Brandal, 0925-24 Forward.

Trois-Rivières, 68 — Pass. 1225-24 Rheinstal, 1245-24 Akayi Maru.

EN DESCENDANT

Trois-Rivières, 68 — 1310-24 Comeaudoc, 1220-24 Patignies.

Batiscan, 51 — 1250-24 Folaga, 1250-24 J. Ed. Simard.

Grondines, 41 — 1255-24 Ravnaas.

Québec, 0 — 1110-24 Gloucester City, 1230-24 Jean Schneider.

Les Escoumins, 122 — 1025-24 Paterson, 0805-24 Tug Rotersand & Tow, 1115-24 Suninger.

Pour VENDRE votre MAISON
UTILISEZ LES ANNONCES CLASSÉES

Le Piano Willis
MODÈLE TRIANON



C'est réellement cette année que vous vous devez d'offrir un
PIANO WILLIS

Des modèles tout nouveaux, des styles les plus cotés, une ébénisterie soignée qui tend à la perfection... ce PIANO illuminera de beauté votre salon! Les caractéristiques de qualité traditionnelle du PIANO WILLIS font qu'il est l'instrument de musique le plus passionnant qui soit dans un foyer.

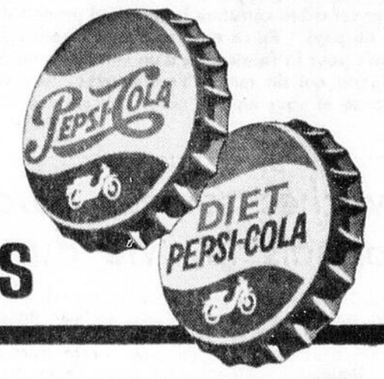
Autres modèles à partir de:
$745.00 (BANC INCLUS)

La Cie Willis Limitée 1095 rue St-Jean Québec
Tél.: 524-3573

● Nouveaux modèles
● Nouveaux styles
● Nouvelles caractéristiques

CONDITIONS FACILES DE PAIEMENT

PEPSI-COLA
PRÉSENTE UN GRAND CONCOURS



UNE HONDA PAR JOUR
DU LUNDI AU VENDREDI
PENDANT 9 SEMAINES



AU QUÉBEC SEULEMENT



Gagnez à l'instant!
BOUTEILLES, CARTONS, $ 1.00 EN QUANTITÉ



Règlements:

Chaque fois que vous ouvrez une bouteille de Pepsi, Diet Pepsi, Mountain Dew, Teem ou d'une essence Patio, enlevez et conservez le liège portant l'impression de la marque de commerce, que vous trouverez dans la capsule. Ce liège a de la valeur! Six lièges (ou facsimilés raisonnables), soumis suivant les règlements détaillés ci-contre, vous donnent une chance de participer aux choix journaliers d'une Honda. De plus, les capsules qui sont marquées "$1.00" "Gratis une Bouteille" ou "Gratis un Carton", sur le métal de la capsule (sous le liège) peuvent être IMMEDIATEMENT échangées par votre marchand.

RÈGLEMENTS — Prix "à l'instant"
Quand vous trouvez une capsule marquée "$1.00", "Gratis une Bouteille" ou "Gratis un Carton", sur le métal (sous le liège), donnez-la à votre marchand, répondez correctement à une question établissant vos connaissances et vous recevrez votre prix.

RÈGLEMENTS — Grand Concours - une Honda par jour
1. Inscrivez, en lettres moulées, vos nom, adresse, province et numéro de téléphone sur le bulletin d'inscription au concours, ou sur une feuille de papier ordinaire. Insérez dans l'enveloppe 6 lièges portant l'impression de la marque de commerce (les lièges seulement, non pas les capsules de métal) ou 6 facsimilés raisonnables, et envoyez le tout par la poste à:
Grand concours — une Honda par jour
Casier postal 6330, Montréal, Qué.
2. Les membres d'un organisme indépendant chargé du concours feront le choix des gagnants chaque semaine, du lundi au vendredi, à compter du 30 mai. Le premier choix sera fait le 30 mai parmi toutes les inscriptions admissibles reçues avant minuit, le 29 mai 1966; les choix suivants se feront tous les jours parmi les inscriptions reçues la veille avant minuit. On pourra choisir les gagnants par région. Les personnes choisies devront répondre correctement à une question établissant leurs connaissances générales avant d'être déclarées gagnantes. La décision des juges du concours est sans appel.
3. Chacune des inscriptions que vous faites parvenir au bureau du concours vous donne une chance de gagner une Honda. Participez donc souvent! Mais n'oubliez pas que chaque bulletin d'inscription doit être posté séparément et accompagné de 6 lièges portant l'impression de la marque de commerce (ou de 6 facsimilés raisonnables).
4. Les prix doivent être acceptés tels qu'offerts. Nous ne ferons aucun échange. Il ne peut y avoir qu'un gagnant d'une Honda par famille.
5. Ce concours est ouvert à tous les résidents de la province de Québec. Ne sont pas admissibles à ce concours, les employés de Pepsi-Cola Canada Ltée, ses embouteilleurs autorisés, son agence de publicité et les membres de l'organisme indépendant chargé du concours (de même que les membres de leur famille immédiate).
6. Les bulletins d'inscription et leur contenu deviennent la propriété exclusive de Pepsi-Cola Canada Ltée et il n'y aura aucun échange de lettres avec les concurrents. La compagnie Pepsi-Cola Canada Ltée se réserve cependant le droit de publier ou de diffuser les nom, adresse et photographies des gagnants.
7. Pour recevoir la liste des gagnants d'une Honda, veuillez envoyer une enveloppe affranchie et adressée à votre nom à: "GAGNANTS", Grand Concours — une Honda par jour, Casier postal 6396, Montréal, Qué.
8. Ce concours est soumis à toute loi fédérale et provinciale qui puisse l'affecter.

TOUS LES PRODUITS DE PEPSI-COLA VOUS PERMETTENT DE GAGNER
Pepsi DIET PEPSI Teem



L'ASCENSION DES PALMIERS — Utilisant un câble comme seul soutien, un membre de la tribu Ibo, dans le sud-est de la Nigeria, grimple à un palmier dont l'huile fournie par cet arbre constitue le principal produit d'exportation du pays. Parce que les palmiers sont également utilisés pour la fabrication d'un vin, il y a un adage en Nigeria qui dit que : "Vous pouvez tirer votre subsistance et vous enivrer avec le même arbre".
(Photo PC)

Le bruit des villes serait à la source de nombreux problèmes, y compris celui des querelles conjugales

FRANCFORT, Allemagne (UPI) — "Le bruit peut amener quelqu'un à souffrir de psychose, ou faire de lui un meurtrier. C'est aussi une des raisons pour lesquelles certains hommes battent leur femme".

Robert Alex Baron, président de l'Association pour l'abolition du bruit dans le haut de la Sixième Avenue à New York, déteste le bruit, et il s'est rendu récemment en Europe dans le but de remplir une mission visant à le combattre.

Baron, âgé de 45 ans, est gérant d'un théâtre à Broadway, et il prétend être "la voix qui crie dans le désert" en ce qui concerne l'abolition du bruit. Il s'est arrêté à Francfort alors qu'il se dirigeait vers Baden-Baden, en Allemagne de l'Ouest, où il devait prendre la parole au IVe congrès international pour l'abolition du bruit.

Plus de 20 pays d'Europe, d'Afrique et d'Amérique du Sud participaient à ce congrès de scientifiques, de technologues, de membres du corps médical, de dirigeants de la fonction publique et de spécialistes en abolition du bruit.

"Le bruit a des effets très graves, variant de l'état d'irritabilité à la surdité et à la psychose", a déclaré Baron. "Le bruit est la raison pour laquelle certains hommes battent leur femme".

Alors qu'on lui demandait s'il avait déjà battu sa femme, Baron a répondu: "Sans commentaire".

"Mais le bruit m'a rendu plus irritable", a-t-il ajouté.

Comment Baron en est-il venu à s'intéresser à l'abolition bruit ?

"En avril 1964, la ville de New York installa cinq compresseurs sur le coin de rue où j'habite", dit-il. "De 7h. a.m. à 4h.30 p.m., cinq jours par semaine, ces compresseurs ont fonctionné sans arrêt et j'ai failli devenir fou."

Baron dit que les Etats-Unis sont probablement le pays du globe qui a produit le plus de bruit sans rien faire pour le réduire.

"La différence entre Francfort et New York est qu'à New York, lorsqu'on construit un métro en faisant un bruit terrible qui vous donne des maux de tête et fait trembler les murs, les autorités de la ville et les entrepreneurs emploient beaucoup de mots pour vous dire d'aller au diable. "C'est le prix du progrès et c'est un mal nécessaire", vous disent-ils.

Selon Baron, certains chercheurs croient que le bruit peut hâter les crises cardiaques et affecter la fertilité et la virilité, comme l'ont démontré des expériences faites sur des lapins, dont la fertilité baissait à mesure que le bruit augmentait.

Il a également déclaré qu'en troublant le sommeil d'une personne sans le faire cesser complètement, le bruit peut interrompre les rêves que chacun "doit avoir toutes les nuits s'il veut conserver sa santé mentale".

"Et les chercheurs prétendent que ceci peut mener certaines personnes à la folie."

"Quant à moi, a dit Baron, je porte à la maison des bouchons dans les oreilles et des cache-oreilles acoustiques. Vous savez, de ces cache-oreilles comme on en porte sur les bases de lanecment et dans les aplancement et dans les appartements de New York . . ."

500,000 visiteurs iront en pèlerinage à Verdun

PARIS (AFP)—Verdun — ce bastion de la France aux marches de l'Est — se prépare à recevoir, les 28 et 29 de ce mois, quelque 500,000 visiteurs, dont 100,000 anciens combattants de la guerre 14-18. C'est, en effet, à cette date que se dérouleront les fêtes commémoratives au 50ème anniversaire de ce gigantesque affrontement, qui se solda par 600,000 morts, tant Français qu'Allemands, et détient ainsi le triste record d'avoir été la plus sanglante bataille de tous les temps.

La bataille avait débuté le 21 février 1916 par une foudroyante offensive allemande qui emporta, en quelques jours, le fort Douaumont, le fort de Vaux, qui protégeait lui aussi la cité, résista jusqu'en juin. L'ennemi finalement contenu, ce ne fut qu'en octobre que les forces françaises purent reprendre l'initiative des opérations. Et, si l'on évoque la "bataille de Verdun" plutôt que la "victoire de Verdun", c'est que, en fait, cette victoire se confond avec la victoire finale que sanctionna l'armistice du 11 novembre 1918.

Le maréchal Pétain

Le général de Gaulle présidera ces imposantes cérémonies. Et M. Alexandre Sanguinetti, ministre des anciens combattants, qui s'est rendu récemment à Verdun, n'a pas manqué d'évoquer, dans une allocution radiodiffusée, le nom du maréchal Pétain. Il a rappelé le rôle déterminant qu'avait joué le général Philippe Pétain au moment le plus tragique de la bataille. Et il a souligné qu'on ne pouvait "recuser Philippe Pétain en tant que vainqueur de Verdun".

Mais le ministre a pris soin d'ajouter que le cas du vainqueur de Verdun ne pouvait "se confondre avec le problème de Philippe Pétain, maréchal de France et chef de l'Etat français".

Dernière volonté

On sait que le maréchal Pétain avait, dans son testament, exprimé le désir d'être inhumé à Daouaumont. Depuis plusieurs années, une campagne est menée par ceux qui lui sont restés fidèles, pour que cette volonté soit accomplie, ce à quoi le gouvernement s'est toujours refusé.

M. Sanguinetti a précisé que la translation des cendres de Philippe Pétain — qui reposent depuis le 25 juillet 1951 dans le petit cimetière de l'île d'Yeu — que ce fut à Douaumont où à Verdun, ne pouvait être éventuellement autorisée que par le chef de l'Etat et le conseil des ministres. Et qu'elle ne serait pas effectuée à l'occasion des cérémonies du cinquantenaire.

Les vaches sacrées auront désormais la "vie dure"

LA NOUVELLE DELHI (AFP) — Sacrées ou non, les vaches ne pourront plus désormais errer impunément dans les rues de la Nouvelle-Delhi.

En effet, la municipalité de la capitale indienne a annoncé mardi la création immédiate de trois escouades de "cowboys municipaux", chargés d'emmener les vaches errantes à la fourrière, où leurs propriétaires devront payer 20 roupies par tête pour les récupérer.

La municipalité, qui estime à 22,000 le nombre des vaches sillonnant les rues de la capitale, espère que ses "cowboys" pourront en attraper 60 par jour.

ANNONCE

Plan d'amaigrissement Recette à domicile

Il est facile de perdre rapidement, chez soi, des livres de graisse disgracieuse! Etablissez vous-même ce plan de recette. C'est très facile—et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez quatre onces de Concentré Naran. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de pamplemousse pour la remplir. Prenez-en deux cuillerées à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le plan Naran.

Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse superflue et ne vous aide pas à retrouver la sveltesse de votre ligne; si les livres et les pouces réduisibles de graisse superflue ne disparaissent pas du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets et des chevilles, retournez simplement le flacon vide pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notez comme le gonflement disparaîtra vite—combien vous vous sentirez mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune.

Venez voir nos japonaises!

NOUVEAU CONCESSIONNAIRE

Charlesbourg Autos Ltée présente des voitures absolument nouvelles...

TOYOTA CROWN | ISUZU BELLETT

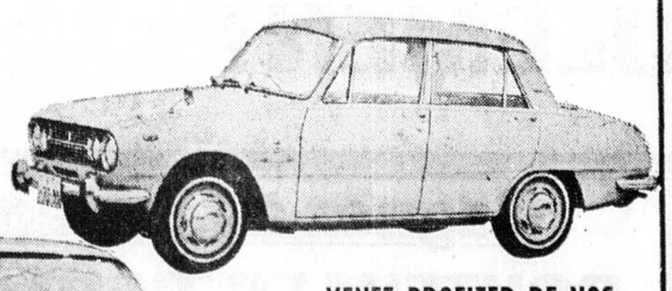


J. BEAULIEU
président

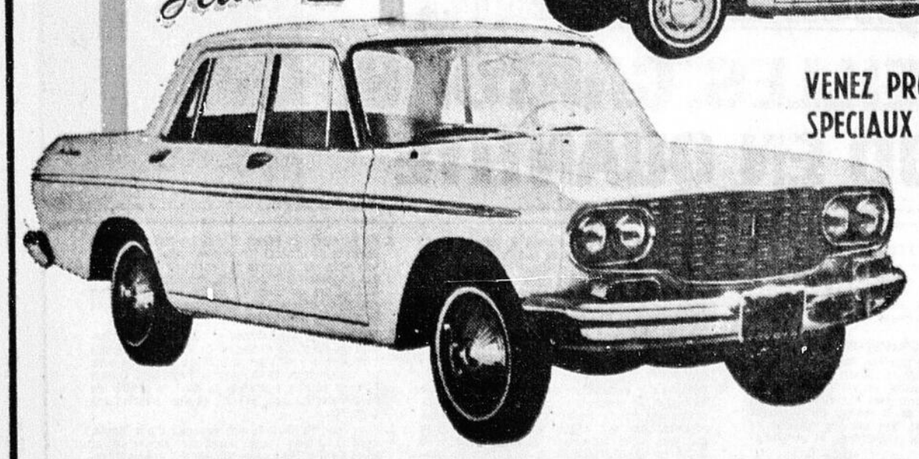
Le luxe japonais...

TOYOTA CROWN... disponible en sedans à 4 portes et en station wagon, elle peut transporter six passagers. C'est une voiture de luxe dans tous ses détails, mais à un prix défiant toute concurence. L'équipement standard comprend: lumières intérieures, pneus à flancs blancs, enjoliveurs de roues entièrement chromés, accoudoirs escamotables et tapis moelleux sur toute la surface du plancher. Transmission à 3 ou 4 vitesses... ou automatique. La Toyota 700, la voiture à transmission automatique la moins chère au monde.

ISUZU BELLETT... la nouvelle sedan sport de luxe offre un confort luxueux à un prix qui convient à votre budget. Au complet, avec 4 vitesses au plancher, sièges baquet et moteur de 1500 cc à grand rendement, plus pneus à flancs blancs, enjoliveurs de roues entièrement chromés et 4 portes. Votre famille l'adoptera.



CHARLESBOURG Autos Ltée



VENEZ PROFITER DE NOS SPECIAUX D'OUVERTURE!

CKCV
sur les lieux
les 26, 27, 28 et 29 mai.

CHARLESBOURG AUTOS Ltée
VOTRE CONCESSIONNAIRE EXCLUSIF POUR LE QUEBEC METROPOLITAIN
7925, Boul. Henri Bourassa, Charlesbourg — 623-9843

DONDI



L'AGENT SECRET X-9



JIGGS



TARZAN



MARC DES BOIS



LULU



CAPITAINE BONVENT



Stabilisation du loyer de l'argent

Après une ascension soutenue durant plus d'un an, les taux d'intérêt ont culminé à la mi-mars. Depuis lors ils évoluent à un niveau élevé sur une pente légèrement inclinée. Les facteurs qui ont présidé aux événements survenus au début de 1966 comportaient: une demande croissante de capitaux d'emprunts — par l'intermédiaire des banques ainsi que par des émissions nouvelles — et un renforcement de la politique monétaire, illustré par un relèvement du taux d'escompte à 5 1-4 pour cent, une masse monétaire pratiquement inchangée, et la baisse du coefficient de liquidité des banques à charte en-dessous de leur minimum historique de 30 pour cent. Les taux de rendement atteints à la mi-mars sur le marché monétaire et celui des obligations variaient entre 5.10 pour cent sur les bons du trésor à 3 mois, 5.75 pour cent sur les obligations à long terme du gouvernement du Canada et 6.30 pour cent sur les émissions de première qualité des sociétés.

Les facteurs majeurs responsables de la stabilisation des taux d'intérêt furent: le budget fédéral (qui promit des mesures de modération fiscale vu les pressions inflationnistes ambiantes) la baisse du volume des emprunts des entreprises à des niveaux plus normaux, une position plus vigoureuse qu'on ne l'espérait de la balance des paiements et une hausse du marché américain des obligations.

Un important développement

La seconde semaine de mai mit en lumière un important changement d'opinion alors que la plupart des indicateurs commençaient à confirmer la tendance d'un marché qui, en fait, existait depuis près de deux mois. Ce revirement prit naissance aux Etats-Unis où la subite perte de vitesse de l'industrie automobile et la forte pression exercée antérieurement pour l'application d'une politique de modération fiscale de préférence à un resserrement monétaire firent monter les cours des obligations quoique les perspectives des paiements internationaux n'aient pas justifié un tel changement d'attitude.

Une pression moins forte

Quant au marché des capitaux, les besoins du gouvernement fédéral vont s'accroitre quelque peu au cours de la présente année, alors que ceux des gouvernements provinciaux et municipaux pourraient ne pas accuser de grands changements puisque les cotisations aux caisses de retraite du Canada et du Québec seront à leur disposition pour le financement de projets d'équipements sociaux accrus. Bien que le volume de nouvelles émissions nettes de titres des entreprises sera probablement comparable à celui de l'an passé, il convient de noter qu'une tranche importante du programme de financement de la présente année est déjà réalisée. En effet, environ la moitié du montant, estimé à $1.5 milliard, que les entreprises pourraient envisager de recueillir en 1966, sous forme d'émissions d'actions ou d'obligations, a déjà été souscrite. Ceci signifie que le "calendrier de financement des entreprises" devrait être moins chargé pour le reste de l'année qu'il ne l'a été jusqu'à présent.

Légère baisse des taux monétaires

Tout compte fait, les éléments intérieurs et extérieurs laissent entrevoir que — à moins d'une extension notable du conflit vietnamien ou d'un nouveau resserrement des mesures de redressement de la balance des paiements — les taux d'intérêt canadiens pourraient baisser modérément, bien qu'ils évolueront probablement à des niveaux historiquement élevés d'ici six ou neuf mois.

Ces considérations sur l'évolution des taux monétaires sont tirées de la dernière revue de la maison Greenshields Incorporated.

Tendance des marchés

Titres les plus actifs sur les marchés de Montréal

SECTION INDUSTRIELLE

Ventes	Titres	Ferm.	Chang.
14188	Mass F	35½	+ ¼
7030	Brinco	5¼	— ¼
6075	Alliance	1.20	+ 0.05
6025	Cdn Brew	6½	Inch.
5145	Alcan	40¼	+ ¼
4357	Bell Phone	51	— ¾
3575	Abitibi	11¾	+ ¼
3055	Dist. Seag	21	+ 1½
2565	Con Ms	40½	+ ½
2304	CPR	57⅝	+ ⅜

SECTION MINIERE (en cents)

104100	Wisconsin	60	— 5
59000	Pennbec	23	Inch.
55500	Agassiz	38	— 4
39200	Dolsan	45	+ 4
33500	James Bay	33½	+ 7½

Volume des ventes: 968,800 actions comprenant 134,700 actions industrielles et 834,100 actions minières et pétrolières.

Cours moyens à Montréal

	65 Ind.	13 Util.	7 Banq.	85 Tit.	Fam.
Mardi	159.08	138.26	112.39	151.44	114.79
Lundi	158.75	138.25	120.17	151.28	114.76
Sem. dr	158.55	134.19	118.86	150.81	115.60
Mois dr	167.74	146.40	121.92	159.34	120.21
Haut 66	171.39	158.41	132.91	164.02	129.44
Bas 66	158.55	137.19	118.63	150.81	114.76
haut 65	174.05	161.78	138.56	166.93	147.43
bas 65	151.81	143.06	118.03	147.25	112.39

Titres les plus actifs à la Bourse de Toronto

TITRES INDUSTRIELS

Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Chang.
Mass-F	14588	36	35¼	35¾	+ ¾
Pac Pete	10960	27½	27	27	+ ¼
Bell Ph	10178	$51¼	51	51¼	— ¾
Loeb M	9235	$13¾	13½	13¾	
C Brew	8775	$7	6¾	6¾	

HUILES

Spooner	140300	106	94	103	+8
Am Leduc	48566	27½	26	27½	+ ½
Prairie	23700	440	425	435	
Place	18800	255	248	249	+7
Int Hel	17408	277	271	272	—5

MINES

Jaye Exp	163375	49	42	47	+3
N Mylam	93660	34½	31½	33	+1½
Primeneur	79000	15	13½	14	
Norpax	64500	21	19½	20	+1
Sankenc	63900	140	119	129	+11

Volume des ventes: 2,681,000 actions.

Cours moyens à Toronto

	86 Ind.	12 Or.	15 Mét.	9 Huil.	123 Tit.
Mardi	160.29	165.18	87.83	103.20	151.86
Lundi	160.33	164.60	87.25	102.99	151.84
Sem. dr	160.59	164.55	87.45	102.79	152.07
Mois dr	170.11	168.27	94.87	114.66	161.42
1965	Fête de la reine Victoria				
Haut 66	173.60	182.26	96.23	117.34	160.81
Bas 66	159.45	158.58	86.23	102.79	150.50
Haut 65	178.32	187.90	87.49	114.73	167.35
Bas 65	156.59	150.88	73.26	92.34	147.21

Cours moyens à New York

	30 Ind.	15 C.F.	15 Util.	60 Tit.
Mardi	473.3	177.0	150.6	324.2
Lundi	469.4	175.2	150.5	321.8
Sem. dr	457.6	169.1	148.9	313.7
Mois dr	503.5	202.6	154.0	349.2
1965	494.8	165.8	176.0	337.6
Haut 66	537.9	213.9	170.5	369.7
Bas 66	457.6	169.1	148.9	313.7
Haut 65	523.3	194.5	178.2	358.5
Bas 68	481.4	149.3	162.8	308.0

Cours moyens de Dow Jones

30	industries	888.41	+ 5.93
20	chemins de fer	230.89	+ 2.27
15	services publics	136.84	+ 0.18
65	titres	313.09	+ 2.14

Volume des ventes: 7,220,000 actions. A Londres, la moyenne des titres ordinaires est restée inchangée hier à 365.8.

Les obligations à New York

	20 C.C.	10 Ind.	10 Util.	10 Val. à bas étrang.	rend.
Mardi	76.9	95.3	83.3	92.5	88.9
Lundi	76.9	95.3	83.3	92.4	88.9
Sem. dr	76.8	95.3	83.4	92.4	88.7
Mois dr	77.1	96.8	84.1	92.7	89.1
1965	83.1	101.9	88.2	94.0	93.9
Haut 66	79.5	101.4	86.1	93.1	90.7
Bas 66	76.8	95.1	83.3	91.6	88.2
Haut 65	83.7	102.5	88.9	95.0	94.3
Bas 65	79.3	99.9	86.4	91.4	90.1

Titres les plus actifs à la Bourse de New York

Titres	Ventes	Ferm.	Chang.
Ny Sta Eg	184100	39	
Gt A P	151800	28⅝	— ⅛
Martin M	140600	25½	+ 1¾
Magnavox New	122400	31¼	+ 1¾
SCM	101700	74⅛	— ⅛
Sperry Rd	87000	22	— ⅛
Burroughs	85700	62⅞	— ⅛
Am Tel Tel	81200	55¼	
Gen Motors	63600	85⅛	+ 1⅛
Pan Am	62400	65⅝	+ 1¼
Control Data	60700	29⅝	+ 1⅛
Comsat	57600	39	— 1⅝
RCA	57600	52⅜	+ ⅝
Yor G Sul	54300	87⅝	+ 1⅛
Collins Rad	52800	61⅞	+ ⅛

Fonds mutuels

Cours fournis par A. M. Kidder & Co. et transmis par la Presse Canadienne

Titres	Off.	Dem.
Adanac	2.75	3.01
Andreae Equity	3.22	3.52
All Cdn Com	7.11	7.49
All Cdn Div	9.17	10.05
American Growth	5.37	5.87
Assoc Investors	5.62	5.68
Beaubrun	38.65	41.96
Canada Growth	5.82	6.36
Canada Security	4.90	5.38
Can Gr. Energy	9.52	10.54
Can Investment Fund	3.92	4.30
Cdn Trustehd	4.76	5.20
Canafund	50.68	53.21
Champion Mutual	7.04	7.65
Collective Mutual	5.96	6.48
Commonwealth Intl	10.17	11.15
Commonwealth Intl Lev	9.67	10.60
Corporate Investors	5.57	6.09
Corporate Investors	5.57	6.08
Diversified Income A	29.40	—
Diversified Income B	5.88	6.46
xDividend Shares	3.58	3.92
Dominion Compound	3.25	3.53
xDreyfus	24.21	26.42
Dominion Equity	5.17	5.93
Entarep Investment	14.37	14.81
European Growth	6.58	7.19
Federated Financial	4.38	4.79
Federated Growth	6.43	7.03
Fonds Collectif A	6.94	7.57
Fonds Collectif B	5.33	5.49
Fonds Collectif C	7.96	8.65
Fraser	10.95	11.00
Gis Inc	4.04	4.42
Gis Compound	8.31	9.08
Growth Equity	5.02	5.49
Growth Oil and Gas	12.09	—
Guardian Growth	4.49	4.87
Investors Growth	8.91	9.69
Investors Intl Mutual	5.71	6.21
Investors Mutual	4.86	5.28
xKeystone Cust S-1	23.84	24.91
xKeystone Cust S-4	6.17	6.74
xKeystone Cust K-2	6.41	7.00
Molson M Fund	5.85	5.92
Mutual Bond	8.08	8.76
Mutual Accumulating	5.05	5.52
Mutual Income	6.15	6.73
Natural Resources	6.15	6.73
One William Street	15.60	—
Le Fonds P.E.P.	4.14	4.50
Fonds Desjardins A	4.79	—
Fonds Desjardins B	4.86	—
Prêt et Revenu Mutuel	6.99	7.63
Provident Mutual	5.02	5.49
xPutnam Growth	11.42	12.50
Raddison	4.66	5.12
Regent Fund	7.84	8.57
Research Investment	15.15	16.56
Exec Fund of Cda	6.74	7.39
CTV Electronics	9.55	10.41
Timed Investment Fund	6.58	7.08
United Accumulative	9.02	9.86
Univ Svgs Equity	5.17	5.65
Western Growth	5.26	5.75

(x) En monnaie américaine.

FONDS AMERICAINS

Titres	Off.	Dem.
Affil Fund	8.77	9.48
American Bus Shares	4.03	4.46
Boston Fund	9.46	10.34
Bullock Fund	14.88	16.30
Mass Inv Growth Stock	10.92	11.93
Wellington Fund	13.98	15.24

Légère baisse du prix du grain

CHICAGO (PA) — Le marché à terme a légèrement décliné hier au cours d'une séance plutôt terne.

Tendance des prix

NEW YORK (PC) — L'indice des prix de gros de 35 produits de base calculé par la Presse Associée est demeuré inchangé hier à 173.84.

Troisième hausse consécutive de la Bourse de New York

NEW YORK (PA) — Le redressement s'est poursuivi pour la troisième séance consécutive hier à Wall Street au milieu d'une activité modérée. Le virement a été de 7,220,000 actions au regard de 7,100,000 lundi. L'indice Dow Jones des valeurs industrielles a gagné 5.95 à 88.41. La moyenne que la Presse Associée établit pour 60 valeurs a gagné 2.4 à 324.2.

MONTREAL (PC) — La cote présentait une tendance générale à la hausse hier en Place locale. Même si l'indice composé a gagné 0.16 à 151.44 les pertes avaient prédominance sur les gains dans la proportion de 84 contre 71. Parmi les banques, la Banque de Nouvelle-Ecosse a perdu 1 1-4 à 68 1-2, la Banque Royale un point à 74, la Banque Provinciale un point à 44 et la Banque de Montréal 1-4 à 58 1-2.

TORONTO (PC) — La cote présentait une allure irrégulière hier au milieu d'une activité modérée. Les industrielles ont décliné vers la fin de la séance après un début encourageant. Dans les banques, la Banque de Nouvelle-Ecosse a cédé 1 3-4 à 68. Parmi les industrielles, Canadian Westinghouse et Distillers Seagrams ont cédé 1-2 à 90 1-2 et 94 3-4. D'autre part, Noranda a gagné 3-8 à 51.

Le marché des obligations

TORONTO (PC) — Les fonds d'Etat canadiens à long terme et les obligations des provinces étaient à la baisse de 1-8 à 1-4, au cours d'une séance modérément active hier, sur le marché canadien des obligations. L'émission du gouvernement du Canada, portant intérêt à 4 1-2 pour cent et venant à maturité en 1983 a terminé la séance à $87 à l'offre et $87 1-4 à la demande. Il y avait peu de changement sur le marché des fonds d'Etat canadiens à court terme, alors que l'émission venant à échéance le 1er octobre 1967 a terminé à $98.20 à l'offre et à $98.25 à la demande. Les taux de rendement des bons du trésor étaient inchangés. Les bons d'une durée de 91 jours rapportaient 5.10 pour cent et ceux d'une durée de 182 jours, 5.27 pour cent. L'argent au jour le jour était disponible à 5 1-4 pour cent.

MONTREAL — Les fonds d'Etat canadiens à court terme ont baissé de 10 cents, les fonds d'Etat à long terme et les obligations des provinces ont cédé 1-4, tandis que les émissions industrielles étaient inchangées hier, sur le marché des obligations de Montréal.

NEW YORK (PA) — Les prix des bons du Trésor américain ont baissé hier. Ceux des émissions industrielles étaient généralement inchangés.

Les marchés des produits agricoles

On trouvera ci-dessous un aperçu des prix du beurre, des oeufs, des volailles et des pommes de terre sur le marché de Québec:

PRIX DU BEURRE

Québec, 92 points en solide	$0.58½
Québec, 93 points en solide	$0.59½
Québec, en 1 moule d'une livre	$0.62

PRIX DES OEUFS

Voici les prix des oeufs aux détaillants: categorie A-Extra-Gros, 55½ à 56 cents; A-Gros, 52½ à 54; A-Moyens, 51 à 52; A-Petits, 49 à 50; B, 49 à 50. (Les prix aux détaillants représentent les prix à la douzaine et en cartons).

TABLEAU DES VOLAILLES
PRIX AUX PRODUCTEURS
Poids vivants

POULETS

Moins de 5 lbs	31
5 à 6 livres	33-37
6 à 7 livres	36-37½
7 livres et plus	31-32

POULES

Moins de 5 livres	7-12
5 à 6 livres	15-16½
6 à 7 lbs	17-21
7 livres et plus	21-22

DINDONS

Moins de 12 lbs	25½-26
12 à 20 lbs	—
20 livres et plus	—

PRIX AUX DETAILLANTS
Poids éviscérés

POULETS

Moins de 4 lbs, cat. "A"	34-35
4 à 5 lbs, cat. "A"	45-46
5 à 6 lbs, cat. "A"	55-56
6 lbs et plus, cat. "A"	57-58

POULES

Moins de 4 lbs, cat. "A"	26-30
4 à 5 lbs, cat. "A"	40-41
5 à 6 lbs, cat. "A"	42-44
6 lbs et plus, cat. "A"	42-45

DINDONS

Moins de 10 lbs, cat. "A"	41-44
10 à 16 lbs, cat. "A"	45-45
16 lbs et plus, cat. "A"	45-47

N.B. — Les prix des volailles sont ceux de la semaine finissant le 17 mai.

Prix des pommes de terre payés par les marchands de gros aux producteurs.

Localités, No 1, $2.00 à $2.10 les 50 livres; Nouveau-Brunswick, No 1, $2.15 à $2.20 les 50 livres.

MONTREAL (PC) — Voici les prix des denrées selon le rapport quotidien du ministère fédéral de l'Agriculture.

OEufs — Prix moyens des grossistes aux détaillants en cartons d'une douzaine: A-Extra-Gros, $0.527; A-Gros $0.504; A-Moyens, $0.486; A-Petits, $0.471.

BEURRE — Arrivages courants: prix admissible, 92 points, $0.58; 93 points, $0.59.

FROMAGE — Livré à Montréal etré, arrivages courants prix de gros blanc du Québec, $0.42; colore, $0.42½.

POMMES DE TERRE — Prix de vente en gros: I.P.E. $4.00 à $4.15 les 75 livres; $2.75 à $2.85 les 50 livres; $0.63 à $0.65 les 10 livres; N.-B., $2.30 à $2.45 les 50 livres; N.-B., $0.44 à $0.47 les 10 livres.

POUDRE DE LAIT ECREME — Procédé de valorisation, No 1, en sacs, $0.17½ à $0.19 la livre; procédé au rouleau, No 1 en sacs, $0.15 à $0.165; autre categorie pour nourri-sage, $0.14 à $0.14½; poudre de lait de beurre destinée aux animaux, $0.13 à $13125; poudre de lait écrémé, $0.05¾ à $0.05¾.

MONTREAL (PC) — Les prix des oeufs et ceux du beurre étaient modérement à la baisse hier, sur les marchés de gros des produits agricoles. La demande était stable.

Les prix des pommes de terre étaient à la baisse. Les arrivages par voie ferrée s'élevaient à 61 wagons et l'on en comptait 58 sur voie.

Mines hors liste

Cours fournis par Barry A. McManamy, membres de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne

Titres	Off.	Dem.
Aronto	5	8
Asbec Chib	5	8
Bibis Min	8	10
Beauchemin		10
Beaupert	12	16
Bonnex		45
Brascoman	18	21
Brestan	4	8
Chesbar	10	15
Cuvier	2	5
Dasson		10
Dorval	27	29
Garnex	52	55
Gilpore	12	15
Gold Star	10	15
Hicamin	25	30
Kewagama	5	7
Lac Ecno	37	40
Malo Okalo	5	15
Malton Petr	4	7
Mercantile	18	47
Negaunee	20	50
Nat Malartic	70	75
Norlartic	5	10
Norlend	10	20
New Associated	15	20
New Insco	11	14
New Lorie	5	12
New Senator	4	7
Nipiron	40	50
Orvan		4
Quo Malartic	4	6
Tamara		5
Timrod	30	40
Titanium		8
Verchères		5
Watson Lake	8	12
Young Davidson	18	21

BOURSE DE MONTREAL

Cours transmis par la Presse Canadienne

Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Chan.
Abitibi	3575	$11¾	11¼	11¾	+ ¼
Alcan	5145	$40½	40⅛	40⅜	+ ⅛
Alcan pr	122	$44¼	44	44¾	— ⅛
Algoma	1455	$29	28⅝	29	— ⅛
Alliance	6975	120	105	120	+ 5
Alcan 2 pr	50	$42¾	42¼	42¾	
Atg T 4½ pr	100	$37½	37½	37½	+ ½
Asbestos	430	$21½	21½	21½	+ ¼
Bank Mont	333	$58⅝	58⅜	58⅝	
Bank NS	25	$68½	68¼	68½	— ¼
Bq Depargn	70	$14¼	14¼	14½	— ¼
Bang PC	278	$44	44	44	— 1
Bath AP	100	$33½	33½	33½	
Bell Phone	4357	$51¼	51	51	— ¾
Bowater	100	$8¾	8¾	8¾	— ⅛
Bowmer pr	830	$50	50	50	
Brezil	100	$9¾	9¾	9¾	+ ⅛
B Am Bank	50	$66	66	66	
Bx Oil	1137	$31½	31¼	31½	+ ¼
BC Forest	125	$19	19	19	+ ¼
Brinco	7020	$5⅜	5⅜	5⅜	— ⅛
CAE	930	$9¾	9¾	9¾	— ⅛
Cal Pow	200	$26	26	26	
Car Cem	305	$42¾	42½	42½	+ ¼
Can Iron	125	$23	23	23	+ ¼
CSL	50	$34	34	34	
Cdn Brew	6925	$7	6¾	6¾	
C Br Alm A	180	$23	23	23	
CBAL Aw	100	925	925	925	—10
C Imp Bk	200	$63¼	63⅛	63⅜	
CIL	2650	$18½	18¼	18½	— ¼
Cl Pow	650	$27	27	27	— 1
Cl Pow pr	60	$18	18	18	
C Marconi	1425	$6⅝	6¾	6½	
CPR	2264	$37½	37	37¾	+ ⅝
CPR pr	1000	9	9	9	+ ⅛
Cdn P Fina	753	$11¾	11¾	11¾	— ¼
Cent Del	200	$10¼	10¼	10¼	— ¼
Chemcell	500	$12¾	12¾	12¾	+ ⅛
Con MS	2365	$40⅝	40¼	40½	+ ⅛
Con Paper	500	$37⅝	37½	37⅝	+ ⅛
Couvrette A	500	$5½	5¼	5¼	
Cr Cork	10	$124	124	124	+ 8
Denison	280	$46	46	46	+ 1
Dist Seag	3050	$31½	31	31	— 1¼
Dofasco	200	$23¼	23	23¼	+ ⅛
D Glass	100	$14	14	14	
Dosco	625	$11	10⅝	11	
D Stores	150	$22	22	22	— ⅛
Dom Text	525	$34⅛	34¼	34⅜	+ ⅛
Domtar	890	$18¾	18	18	— ⅛
Du Pont	250	$40¼	40	40	+ ⅛
Dupuis A	1000	$7⅜	7⅛	7⅛	
Eddy M	100	$36	36	36	— ⅛
Electrolux	10	$32	32	32	
Fam Play	28	$26⅛	26¼	26⅛	+ ⅛
Gl Paper	700	$27	26½	26¾	+ ¼
Hawk Sid	125	160	160	160	
Hollinger	1075	$22	22	22	
Home A	2500	$19¼	19	19¼	+ ⅛
Hoges B	200	$19½	19	19	
Hud Bay	268	$77¾	77	77	
HBC	550	$16¼	16¼	16¼	+ ¼
Husky Oil	300	$12¾	12	12	
Imp Oil	200	$53½	53½	53½	
Imp Tob	850	$14¼	14¼	14¼	
Ind Accep	500	$21¼	21¼	21¼	
Int Nickel	525	$58¾	58	58	— ¾
Int Util	375	$29½	29½	29½	+ ¼
Inter Pl	725	880	79	79½	+ ½
Inv Gen A	1400	$13½	13¼	13¼	— ¼
Lau Fin	100	$7¾	7¾	7¾	+ ⅛
Loblaw A	150	$9¾	9¾	9¾	+ ⅛
Loblaw B	2900	$10	10	10	
Mar T rts	12825	$8	8	8	— 1
Massey	275	$13½	13	13¼	— ¼
MB PP	525	$26½	26	26	+ ¼
Maritime	200	$22¾	22¾	22¾	
Maritime T	1440	$20¼	20¼	20¼	
Mass F	13928	$36	35¾	35¾	+ ¼
Miron 6 pr	100	93½	93½	93½	
Molson A	150	$32½	32	32	— ½
Molson B	2567	$32¾	32½	32½	— ¼
Mont Loco	200	$16	16	16	
Mont Trst	200	$17½	17¼	17½	— ¼
Moore Cp	175	$84½	84	84½	+ ½
Noranda	850	$51¼	50½	51	+ ¼
NS LP	125	$12½	12½	12½	+ ¼
Ogilvie	130	$13¾	13½	13¾	+ ¼
Pac Pete	6525	$27½	27	27	+ ¼
Pow Corp	1025	$11¾	11½	11¾	+ ¼
Price	1955	$13¼	13¼	13¼	
Qn Gas	600	$12¾	12½	12½	+ ¼
Que Phone	100	$22¼	22¼	22¼	
Rio Algom	205	$27¾	27½	27¾	+ ¼
Rolland A	1125	$11¼	11¼	11¼	
Rothmans	25	$26¾	26¾	26¾	— 1
Royal Bank	240	$73¼	73	73¼	+ ¼
St Corp	144	$21¾	21¾	21¾	
Salada E	350	$9½	9½	9½	+ ⅛
Shell Can	1745	$21¼	20¾	21	+ ¼
Shell In P	75	$26	26	26	
Sicard	100	$6	6	6	
Simpsons	525	$28½	28	28	+ ¼
Sogemines	100	$11¼	11¼	11¼	
Steel Can	1046	$22¼	22	22¼	+ ¼
Texaco	50	$57¾	57¾	57¾	+ ¼
Tor Dom	137	$61	60½	61	
T Fin A	200	$11	11	11	+ ⅛
Tr Mt PL	100	$17¾	17¾	17¾	
Un Carbide	1000	$24½	24½	24½	+ ¼
Waiaks	100	$11¼	11¼	11¼	
Walk GW	1085	$30½	30¼	30½	+ ¼
WCoast Tr	1275	$27	26¾	26¾	
Weston A	250	$19	18½	19	

BOURSE CANADIENNE

Cours transmis par la Presse Canadienne

Titres	Ventes	Haut	Bas	Frm.	Chan.
INDUSTRIES					
Blue Bon	500	320	320	320	
C Int Urban	150	300	300	300	—40
Comodore	4500	135	130	135	
D Oilcloth	200	$21½	21½	21½	
Fabi	100	440	440	440	—20
Frigistora	100	53	53	53	+4
Gilchrist	200	400	400	400	+5
Grissol	1000	200	200	200	
Inspirair	300	195	19	195	+5
Inspirair	300	195	190	195	+5
Kodiak P	850	240	235	240	-5
StL Div Lds	400	72	72	72	
Spartan	1000	46	46	46	-1
Spartan wts	400	2	2	2	
Superpack	500	5¾	5½	5¾	+ ¼
U Towns El	102	$16	16	16	
Van D Hout	300	240	240	240	-5
Woodfd A	420	$7¼	7¼	7¼	+2¼
Wood F B	210	105	105	105	
MINES ET HUILES					
Agassiz	55500	43	38	38	-4
Ajax	16500	17	15½	15½	— ½
Alsof	1000	9	9	9	— ½
Augustus	500	43	43	43	
Banat Ore	4500	17	16	17	+ ½
Barvalle	1000	4	4	4	
Black Hawk	1000	120	120	120	
Black Riv	8000	18½	18	18½	—1
Bluewtr	5000	15	14	14	—1
Bornite	2000	5½	5½	5½	
Bruce Pre	2000	11	10½	10½	— ½
Brunswk	500	$14¼	14¼	14¼	
Carbec	10000	24	23	24	+1
Cessland	300	525	515	520	+5
Chemalloy	2200	104	101	101	—3
Chipman	34500	24½	23½	24	
Coastal M	2500	22	20	20	—1
Com Oil	1000	40	40	40	-5
Commex	1000	13	13	13	-½
C New Pac	4500	65	57	57	—3
C Perch	500	10	10	10	-1
Crbridge	1500	30	30	30	
Devils El	1000	29	29	29	-1
Dolsan	39500	45	40	45	+4
D Explors	1000	16	16	16	
D Lease	9700	34	33	33	+1
Dumont	4000	30	29	29	-1
Dynamic P	500	360	360	360	
East Sull	100	780	780	780	+10
Emp Min	13500	20	20	20	-½
Equity Ex	20500	22	20	20	-2
Fano	3000	7	6½	7	+1
Fontana	2000	6	6	6	
Ft Reliance	1500	45	44	44	-1
Fox Lake	3500	18½	17	17½	
Futurity	1800	100	97	100	-5
Garnet	18500	80	76	80	
Glen Lake	200	132	132	132	-1
Gr W MS	900	174	170	174	+4
Gul Por Ur	1000	25	25	25	
Int Dredg	2000	14	14	14	-½
Israel	1000	8	8	8	
James By	33500	35	29	32½	+3½
Jubilee	1195	195	190	190	-5
K Desmond	3000	70	63	70	+7
Keltic	3000	20	19	20	+6
Kontiki	10000	10	10	10	
Ladulboro	3000	65	65	65	+1
Louanna	13000	19	18	19	
Mid Chib	2000	21½	21	21	+2
Midepsa	1200	420	410	415	+5
Miro	4000	30	29½	29½	-½
Mi Lango	3500	17	17	17	+1
Moly Hill	1000	23	23	23	-1
Mt Costigan	4000	22	20	22	-1
Mt. Pleast	7100	32	31	32	+2
Native M	11600	21	18	18	-2
N Forma	4000	5	5	5	
N Imperial	1750	140	135	135	-5

BOURSE DE TORONTO

Cours transmis par la Presse Canadienne

Titres	Ventes	Haut	Bas	Frm.	Chan.
MINES					
Acad Uran	1000	5	5	5	— ½
Acera	7000	18	17½	18	+ 1
Acme	13850	38	37	38	+ 1
Advocate	1000	410	400	400	—10
Aetna Inv	1000	124	120	124	— 4
Agnico	1000	147	140	140	— 6
Armor	2000	20	20	20	— 2
Ali Pitch	800	18	18	18	
Am Larder	1000	22	22	22	
Area	1300	103	102	102	— 1
Ang UD	12500	59	57	57	— 3
Ansil	9000	12	12	12	
Ang Am	34850	86	73	77	+ 1
Akaitcho	1000	55	55	55	— 2
An Ruyn	1800	210	206	210	+ 1
A Arcadia	710	26½	26½	26½	— ½
Argosy	2000	27½	27½	27½	— ½
Atl C Cop	2000	148	146	146	— 2
Aunor	300	305	305	305	
Bnkno	63800	140	119	129	+11
Bankfield	8000	16½	16	16	
Baska	9300	17	16	17	+ 1
B-Duq	1867	21	20	21	+ 1
Belcher	3400	51	47	51	
Belletere	1000	27½	26	27½	+ 3
Bethlm	1505	630	620	630	+15
Bidcop	1200	7½	7½	7½	— ½
Black Bay	5000	13	12	12	— 1
BL Hawk	6000	118	111	115	— 1
Bralorne	520	310	300	300	—10
Broul Reef	1100	19	18½	18½	
Brunswk	4620	$14¾	14	14¼	+ ¼
Bunker H	8600	29½	29½	29½	
Cadamet	2000	8½	8½	8½	
C Mines	38900	37½	32	36	—1½
Camflo	7000	325	310	325	
Camp Chib	9600	870	840	870	+65
C Tung	400	180	176	176	— 4
C Dyno	1500	168	165	168	+ 3
C Jamieson	700	130	130	130	+ 2
Cdn Keely	3500	9½	9	9½	+ ½
C Lencourt	6500	24	23	23	— ½
Candore	2000	14½	14	14½	+ 1
Can-fer	3400	88	85	88	+ 3
Cantre	3000	28	27	27	—1½
Cap Sin	3000	19½	18	18	—1½
Carbon	2400	47	47	47	
Cadmar	250	$15	15	15	
Cent Pat	7400	209	182	189	—20
Chester	500	22½	22½	22½	+ ½
Chib Kay	1000	23	23	23	+ 1
Chib M	2000	62	62	62	— 1
Chimo	1400	116	107	108	+ 1
Coeb Will	3900	395	385	385	— 5
Coin L	18300	33½	32	32	— 1
Comb Met	6000	22½	22	22	— ½
Conigo	1400	24	22½	22½	— 1
Con-Key	4000	12	11½	11½	— ½
C Shaw	32000	45	42	43	+ 2
C Bellek	9333	10½	10	10	
Cons Brew	z175	21	21	21	
C Callinan	500	14	14	14	+ 1
CG Arrow	2000	25	25	25	
C Hall	59800	129	118	118	+ 2
C Marben	1300	350	325	330	— 5
C Mogul	1400	330	325	325	— 5
C Morrian	7300	194	188	189	+ 2
C Mosher	3000	75	75	75	+ 4
Con Negus	1833	14½	14½	14½	+ ½
C Nich	10000	19½	18½	18½	— ½
C Rambler	2500	235	231	235	
C Red Pop	z200	16	16	16	
Conwest	3200	$15	730	730	—80
Coprcorp	4800	109	103	105	
Cop Fields	1406	133	131	131	— 1
Cop Man	3200	13½	12½	12½	
Coulee	6500	48½	47	47	— 2
Cowic	10700	82	78	80	— 2
Craigmt	500	$12¾	12	12¼	+ ⅝
Catland	3000	28	27	28	+ 1
Crowpat	7250	11½	10½	11	— ½
Daering	4500	16½	16	16½	— ½
D'Aragon	1000	16	16	16	— 1
Deer Horn	z100	28	28	28	
D'Elda	20650	62	57	58	
Delhi Pac	2000	17½	17	17	
Denison	1059	$46	45½	45⅝	+ ¼
Dicknan	1250	430	420	420	
Discovry	1500	192	189	190	+ 3
Dome	705	$44¼	44	44	+ 1
Donalda	4250	14	13	13	+ ½
Dunraine	2500	53	53	53	
Duvan	13500	13	12	12	— 1
East Mal	100	155	155	155	— 5
East Sull	2030	775	755	765	
F west T	9000	17½	17	17⅛	+ 1½
F Mar	500	450	440	450	+10
Ferro	79000	15	13½	14	
Frobex	500	96	96	96	+ 1
Gemco	20000	42	38½	39	
Gnt Mazet	500	100	100	100	
Giant Yk	2310	$11	10⅞	11	
Glenn Exp	2500	14	14	14	+ ½
Goldray	1100	54	54	54	+ 1
Goldrim	59800	55	51	52	
Gortdrm	1400	270	260	260	
Granisle	500	500	490	490	— 8
Granduc	3050	375	360	370	
Grandroy	1000	22	22	22	— 1
Green Pnt	1400	36	36	36	
Gulch	4000	8	8	8	+ ½
Gulf L	5500	9½	9	9	
Gunnar	725	180	175	180	
Hasaga	z55	10	10	10	
Hastings	500	210	210	210	+ 5
Hdway	13500	30	28	28	— 2
Heath	3000	6½	6½	6½	
Hollinger	440	$22¾	22	22¾	+ ¼
Huda Bay	258	$77	76⅞	77	+ ⅛
Hydra Ex	240	15	15	15	
Int Bibis T	700	70	70	70	— 5
I Kenville	3500	17½	17	17	— ½
Irish	46900	30½	28½	30	+1½
Iron Bay	1200	245	240	245	+ 5
Iso	1800	153	150	150	— 3
Jaye	163375	49	42	47	+ 3
Jelex	10200	50	48	48	+ ½
Joliet	1000	29½	29	29	— 1
Jonsmith	7000	20½	20	20	— ½
Joutel	1600	100	96	96	— 2
Jowsey	1522	78	75	75	— 8
Kam Kotia	3400	395	390	390	
Kerr Add	2537	$11¼	11⅛	11⅛	— ⅛
Kelly Dsd	4000	70	63	70	+12
K Anac	29051	300	245	294	+46
Kirk Min	7000	11	10	10½	— ½
Kopar	2500	13	13	13	
Lab Min	750	$28¾	28	28	— ¼
L Dufault	2110	$12	11⅞	11⅞	+ ⅛
Lakehead	6250	38	37	37	— 1
L Osu	1000	15	15	15	
L Shore	660	300	300	300	
La Luz	1720	$23	22¾	23	
Langis	4300	35	33	33	— 1
Latil AM	8000	11¼	11	11	
Leitch	500	520	505	505	—10
Liberian	200	$14½	14½	14½	
LL Lac	700	185	185	185	+ 2
Lorado	3350	123	120	123	+ 1
Louvi	33700	46½	44½	45½	—1½
Macassa	520	225	225	225	+ 9
Macleo	2000	40	38	38	— 2
MacLeod	z400	81	81	81	
Madsen	1600	169	162	164	
Malartic	1914	77	77	77	— 3
Mar Bar	x220	20	17	20	
Manok MS	2000	13	12	12	— 1
Marchant	2000	190	190	190	
Marcon	4000	6½	6	6	— ½
Martin	1000	46	46	46	+ ½
Matach	3200	10	9½	9½	+ ½
Mattgmi	1487	$14	13⅝	13⅝	— ⅜
Maybrun	4500	17	16½	17	—1½
Mc Intyre	z30	$86	86	86	
M Adam	31375	97	80	91	+11
McKen	3600	9	9	9	
McWat	2900	44	42	44	+ ½
Mentor	4500	57	56	56	+ 2
Merrill	200	108	108	108	
Met Uran	2500	12	11½	11½	— ½
Metal Min	203	148	147	148	— 4
Midrim	2300	39	38½	39	+ ½
Min-Ore	4000	9½	9½	9½	
Multi-M	6420	231	226	231	+ 3
N Exp	12000	13½	13	13½	— ½
Nealon	1000	9½	9½	9½	+ ½
New Ath	z125	22	22	22	
New Cal	600	57	57	57	
Newconx	300	725	715	715	—60
Nenx w	11650	380	305	325	—65
N Goldvue	3000	6½	6¼	6½	+ ⅛
N Harri	2000	12½	12	12	
N Hosco	9650	335	315	315	—20
New Jason	2000	8	7	8	+ 2
N Kelore	6000	9¼	9	9½	
Newlund	1500	16	16	16	
N Myla	83600	34½	31½	33	+1½
Newno	6000	10	10	10	— ½
N Que Rail	400	555	550	555	+10
N Sen	32600	39	38	38	— 1
Utd Pore	2230	13½	13½	13½	— ¾
Upp Can	1200	180	160	160	+ 2
Urban Q	5000	20	19	19	— 1
West Mine	3250	535	515	520	— 5
W Surf I	500	11	11	11	
White Star	7500	31	30	30	— ½
Wilco	12500	39½	38	39	— 1
Willroy	2800	153	150	150	— 3
Witfall	13500	34	32½	34	+ ½
Yale Lead	3500	24	23	24	+ ½
Yk Bear	2551	240	230	235	+ 2
Young HG	2000	6	6	6	+ ½
Yukon C	14800	140	131	140	+10
Zenmac	1050	34	34	34	
Zulapa	11000	23	22	23	
BUILES					
All Rox	500	21	21	21	
Alminex	600	440	435	440	+15
A Led	48366	27½	26	27½	+ ½
Anchor	3000	12½	10½	10½	
Asamera	300	375	365	365	+10
Banff	1070	$16	16	16	+ ¼
Bralsa	z100	69	69	69	
Calvert	1000	35	35	35	+ 1
CS Pete	1600	268	255	265	+15
C Deh	600	265	265	265	
C Delhi w	500	60	60	60	— 5
C Sc Gas	5750	340	325	330	+15
C Gridoil	z176	430	415	430	
C High	13625	62	58	59	+ 1
C Homestd	391	235	233	233	+11
C Li Pete	x200	22	22	22	
Cdn Sup O	740	$19¾	19¼	19⅝	+ ¼
Cent Del	500	$10½	10¼	10¼	— ¼
Charter O	1900	335	315	315	—10
Chiefta D	1450	635	625	625	—25
Com Pete	100	505	505	505	
C West P	1400	145	145	145	— 1
Dynamic	7450	365	355	360	+ 5
Fargo	100	330	320	330	+ 5
French Pt	150	415	415	415	+10
Gas Plains	410	$11¾	11½	11½	
Gt C Oildas	854	$12	11⅝	12	
In Heli	17408	277	271	272	— 5
Midcon	3500	63	63	63	+ 3
Mill C	11450	210	200	205	
Nat Pete	1700	230	220	230	+11
N Cont	3000	30½	30½	30½	—1½
N Davies	2000	18	17½	17½	—1½
NC Oils	1300	380	360	360	—20
NCO pr	x25	$41	41	41	
Numac	8400	174	165	170	— 3
Numac wt	3500	41	40	41	— 2
Okalta	x335	15	15	15	
Permo	12300	27	24	24½	— ½
Place G	18800	25	24	24	— 1
Ponder	800	40	40	40	— 2
Prarie	25700	440	425	425	
Provo Gas	3450	232	223	230	+ 5
Ranger	5000	210	205	205	— 8
Ranger R	27325	3½	3	3	
Scurry Rn	1580	$27½	25¾	27⅜	+1¾
Spoon	140330	106	94	95	+ 8
Stanwell	1000	33	33	33	
Triad Oil	2200	218	215	215	— 5
Union Oil	270	$28½	28½	28½	
U Canso	1000	251	251	251	— 5
Un Reef P	3000	26	24½	26	+ 1
Vandoo	1000	7½	7	7½	— ½
W Decalta	4750	345	335	340	— 5
W Decit w	100	167	167	167	— 3
Wilshire	100	600	600	600	+25
INDUSTRIES					
abitibi	5205	$11¾	11⅜	11¾	+ ¾
Acklnd	x15	$5	5	5	
Alta Gas	1685	$32½	32½	32½	+ ¾
Alta G Cp	620	$91¾	91	91¾	+ ¾
Alta Gas w	100	785	785	785	+ 5
Alg Con	600	$5⅞	9⅜	9⅜	
Algoma	4366	$29	28⅜	28⅜	— ¾
Alliance A	300	110	110	110	—10
Alcn Alum	7115	$40⅞	40¼	40¼	+ ¼
Alcn Al pr	345	$44⅛	44	44¼	+ ⅛
Alcn 2p 4½	60	$42¼	42	42	— ¼
Anthes A	x30	$27	26½	26⅝	— ⅛
Argus	z125	$19½	19¼	19½	
Arg C Ppr	825	$12	11⅝	11⅝	
Asbestos C	975	$21⅞	21⅝	21⅞	+ ⅛
Ashdwn B	300	$6½	6½	6½	
Atl Sugar	705	$27½	27⅛	27½	+ ¼
Atl Sug A	z45	$22	21½	22	
Auto El	x50	$5	5	5	
Avco	200	$27⅝	27⅝	27⅝	+1¼
Bahama C	200	165	160	160	+ 5
Bank Mont	1005	$58⅜	58½	58⅝	— ⅛
Bank NS	1163	$69¼	68	68	—1¾
Bath P	z20	$23½	23½	23½	
Bath P w	300	$10½	10½	10½	
Bea Lum	50	$32¾	32¾	32¾	
Bell T	10178	$51¼	51¼	51¼	— ⅜
Bow Va w	100	$10⅜	10⅜	10⅜	— ⅛
Bow-M p	50	$50½	50½	50½	+ ½
Brazil	3706	$10	9¾	10	+ ⅛
Bright	50	$75	75	75	+2½
B Am Bnk	50	$66	66	66	
BA Oil	1377	$31½	31¼	31⅜	— ⅛
BC Forest	1220	$51⅛	51⅛	51⅛	— ⅛
BC Sugar	100	$37	37	37	— ⅜
BC Sugr p	z5	$18½	18½	18½	
BC Phone	275	$65	64	64	— 1
BCPh 5⅛p	85	$101¼	101¼	101¼	
BCPh 515	z10	$96½	96½	96½	
Burns A	315	$15	14½	14½	— ½
Burrard A	100	$6⅞	6⅞	6⅞	
CAE Ind	1823	$9	8⅝	8⅝	— ⅛
Cal Pow	1135	$26	25⅝	26	+ ⅛
Cal P5 pr	30	$97¼	97¼	97¼	
Can Bread	250	$14½	14¼	14½	— ¼
Can Cem	425	$42¾	42½	42¾	+ ¼
Can Iron	875	$22⅜	22½	22½	— ⅛
Can Malt	1770	$18½	18	18	— ½
C Pack B	75	$82½	82	82	
C Safe 4pr	z5	$92	92	92	
CSL	145	$34	34	34	
CSL pr	280	$8¼	6¼	6¼	
C Brew	8775	$7	6⅞	6⅞	
C Brew A	175	$38	38	38	
CB Alm A	1763	$23¼	23	23	
CE Al A w	865	940	930	930	+ 5
CB Al B w	740	900	900	900	
Cdn Can A	z5	$13	13	13	
C Chem w	1300	620	605	610	+ 5
C Curt W	300	57	57	57	
C Dredge	1400	450	430	440	—10
CGE	100	$49	49	49	+ 1
C Goldale	z45	455	455	455	
C Hydro	165	$23	23	23	+ 1
CImp BkC	2044	$64	63⅝	64	+ ⅛
CInd G O	3407	$13¾	13¾	13¾	
CInd GO p	290	$12	12	12	+ ⅛
CIL	434	$18½	18½	18½	
C Marc	140	$6½	6½	6½	
CPR	3682	$57½	57	57	— ⅛
CPR Pr	3500	9	9	9	
Cdn Pet	840	$12¼	12	12	+ ⅛
C Vickers	150	$18⅜	18⅜	18⅜	+ ⅛
CWN Gpr	203	$13⅞	13⅞	13⅞	— ⅛
C Westng	125	$19⅝	19⅝	19⅝	—1⅜
Cap Bldg	200	66	66	66	+ 6
Chemcal	360	$13	13	13	+ ¼
Chemcl Ip	560	$20	20	20	
Chem 175p	995	$31¼	31¼	31¼	
Chrysler	400	$47	46½	47	+ 2
Clairtone	340	$11⅜	11⅜	11⅜	
Clairtor w	z100	900	900	900	
Codville D	300	$5	5	5	
C Savings	z25	$14¼	14¼	14½	
Computr	295	$14	14	14	—2⅜
Col Cell	130	$6⅜	6⅜	6⅜	+ ⅜
Col Cell pr	x100	$22¼	22	22	
Con Bldg	600	180	175	175	— 5
Con Bldg 1	450	40	40	40	—10
Con M S	5032	$40¼	40¼	40¼	— ¼
Con Paper	439	$38	37¾	38	+ ⅛
Con Gas	2262	$15⅝	15⅜	15⅝	
Con Gas A	20	$102	102	102	— ½
Con Gas B	10	$103	103	103	+ ⅝
Copp Clar	100	$9½	9½	9½	
Copy wt	450	$20	20	20	
Coronatn	300	170	165	165	—10
Corontn pr	400	$16	16	16	+ ¼
Coron w	600	25	25	25	+ 5
Cosmos	z10	$11½	11½	11½	
Couvret Pt	100	$5⅛	5⅛	5⅛	— ⅛
Crestbrk	1200	$6	6	6	
Crush Int	650	$14¼	14	14½	— ¼
Cygnus A	1420	440	430	440	+10
Cygnus B	1040	$7⅜	7½	7⅜	+ ⅛
Cygnus pr	250	$20	20	20	
Dale-Ross	200	$14	14	14	— ¼
Distl Seag	3965	$31½	30⅝	30⅝	—1⅜
D Bridge	810	$22¼	21⅝	22¼	+ ⅛
D Can Gen	200	$65	65	65	
L Coa pr	300	400	380	400	
Dom Elect	650	$17½	17½	17½	+ ⅛
Dofasco	3192	$23¾	23	23	
Dofasco p	145	$93	92	92	+ ¼
Dosco	600	$11	11	11	+ ¼
Dom Store	1395	$22⅜	22⅛	22¼	
Domtar	2730	$18¼	18	18⅛	
Dom Text	80	$34¼	34¼	34¼	— ¼
Dover	350	$20	19	20	+ 1
Du Pont	238	$40½	39½	39½	
Econ Inv	1200	$11¾	11¾	11¾	— 1
Emco	x45	$13½	13½	13½	
Emp Life	30	$204	200	204	— 1
Esquir Aw	300	190	190	190	—10
Falcon	1428	$91⅞	90½	90½	— ⅜
Fam Play	278	$27	26¼	26¾	+ ½
Fanny F	130	$50	50	50	
Fed Farm	300	245	245	245	
Fed Grain	455	$7	7	7	
Fleet Mfg	4300	76	72	75	
Ford US	x85	$53½	50	51½	
Ford Cda	35	$144	144	144	— 1
FPE-Ptn	1855	$16¼	16	16¼	+ ¼
FPE-Pn pr	x14	$63	63	63	
Fruehauf	x50	$12½	12¼	12½	
Gen Bak	175	$8¾	8¼	8¾	— ¼
GMC	x244	$91½	90	91½	
G Mack A	200	$7¾	7¾	7¾	— ⅛
G Mack B	260	$10½	10½	10½	
Greb Indr	400	$11½	11¼	11½	
Gt L Paper	750	$27	26¾	26⅞	+ ¾
Gt West L	x10	$70	69	69	
Greyhnd	3201	$17⅜	17	17¾	+ ¼
Guar Tr	380	$13¼	11¾	11⅜	
Hardec	1000	69	69	69	+ 3
H Wood s	100	$6¾	6¾	6¾	
H Wood p	300	100	100	100	—20
Hawker S	1230	470	460	465	+15
Hayes Stl	230	$13⅜	13⅜	13⅜	— ⅛
H Dauch	27	$58	58	58	
Horne Pf	775	285	280	285	
Home A	3970	$19¼	18¾	18¾	— ⅜
Home B	2622	$19⅝	19	19	— ⅜
Hur Erie	100	$10⅜	10⅜	10⅜	
Husky	125	$13¼	12¾	12¾	— ⅜
Husky Bpr	150	$50	50	50	+ ½
Husky Dw	300	545	545	545	+ 5
HBC	2015	$16¼	16¼	16¼	+ ¼
HB Oil G	934	$18¾	18½	18¾	
Imp Life	10	$190	190	190	—7½
Imp Oil	1837	$53½	53¼	53½	— ⅛
Imp Tob	1450	$14¼	14	14¼	+ ⅛
Ind Accep	3056	$21¼	21⅛	21¼	— ⅛
Ind Adhes	200	$7	6¾	6¾	— ⅛
Ind Wire	200	325	325	325	+ 5
Inglis	125	$8	8	8	
Inland Gas	675	$9¾	9¼	9¼	— ¼
IBM	z9	$400	386	395	
IMC	221	$70	68	70	+ 2
Int Nickel	1973	$95½	94¾	94¾	— ½
Int Util	750	$30	29½	29½	— ¾
Intl Util p	360	$31¾	31½	31¾	+ ¼
Intpr P L	910	$80	78¾	79¼	+ ¾
Int Stl P	7665	$7½	7	7¼	+ ¼
Ip Stl P pr	z50	$23¾	23½	23¾	
Inv Group	800	$16⅛	16	16	— ⅛
Inv Grp A	3050	$13⅝	13½	13⅝	— ⅛
ITL Ind	z25	$12¾	12¾	12¾	
Jamaic PS	200	$13¾	13¼	13¾	+ ¼
James Stl	1535	78	75	75	— ¼
Jefferson	2765	$28⅝	28¼	28½	— ⅛
Jeff Bw	1580	$20⅜	20⅛	20⅛	+ ⅜
Jockey C	4100	460	455	460	+10
Jock C pr	200	$10⅜	10⅜	10⅜	
Jock 2 pr	z10	$8½	8½	8½	
Kelly D A	600	$5	495	495	— 5
Kelsey Co	535	$16	15½	16	+ ½
Labatt	301	$17½	17½	17½	
LOnt Cem	1065	$5	495	5	— ¼
LOCem w	2800	120	115	115	— 5
Laura Sec	z80	$15	15	15	
Lau Fin	1380	$8⅛	7⅝	8⅛	+ ⅛
Lau F2.00	300	$7	27	27	
Lau Fin140	z35	$18½	18½	18½	
Levy	200	$17½	17½	17⅝	+ ⅛
Levy B pr	300	$20¼	20¼	20¼	+ ¼
Life Invest	200	$7⅜	7⅜	7⅜	+ ¼
Life Inv wt	z100	235	230	230	
LobCo A	1165	$10	9⅝	10	+ ¼
LobCo B	1100	$10⅜	10¼	10⅜	+ ⅛
LobCo pr	205	$42¼	42¼	42¼	+ ½
Loblaw pr	150	$27⅞	27⅞	27⅞	
Lob C B pr	150	$28⅛	28¼	28½	— ¼
Lob Ind	700	$7⅜	7⅜	7⅜	+ ⅛
Loeb M	9235	$13⅜	13⅜	13⅜	
Maclean H	125	$34	34	34	+ ¼
M B P R	2514	$26⅝	23⅝	26	
Maher	100	$12	12	12	
Maher p	100	$9¾	9¾	9¾	— ¼
Mall Gard	100	$22½	22½	22½	+ ½
M Leaf Mf	100	$15	15	15	
Mas F	14588	$36	35¼	35⅝	+ ⅜
Met Stre p	100	$21	21	21	
Molson A	80	$32	32	32	
Molson B	25	$32½	32½	32½	+ ¼
Mon Foods	350	$6⅝	6⅝	6⅝	
Montlex	400	$14¼	14	14	
Mont Loco	300	$16	16	16	
Moore	737	$84⅜	84	84⅛	+ ⅜
Morse A	450	$18	18	18	
Morse B	275	$17¼	17¼	17¼	+ ¼
Neon	260	$7⅜	7⅜	7⅜	— ⅛
Noranda	1908	$51⅜	50½	51	+ ⅜
Nor Ont G	2680	$28	27¾	27⅞	— ⅛
Nor CtlG p	350	$27⅜	27⅜	27⅜	— ⅛
Nor Ctl 65 p	100	$45	45	45	— 1
Nor Tar pr	z50	$23	23	23	
Nor Phone	200	$9⅝	9⅝	9⅝	+ ⅛
NS LP	z25	$12½	12¼	12½	
NW Util pr	225	$78	78	78	— 1
Ocean Cm	1090	$19	19	19	— 1
Oglivie	1400	$13⅞	13⅝	13⅞	— ⅛
Ont Store	100	285	285	285	+10
Oshawa A	1220	$25¾	25¼	25¾	+ ⅜
Pac P	10995	$12½	11⅝	12	+ ⅛
Peel Eldr	400	$18½	17½	18½	+ 2
Pembina	425	$9½	9¼	9½	+ ⅜
Pow Corp	1730	$11¾	11½	11⅝	+ ⅛
Pow Cn p	310	$13¾	13½	13⅝	— ⅛
Price co	4737	$13⅜	13¼	13⅜	— ⅛
QN Gas	1700	$12½	12⅜	12½	
QN Gas pr	z15	$90	90	90	
QN Gs 65w	200	655	655	655	+15
Rank O A	2245	$5¼	5¼	5¼	+ ⅛
Reichhld	150	$26¾	26½	26½	+ ½
Revelstk	1400	$9¾	9½	9¾	+ ¼
Revenue P	675	$7⅞	7⅜	7⅜	
R Nodwell	100	165	165	165	
Rockowr p	250	$16½	16½	16½	— ⅛
Rockwell	164	$40¾	39	40¾	+ 4
Romfield	1100	135	125	135	— 5
Rothman	1440	$26¾	26¾	26½	+ ⅛
Royal Bnk	1217	$75⅛	74¼	74⅝	— ⅝
Royalite	z25	$10¼	10¼	10¼	
Roylite p	350	$22	22	22	— 1
Russel H	z100	$17⅜	17⅛	17

Le Rapport Parent, face à l'éducation des jeunes Indiens du Québec

par Claude TESSIER

Il y a près de 25,000 Indiens dans la province de Québec et plus de la moitié vivent dans des réserves, sur des terres mises à la disposition des bandes par la Couronne.

Il y a dix ans, bien peu d'enfants Indiens terminaient leurs études élémentaires.

— Qu'en est-il aujourd'hui? Quel est leur avenir?

La commission royale d'enquête sur l'éducation a analysé le problème de l'éducation des Indiens qu'elle veut poser devant l'opinion publique.

Le rapport Parent, dès les premiers paragraphes, décoche une flèche acérée:

"Depuis l'implantation des Blancs en Amérique, les Indiens et les Esquimaux ont eu à souffrir de l'ignorance, de l'inférence, de préjugés, voire même d'injustices flagrtes de la part des Canadiens".

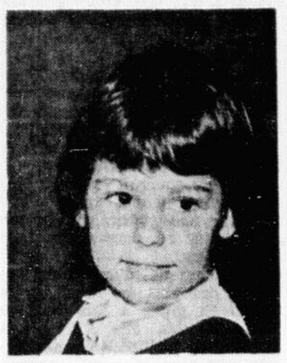
Une nouvelle attitude à leur endroit nse fait jour que depuis la conde guerre mondiale, Etant donné les conditionsparticulières dans lesquell vivent la plupart des Iiens et des Esquimaux et e la manière dont on les a itésjusqu'à récemment, lr éducation pose des probmes particuliers.

JURIDICTION

Au Québecle gouvernement provincl a jusqu'ici laissé la Direion des Affaires indiennesu gouvernement fédéral ur s'occuper de l'éducatiorles Indiens.

On compte présentement au Québec 3externats entièrement sbentionnés par des fonds feraux et cinq pensionnats ltinés à recevoir les enfants dont les familles vivent dispersées loin des écoles. Tous ces pensionnats sont mixtes. Il y en a à Sept-Iles, Amos, Pointe-Bleue, La Tuque et Fort George.













En 1964, 3,036 jeunes Indiens et Indiennes fréquentaient les externats indiens et 997 les cinq internats. La plupart des écoles et des pensionnats indiens n'offrent qu'une partie de l'enseignement élémentaire après quoi le jeune Indien fréquentera l'école élémentaire ou secondaire d'une commission scolaire voisine de sa réserve, ou une école de métier ou un institut technique professionnel public ou privé.

$4 MILLIONS

L'enseignement est assuré par plus de 120 instituteurs et institutrices dont une trentaine d'Indiens. Le coût de l'éducation des Indiens augmente considérablement chaque année. Pour le prochain exercice, les dépenses totales au Québec s'élèveront à plus de $4 millions. Dans l'ensemble, les Indiens sont catholiques ou protestants selon qu'ils fréquentent des écoles françaises ou anglaises.

Depuis quelques années, la Direction des Affaires indiennes a décentralisé son administration en donnant une autonomie presque complète à ses bureaux régionaux. Il y a cinq districts scolaires à la tête desquels se trouve un directeur des études. La Direction des Affaires indiennes au Québec compte de plus une quinzaine de conseillers pédagogiques et des spécialistes en préscolaire.

Jusqu'ici, la Direction des Affaires indiennes au Québec a fait des ententes avec 17 commissions scolaires différentes pour garantir aux Indiens l'accès aux écoles publiques.

PROBLEMES PARTICULIERS

La commission Parent a relevé plusieurs problèmes. Le premier est celui du niveau de la scolarisation. Aujourd'hui, presque tous les jeunes Indiens terminent leurs études élémentaires; l'objectif est, maintenant, que l'enseignement secondaire soit accessible à tous. Comme les écoles indiennes ne donnent pas l'enseignement secondaire — ce qui est heureux note la commission, étant donné les exigences de la polyvalence à ce niveau — cela suppose un effort considérable d'intégration des jeunes Indiens dans les établissements des commissions scolaires régionales.

Leurs difficultés: ils sont isolés, ils doivent vivre de longs mois détachés de leur culture et séparés de leur famille, d'où le risque de provoquer un sentiment d'infériorité ou d'hostilité.

"Le principal obstacle provient peut-être du fait qu'un long régime paternaliste et protecteur a favorisé chez l'Indien un esprit de dépendance et émoussé un sens des responsabilités qu'il faut maintenant éveiller et entretenir. La scolarisation accrue au niveau secondaire exige donc une maturation des attitudes et de la mentalité chez les Indiens et dans la population blanche".

PARTAGER LA VIE DE LA RESERVE

Après avoir dénoncé le caractère injustement déshonorant pour les Indiens des manuels d'histoire, la commission Parent insiste sur la nécessité pour les parents indiens de bénéficier du même droit et des mêmes prérogatives des autres parents dans les commissions scolaires.

En matière d'enseignement religieux, la Commission s'en reporte au chapitre sur la confessionnalité et demande de respecter l'opinion religieuses de ces enfants et de leurs parents.

On devra apporter une attention plus grande que par le passé à la formation des maîtres. Lorsque les maîtres sont blancs, ils doivent apprendre à connaître la psychologie particulière au jeune Indien et à sa famille, leurs conditions de vie et même être appelés à partager la vie de la réserve.

Les départements d'anthropologie des universités du Québec devraient apporter une attention particulière à la formation des maîtres comme l'a faite l'université de la Saskatchewan.

Le rapport Parent souligne l'urgence de créer au ministère de l'Education un service spécialisé pour l'éducation des Indiens et des adultes. Leur formation professionnelle et l'éducation des adultes dépendront du type d'emplois vers lesquels se dirigeront les Indiens et leur condition, comme collectivité, dans notre société.

Le rapport Parent se termine par une citation des Affaires indiennes: " . . . L'Indien primitif a existé, il fait maintenant partie du folklore. Seul celui du XXe siècle vit. Si hélas! nous comptons encore des groupements sous-développés, il faut miser sur la jeunesse de plus en plus dynamique et fière, en voie de se constituer une élite".



Un bien étrange errite se noie dans une baignoire

QUEMADO, Nouveau-Mexique (UPI) — Le vieil Don Buford vécut sous terre pendant 38 ans et, à sa mort, il laissa un héritage évalué à $44,000.

L'étrange histoire de ce vétéran de la première grande guerre, qui, à 77 ans, se sentait plus à l'aise dans un trou que dans une maison, a été révélée ces jours derniers par ses amis de la petite ville de Quemado au Nouveau-Mexique.

Buford mourut, ironie du sort, dans le bain de la maison de Dorris Simpson qui lui louait sa terre. Simpson avait réussi à persuader le vieil homme de passer cinq jours par mois dans sa maison. Pendant le reste du mois, Buford était heureux de demeurer seul dans un trou de huit pieds de profondeur, qu'il avait recouvert de billots et de glaise. Le trou mesurait environ 12 pieds par 16 pieds.

"C'est ce qu'il voulait, a dit Mme Simpson simplement. Il voulait vivre dans ce trou où il se sentait chez lui."

Simpson expliqua que Buford avait défriché sa terre et qu'il avait hérité d'un peu d'argent. De plus, il recevait une pension de vétéran de $78 par mois. Il mangeait presque uniquement des pommes de terre et des fèves ainsi qu'une espèce de bière qu'il faisait lui-même avec du mais et du blé.

Le juge de paix ames Hogg a dit que Buford ssédait 1,600 âcres de terre dans le comté de Catron, estimés à 0 l'âcre, ou à $32,000. Il avait plus $12,000 en banque.

Il n'avait pas doarents connus, a dit M. Simon. De plus, il ajoute que Bufd passait la majeure partie dson temps à lire des journaux.l ne travaillait pas.

"Il était d'ailles assez bien informé, a fait rearquer Simpson. Il pouvait réndre à n'importe quelle queon. Je crois qu'il avait étud assez longtemps quand il ait jeune".

Buford avait sné un affidavit dans le comtde Catron en 1930, afin de certer qu'il avait servi au cours ela première grande guerre ss le nom de Leroy M. Fortinton de Ellis, au Kansas. Cet ffidavit lui a permis de retiresa pension de vétéran.

Simpson et s femme ont trouvé Buford nrt dans leur baignoire rempli d'eau, alors qu'ils revenaient i service religieux dominical. n juré de coroner décréta que'homme était apparemment m de noyade, après être tombdans l'eau ou s'être évanoui. Il avait été malade récemment.

La cour se chaera de disposer des biens c Buford, car celui-ci n'avait as laissé de testament.

Un jeu d'enfants pour adultes: le tramway

Beaucoup d'enfants rêvent de devenir, un jour, conducteurs de tramways. Mais plus tard, lorsqu'ils choisissent un métier, ils deviennent juges, acteurs, commissaires de police ou encore embrassent des professions qui font des personnages influents et pleins de responsabilités.

La Société des Transports en commun de Cologne s'est souvenue que "dans tout homme sommeille un enfant" et a fondé récemment un club, le "Club pour les Amateurs de conduite de tramways".

Ce club, unique en République Fédérale d'Allemagne, est tout à fait exclusif. Jusqu'ici, quarante messieurs seulement — tous déjà plus ou moins avancés en âge — ont pu réaliser le rêve de leur enfance et conduire un tramway. On ne leur demandait, cependant, que de prendre, en tout, trente leçons de conduite de tramway, réparties sur deux mo, et de passer à la fin un examen assez sévère. Ceux qui o été reçus ont obtenu leur peris de conduire ces engins . . . mis s'ils ne veulent pas qu'on leur retire, ils doivent se soumttre, au moins tous les trois ois, à un test consistant à fai un tour à travers Cologne e conduisant un tramway.

La Société d Transports en commun de Cogne reconnaît, d'ailleurs, que n but n'est pas seulement de ire plaisir aux conducteurs-amteurs de tramways. Elle soient que "seules les personnes ai ont, elles-mêmes, tenu le ouvernail savent vraiment ce qu cela signifie de conduire un ramway complet au milieu de l circulation dense et dangereie de nos grandes villes".

Pour des rsons de sécurité, cependant, lesamateurs ne conduisent que des wagons vides . . .

À Québec:

À LA SUITE DE NOMBREUX TESTS GOUVERNEMENTAUX ET D'ORGANISMES PRIVÉS, LES BIÈRES ANALYSÉES — DE TOUTES LES BRASSERIES — SONT DÉCLARÉES PURES.

Québec, le 21 avril: Le comité d'enquête officiel déclare: "Toutes les diverses analyses* effectuées n'ont révélé aucun indice qui permette d'établir une relation de cause à effet entre la consommation de la bière et les décès. Les diverses analyses faites sur les échantillons de bière n'ont révélé aucune présence de composants anormaux."

1. **Toutes les bières analysées sont saines**

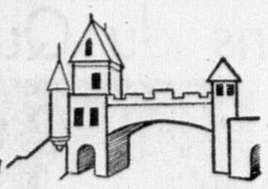
Québec, le 28 avril: Le comité d'enquête officiel déclare: "Des expertises toxicologiques ont permis d'éliminer toutes les matières toxiques dans la bière. Des expériences physiologiques* ont confirmé les résultats de ces expertises."

2. **La maladie ne s'est manifestée que dans un secteur restreint de la ville de Québec...et nulle part ailleurs dans la Province. Cependant, les produits de toutes les brasseries vendus dans la ville de Québec sont aussi vendus ailleurs dans la Province.**

LA BRASSERIE DOW LIMITÉE
LES MAÎTRES-BRASSEURS DU QUÉBEC

*énumérées dans les communiqués officiels

A Québec aujourd'hui



Arts

Expositions: Antoine Bourdelle (sculptures), art religieux canadien. Inauguration de l'exposition de documents sur la Louisiane française. 8.30 p.m. Au Musée du Québec.

Théâtre: "Moumou" de Jean de Létraz. Théâtre d'été La Fenière. 9h. p.m.

Music-Hall de mai: Pierre Calvé au Théâtre populaire Petit Champlain. 8h. 30 et 10h.30 p.m.

Cro-Magnon: Projection des deux films de Ciné-Académie à 8h.30 p.m.

Convocations

Exposition d'arts: A 8hres à l'école Robert Giffard à Giffard avec le concours du comité des loisirs et du Cercle des Fernières.

Club Richelieu de Québec: Déjeûner - causerie à 12h.30 à la Salle Jacques-Cartier du Château Frontenac.

Association des préposés au crédit: Diner-causerie à 6h.30 au Club Lafayette à 584 boul. Charest Est. Conférencier: M. Claude Michel.

Ministère des Affaires culturelles: Conférence de M. Jean Coutu à 8h.30 p.m. au Musée de Québec. Sujet: "Le Début de l'Art Moderne (diapositives).

Association Professionnelle des Meuniers du Québec: Congrès annuel à l'Auberge des Gouverneurs aujourd'hui et demain, à 2hres. Sujet: "Le Meunier, entrepreneur essentiel à l'économie du Québec".

Activités de l'APM d'Orsainville et Bourg Royal: Réunion-forum à 8h.30 à la salle du Collège Saint-Pierre, rue des Saugues, Orsainville. Sujet: "L'Education physique incluse dans le programme scolaire de nos élèves du cours primaire".

Association des comptables de CGA: Assemblée annuelle à la faculté des Sciences administratives du commerce de Laval à 8 heures.

Club Fleur de Lys: Diner-causerie chez Kerhulu, à 6h.30. Conférencier: M. Guy Rocher, de la commission Parent. Sujet: "La confessionnalité et le rapport Parent".

Cabarets

A la Porte Saint-Jean: Les Folies de Paris présentent: "Vive l'amour", 16 artistes — Marius — Bill McGrath. Ce soir: 10h., 12h.30

Page Blanche: Concours de danseuses à Go-Go et danseuses à Go-Go aussi à La Madrague.

A l'Italia: Groupe de chanteurs et musiciens italiens. Ce soir: 8 hres à 2 heures.

Au Bal Tabarin: Ricki Covette — Golden Orchid — Line Robert. Ce soir: 10h.30, 12h.30.

Au Baril d'Huitres: Spinners—Monica Bowie — Gloria Marcon. Ce soir: 10h.30, 12h.30.

Au Club Shamrock: Fritz Pereira et son ensemble. Ce soir de 9 hres à la fermeture. Aussi: L'heure exquise 8h.15 à 9h.15.

Au Coronet: Ginette Reno — Marcel Tardif. Ce soir: 10h. et minuit.

Cabaret Panorama: Spectacle 4h.30, 10h.30, 12h., avec 3 danseuses.

Cabaret Victoria: Gerry Tousignant, ce soir à partir de 9h.30.

Château Frontenac: Salle Jacques-Cartier; Roland Martel; salle Terrasse, Johnny Thiboutot: 9h.30 à la fermeture.

Chez Gérard: Fuego Latino Revue — Monolo Terrente — Freddie — Marijon — Tamara — Fuego Girls — Bob Vocelle. Ce soir: 10h., 12h.30.

Club Lafayette: Jacques Michel et ses colibris — Praline. Ce soir: 10h.15, 12h.30.

Congress Inn — Auberge des Gouverneurs: Pierre Roche au piano, Bar, 10h., à la fermeture.

Hôtel-Motel Bois-Joli: A partir de 9h., Les Havanaires.

Le Chalet (L'Escapade): Reeda Zakir — Gaby Gauvreau — Gaston Boileau, ce soir: 10h.30, 12h.30.

La Grenouille et le Boeuf: Patricia — Gilles — Danse.

La Nouvelle Orléans: France Perrier, ce soir de 9h. à la fermeture.

Motel Admiral: Marc Legrand à l'orgue, ce soir à partir de 9 heures.

Motel Le Voyageur: A la salle Rendez-vous. Les Belvédères. Ce soir: de 9h.30 à la fermeture.

Sirène Tropicale — Hôtel-Motel Neptune: Jacline Guy — Schaharazad — Patricia Chapman — Calypso Bandits — Ron Norman — Dave De Costa. Ce soir: 10h.30, 12h.

Au "Barillet Danse": Jean Brousseau, ce soir de 9hres à 2 hres.

Waikiki Casino: Les Park-Lanes — Les Tip-Tops. Spectacle continuel.

Cinéma

COTES MORALES ET HORAIRES

On trouvera dans cette rubrique quotidienne la classification morale des films actuellement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rive Sud.

La classification morale est établie par l'Office catholique national des techniques de diffusion sur les films tels qu'approuvés par le Bureau de Censure de la province de Québec. Elle est adaptée au public des grands centres urbains.

Les cotes morales s'inspirent aux meilleures sources. Elles ont une valeur pour le film auquel elles s'appliquent. Il va sans dire qu'elles ne peuvent témoigner pour le reste du programme, si reste il y a.

SIGNIFICATION DES COTES MORALES

T — Films qui peuvent être vus par tout le monde.

AA — ADULTES et ADOLESCENTS : Films qui, en général, peuvent être vus sans danger par tous les spectateurs ordinaires des salles de cinéma (16 ans ou plus).

A — ADULTES : Films qui ne conviennent qu'aux gens formés, soit qu'ils présentent des problèmes moraux d'adultes, soit qu'ils traitent d'un sujet trop sérieux pour les jeunes. Les adultes n'en tirent pas d'impression malsaine à condition de vouloir réfléchir et réagir. Ces films ne conviennent donc généralement pas aux adolescents.

AR — ADULTES AVEC RESERVES : Films qui présentent des dangers soit à cause des scènes suggestives de la thèse qu'ils développent de certaines idées qu'ils émettent, soit encore en raison de l'atmosphère qui s'en dégage. Ces films s'adressent à un public d'adultes particulièrement avertis et ne conviennent jamais aux adolescents.

D — A DECONSEILLER : Films dangereux pour tous, ne peuvent que nuire à la majorité des adultes et porter préjudice à la santé spirituelle et morale de la société.

P — A PROSCRIRE : Films franchement condamnables au point de vue religieux et moral.

Bienville : — Les Gladiatrices (AR) : 7h.30. The Big T.N.T. (AA) 9h.20.

Capitol: — Représentation continue de 1h.25 à 11h.25. "Le Fils du Capitaine Blood" (T) (98 min.) CinémaScope, Technicolor à 1h.25, 4h.40, 8h. 'Jerry chez les Cinoques" (AA) (89 min.) Technicolor à 3h.10, 6h.30, 9h.45. Dernier spectacle complet à 8h. Enfants de 10 à 15 ans admis l'après-midi avant 2h.45, sortie à 6h.

Cartier: — "Liaisons dangereuses" (P) 1h., 3h.05, 5h.05, 7h.10, 9h.20. "Cartoon" (—) Couleurs, 2h.50, 4h.50, 6h.55, 9h.05. Fin: 11h.10.

Cinéac: — "Zorba le Grec" (AR) 1h.00; 3h.30; 6h.00; 8h.30.

Cinéma Canardière: — "L'enfer Vert" (A) 1h.30, 4h.35, 7h.45. "Le diabolique Dr. Mabuse" (A) 2h.55, 6h.05, 9h.20. Continuel de 1h.30 à 11h.

Cinéma de Paris: — "Strip-tease" (—) 12h.15; 3h.30; 6h.30; 9h.50; "Paris, Las Vegas" (—) 1h.45; 5h.05; 8h.30.

Classic : — Princesse de Clèves (AA) 6h., 9h.45. Parlez-moi d'amour (AR) 8h.15.

Empire: — Cent mille dollars au Soleil (AR) 1h.00, 3h.30, 6h.00, 8h.30.

Impérial : — Sujets 1h.00, 4h.58, 9h.03. Vie privée (AR) 1h.20, 5h.18, 9h.23. Le Pont vers le Soleil (AA) 3h.07, 7h.09.

Lairet: — Nouvelles et sujets courts 1h.12, 5h.00, 8h.48. L'Homme d'Istambu (AR) 1h.25, 5h.13, 9h.01. Alibi pour un Assassin (A) 3h.24, 7h.12. Fin: 11h.00.

Lévis : — Mirage de la vie (A) 7h.15. Trois filles à marier (—) 9h.15.

Lido : — Les années sauvages (AR), couleurs, 7h.45. "La chatte au fouet (D), 9h.15.

Ste-Foy — Salle Aiouette: — "The Sound of Music" (T) à 2h.15 et 8h.15; mercredi samedi et dimanche. En soirée seulement les autres soirs.

Ste-Foy: — Salle Champlain: — Nouvelles et sujets courts 1h.12, 5h.00, 8h.48. L'Homme D'Istambul (AR) 1h.25, 5h.13, 9h.01. Alibi pour un Assassin (A) 3h.24, 7h.12. Fin: 11h.00. Lundi, mardi et jeudi fermée en matinée, ouvert en soirée seulement.

Saint-Romuald : — Fièvre d'amour (A) 7h.30. Un monsieur de compagnie (AR), 9h.05.

Princesse: — L'enquête mystérieuse 1h.15, 6h.11. Divorce à l'Italienne (AR) 2h.55, 7h.51. A l'Ouest du Montana (A) 4h.38, 9h.34. Sujets 1h.00, 6h.02. Fin 10h.59.

Ouro Preto pourrait devenir la capitale des Arts du Brésil

OURO PRETO, Brésil (PA) — Une pianiste canadienne, devenue marchande d'antiquités, cultive présentement l'espoir de faire d'Ouro Preto, la capitale des Arts du Brésil. Et pour réaliser son rêve, elle compte sur son restaurant et sur l'industrie artisanale locale.

"Cette ville pourrait devenir dans l'avenir le premier centre d'art de l'Amérique latine" dit Gerry Kanigan, une femme native de la Saskatchewan. "Il ne s'agit que de faire revivre une vieille tradition".

C'est un fait qu'Ouro Preto fut jadis la capitale intellectuelle du Brésil, tout en étant la capitale politique de l'Etat de Minas Gerais. C'est dans cette ville qu'on jeta les fondements de la révolution brésilienne. La ville est d'ailleurs devenue un monument national, conséquemment à l'effort des autorités de lui conserver son architecture baroque.

Une ville universitaire avec son musée d'histoire et son industrie touristique prospère, Ouro Preto est mieux connue par son passé que par son futur. C'est en faisant renaître ce passé que Mlle Kanigan désire assurer l'avenir de la ville. "La musique baroque de Minas Gerais fut réputée dans le monde entier, jadis, dit-elle, "et fut redécouverte il y a vingt ans."

L'IDEE PREND CORPS

Mettant d'abord de l'avant l'idée de tenir un festival de musique baroque, Mlle Kanigan caresse désormais l'idée d'organiser un véritable festival annuel des arts, incluant des manifestations théâtrales, musicales, cinématographiques et artistiques.

Jusqu'à maintenant, le projet de cette Canadienne de 37 ans lui a valu beaucoup d'encouragement, mais peu d'argent.

Les Fondations Ford et Rockefeller ont reçu ses propositions avec enthousiasme, mais n'ont pas annoncé leur intention d'appuyer financièrement le projet. L'épouse de l'ambassadeur canadien Paul Beaulieu, elle-même peintre de renommée, a permis de mettre en branle une campagne publicitaire concernant le projet, à Rio de Janeiro.

L'aide matérielle est cependant venue de Sergio Bernades, l'un des plus fameux architectes du Brésil. L'idée lui a tellement plu qu'il a demandé à son équipe d'établir les plans d'un complexe touristique, servant également au Festival, et qui serait érigé sur un ranch appartenant à Mlle Kanigan, dans la banlieue de Ouro Preto.

L'architecte Bernades entendit parler du projet alors qu'il prenait son repas au restaurant de Mlle Kanigan, le Calabouco, situé dans la cave d'un édifice vieux de deux siècles.

AMPHITHEATRE

Aidé de son équipe, l'architecte Bernades dessina les plans d'un amphithéâtre grec, qu'on pourrait construire au flanc d'une colline, sur le ranch, ainsi que de boutiques et de studios pour les artistes. Construits sur une colline eux aussi, les studios auraient chacun une véranda à ciel ouvert.

Comptant sur le fait que le mariage du tourisme et du festival puisse lui apporter les fonds nécessaires à la bonne marche de son entreprise, Mlle Kanigan est maintenant à la recherche de fonds pour édifier les bâtisses.

"Je n'aimerais pas perdre la direction de mon projet" de dire Mlle Kanigan, "mais je n'aimerais pas non plus qu'il devienne une entreprise fortement commercialisée".

A OURO PRETO

Mlle Kanigan habite Ouro Preto depuis 1963; elle avait auparavant passé plusieurs années en Bulgarie et en France. Elle vint s'établir à Ouro Preto à la recherche d'un endroit tranquille où elle pourrait jouer du piano; mais le sort a voulu qu'elle devint une véritable bombe d'activité, un personnage haut en couleur.

Sa boutique d'antiquités est l'une des plus en vogue de la ville. Et grâce à son magasin de souvenirs, elle a réussi à révolutionner l'industrie de l'artisanat dans la ville, mettant l'accent sur la qualité et amenant les artistes à produire des articles qui se vendent. Il s'agit pour la plupart de petites sculptures en pierre à savon, mais les textiles, les poteries et le bois ont une cote à la hausse.

Entre-temps, son restaurant est devenu l'embryon d'un centre d'art. Bénéficiant d'une grande publicité dans les journaux et les périodiques du Brésil, l'endroit est devenu le lieu favori des artistes locaux ou de passage.

"Mon restaurant rappelle une cave de St-Germain" dit Mlle Kanigan. "Les gens y viennent et s'y sentent à l'aise". Quelques-uns peignent, d'autres chantent, ma tous parlent Preto aura son festival artistiavec fébrilité temps où Ouro que.

Gala de l'Ecole de Ballet du Centre Mgr Marcoux

L'Ecole de Ballet du Centre Mgr Marcoux, dirigée par Mme Denise Langlois, présentera, samedi le 28 mai, un spectacle des élèves qui ont suivi les cours cette année.

"Blanche Neige", des extraits des "Sylphides" de Chopin et un "Pas de huit" seront les pièces au programme de ce spectacle qui aura lieu au Centre culturel Saint-Jean-Eudes, samedi en matinée et soirée.

Parmi les 150 élèves de Mme Langlois, 75 ont reçu des médailles de bronze et 6 des médailles d'or, décernées lors d'examens passés devant Mme Aida Sutton, de la "British Association Teaching of Dancers". Des diplômes de cette association ont été remis à plusieurs autres élèves.

Mme Langlois, qui a étudié le ballet pendant 15 ans, est diplômée de la "British Association Teaching of Dancers. Elle enseigne depuis cinq ans et continue de se perfectionner en suivant le cours "professionnel avancé" de Mme Sonia Chamberlain, examinatrice du Royal Academy.

Les revenus de ce gala seront convertis en partie, en bourses d'études de ballet.

CINEMA LIDO — Centre d'Achats, Rond-Point, Lévis — Tél.: 837-2272
ANN MARGRET — LA CHATTE AU FOUET — LES ANNEES SAUVAGES — couleur, avec TONY CURTIS — 2e film

theatre de l'estoc STUDIO 9 — 9 rue st louis — 529-9947
Tous les soirs à 7h.30 et 9h.45
JUDEX — Un film de GEORGES FRANJU
avec CHANNING POLLOCK, EDITH SCOB, FRANCINE BERGE, THEO SARAPO

Cinéma ST-ROMUALD — 3 milles du Pont de Québec — 839-7553
UN MONSIEUR DE COMPAGNIE — En Eastmancolor - Avec Jean-Pierre Cassel, Catherine Deneuve - Annie Girardot
FIEVRE D'AMOUR — Une comedie burlesque
Sur la scène, mercredi le 25 mai, LA CHORALE 'LA COLOMBIERE'

DEBORAH KERR · HAYLEY MILLS · JOHN MILLS
MYSTERE sur la FALAISE — TECHNICOLOR
A QUOTA RENTALS LTD. PICTURE — A UNIVERSAL RELEASE
L'ETRANGE HISTOIRE DU JUGE CORDIER
avec Vincent Price en couleurs
CINÉMA SILLERY

POUR LA 51e SEMAINE
3030 Boul Laurier — Tél.: 653-9231
auberge CONGRESS Inn DES GOUVERNEURS
Pierre ROCHE vous reçoit au PIANO BAR tous les soirs
DANSE de 10h. p.m. à la fermeture tous les soirs

Transféré à la demande générale
ANTHONY QUINN, ALAN BATES, IRENE PAPAS
MICHAEL CACOYANNIS PRODUCTION
"ZORBA LE GREC" — Version française
Spectacle complet: 1h. - 3h.30 - 6h. - 8h.30
CINEAC — Place Laurier - Tél.: 653-2112

CINEMA DE PARIS & PIGALLE — 522-7811 — 525-9724
EN PRIMEUR A QUEBEC JUSQU'A VENDREDI INCL.
DANY SAVAL vous revient dans STRIP-TEASE — Rythme et charme
GILBERT BECAUD, JULIETTE GRECO, DEAN MARTIN, MICK MICHEYL
PARIS LAS VEGAS — CINEMASCOPE EN COULEURS

CLASSIC — 2 films en couleurs
Un amour sublime à peu d'autres semblable
MARINA VLADY, JEAN MARAIS, ANNIE DUCAUX
EN COULEURS CinémaScope
LA PRINCESSE DE CLEVES
Aussi DALIDA dans "Parlez moi d'Amour" — Ouverture à 6h.

MUSIQUE DE DANSE CONTINUELLE AVEC LE TRIO DE PAUL MALLARD et les MANIBOULAS
AUSSI FRANCE PERRIER chanteuse 'COCKTAIL LOUNGE'
La Nouvelle Orléans — BOUL. LAURIER
Ouvert tous les soirs de 9h. à la fermeture, excepté le lundi.
ENTREE GRATUITE

VEN. 27 MAI — A QUEBEC
LE FILM QUI FAIT FUREUR A MONTREAL
Onibaba
CANARDIÈRE

AU CORONET
Ce soir à 8h.30
NOS FUTURES ETOILES
Formidables chanteurs, danseurs, comédiens et instrumentistes. Nous vous présentons en plus, notre spectacle régulier qui met en vedette:
GINETTE RENO
MARCEL TARDIF
chanteur, m.c.
Spectacles à 10h. et minuit
Aucun minimum - Rés.: 529-4941

CE SOIR AU CLUB SHAMROCK
2950 boul. Laurier Ste-Foy
ROLAND HALLE ET SES DANSEURS
AVEC FRITZ PEREIRA ET SON ENSEMBLE
"L'HEURE EXQUISE" de 8h 16 à 9h 15
TENUE DE VILLE REQUISE

2 DERNIERS JOURS !
En primeur et en exclusivité!
Un Programme Poignant, Excitant, Plein d'Imprévus et de Suspense!
2e GRAND FILM — L'Enfer VERT — EN COULEURS
LE MEILLEUR FILM DU CÉLÈBRE Fritz Lang
LE DIABOLIQUE DOCTEUR MABUSE
avec GERT FROBE (Monsieur Goldfinger) et Dawn Adams
Salle climatisée — stationnement gratuit
CINÉMA CANARDIÈRE
Tél.: 661-8575 — Situé au centre d'achats de La Canardière

LA FENIÈRE
Ce soir à 9h.
MOUMOU
de Jean de Létraz
Réservations: 872-2424

IMPERIAL
DEUX GRANDES ATTRACTIONS
En couleurs:
"VIE PRIVEE" — BRIGITTE BARDOT & MARCELLO MASTROIANNI
"LE PONT VERS LE SOLEIL" — CARROL BAKER & JAMES SHIGETA

Théâtre Populaire Petit Champlain
39, Petit Champlain
présente du 24 au 28 mai
PIERRE CALVE et LEO MONAST
interprète
Spectacles: 8h.30 - 10h.30
Tél.: 692-1919 — Face au C.N.R.

PRINCESSE
EN COULEURS:
"A L'OUEST DU MONTANA" — BUDDY EBSEN & LOIS NETTLETON
"DIVORCE A L'ITALIENNE" — MARCELLO MASTROIANNI & D. ROCCA
"L'ENQUETE MYSTERIEUSE" — SEAN CONNERY & HERBERT LOM

2 grands films d'horreur, en couleurs
avec Karl Malden, Claude Dauphin, Patricia Medina
"LE FANTOME DE LA RUE MORGUE" — En couleurs
AUSSI "LA REVANCHE DE FRANKENSTEIN" — Peter Cushing - Eunice Gayson
524-2510 — CINEMA RIALTO

Gagnant de 5 Oscars dont le meilleur film et la meilleure production
16e Grande Semaine
RODGERS & HAMMERSTEIN'S THE SOUND OF MUSIC
production Robert Wise
avec JULIE ANDREWS, Christopher Plummer
TODD-AO COLOR by De Luxe
Guichet ouvert de 1h. à 9h. p.m.
Matinée du Mercredi - Samedi, 2.15h. $1.50
Matinée du Dimanche, 2.15h. $2.00
Tous les soirs, 8.15h. $2.00
Pour vente en groupe, contacter le gérant 656-0593
CINEMA Ste-FOY — SALLE ALOUETTE 656-0593 — Centre d'Achat Place Ste-Foy

DANS SON PLUS GRAND SUCCES DEPUIS L'HOMME DE RIO
JEAN-PAUL BELMONDO
"CENT MILLE DOLLARS AU SOLEIL"
LINO VENTURA, BERNARD BLIER, REGINALD KERNAN
DANS UN FILM DE HENRI VERNEUIL
Spectacle complet: 1h. - 3h. - 6h. - 8h.30
24 côte la Fabrique — 5-2880
Cinéma Empire

Une blonde splendide & enjôleuse était prête à tout pour obtenir CE MILLION...!
JAYNE MANSFIELD, CAMERON MITCHELL dans LA MÔME aux DOLLARS avec LEA MIRANDA
2e Film — Le plus cruel "Barbare des Tyrans!
BRENNO le Tyran — GORDON MITCHEL, MASSIMO SERATO
SCOPE-EASTMANCOLOR
La Môme aux dollars 1h.20 - 40 - 8h.
Brenno le Tyran 3h., 6h.10 - 9h.40
victoria — 77 côte du Palais - 522-8465

GERARD PHILIPE — 2e SEM. — JEANNE MOREAU
"Les Liaisons Dangereuses"
Avec sous-titres anglais
de ROGER VADIM
Spectacle complet 1h., 3h., 5h., 7h., 9h
1019, Ave Cartier — 525-9340
Cinéma CARTIER

DERNIERS JOURS
Voyez ce nouveau "PLAYBOY" aux prises avec les dangers et les délices de l'Orient!
HOMME D'ISTANBUL — TECHNISCOPE TECHNICOLOR — HORST BUCHOLZ, SYLVA KOSCINA
2e film — Une mystérieuse & captivante intrigue!
PETER VAN EYCK — ALIBI POUR UN ASSASSIN — RUTH LEYWERIK
Matinée Champlain: Mercredi, Samedi et Dimanche
Dernier spectacle au complet 7h.)
SALLE CHAMPLAIN Cinéma STE-FOY — Cinéma LAIRET
Place Ste-Foy - 656-0593 — 1044, 3e Ave. 523-5050

JERRY LEWIS dans Jerry chez les Cinoques — GLENDA FARRELL, SUSAN OLIVER — TECHNICOLOR
Vous étoufferez de rire... Rire vous fera maigrir!
AUSSI SEAN FLYNN le garçon d'Errol Flynn
"LE FILS DU CAPITAINE BLOOD" — TECHNICOLOR
2 DERNIERS JOURS DE FOU-RIRE
Continu de 1h.) à 11h.25 "Le fils du capitaine Blood 1h.25-4h.40-8h. "Jerry chez les cinoques" 3h.10-6h.30-9h.45. Enfants de 10 à 15 ans admis en matinée - $0.50
CAPITOL — UN THÉÂTRE FAMOUS PLAYERS — 972 RUE ST-JEAN, TELEPHONE 522-6300

Recensements du commerce et de l'agriculture



Par Gaston L'Heureux

Troisième d'une série de six articles, concernant le recensement national qui débutera le premier juin prochain.

Le recensement agricole compte parmi les moins complexes. Tout comme l'agriculture contemporaine, il est moderne, pratique et présente peu de difficultés. Il demande un minimum d'effort de la part du cultivateur.

Pour le recensement de 1966, le questionnaire agricole comporte 107 questions groupées sous 14 rubriques. Il est évident que ce questionnaire ne pourra être rempli au complet par les cultivateurs. Les cultivateurs n'auront à répondre qu'aux questions les concernant.

Ce questionnaire sera expédié aux cultivateurs par la poste et lui sera livré avant le 1er juin, pour qu'il puisse le remplir avant la visite de l'agent recenseur. Il est important pour les cultivateurs de ne pas retourner le questionnaire après l'avoir rempli. L'agent recenseur qui les visitera, le recueillera.

Selon les renseignements recueillis lors du dernier recensement, il semble qu'à la suite de l'évolution moderne de l'agriculture au Canada, le besoin de ressources humaines pour l'exploitation de la ferme a naturellement dimniué et, par conséquent, la main-d'oeuvre a baissé dans cette industrie.

Ce n'est que lorsque les résultats du recensement de 1966 auront été analysés qu'on saura avec assez de certitude si ces tendances ont persisté, si leur rythme s'est accéléré ou ralenti et si d'autres tendances se manifestent en ce moment.

Le recensement agricole permet au gouvernement fédéral d'obtenir de précieux renseignements d'après des données sûres et complètes. Ceci pour dresser des plans propres à assurer la prospérité ultérieure de l'agriculture du pays en général. Egalement pour mesurer l'efficacité de la politique canadienne en matière d'agriculture et pour rajuster cette politique en vue d'améliorer la productivité et, partant, le bien-être de l'industrie agricole en général. D'autre part, il permet de prévoir quelle sera la disponibilité des produits agricoles sur les marchés nationaux et étrangers et pour chercher à l'occasion de nouveaux débouchés.

Enfin, ce recensement permet de connaître l'emplacement des cultures maraîchères et autres petites cultures afin d'être en mesure d'indiquer, d'une part, aux conditionneurs, conserveries et distributeurs de denrées alimentaires les endroits où ils auraient avantage à s'installer et d'assurer, d'autre part, les services nécessaires aux producteurs agricoles.

Il est à noter qu'environ une quinzaine d'organismes nationaux ayant pour objet d'aider la collectivité agricole ont aussi besoin de ces renseignements. Ceci pour leur permettre d'opérer efficacement dans les différents secteurs agricoles qui leurs sont confiés.

Il y a environ 30,000 établissements de commerce et de services au Canada et ce sera le premier recensement quinquennal entrepris dans ce domaine.

Jusqu'ici, ce n'est qu'à tous les dix ans qu'on procédait au dénombrement de ces établissements de commerce et de services et au relevé postal qui l'accompagne. Cependant, l'évolution rapide de ce domaine d'activité exige des relevés statistiques plus fréquents.

Alors que le recensement révélera les changements survenus dans le monde commercial, il est de la plus haute importance d'en faire une analyse complète basée sur les réponses aux questionnaires. Ces données indiqueront dans quel sens se fait l'évolution des établissements de commerce, quels déplacements s'opèrent des maisons autonomes aux commerces à succursales et inversement, de quoi se compose l'inventaire varié et changeant des types de magasins désignés, etc.

Les établissements de détail comprennent ceux qui vendent des articles au public pour la consommation ménagère ou personnelle, de même que des catégories d'entreprises comme les stations-services, les opticiens, les magasins d'appareils exploités par des services d'utilité publique et d'autres.

Les grossistes sont ceux qui assurent le mouvement des marchandises entre le fabricant et le détaillant ou le consommateur commercial. Ce groupe comprend aussi les associations coopératives de commercialisation et les acheteurs et les exportateurs, les représentants de commerce et les courtiers en marchandises, les distributeurs de produits pétroliers etc.

Les bureaux de professionnels, les établissements manufacturiers, les entrepreneurs, les services d'utilité publique et les établissements financiers ne figurent pas sur cette liste.

Pour le recensement 1966, les questionnaires de fin d'année se composeront tous d'une feuille unique qui ne comportera que quelques demandes de renseignements. Les autres questions seront posées dans un but de vérification pour qu'on puisse être sûr que l'entreprise a été rangée dans la bonne catégorie. Pour les entreprises plus importantes, on leur demandera un minimum de renseignements sur leurs principaux articles de commerce.

Les questions sont conçues de façon que même les petites entreprises qui n'ont pas de comptable puissent remplir la formule sans trop de difficulté. N'importe quel système simple et courant de comptabilité devrait permettre de répondre facilement aux questions.

Pourquoi un tel recensement? Tout d'abord parce qu'il aide surtout les hommes d'affaires. Il contribue à mesurer l'importance du marché et à calculer la part du marché ceci individuellement. Il permet aux hommes d'affaires de choisir les maisons de détail qui peuvent le mieux vendre leurs produits et de comparer leurs coûts avec les coûts moyen d'autres hommes d'affaires au sein d'une industrie ou d'un groupe commercial comparable.

Dans un quatrième article nous verrons l'importance des données recueillies lors des recensements et l'utilisation qu'on en fait.

Ministère des Travaux publics du Canada
Passage du détroit de Northumberland
AVIS DE REUNION

Vous êtes avisés par la présente qu'une séance d'instructions sera tenue à Charlottetown (I.-P.-E.) le 14 juillet 1966 concernant les travaux à entreprendre à l'égard de ce projet.

Au cours de cette séance, on donnera des instructions aux entrepreneurs, fournisseurs et aux autres personnes qu'intéressent les aspects techniques et autres aspects connexes du projet.

Y participeront seulement ceux qui auront été invités. Les demandes d'invitations devront être adressées au : Secrétaire, ministère des Travaux publics du Canada, pièce B 320, édifice Sir Charles Tupper, promenade Riverside, Ottawa 8 (Ont.), au plus tard le 15 juin 1966. Les détails du programme d'instructions accompagneront les invitations.

Robert Fortier,
Secrétaire.

VILLE DE HAUTERIVE,
PROVINCE DE QUEBEC,
CANADA

DEMANDE D'OFFRES

Des soumissions scellées, dans des enveloppes cachetées, portant l'inscription "SOUMISSIONS" et adressées au soussigné, seront reçues jusqu'à cinq (5) heures p.m. (heure avancée de l'est), le 13 juin 1966, pour l'exécution des travaux suivants :

AQUEDUC, EGOUT DE SURFACE, EGOUT DOMESTIQUE, MISE EN FORME ET GRAVELAGE, sur les rues Dastous, Comtois et Leventoux, (Ferme Trudel), Canton Lafièche, Ville de Hauterive, le tout suivant les plans et devis des ingénieurs conseils Lalonde, Girouard & Letendre.

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formules fournies (10 copies), soit par le secrétaire-trésorier, M. Gilbert Moffatt, soit par le gérant municipal, M. Paul-Emile Jean, l.f., C.P. 1150, Hauterive, P.Q. de qui on obtiendra les formules de même que les plans, devis et cahiers de charges moyennant un dépôt de $50.00 en argent ou par chèque visé. Ce montant sera remboursé aux soumissionnaires qui remettront les plans, devis et cahiers de charges en bon état, dans les six (6) jours qui suivront le jour de l'ouverture des soumissions.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé, tiré sur une banque canadienne à charte, **et payable à la VILLE DE HAUTERIVE**, pour un montant égal à 10 pour cent du montant de la soumission.

Le soumissionnaire n'aura pas le droit au remboursement de son chèque de dépôt s'il se retire après l'ouverture des soumissions.

La Ville de Hauterive ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucune obligation, ni aucun frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Ces soumissions seront ouvertes, en présence des soumissionnaires, si ceux-ci désirent y assister, à une assemblée du Comité Général, qui sera tenue dans la Salle du Conseil, au Centre d'Achats Lafièche, le 13 juin 1966, à 8.00 heures p.m.

Le contrat ne sera accordé au soumissionnaire qui aura été choisi que lorsque la Ville de Hauterive se sera procuré les argents nécessaires pour l'exécution des dits travaux.

HAUTERIVE, Québec,
le 19 mai 1966.

GILBERT MOFFATT,
Secrétaire-Trésorier,
C.P. 1150, Hauterive, P.Q.

Compagnie canadienne de l'exposition universelle de 1967

DOSSIER No 200-784-1
PROJET: Construction des ponts en bois de charpente dans le parc sud-ouest de l'Ile Notre-Dame, Montréal, P.Q.

Des soumissions sous enveloppes cachetées, portant à l'extérieur mention du contenu, et adressées au soussigné, seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi (H.A.E.)

Le JEUDI 9 JUIN 1966

On peut consulter les plans, devis et formule de soumission aux bureaux de l'Association des Entrepreneurs en bâtiment à Montréal, Québec, Sherbrooke, Ottawa, Toronto, Kitchener, Peterborough, ainsi qu'à la salle des plans de la C.C.E.U. à Montréal, et peuvent être obtenus au Service des plans de la C.C.E.U. au Pavillon de l'Administration, Cité du Havre (Jetée Mackay) ou du Service des plans, 225 rue Metcalfe, Ottawa 4, moyennant le versement à la Compagnie canadienne de l'Exposition universelle de 1967 d'un dépôt remboursable de $100.00.

Toute soumission doit être accompagnée du dépôt de garantie mentionné dans les formules de soumission.

La Compagnie ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

JEAN-CLAUDE DELORME,
1er étage secrétaire.
Pavillon de l'Administration
Cité du Havre (Jetée Mackay)
Montréal, Qué.

VILLE DE HAUTERIVE,
PROVINCE DE QUEBEC,
CANADA

DEMANDE D'OFFRES

Des soumissions scellées, dans des enveloppes cachetées, portant l'inscription "SOUMISSIONS" et adressées au soussigné, seront reçues jusqu'à cinq (5) heures p.m. (heure avancée de l'est), le 13 juin 1966, pour l'exécution des travaux suivants :

AQUEDUC, EGOUT DE SURFACE, EGOUT DOMESTIQUE, MISE EN FORME ET GRAVELAGE, sur les rues Côté et Brochard (lots 6 et 7, Rang 11), le Boulevard Manicouagan (lot 12, rang 1), les rues Menier et Puize (lots 11, 12 et 13, Rang 2), Canton Lafièche, Ville de Hauterive, le tout suivant les plans et devis des ingénieurs conseils Lalonde, Girouard et Letendre.

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formules fournies (10 copies) soit par le secrétaire-trésorier, M. Gilbert Moffatt, soit par le gérant municipal, M. Paul-Emile Jean, l.f., C.P. 1150, Hauterive, P.Q. de qui on obtiendra les formules de même que les plans, devis et cahiers de charges, moyennant un dépôt de $50.00 en argent ou par chèque visé. Ce montant sera remboursé aux soumissionnaires qui remettront les plans, devis et cahiers de charges en bon état, dans les six (6) jours qui suivront le jour de l'ouverture des soumissions.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé, tiré sur une banque canadienne à charte, **et payable à la VILLE DE HAUTERIVE**, pour un montant égal à 10 pour cent du montant de la soumission.

Le soumissionnaire n'aura pas le droit au remboursement de son chèque de dépôt s'il se retire après l'ouverture des soumissions.

La Ville de Hauterive ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucune obligation, ni aucun frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Ces soumissions seront ouvertes, en présence des soumissionnaires, si ceux-ci désirent y assister, à une assemblée du Comité Général, qui sera tenue dans la Salle du Conseil, au Centre d'Achats Lafièche, le 13 juin 1966, à 8.00 heures p.m.

Le contrat ne sera accordé au soumissionnaire qui aura été choisi que lorsque la Ville de Hauterive se sera procurée les argents nécessaires pour l'exécution des dits travaux.

HAUTERIVE, Québec,
le 19 mai 1966.

GILBERT MOFFATT,
Secrétaire-Trésorier,
C.P. 1150, Hauterive, P.Q.

Compagnie canadienne de l'exposition universelle de 1967

DOSSIER No 200-922
PROJET: Fondations du pavillon de l'hospitalité, cité du Havre, Montréal, P.Q.

Des soumissions sous enveloppes cachetées, portant à l'extérieur mention du contenu, et adressées au soussigné, seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi (H.A.E.)

Le MERCREDI 1er juin 1966

On peut consulter les plans, devis et formule de soumission aux bureau de l'Association des Entrepreneurs en bâtiment à Montréal, Québec, Sherbrooke, Ottawa, Toronto, Kitchener, Peterborough, ainsi qu'à la salle des plans de la C.C.E.U. à Montréal, et peuvent être obtenus au Service des plans de la C.C.E.U. au Pavillon de l'Administration, Cité du Havre (Jetée Mackay) ou du Service des plans, 225 rue Metcalfe, Ottawa 4, moyennant le versement à la Compagnie canadienne de l'Exposition universelle de 1967 d'un dépôt remboursable de $100.00.

Toute soumission doit être accompagnée du dépôt de garantie mentionné dans les formules de soumission.

La Compagnie ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

JEAN-CLAUDE DELORME
1er étage secrétaire.
Pavillon de l'Administration
Cité du Havre
(Jetée Mackay)
Montréal, Qué.

Compagnie canadienne de l'exposition universelle de 1967

DOSSIER no 200-893
PROJET: Routes et surfaces pavées, cité du Havre, Montréal, P.Q.

Des soumissions sous enveloppes cachetées, portant à l'extérieur mention du contenu, et adressées au soussigné, seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi (H.A.E.)

Le MARDI 31 mai 1966

On peut consulter les plans, devis et formule de soumission aux bureaux de l'Association des Entrepreneurs en bâtiment à Montréal, Québec, Sherbrooke, Ottawa, Toronto, Kitchener, Peterborough, ainsi qu'à la salle des plans de la C.C.E.U. à Montréal, et peuvent être obtenus au Service des plans de la C.C.E.U. au Pavillon de l'Administration, Cité du Havre (Jetée Mackay) ou du Service des plans, 225 rue Metcalfe, Ottawa 4, moyennant le versement à la Compagnie canadienne de l'Exposition universelle de 1967 d'un dépôt remboursable de $100.00.

Toute soumission doit être accompagnée du dépôt de garantie mentionné dans les formules de soumission.

La Compagnie ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

JEAN-CLAUDE DELORME
1er étage secrétaire
Pavillon de l'Administration
Cité du Havre (Jetée Mackay)
Montréal, Qué.

Compagnie canadienne de l'exposition universelle de 1967

DOSSIER no 200-922-1
PROJET: Acier de charpente pour le pavillon de l'hospitalité, cité du Havre, Montréal, Qué.

Des soumissions sous enveloppes cachetées, portant à l'extérieur mention du contenu, et adressées au soussigné, seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi (H.A.E.)

MERCREDI LE 8 JUIN 1966

On peut consulter les plans, devis et formule de soumission aux bureaux de l'Association des Entrepreneurs en bâtiment à Montréal, Québec, Sherbrooke, Peterborough, Ottawa, Toronto, Kitchener, Hamilton, ainsi qu'à la salle des plans de la C.C.E.U., à Montréal. Les Entrepreneurs en acier de charpente peuvent s'en procurer auprès du Service des plans de la C.C.E.U. au Pavillon de l'Administration, Cité du Havre (Jetée Mackay) ou du Service des plans, 225 rue Metcalfe, Ottawa 4, moyennant le versement à la Compagnie canadienne de l'Exposition universelle de 1967 d'un dépôt remboursable de $100.00.

Toute soumission doit être accompagnée du dépôt de garantie mentionné dans les formules de soumission.

La Compagnie ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

JEAN-CLAUDE DELORME,
Secrétaire.

1er étage
Pavillon de l'Administration
Cité du Havre (Jetée Mackay)
Montréal, Qué.

Compagnie canadienne de l'exposition universelle de 1967

DOSSIER no 1115-1
PROJET: Concessions de comptoirs à l'entrée principale de l'Exposition (Rendez-vous 67)

Des soumissions sous enveloppes cachetées, portant à l'extérieur mention du contenu, et adressées au soussigné, seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est)

JEUDI, le 30 juin 1966.

La Compagnie de l'Exposition demande des soumissions pour la location et l'exploitation d'espaces de comptoirs pour la durée de l'Exposition, soit du 28 avril 1967 au 27 octobre 1967; ces comptoirs sont situés au centre du Rendez-vous 67, où l'on anticipe le plus grand afflux de visiteurs.

Les soumissionnaires auront à s'occuper de ventes et/ou de services aux visiteurs, dans les domaines suivants:

Transport aérien, ferroviaire, maritime; location d'automobiles; agences de voyages; voyages organisés, bureaux de tourisme; cartes de crédit, etc.

Les formules de soumissions, le cahier des charges et autres documents nécessaires, indiquant les exigences de la Compagnie, peuvent être obtenus en adressant une demande à cet effet, par écrit, au Département des Concessions et Licences, Division des Concessions Générales, Edifice de l'Administration, Cité du Havre (Jetée MacKay), Montréal, Québec.

Des informations supplémentaires pourront être obtenues en téléphonant au numéro 514/397-3983.

La Compagnie se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

JEAN-CLAUDE DELORME,
secrétaire.

Edifice de l'Administration,
Cité du Havre,
Montréal, Québec.

Gouvernement du Québec

MINISTERE DU TRAVAIL
Avis de modification

Métallurgie —
Région de Québec

L'honorable Carrier Fortin, ministre du Travail, donne avis par les présentes, conformément aux dispositions de la Loi des décrets de convention collective (S.R.Q., 1964, chapitre 143), que les parties contractantes à la convention collective de travail relative aux métiers de la métallurgie dans la région de Québec, rendue obligatoire par le décret numéro 973 du 30 juin 1948 et amendements, lui ont présenté une requête à l'effet de soumettre à l'appréciation et à la décision du lieutenant-gouverneur en conseil les modifications suivantes audit décret :

1o L'alinéa apparaissant à la fin de l'échelle de salaires au paragraphe "*a*" de l'article IV sera remplacé par le suivant :

"Les chaudronniers, monteurs, mécaniciens de machines à vapeur et soudeurs qui travaillent à l'extérieur d'un établissement métallurgique à la réparation de chaudières et de réservoirs doivent recevoir $2.50 l'heure et à compter du 10 juillet 1966, $2.63 et du 10 juillet 1967, $2.78. Leurs aides doivent recevoir $1.99 l'heure et à compter du 10 juillet 1966, $2.11 et du 10 juillet 1967, $2.26."

2o Le décret actuellement en vigueur deviendra la section I dudit décret dont toutes les dispositions s'appliquent intégralement à la section II ci-dessous, sauf en cas de dispositions contraires ou autrement prévues à ladite section II ci-dessous :

"SECTION II"
Section spéciale et complémentaire relative aux entreprises de fabrication de disjoncteurs, etc.

Article 1 : Aux fins d'application de la présente section, les mots et les termes suivants ont la signification qui leur est ci-après donnée :

a) Le terme "câbleur" désigne tout salarié qui, ayant accompli six années d'apprentissage, fait le câblage de disjoncteurs, de transformateurs et de panneaux de distribution d'électricité.

b) Le terme "monteur électricien" désigne tout salarié qui fabrique des panneaux de distribution d'électricité et qui a la responsabilité du montage d'appareillage électrique ou d'autres pièces s'y rattachant.

c) Le terme "aide-monteur électricien" désigne tout salarié qui assiste le monteur électricien dans l'exécution de son travail.

Article 2 : Champ d'application a) Champ d'application territorial : Le champ d'application territorial de la présente section comprend la cité de Québec et le territoire compris dans un rayon de cinquante (50) milles de ses limites.

b) Champ d'application industriel : Le champ d'application industriel de la présente section comprend la fabrication, la réparation et l'assemblage de disjoncteurs et de boîtes d'acier et de leur contenu, utilisés comme transformateurs ou panneaux de distribution d'électricité.

Article 3 : Durée du travail a) La semaine normale de travail est de quarante-deux heures et demie (42 1-2).

b) La journée normale de travail est de huit heures et demie (8 1-2) cédulée de sept heures et trente (7.30) a.m. à midi et de une heure (1.00) p.m. à cinq heures (5.00) p.m., du lundi au vendredi inclusivement.

Article 4 : Taux minimaux de salaires : Les taux minimaux de salaires seront les suivants :

Compagnons :

Outilleur	$2.33
Traceur en construction mécanique	2.22
Soudeur, toutes catégories	2.11
Soudeur au chalumeau ou l'arc électrique	2.06
Machiniste général	2.11
Mécanicien en métal en feuille	2.06
Machiniste sur tour, fraiseuse	2.06
Mécanicien de marine	2.06
Mécanicien ajusteur	2.06
Chaudronnier	2.06
Tuyauteur	2.06
Trempeur	2.06
Pantographeur	2.06
Peintre	2.06
Polisseur	2.06
Fileur	2.06
Menuisier d'atelier mécanique	2.00
Forgeron	2.00
Découpeur	2.00
Vérificateur	1.72
Expéditeur	1.72
Aide	1.72
Manoeuvre	1.66

Monteurs-électriciens et préposés aux machines :

1ère année, 1er semestre	1.20
1ère année, 2ième semestre	1.27
2ième année	1.38
3ième année	1.49
4ième année	1.61
5ième année	1.75

Aides-monteurs électriciens :

1ère année, 1er semestre	1.00
1ère année, 2ième semestre	1.10
2ième année	1.20
3ième année	1.30
4ième année	1.40
5ième année	1.50

Apprentis - tous les métiers :

1ère année	1.20
2ième année	1.27
3ième année	1.38
4ième année	1.49
5ième année, 1er semestre	1.61
5ième année, 2ième semestre	1.75
6ième année, 2ième semestre	1.90

Magasinier en charge ou camionneur :

Magasinier en charge	85.70
Camionneur	79.85

Magasinier :

1ère année	55.37
2ième année	58.07
3ième année	65.52
4ième année	73.52
5ième année	80.57

Article 5 : Jours chômés et payés : a) Les jours de fêtes ouvrables suivants seront des jours chômés et payés :

1. Le Premier de l'An
2. Le jour de la St-J.-Baptiste
3. La Confédération
4. La fête du Travail
5. Le jour de Noël.

b) Tout arrêté en conseil, ordonnance ou loi fédérale, provinciale ou municipale qui reporte la célébration de l'une ou l'autre de ces fêtes chômées et payées susmentionnées s'appliquera de droit.

c) Un employé aura droit à sa rémunération pour une fête chômée à condition qu'il ait travaillé le jour ouvrable précédent et le jour ouvrable suivant la fête, à moins d'avoir obtenu une permission de la compagnie ou à moins de raison justifiable et motivée dont la preuve incombera à l'employé.

Vacances payées : d) Droit aux vacances : 1. Moins d'un (1) an de services : Tout salarié qui, au 1er mai de chaque année, a moins d'un (1) an de services continus, recevra des vacances annuelles d'une durée minimum d'autant de demi-journées qu'il y a de mois de services continus. Ces vacances seront payées à raison de 2 p.c. de ses gains accumulés au 30 avril précédant ce 1er mai.

2. *Un (1) an de services :* Tout salarié qui, au 1er mai de chaque année, a un (1) an de services continus, recevra des vacances annuelles d'une durée minimum d'une semaine complète. Ces vacances seront payées à raison de 2 pour cent de ses gains accumulés au 30 avril précédent ce 1er mai.

3. Tout salarié, dès qu'il a accumulé le nombre d'années de service sous-mentionnées au tableau qui suit, aura droit aux vacances payées y indiquées :

Services accumulés	*Vacances additionnelles*
2 ans	2 jours
3 ans	3 jours
4 ans	4 jours
5 ans	5 jours

4. Toute journée de vacances additionnelle sera payée sur la base du gain régulier du salarié concerné pour toute telle journée. Cependant, dès qu'un salarié a accumulé suffisamment de jours de vacances additionnels pour lui permettre de compléter une deuxième semaine de vacances, il sera payé pour cette deuxième semaine à raison de 2 pour cent du salaire gagné au 30 avril de l'année en cours.

e) Paiement de vacances : Tout salarié doit recevoir sa rémunération de vacances avant son départ en vacances.

f) Départ : 1. Tout salarié qui quitte volontairement son emploi ou qui est congédié pour juste cause, recevra, au moment de son départ, la rémunération de vacances acquises avant le 1er mai précédent qui n'ont pas été prises, plus 2 pour cent des gains réalisés depuis tel 1er mai ou le nombre de jours de paie auxquels il a droit selon qu'il est dans la catégorie 1, 2, 3 ou 4 de l'article 5 *d).*

2. Si une ou plusieurs fêtes chômées payées tombent pendant la période de prise des vacances annuelles de tout salarié, celui-ci aura droit à autant de jours additionnels de vacances qu'il y aura de telles fêtes.

Articles 6. Travail supplémentaire : a) Tout travail autorisé exécuté par un salarié à la semaine ou à l'heure en sus de sa journée et-ou de la semaine normale de travail sera considéré comme temps supplémentaire et sera payé au taux de son salaire régulier plus 50 pour cent.

b) Tout travail supplémentaire qui survient après minuit sera rémunéré à taux double. Tout travail supplémentaire exécuté le dimanche et les fêtes chômées sera également rémunéré à taux double.

c) Tout salarié rappelé au travail après avoir quitté l'établissement alors qu'il n'était pas requis pour faire du travail supplémentaire sera payé au taux de temps supplémentaire applicable et il aura droit à un minimum de paie de trois (3) heures à taux régulier.

Article 7 : Apprentis : Les apprentis, les monteurs-électriciens, les aides-monteurs électriciens et préposés aux machines qui ont fréquenté une école régie par la Loi de l'enseignement spécialisé ou qui ont une expérience antérieure dans un établissement similaire recevront un crédit proportionné à la durée de leurs études et aux résultats de leurs examens ou de l'expérience acquise.

La publication du présent avis ne rend pas obligatoires les dispositions qui y sont contenues. Seul un arrêté en conseil peut rendre obligatoires ces dispositions, avec ou sans amendement. L'arrêté en conseil ne peut entrer en vigueur avant la date de sa publication dans la *Gazette officielle de Québec.*

Durant les trente jours à compter du 14 mai 1966 date de publication de cet avis dans la *Gazette officielle de Québec,* l'honorable ministre du Travail recevra les objections, en double copie si possible, que les intéressés pourront désirer formuler.

Le sous-ministre du Travail,
GERARD TREMBLAY
Ministère du Travail.



L'Evénement, fondé en 1867, est imprimé au No 590, rue de la Couronne, à Québec, par Le Soleil Limitée, qui en est l'éditeur. Seule La Presse Canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans l'Evénement.

En plus de ses nombreux correspondants, l'Evénement est abonné à La Presse Canadienne, La Presse Associée, Reuters, France-Presse et United Press International ainsi qu'aux services de Téléphoto de La Presse Canadienne et de La Presse Associée.

L'Evénement est membre de plusieurs associations et groupements professionnels, dont les principaux sont :

L'Association des Quotidiens de Langue Française (AQLF), "Canadian Daily Newspaper Publishers Association" (CDNPA), "Audit Bureau of Circulation" (ABC), Union internationale de la Presse Catholique (UIPC), "Commonwealth Press Union" (CPU), Institut International de la Presse (IIP), "Newspaper Advertising Executives Association" (NAEA) et "Institute of Newspaper Controller and Finance Officers" (INCFO).

La direction du journal l'Evénement ne peut garantir la publication d'une annonce à la date exigée par le client, mais elle s'efforce toujours de se rendre à son désir. La direction du journal l'Evénement n'assume aucune responsabilité des ennuis, des pertes pécuniaires ou des dommages attribuables à une erreur ou à une inexactitude dans l'illustration ou le texte d'une annonce.

Le ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

ANNONCES CLASSEES

L'ÉVÉNEMENT

RESULTATS

LA JOURNEE MEME

Une petite annonce publiée dans les annonces classées de

L'EVENEMENT

le matin produira des résultats le jour de sa publication

Signalez : 529-9231

TARIF AU COMPTANT

1 ins. la ligne comptée de 5 mots .25
Coût minimum .65
3 ins. consécutives, la ligne comptée .23
6 ins consécutives, la ligne comptée .21
Minimum 2 lignes comptées, par ins.
Titre individuel, par insertion .35
Avis de naissance, mariage, fiançailles $1.50
Avis de décès, remerciements, service anniversaire $1.00

Facture non payée dans les 5 jours ouvrables après la date de facturation frais additionnels de 0.25

ABONNEMENT A L'EVENEMENT

Prix de l'abonnement à "L'Evénement" : Lévis, Québec, Québec-Ouest, Saint-Romuald, Sainte-Foy, Saint-Rodrigue, Beauport, Giffard, Villeneuve, Charlesbourg, Breakeyville, Charny, Loretteville, Village Huron, Château d'Eau, Courville, Ville Montmorency, livraison à domicile, 35c par semaine (5 jours) de publication, ou $17.50 par année, payable à nos bureaux ou à un de nos représentants.

PAR LA POSTE :

PROVINCE DE QUEBEC : 1 an, $9.00; 6 mois, $4.75; 3 mois, $2.50; 1 mois, $1.00.

AILLEURS AU CANADA : 1 an, $12.00; 6 mois, $6.25; 3 mois, $3.50; 1 mois, $1.50.

ETATS-UNIS et PAYS ETRANGERS : 1 an, $25.00; 6 mois, $13.00; 3 mois, 7.00; 1 mois, $2.50.

ANIMAUX A VENDRE

CHEVAL de selle, Poney, voiture attelage, selle. 683-4953. quo-10

CHIEN berger Allemand, 18 mois. Tél. 683-9516. quo-26

ARGENT A PRETER

POSSIBILITE DE FINANCEMENT MAXIMUM

Niagara consent des prêts hypothécaires pour refinancer une hypothèque actuelle, payer des dettes, escompter une hypothèque que vous détenez, acheter une maison ou un chalet, accroître votre commerce. L'évaluation, effectuée par un spécialiste, vous offre une possibilité de financement maximum. Le service est rapide et vous pouvez rembourser avant l'échéance sans encourir de sanction.

LA COMPAGNIE DE PRETS & D'HYPOTHEQUES NIAGARA LTEE
(Suite 201), 795, des Glacis,
Carré Youville — 529-6168
Membre du Groupe de compagnies IAC

AUTOS — CAMIONS, A VENDRE

AUSTIN HEALY, Morris, MG, représentant vente et service. Garage O. Gosselin Inc., 185 avenue St-Sacrement, Québec, 681-0525. quo-16

PEUGEOT 404, 1965, comme neuve, prix définitif $2,900. 656-1777. quo-25

VOLKSWAGEN 1965, 1500 T.S., tél. 653-4686. quo-25

PLYMOUTH 1958, 8, automatique, 4 portes. Tél. 525-9502. quo-25

A sacrifier, Vauxhall, 6 cylindres, 1962. Tél. 822-2209. quo-26

PLYMOUTH 1957, régulier, $225, Vauxhall 1959, $100. 523-4362. quo-30

CHEVROLET 1959, très propre, 6 cylindres, transmission ordinaire. Tél. 661-2802. quo-28

ATTENTION, d'un particulier Chrysler 1959, 4 portes, très propre, mécanique parfaite, automatique, prendrais échange, à sacrifier $375, 842-1281. quo-27

VOLKSWAGEN pick up, 1964, moteur neuf, avec garantie, cause abandon livraison, $1,250, 849-8784, 849-8788. quo-31

ROGER BARRE AUTOS LTEE

95 AUTOS USAGEES

de différentes marques et années

Centre de l'auto et camion usagés

1095 DE LA CANARDIERE — TEL. : 529-3335

246-24

BUREAUX A LOUER

BUREAUX ultra-modernes, différentes grandeurs, ménage journalier vaste stationnement privé, situés Place d'Youville, Grande-Allée, 175 St-Jean, Centre d'Achats, Lévis 529-9077. quo-27

EDIFICE Lacroix, Rond-Point, Pont Québec, étage complet 2,000 pieds carrés, 626-6202. quo-28

1038 DES Erables, bureau à louer, 600 pieds, plancher, chauffé, $130 mois. 527-3695. quo-17

CHALETS A LOUER

CHALET meublé, chauffé, 3 chambres, foyer, eau chaude et froide, magnifique vue sur fleuve, piscine privée, chauffée, St-Nicolas. 683-7518. quo-16

POINTE-au-Pic, (Murray Bay), cottage, personne seule ou couple, vue sur fleuve, foyer, golf, $150 mois. Botsford, 333 East, 46 Street New York ou tél. Yukon 6-3200, ext. 273. quo-31

CHALETS A VENDRE

A VENDRE ou louer, lac St-Joseph. Tél. 524-1989. quo-31

VILLE Bélair, chalet 18 x 20, terre boisée 25 arpents, beau ruisseau, $2,900. 626-8813. quo-30

CHAMBRES ET PENSIONS

CHAMBRE pension si désiré, monsieur, proximité Université, Académie, banques, 527-3645. quo-25

CHAMBRES A LOUER

ENSOLEILLEE, en avant, meublée, permis cuisine, St-Cyrille Est. Tél. 522-5888. quo-14

CHAMBRES, pension si désiré, près Côte Palais, 1125 St-Jean, 524-0419. quo-13

CHAMBRE avec permis cuisine, 2518 Mgr Lafièche, Parc Horizon. quo-27

PRES Parlement, moderne, eau chaude, permis cuisine, une personne. Tél. 529-2745 ou 523-3830. quo-30

CHAMBRE avec eau chaude, 1er plancher, chauffée. S'adresser: 323 Bayard. quo-26

2 CHAMBRES, 754 rue St-Cyrille-Ouest, 683-4500. quo-25

1 OU 2 personnes, meublée, réfrigérateur, 9 des Remparts, 522-7591. quo-30

GRANDE chambre, permis cuisine, réfrigérateur, eau chaude, 524-0502. quo-30

ST-SACREMENT, chambre propre, tranquille, confortable, libre. Tél. 683-8202. quo-27

614 RUE St-Jean, petite chambre, $4.50 semaine. Tél. 525-9063. quo-31

COMMERCES A LOUER

MAGASIN libre, 1800 pieds, stationnement, $160 mois centre d'achats, Villeneuve, M. Chabot. 661-9512. quo-7

COMMERCES A VENDRE

MOTEL MARINO, au Bic, route nationale, 6 unités, restaurant résidence privée. Peut opérer à l'année. Construction récente. Tél. : 736-4722, Bic, Rimouski, notaire J.-Emile Gagnon. 1-23

MAGASIN de musique, établi depuis 20 ans, disques, instruments musique, appareils électriques, échange à discuter. Ecrire département 702 Le Soleil. quo-31

AUBAINE

ST-FIDELE, 17e Rue, comptoir-lunch, équipé au complet, logement 3 pièces à l'arrière, pour l'acheteur. Royal Trust, courtier, demander André Thibault, 529-0171; rés., 623-2436. quo-28

DIVERS

ACHETEUR de Victoria et Surrey. L. Blouin. Tél. 529-4688. quo-26

DIVERS — A VENDRE

MACHINE à crème glacée molle, à mousse, pop corn et équipement restaurant: Bien-Venue Réfrigération Ltée, 8 rue Court, Granby. Tél. 372-6352. quo-6

SERIES d'anglais sur disques, neuves, à sacrifier. Soir, 522-6291. quo-7

STEREO, 6 haut-parleurs, longueur 58 pcs, combiné avec radio, A.M.-F.M. multiplex, $319 avec $75 de disques. 663-7243. quo-25

POELE, 30 pcs, électrique, 220 volts, entièrement automatique, complètement neuf, valeur de $379.95 pour $189. 661-8434. quo-25

CONTINUEZ les termes: $22.72 par mois, pour ménage complet encore entreposé. Vendrait le tout ou séparément, cadeaux à sacrifier, demander Grégoire pour transfert. 523-3789 ou 529-9648. quo-16

TENTE française Raclet, 6 personnes, état neuf, équipement complet de camping, très bas prix. 683-7518. quo-16

BEAU poêle l'Islet, combiné à l'huile et à l'électricité avec serpentin, pour eau chaude, baril et cruches huile, 663-6721. quo-25

BUREAUX A LOUER

BUREAUX ultra-modernes, différentes grandeurs, ménage journalier vaste stationnement privé, situés Place d'Youville, Grande-Allée, 175 St-Jean, Centre d'Achats, Lévis 529-9077. quo-27

EDIFICE Lacroix, Rond-Point, Pont Québec, étage complet 2,000 pieds carrés, 626-6202. quo-28

1038 DES Erables, bureau à louer, 600 pieds, plancher, chauffé, $130 mois. 527-3695. quo-17

CHALETS A LOUER

CHALET meublé, chauffé, 3 chambres, foyer, eau chaude et froide, magnifique vue sur fleuve, piscine privée, chauffée, St-Nicolas. 683-7518. quo-16

POINTE-au-Pic, (Murray Bay), cottage, personne seule ou couple, vue sur fleuve, foyer, golf, $150 mois. Botsford, 333 East, 46 Street New York ou tél. Yukon 6-3200, ext. 273. quo-31

CHALETS A VENDRE

A VENDRE ou louer, lac St-Joseph. Tél. 524-1989. quo-31

VILLE Bélair, chalet 18 x 20, terre boisée 25 arpents, beau ruisseau, $2,900. 626-8813. quo-30

CHAMBRES ET PENSIONS

CHAMBRE pension si désiré, monsieur, proximité Université, Académie, banques, 527-3645. quo-25

CHAMBRES A LOUER

ENSOLEILLEE, en avant, meublée, permis cuisine, St-Cyrille Est. Tél. 522-5888. quo-14

CHAMBRES, pension si désiré, près Côte Palais, 1125 St-Jean, 524-0419. quo-13

CHAMBRE avec permis cuisine, 2518 Mgr Lafièche, Parc Horizon. quo-27

PRES Parlement, moderne, eau chaude, permis cuisine, une personne. Tél. 529-2745 ou 523-3830. quo-30

CHAMBRE avec eau chaude, 1er plancher, chauffée. S'adresser: 323 Bayard. quo-26

2 CHAMBRES, 754 rue St-Cyrille-Ouest, 683-4500. quo-25

1 OU 2 personnes, meublée, réfrigérateur, 9 des Remparts, 522-7591. quo-30

GRANDE chambre, permis cuisine, réfrigérateur, eau chaude, 524-0502. quo-30

ST-SACREMENT, chambre propre, tranquille, confortable, libre. Tél. 683-8202. quo-27

614 RUE St-Jean, petite chambre, $4.50 semaine. Tél. 525-9063. quo-31

COMMERCES A LOUER

MAGASIN libre, 1800 pieds, stationnement, $160 mois centre d'achats, Villeneuve, M. Chabot. 661-9512. quo-7

COMMERCES A VENDRE

MOTEL MARINO, au Bic, route nationale, 6 unités, restaurant résidence privée. Peut opérer à l'année. Construction récente. Tél. : 736-4722, Bic, Rimouski, notaire J.-Emile Gagnon. 1-23

MAGASIN de musique, établi depuis 20 ans, disques, instruments musique, appareils électriques, échange à discuter. Ecrire département 702 Le Soleil. quo-31

AUBAINE

ST-FIDELE, 17e Rue, comptoir-lunch, équipé au complet, logement 3 pièces à l'arrière, pour l'acheteur. Royal Trust, courtier, demander André Thibault, 529-0171; rés., 623-2436. quo-28

DIVERS

ACHETEUR de Victoria et Surrey. L. Blouin. Tél. 529-4688. quo-26

DIVERS — A VENDRE

MACHINE à crème glacée molle, à mousse, pop corn et équipement restaurant: Bien-Venue Réfrigération Ltée, 8 rue Court, Granby. Tél. 372-6352. quo-6

SERIES d'anglais sur disques, neuves, à sacrifier. Soir, 522-6291. quo-7

STEREO, 6 haut-parleurs, longueur 58 pcs, combiné avec radio, A.M.-F.M. multiplex, $319 avec $75 de disques. 663-7243. quo-25

POELE, 30 pcs, électrique, 220 volts, entièrement automatique, complètement neuf, valeur de $379.95 pour $189. 661-8434. quo-25

CONTINUEZ les termes: $22.72 par mois, pour ménage complet encore entreposé. Vendrait le tout ou séparément, cadeaux à sacrifier, demander Grégoire pour transfert. 523-3789 ou 529-9648. quo-16

TENTE française Raclet, 6 personnes, état neuf, équipement complet de camping, très bas prix. 683-7518. quo-16

BEAU poêle l'Islet, combiné à l'huile et à l'électricité avec serpentin, pour eau chaude, baril et cruches huile, 663-6721. quo-25

DIVERS — A VENDRE

POUR restaurant: comptoir, bancs, banquettes, friteuse 220, aussi une à gaz, poêle à hot-dog, réfrigérateurs à liqueurs, crème glacée et un à portes, caisse enregistreuse, balance, poêles à bois, huile et électrique, aussi réfrigérateur de maison, laveuse. 837-0816. quo-26

DIVAN-lit et lit simple, très propre. Tél. 842-5243. quo-27

FOURNAISE Coleman, très bon marché. Tél. 661-1044. quo-27

ENSEIGNEMENT

I-B-M

Cours de programmation
Cours de
poinçonneuse - vérificatrice
Spécialités les plus demandées
INSTITUT DE
DATA PROCESSING
DE QUEBEC INC.
20 St-Jean - 525-7463

quo-26

FEMMES, FILLES DEMANDEES

FILLES ou femmes pour coudre. Se présenter à Perfection Corsets, 38 Champlain. quo-30

JEUNE fille demandée, préférence de campage, ouvrage général, restaurant, logée, nourrie, Nick B.B.Q. St-Nicolas, Villieux, Lévis. Tél. 832-8007. quo-26

REPRESENTANTES pour nouveaux cosmétiques. La Cie Castilly, recherche représentantes. Aucune expérience nécessaire nous ferons de vous, une conseillère en soin de beauté. Secteur exclusif près de chez vous, aucun quota, commission supérieure. Pour renseignements, communiquer avec le gérant des ventes à 837-0264 ou écriver à Casier Postal 400 Lévis. quo-31

VOICI AVON

Pour toute femme qui désire réussir et faire de l'argent dans ses loisirs, téléphoner à 523-7706. Territoires libres dans Charlesbourg, Val St-Michel, St-Jean Baptiste, St-Charles Garnier, St-François d'Assise, Stadacona. quo-25

VENDEUSES DEMANDEES

Pour travail régulier ou temps partiel. Excellente chance d'avancement. Semaine 5 jours. Avons plan d'hospitalisation et de pension. Se présenter chez:

REITMANS

70 Est St-Joseph, Samedi le 28 mai entre 9h30 et 11.30 heures et lundi après-midi, le 30 mai, entre 1 hre et 5h30.

quo-26

OPERATRICES MACHINES A COUDRE

Dû à notre programme d'expansion nous avons besoin d'opératrices pour machines une aiguille, deux aiguilles et zigzag.

Semaine de 5 jours très bon salaire. S'adresser à:

The Warner Brothers
Co. of Canada Ltd.,
65 est, St-Vallier, Québec

quo-26

OPERATRICES

MACHINES A COUDRE

Couturières ou apprenties couturières demandées. Nous payons les plus hauts salaires dans l'apprentissage de la couture. Semaine de 5 jours, bénéfices sociaux, assurance-maladie, etc. S'adresser au Gérant du Personnel, La Cie Ltée Dominion Corset, 295 Est, Boul. Charest, Québec 2, P.Q.

FEMMES, FILLES DEMANDEES

SERVEUSE demandée pour comptoir-lunch, tabagie Caron, 3244 Boul. Neilson, Ste-Foy, 653-8133. quo-26

REQUERONS vendeuses, désireuses de faire carrière dans la vente, pour Québec et comtés environnants, entraînement complet jusqu'à production. Case Postale 2111, Québec 2. S.V.P. indiquer votre numéro téléphone. quo-31

ABSOLUMENT besoin publicistes, pour travail. Téléphoner à nos bureaux, plein temps, excellent salaire. 832-2708. quo-28

SECRETAIRE bilingue demandée, entre 25 et 35 ans, pour bureau de courtage. Cette personne devra avoir de l'initiative et le sens de l'organisation, sténo pas nécessaire, salaire selon compétence. Pour entrevue appelez le gérant du personnel, 656-6755, entre 2 et 4 heures. quo-25

CREMEUSE de gâteaux, avec expérience, aussi vendeuse. S'adresser: Pâtisserie L. Cassulo, 1026 rue St-Jean. quo-26

FILLE de tables, avec expérience, Restaurant Bernier, 203 St-Jean, 522-7854. quo-25

VENDEUSE dans la confection pour dame avec expérience. O. Miller Inc. 314 est St-Joseph, 524-3241. quo-26

FILLE tables avec expérience, bilingue, demandée. S'adr.: en personne seulement, 44 Desjardins. quo-26

REGINE de France, cosmétiques, demande vendeuse, ville ou campagne, revenu illimité. 2185, Desroches, Québec. 661-4929. quo-25

CUISINIERE demandée pour camp d'été (enfants), période 8 à 10 semaines. Clinique de Réadaptation de Québec. 525-8325. 363-25

INTERESSANTES ouvertures pour personnes actives, débrouillardes vendez cosmétiques Régine de France. Ecrivez à C.P. 88, Station C., Montréal, ou téléphonez, Québec, 653-7186. quo-25

FEMME fille, 20 ans ou plus, maison privée, 1 à 10 hres p.m., 523-2928. quo-25

FILLE demandée, comme commis avec expérience ou non. S'adresser à Sanfaçon & Frères Enrg., 760 rue St-Jean. quo-26

SUPPLEMENTAIRE pour 4 soirs pour comptoir de cosmétiques et bonbons. S'adresser pour R. Villeneuve, Jonction Sillery, 310 Ouest St-Cyrille. quo-27

FEMMES ou filles, pour travail régulier à la table à salade, d'un comptoir-lunch. S'adresser jour, R. Villeneuve, Jonction Sillery, 310 Ouest St-Cyrille. quo-27

FILLES, ouvrage général, $45. par semaine, 2420 Chemin Ste-Foy. Tél. 683-0986. quo-25

BEAUTY Counselor, excellente opportunité de carrière. Expérience non requise, heures convenables, tél. 523-6218. quo-21

FILLE de tables demandée pour le jour. Se présenter Restaurant Italia, 460 de la Couronne. quo-26

PERSONNE 25 à 35 ans avec expérience pour tenue bureau et maison, travail facile, bonne rénumération, bon chez-soi, 626-0496. 351-30

FILLE ou femme de chambre pour maison touriste. Tél. 523-7377. quo-26

FILLE demandée pour comptoir-lunch, 4 soirs par semaine, 524-0515. quo-25

FILLE de chambres, d'expérience, pour ménage maison de touriste, bon salaire. Tél. 522-8596. quo-26

FILLE BUREAU

JEUNE fille pour travail de bureau dans grand magasin de St-Roch, bonnes conditions travail, semaine 5 jours, expérience requise. Appeler 529-9561, demander M. Cazes. quo-25

SECRETAIRE DEMANDEE

STENOGRAPHIE non essentielle, mais doit posséder connaissances très approfondies du français et de l'anglais dans le domaine des affaires, et être rapide au dactylo. Banque de Montréal, Place Laurier, Ste-Foy. quo-25

HOMMES DEMANDENT EMPLOI

REPARATION, plâtre, tirage joints, peinture brique ciment. Ouvrage garanti. 527-6645. quo-6

TIRAGE joints gyproc, plâtre, peinture intérieur, extérieur et toit, 525-8647. quo-31

HOMMES DEMANDES

25 VENDEURS demandés, à temps plein ou partiel, minimum $125. par semaine. Tél. 626-6511. quo-31

MEDECIN DEMANDE

AU Sanatorium Bégin comté Dorchester, pour traitement de malades chroniques. Travail à temps complet. Logement fourni. Prière d'écrire ou téléphoner au Directeur médical. Tél. 3-1011. quo-25

COMPTABILITE

Cours accéléré de 3 mois
Cours du jour et du soir
INSTITUT DE SECRETARIAT
DE QUEBEC INC.
785 De Salaberry, ch. 206
522-6624

42-24

VENDEUR

(Région de Gaspé)

LITERIE ET MEUBLES REMBOURES

Important manufacturier de produit de qualité requiert les services d'un représentant actif pour couvrir et développer la région de Gaspé, excellente opportunité pour un vendeur agressif de s'associer à une entreprise bien établie. Rémunération élevée et avantages marginaux substantiels. Soumettre sa candidature par écrit à:

dépt. 653, Le Soleil

63-25

HOMMES DE METIER

requis au service de l'entretien de l'Iron Ore Company of Canada à Labrador City, Terre-Neuve, et Schefferville, Québec.

ELECTRICIENS	$3.05 hre
MACHINISTES	$3.05 hre
MECANICIENS D'ENTRETIEN (Diesel)	$3.05 hre
MECANICIENS D'ENTRETIENS (Machinerie lourde)	$2.98 hre
SOUDEURS	$2.91 hre
TUYAUTEURS	$2.84 hre
MONTEURS DE LIGNES (avec expérience sur lignes de transmission)	$3.19 hre

La semaine actuelle de travail est de 48 heures. Temps et demi après 8 heures par jour et après 40 heures de temps normal par semaine. Primes de postes et du dimanche.

AVANTAGES

Vacances annuelles payées jusqu'à concurrence de 18 jours après un an de service et jusqu'à 33 jours après 4 ans de service. Caisses de retraite et de prévoyance.

Les candidats possédant trois années d'expérience ou plus dans leur métier sont priés de rencontrer notre représentant, lequel sera au bureau du Service National de Placement à:

TROIS-RIVIERES, 1385 rue Notre-Dame
le 26 mai de 9h. à 4h.

SHAWINIGAN, 395 Ave de la Station
le 27 mai de 9h. à 4h.

HOMMES DEMANDES

LE FOYER des Laveuses et Meubles demande un gérant. Références compétence exigées. Bonne rémunération. S'adresser à 239 ouest, rue St-Vallier. quo-27

JEUNES hommes demandés, âgés de 22 à 28 ans, pour travail dans magasin de lingerie, avec possibilité de devenir vendeurs, bonnes références exigées. S'adresser 842 est St-Joseph. quo-13

REQUERONS vendeurs désireux de faire carrière dans la vente, pour Québec et comtés environnants, entraînement complet jusqu'à production. Case Postale 2111, Québec 2. S.V.P. indiquer votre numéro téléphone. quo-31

RECEVEZ-vous le salaire que vous méritez ? Si vous avez plus de 22 ans, degré d'instruction secondaire et belle personnalité; appelez-moi pour une entrevue à 523-2870 et je vous prouverai que vous pouvez doubler votre revenu actuel. quo-25

1000 ET une lignes pour jobbers, comprenan bas de nylon 1ère qualité, $3.00 douzaine, etc. S'adresser à Victor Blouin Enrg., 303 St-Paul Québec. Tél. 522-1101. quo-31

VOULEZ-VOUS VOUS ETABLIR RAPIDEMENT

POSSIBILITE unique de gagner, les revenus, que vous désirez. Qualifications requises: 25 à 35 ans, bonne instruction, apparence soignée, chance d'avancement, assistance professionnelle, excellent bénéfice de bien-être. Pour entrevue, se présenter à 350 est Boul. Charest, chambre 214 de 10 à 2 heures p.m. précises, demander le gérant. quo-27

VENDEUR AVEC RELATIONS CHEZ LES MANUFACTURIERS DE MEUBLES ET LES REMBOURREURS; CONNAISSANCES SUR LE VINYLE SOUHAITABLES MAIS NON INDISPENSABLES. EXCELLENTE OCCASION POUR CANDIDAT AMBITIEUX. ECRIRE AU DEPT. 652, LE SOLEIL. quo-24

BEL AVENIR

2 hommes au-delà de 25 ans possédant bonne éducation. Voyez monsieur Morin, 845 boul. St-Cyrille ouest, chambre 305, le matin. quo-25

$1,000 par mois +

ETRE AGRESSIF, BILINGUE, POSSEDER AUTO. POUR ENTREVUE.
QUEBEC
523-3023
CHICOUTIMI
543-1769

quo-25

HOMME DEMANDE

Compagnie de réputation internationale, manufacturiers de pièces d'automobiles, demande représentant pour l'est de la province. Doit être libre de voyager, bilingue, posséder une bonne personnalité. Ecrire Dépt:

701, Le Soleil.

quo-27

AUX IMMIGRANTS DE LANGUE FRANCAISE VENANT S'ETABLIR AU CANADA

Plus de 50 Européens, sont à l'emploi de notre compagnie. Leur revenu s'étale entre $5,000 et $12,000 annuellement.

Faites comme eux vous réussirez sûrement car vous serez dans une ambiance européenne. Pour informations appeler M. Robert Mazelier, le jour à 523-4769, le soir 524-3311.

quo-25

HOMMES DEMANDES

SI tu es tanné de $35. par semaine, si tu veux faire $90., viens nous voir 640 St-Jean, suite 304 de 10 à 3 heures. quo-28

VOULEZ-vous apprendre à vendre et devenir gérant ? Appeler, 661-8682. quo-27

AIDE-cuisinière demandée, travail le soir, s'adresser au Lion d'Or, 663-0035. quo-25

VENDEUR ambitieux pour couvrir excellent territoire comprenant: Robervai, St-Hedwidge. Nécessités pour la maison et la ferme, cosmétiques, brosses, etc.., Généreuse commission boni supplémentaire. Détails Familex, Dépt. T.G., C. P. 8, Station C., Montréal, Qué. quo-26

LAITIER d'expérience demandé, salaire et commission, camion fourni, très bonnes conditions salaire. Ecrire dépt. 657 Le Soleil. quo-30

EXPERIENCE de la vente, connaissance du disque, bilingue, application en personne, La Boutique du Disque Inc., Place Laurier, Ste-Foy. quo-30

HOMME marié, possédant auto, salaire $90 par semaine et commission, expérience pas nécessaire. Ecrire Dépt. 660 Le Soleil. quo-28

ENTREPRISE de travaux publics, recherche contremaître de chantier avec expérience pour gros terrassement, employant de la machinerie lourde, salaire selon compétence. Pour emploi au Québec, Ecrire Dépt. 659 Le Soleil. quo-28

REPRESENTANT avec bel avenir, pour homme ambitieux, enthousiaste, travaillant, 25 ans et plus, préférable marié, entrainement, avancement. Henri Leblanc, 529-4168. quo-25

MESSAGER demandé, marché Bardy. 1997, 24e Rue, 661-3716. quo-27

JEUNE homme demandé pour ouvrage au comptoir et à la caisse. Le candidat doit être âgé de 20 à 25 ans. Apparence soignée et bonnes références. Se présenter Restaurant Italia, 460 de la Couronne. Aucune réponse au téléphone. quo-26

2 VOYAGEURS de 25 à 35 ans, pour représenter maison spécialisée en produit sanitaire, clientèle établie depuis 20 ans, gros revenus assurés, 626-0496. quo-27

INSTALLEURS DEMANDES

NOUS requérons les services de 2 hommes, avec petit camion pour faire installation de fenêtres, portes et clapboard d'aluminium. Personne intéressée téléphonez à 681-6009. quo-27

HOMMES DEMANDES

HABITUES au public, travail facile, se présenter à 350 est Boul. Charest, chambre 305 à 2 heures p.m. précises. quo-25

SOIR SEULEMENT

10 HOMMES avec automobile, 18 à 35 ans, pour livrer des cadeaux publicitaires. (Situation permanente). Tél. 522-2026. quo-27

URGENT

HOMME de service, sachant faire mécanique, très bon salaire et commission. S'adresser coin Cartier et Chemin Ste-Foy, Station B.P. quo-26

JEUNES HOMMES

AGES de 23 à 35 ans, 10e année, bonne apparence, travailleurs et persévérants. Offrons position stable avec chance d'avancement, taux bénéfices sociaux, inclus. Pour entrevue. Tél. 681-1188. quo-27

AGENTS DE SECURITE

L'AGENCE de Sécurité Phillips Inc., offre du travail permanent à Montréal pour des hommes âgés de 25 à 35 ans, taille minimum 5'8"; poids 140 lbs, et plus; bonne réputation, connaissance de l'anglais, instruction moyenne. S'adresser à Montréal, 627 Est, rue Faillon; Québec, 695 Est Boul. Charest; Trois-Rivière, 364 rue des Forges. 36-11

HOMMES OU FEMMES

HOMMES OU FEMMES
TEMPS PLEIN OU PARTIEL

AUGMENTEZ vos revenus en travaillant seulement quelques heures par jour. Idéal pour personne retirée ou qui travaille et désire revenu supplémentaire. Pour obtenir renseignements complets, signalez 522-1396. 1253-30

VENDEURS et vendeuses, de publicité, pour programme souvenir et revues religieuses, expérience et références exigées. S'adr. 490 des Oblats. quo-27

SERVEUSES demandées, garçon pour servir au bar, avec expérience, 529-0404. quo-26

BESOIN personnel pour comptoir-lunch, crème glacée molle et casse. Se présenter 3264 Chemin Ste-Foy. 346-28

LOCAUX A LOUER

MAGASIN libre, 1800 pieds, stationnement, $160 mois, centre d'achats Villeneuve, M. Chabot, 661-9512. quo-7

RUE ST-JEAN

LOCAL chauffé, avec vitrine, près Ste-Geneviève, libre immédiatement. Trust Général du Canada, 529-5311. quo-27

LOGEMENTS — APPARTEMENTS A LOUER

2 1-2 PIECES, avec balcons, 524-2358, 527-1860 1077 St-Jean. quo-26

BEAUPORT central, neuf, chauffé, 4 et 3 pièces, libres. 661-4043. quo-8

5 PIECES, libre juillet, stationnement, buanderie, sous-sol, 772, rue Emile Côté, ppt. 6, 837-8003. quo-30

5 PIECES, neuf, libre, 385 ouest, des Bouleaux, près école, entrée sécheuse, laveuse, stationnement 522-4457. quo-31

ST-FRANCOIS D'ASSISE

3 PIECES, meublé, neuf, $90 par mois, non meublé, $65. 1er plancher, 529-3481. quo-13

HOMMES OU FEMMES

HOMMES OU FEMMES
TEMPS PLEIN OU PARTIEL

AUGMENTEZ vos revenus en travaillant seulement quelques heures par jour. Idéal pour personne retirée ou qui travaille et désire revenu supplémentaire. Pour obtenir renseignements complets, signalez 522-1396. 1253-30

VENDEURS et vendeuses, de publicité, pour programme souvenir et revues religieuses, expérience et références exigées. S'adr. 490 des Oblats. quo-27

SERVEUSES demandées, garçon pour servir au bar, avec expérience, 529-0404. quo-26

BESOIN personnel pour comptoir-lunch, crème glacée molle et casse. Se présenter 3264 Chemin Ste-Foy. 346-28

LOCAUX A LOUER

MAGASIN libre, 1800 pieds, stationnement, $160 mois, centre d'achats Villeneuve, M. Chabot, 661-9512. quo-7

RUE ST-JEAN

LOCAL chauffé, avec vitrine, près Ste-Geneviève, libre immédiatement. Trust Général du Canada, 529-5311. quo-27

LOGEMENTS — APPARTEMENTS A LOUER

2 1-2 PIECES, avec balcons, 524-2358, 527-1860 1077 St-Jean. quo-26

BEAUPORT central, neuf, chauffé, 4 et 3 pièces, libres. 661-4043. quo-8

5 PIECES, libre juillet, stationnement, buanderie, sous-sol, 772, rue Emile Côté, ppt. 6, 837-8003. quo-30

5 PIECES, neuf, libre, 385 ouest, des Bouleaux, près école, entrée sécheuse, laveuse, stationnement 522-4457. quo-31

ST-FRANCOIS D'ASSISE

3 PIECES, meublé, neuf, $90 par mois, non meublé, $65. 1er plancher, 529-3481. quo-13

LOGEMENTS — APPARTEMENTS A LOUER

192 FRASER, 6 pièces $80: 3 pièces, $70. Tél. 525-7812. quo-27

4 PIECES, $85, 5 pièces $105, St-Pie X. Tél. 525-7249. quo-7

3156 NEILSON, 4 1-2 meublé ou non, entrée laveuse sécheuse. 653-8963. quo-13

FLAT, 2 pièces, cuisine, chambre, 1er, repeint, St-Cyrille est, 522-5888. quo-10

5 PIECES, moderne, chauffé, meublé ou non, 3e plancher. 525-7981. quo-25

5 PIECES, chauffé, 220, entrée laveuse, sécheuse, plancher vinyle, tranquille, pour grande personne. 626-2659. quo-25

BEAUPORT, logement 4 pièces, neuf, 1er plancher, moderne, chauffé, thermostat, stationnement entretenu l'hiver, 663-3032. quo-25

PLUSIEURS flats à louer, très bonne condition, 524-8800. quo-30

3, 4, 5 PIECES, neuf, $71, $82, $92, 626-2923. quo-27

PRES hôpital St-Sacrement, moderne, chauffé, 3 1-2 pièces, aussi complètement meublé, 524-1989. quo-27

CENTRE Limoilou, moderne, chauffé, 4 pièces, aussi complètement meublé et bain. Tél. 524-1989. quo-27

731 NORVEGE, 5 pièces, plus bain, chauffé, libre immédiatement, $115 par mois. 529-5972. quo-26

ST-PASCAL, flat, meublé, chauffé, éclairé, eau chaude, réfrigérateur. Tél. 663-0226. quo-26

4 PIECES, meublé, chauffé, près hôpital St-François d'Assise, 1314 Ozanam, entre 6 et 10 p.m. quo-26

GARCONNIERE, 3 pièces, meublés si désiré, près foyer St-Antoine, $70. Tél. 681-5829, 653-1747. quo-17

ST-PASCAL, 4 pièces, chauffé, $85. par mois. Tél. 663-6882. quo-27

5 PIECES chauffé, piscine extérieur, $115.00 mois, moderne, libre, 656-6222. quo-27

RUE des Franciscains, 4 grandes pièces, chauffé, eau chaude, poêle, réfrigérateur au choix 524-9906. quo-25

ST-FRANCOIS d'Assise, 3 pièces, meublé, moderne, plus salle bains, entrée privée, stationnement, $22.00 semaine, 529-2279. quo-27

2030 RUE Vitré, 4 pièces, salle de bains, peinture fournie chauffé, libre pour mai 524-5810, 522-7623, 529-5972. quo-27

2485 CHAMPFLEURY, 5 pièces plus salle de bains, eau chaude, $85.00 par mois, libre immédiatement. 661-4204, 529-5972. quo-28

1119 BOURLAMAQUE, 6 pièces plus bain, libre immédiatement, $125 par mois. 529-5311. quo-27

805 TURNBULL 1 pièce, salle de bains, chauffés, aucune taxe, libres mai, $50 et $55 Tél.: 524-9470, 529-5972. quo-27

176 LATOURELLE, 4 pièces, salle bains, chauffé, 1er étage, très propre $70 mois. 524-7048. quo-25

3 PIECES, meublé ou non, grande cuisine, 626-4616 ou 626-4242. quo-30

STS-MARTYRS, chambre, meublée, confortable, endroit tranquille. Tél. 683-9173. quo-30

POUR futur marié, 2 pièces, privé, bain, literie fournie, 525-7297. quo-26

3 PIECES, chauffé, meublé, 1er, douche, 1er juin, 197 Aberdeen. quo-26

ST-PASCAL, 2 1-2 pièces, neuf, meublé neuf, 1970, 23e Rue, 661-6718. quo-30

PRES parlement, moderne, chauffé, 4 pièces, salle bains, 524-1989. quo-27

RUE St-Olivier, 5 pièces, chauffé. Tél. 529-3751. quo-26

BEAU 4 1-2 pièces, propre chauffé, eau chaude, prix raisonnable. 623-1306. quo-21

PRES hôpital St-Michel Archange, moderne, 2 1-2 pièces, meublé. Tél. 663-3184. quo-26

3 GRANDES pièces, moderne, meublé, chauffé, entrée seule. 522-2119, 663-7516. quo-31

375, 25e RUE, 4 pièces plus salle bains, chauffé, très propre, libre mai, $75.00 par mois. 529-5972. quo-27

AVE des Erables, sous-sol, 3 pièces, meublé, chauffé, éclairé, eau chaude fournie, $80. 683-8043. quo-21

STADACONA, 4 pièces, salle bains, libre 1er juin, adultes. 523-9577. quo-28

5 PIECES, non chau

Enquête sur l'affaire Munsinger

Exposé de l'avocat de Sévigny

Les séances publiques sont ajournées "sine die"

OTTAWA (PC) — Me Jules Dupré, avocat de l'ancien ministre associé de la Défense, M. Pierre Sévigny, a demandé au juge Wishart Spence, hier, d'étudier la relation qui pourrait exister entre une information reçue en novembre 1964 selon laquelle Gerda Munsinger était décédée et le fait que le premier ministre, M. Lester B Pearson, ait demandé à la Gendarmerie royale de lui remettre le dossier de cette affaire au cours du même mois.

M. Dupré trouve extraordinaire que le ministre de la Justice, M. Lucien Cardin, ait répété, dans les mêmes mots, la phrase qui avait annoncé à l'avocat Hubert Ducharme et au financier John Doyle, le décès de Mme Munsinger.

Il a demandé au juge, au cours de la dernière audience dans l'affaire, de faire la lumière sur ces circonstances.

Le juge Spence a ajourné mardi les audiences publiques de la commission sine die, précisant toutefois qu'il était possible qu'il y ait d'autres audiences avant la présentation de son rapport.

M. Dupré a cité des déclarations faites par le ministre de la Justice M. Lucien Cardin aux Communes et durant une conférence de presse, au mois de mars, selon lesquelles Olga Monseignor avait succombé à la leucémie en Allemagne.

Il s'est référé aussitôt après au témoignage devant la commission de Mlle Jacqueline Delorme, une amie de Gerda Munsinger et de M. Pierre Sévigny. Dans son témoignage, Mlle Delorme avait affirmé qu'elle avait transmis en novembre 1964 à New York un rapport de la mort de Gerda Munsinger à MM. Ducharme et Doyle, après que M. Ducharme se fût enquis d'Olga Monseignor.

M. Dupré a décrit M. Doyle comme étant "un financier bien connu au Canada de même qu'aux Etats-Unis."

Il a révélé que M. Ducharme avait le premier présenté Mme Munsinger à Mlle Delorme et que ce dernier avait toujours désigné la blonde allemande par le nom "d'Olga Monseigneur" . . ."nom très spécial", a-t-il commenté. Me Dupré a déclaré devant le juge:

"Je dis qu'il vous appartient d'établir les rapports qui peuvent exister entre cette réponse donnée à Ducharme en présence de Doyle et le fait que dans le mois suivant, soit le 1er décembre 1964, le dossier complet sur Mme Munsinger a été envoyée au premier ministre M. Pearson qui le transmet à l'ex-ministre de la Justice M. Guy Favreau et qui, après que le dossier lui ait été retransmis, le retient pendant un an et demi."

L'avocat de M. Sévigny a ajouté: "La suite, c'est que M. Cardin reprend l'affaire et répète à un mot près un rapport que Mlle Delorme a communiqué à Hubert Ducharme et à Doyle."

"Il y a là une relation extraordinaire," a commenté Me Dupré.

"On se demande comment M. Cardin a pu connaître le rapport de Mlle Delorme," a-t-il ajouté.

Le juge Spence a commenté que Mlle Delorme avait "inventé" un témoignage avec beaucoup de facilité.

Me Jack Campbell, avocat-conseil de M. Cardin, a décrit l'argumentation de M. Dupré comme étant tirée de très loin et comme étant un désaccord avec la preuve faite devant la commission d'enquête, "si bien qu'il n'y a rien à ajouter" à cette argumentation.

M. Dupré a lancé un appel au juge Spence l'invitant "à réhabiliter la réputation d'un homme d'honneur et intègre qui s'était tant dévoué à son pays."

INNOCENT

Il a soutenu que les faits révélés à l'enquête montrent que M. Sévigny n'a commis aucune faute qui le rende sujet à une poursuite judiciaire.

M. Sévigny n'avait jamais porté atteinte à la sécurité nationale et n'avait jamais révélé d'informations classées par ses relations avec Gerda Munsinger. "Cela a été démontré au cours des six dernières années," a affirmé Dupré.

M. Dupré a rappelé que l'ex-ministre de la Justice, M. Davie Fulton, avait déclaré dans son témoignage à l'enquête que la décision de l'ex-premier ministre M. John Diefenbaker de retenir M. Sévigny comme membre du gouvernement avait été justifiée. M Fulton avait affirmé que c'était là son point de vue dans la mesure où il convenait qu'il juge les actes de M. Diefenbaker.

Le juge Spence a interjeté: "Je suis au regret d'approuver M Fulton quand il dit qu'il ne lui appartient pas de formuler un jugement là-dessus. C'est mon rôle à moi."

O'BRIEN

Le procureur de la commission d'enquête, M. J.L. O'Brien, a rejeté une affirmation de M. Dupré faite devant la commission selon laquelle " un tort des plus destructeurs" avait été causé à M. Sévigny par la publication d'un résumé de rapport qui n'était pas considéré comme élément de preuve.

M. O'Brien a noté que c'était la première objection qu'un avocat participant à l'enquête avait osé lancer à la face du commissaire que la publication de ce résumé avait causé du tort.

M. O'Brien a ajouté: "Un grand tort a été causé à vous-même, M. le juge, par des déclarations disgracieuses et libelleuses faites sur votre compte." Il n'a pas précisé davantage les déclarations auxquelles il se référait.

Toutefois, on croit savoir que le procureur de la commission faisait allusion aux critiques formulées par le chef de l'opposition M. Diefenbaker et par M. Fulton, il y a une semaine, quand ils ont décrit la conduite de l'enquête comme étant du "salissage à la McCarthy" retirant alors leurs avocats de l'enquête.

M. O'Brien a affirmé qu'il avait été stupéfié de constater que plusieurs faits contenus dans le résumé avaient été mis en doute avant même la publication de ce résumé.

Il a soutenu que les agents de contre-espionnage et les officiers de police ne pouvaient être mandés de partout dans le monde pour prouver que la matière des rapports de police constituant la base du résumé était véridique.

"Non pas plusieurs faits, non pas 50 pour cent, ni 25 pour cent, ni 10 pour cent" des éléments du résumé, "n'ont été valablement mis en doute," a-t-il dit.

"Je pense qu'on ne peut trouver un seul fait qui ait été valablement mis en doute."

VIE PRIVEE

M. Dupré, qui a mis presque deux heures à présenter sa plaidoirie, a noté que la vie privée de M. Sévigny avait fait l'objet de manchettes "tant dans les journaux canadiens que les journaux étrangers."

"Cette incursion, a-t-il ajouté, dans la vie privée de mon client n'aurait jamais du être faite."

Après une carrière distinguée dans le domaine militaire, le domaine politique et le domaine des affaires, "voici un homme heureux dont la vie est changée." La presse, au Canada, avait lié son nom à des activités d'espionnage à cause d'une relation vieille de six ans.

"Cette affaire strictement personnelle, a dit M. Dupré, comme il en existe tant, n'intéresserait même pas l'écrivain le plus désespéré en quête d'un sujet de roman."

M. Dupré a déclaré qu'il appartenait à la famille de M. Sévigny de juger sa conduite "comme époux et père de famille". Il a noté que Mme Sévigny avait été constamment à côté de son mari "durant cette terrible épreuve."

ESPIONNE?

Toute l'affaire avait pris de l'ampleur du fait "qu'il a été découvert que la femme était une présumée ex-espionne." Elle avait commis des actes mineurs présumément subversifs" entre 1947 et 1949, six ans avant qu'elle n'entre au Canada profitant d'un prêt gouvernemental d'assistance aux immigrants.

On n'avait jamais fait la preuve qu'elle avait été engagée dans des activités d'espionnage après qu'elle fut venue au Canada et, au fait, les rapports de la GRC concluaient qu'elle n'avait pas été engagée dans des activités d'espionnage.

Le juge Spence a relevé que c'était là la conclusion d'un sous-officier de la GRC, et non pas celle de l'ex-commissaire M. C. W. Harvison.

M. Dupré a noté que durant les six années qui se sont écoulées depuis le départ de Mme Munsinger, la Gendarmerie royale avait eu amplement d'occasions d'établir si Mme Munsinger avait commis des actes de nature subversive.

Le juge Spence a répondu que, d'autre part, la Gendarmerie "n'avait jamais eu ordre de faire enquête."

M. Dupré a rétorqué que dans des causes semblables, la GRC n'attend pas de recevoir des ordres pour faire enquête.

Le juge Spence a dit encore que Mme Munsinger a habité à Montréal un logement situé dans un édifice qui logeait "une organisation commerciale" qui entretenait des relations avec l'Allemagne de l'est. Le juge a ajouté que le siège de cette organisation avait été visité de temps en temps par des représentants de l'ambassade soviétique au Canada.

M. Dupré a répondu qu'il n'y a rien d'extraordinaire dans de telles visites étant donné que le Canada entretient des relations commerciales avec l'Union soviétique.

M. Dupré a soutenu que si des activités de nature répréhensible du point de vue de la sécurité du Canada avaient eu cours dans cet édifice, celui-ci aurait été fermé et les personnes concernées auraient été traduites devant les tribunaux.

Le temps

Toronto (PC) — Minima et maxima pour la journée d'hier dans les principaux centres du pays:

Villes	Min.	Max.
Dawson	37	50
Victoria	46	61
Edmonton	33	66
Regina	38	71
Winnipeg	46	60
Toronto	56	82
Ottawa	53	82
Montréal	55	85
Québec	48	86
Fredericton	48	88
Saint-Jean N.-B.	41	74
Moncton	47	84
Halifax	47	63
Charlottetown	43	71
Sydney	38	63
Yarmouth	46	60
Saint-Jean T.-N.	36	49

PRONOSTICS

MONTREAL (PC)—Voici les prévisions de la météo.

Régions de Montréal et des Laurentides: ensoleillé, quelques périodes nuageuses, plus frais. Minimum et maximum à Montréal 55 et 75; Ste-Agathe 50 et 70.

Région d'Ottawa: ensoleillé, quelques périodes nuageuses, plus frais. Minimum et maximum à Ottawa 50 et 75.

Régions de la Mauricie, de Québec et des Cantons de l'Est: orageux dans la matinée, ensoleillé dans l'après-midi. Minimum et maximum à Québec et Sherbrooke 50 et 75; La Tuque 45 et 75.

Régions du lac St-Jean, de Baie Comeau et de Rimouski: nébulosité variable, quelques averses, orageux, se nettoyant dans la soirée. Minimum et maximum à Chicoutimi et Rivière du Loup 50 et 75; Baie Comeau 45 et 65; Mont Joli 45 et 75.

Régions de Sept Iles et Gaspé: nébulosité variable, quelques averses. Plus chaud. Minimum et maximum à Sept Iles et Gaspé 40 et 65.

Les marées

Basse 4h.33 a.m.
Haute 9h.35 a.m.
Basse 5h.43 p.m.
Haute 10h.23 p.m.

Le soleil

Lever	Coucher	Long. du jour
3.80	7.24	15.25

John Doyle serait l'individu déjà mentionné par le docteur Marcoux

OTTAWA (PC)—La description du financier John Doyle faite mardi devant la commission Spence par Me Jules Dupré, avocat-conseil de M. Pierre Sévigny, semble désigner le financier John Doyle que le Dr Guy Marcoux a mis en cause durant la dernière campagne électorale fédérale dans "L'affaire des six."

Une brochure du Dr Marcoux, de Québec, ex-député créditiste-indépendant aux Communes, intitulée "Dans le même sac", nommait un financier John Doyle et l'avocat Hubert Ducharme, également mentionné par Me Dupré dans sa plaidoirie devant le juge Wishart Spence.

La brochure du Dr Marcoux allègue qu'une importante somme d'argent a été offerte à des députés créditistes aux Communes, peu de temps après les élections fédérales de 1963, pour obtenir leur allégeance au parti libéral qui formait un gouvernement minoritaire.

"Dans le même sac", publié par le Dr Marcoux alors que la dernière campagne électorale québécoise battait son plein, en octobre dernier, liait également au Ralliement des créditistes et au parti libéral Moise Darabaner, depuis condamné, qui subissait alors des poursuites sensationnelles devant un tribunal de Québec dans une affaire d'incendies criminels commis durant plusieurs années.

L'argumentation présentée par Me Dupré devant la commission Spence visait, de l'avis de plusieurs observateurs à Ottawa, à ajouter une ramification à l'affaire des six qui, selon la requête qu'il a présentée au commissaire-enquêteur, toucherait M. Lucien Cardin, actuel ministre de la Justice.

Mme L. Gagnon

Dame Marguerite Angers, épouse de M. Ludger Gagnon, est décédée le 22 mai, à l'âge de 62 ans. Elle demeurait au 137, rue Saint-Olivier, Québec.

Outre son époux, Madame Gagnon laisse dans le deuil, ses frères, sa soeur et ses belles-soeurs: M. et Mme C.-O. Angers (Clara Villeneuve), M. Paul Angers, M. Henri Angers, Mlle Marie-Jeanne Angers, Mme Ulderic Gagnon, Mme J.-Eugène Angers ainsi que de nombreux neveux et nièces.

Madame Gagnon repose à la résidence funéraire Arthur Cloutier et Fils, Ltée, 120 rue Saint-Jean. Les funérailles auront lieu aujourd'hui, en l'église Saint-Jean-Baptiste et l'inhumation au cimetière Belmont.

Mme D. Duclos

Mme veuve David Duclos, née Eliza Asselin, est décédée le 24 mai, à l'hôpital Sainte-Monique, Les Saules, à l'âge de 86 ans et 7 mois. Elle demeurait à 609, ouest, Boul. Charest, Québec.

Elle laisse dans le deuil ses enfants et belles-filles: MM. et Mmes Télesphore Duclos (Cordelia Miller), Philippe Duclos (Lucille Gauvin) et Sylvio Duclos (Régina Mongrain); ses petits-enfants: MM. et Mmes Albert Dumas (Jacqueline Duclos) et Elzéar Marcoux (Lucille Duclos), Gilles, Léopold, Nicol, Jean et Lyne Duclos, Maurice, Daniel, Denis, Sylvie et Christiane Duclos; ses neveux et nièces: Mme veuve Albert Angers (Laura Renaud), Mlles Elizabeth et Marguerite Renaud, M. et Mme Philippe Renaud, Donnacona, MM. et Mmes Maurice Cloutier, Sylvio Gamache, Lucien Bédard, Antonio Lamontagne, Mme Irène Parent, MM. et Mmes Gérard Dubuc, Léopold Dubuc, Georges-Henri Bérubé, Mme Jean Berchmans Dumont, Mme Marcel Carrier, M. et Mme Paul-E. Duclos, Mlle Pauline Dubuc.

La dépouille mortelle est exposée à 253 Est rue Saint-Joseph, Québec. Les funérailles auront lieu vendredi en l'église de Saint-Joseph et l'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Charles. La direction des funérailles a été confiée à la Cie Hubert Moisan de Québec. —

Mme P.-H. Côté

Mme Paul-Henri Côté, née Simone Faucher, est décédée à son domicile, au 1137, 2e Avenue, à l'âge de 54 ans et 9 mois.

Outre son époux, elle laisse son fils, sa fille et son gendre: M. et Mme Jean-Guy Laliberté (Marie-Paule), M. Gaston Côté; sa petite-fille, Hélène Laliberté; ses beaux-frères et belles-soeurs, le R. P. Damien Côté, o.f.m., M. et Mme Gérard Gamache, M. et Mme Adrien Savard, Mlles Gemma et Yvette Côté. Elle comptait plusieurs oncles et tantes, neveux et nièces.

Les funérailles auront lieu samedi à Saint-François d'Assise. Les restes mortels sont exposés aux foyers funéraires J. Bouchard & Fils Ltée, 1290, 1ère Avenue. —

Mme E. Robitaille

Dame Julienne Côté, épouse de feu Eugène Robitaille, est décédée le 24 mai, à l'Hôpital Général, à l'âge de 61 ans et 2 mois. Elle demeurait autrefois au 1395, rue Saint-Jacques, Ancienne-Lorette.

Elle laisse dans le deuil son fils: M. Denis Robitaille; ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Paul Côté, M. et Mme Georges-Emile Côté (Gertrude Pageot), M. et Mme Louis Cloutier (Marguerite Côté), M. Jules Robitaille, Mlles Anna-Marie, Juliette, Alice et Cécile Robitaille, aussi M. Labbé Cyrille Duchesneau, le Rév. Père Richard Drolet Franciscain, la Rév. Sr Célina du Sacré-Coeur (Clara Alain).

La dépouille mortelle est exposée à la résidence funéraire de J. Léo Bédard, 1547, rue Notre-Dame, Anc.-Lorette. Les funérailles auront lieu vendredi à l'Ancienne-Lorette.

Doigts rapides

Le record de rapidité à la machine à écrire, dit-on, a été établi en 1946 par Stella Pajunas Sur une machine électrique, elle pouvait écrire jusqu'à 216 mots à la minute.

M. Bernard Guay

M. Bernard Guay, fils de monsieur. Adjutor Guay et de dame Thérèse Duclos, est décédé accidentellement le 22 mai, à Saint-Bernard, cté de Dorchester, à l'âge de 22 ans et 9 mois. Il demeurait à Charny.



Outre ses parents, il laisse pour pleurer sa perte sa grand-mère, Mme Achille Guay, de Charny, et sa soeur, Marianne, de Toronto.

La dépouille mortelle est exposée au 821, 10e Rue, à Charny. Les funérailles auront lieu demain, en l'église de Charny, et l'inhumation se fera au cimetière paroissial. La direction des funérailles a été confiée à la maison Claude Marcoux Ltée, de Saint-Romuald.

M. E. St-Laurent

Monsieur Eugène St-Laurent, époux de feu dame Alice Vézina-Robitaille, est décédé le 23 mai, à l'âge de 89 ans. Il demeurait au 1135, rue Villebon, Québec.

Monsieur St-Laurent laisse dans le deuil, ses filles et son gendre: M. et Mme Paul Morency (Marguerite), Mlle Irène St-Laurent; ses petits-enfants: M. et Mme Yves Morency (Nicole Larochelle), M. Jacques Morency, Mlle Louise Morency, M. et Mme René Albert (Aline), M. Marc Morency, M. et Mme Jacques Bégin (Hélène), MM. Laurent et Robert Morency.

Monsieur St-Laurent repose à la résidence funéraire Arthur Cloutier et Fils, 990, 1ère Avenue. Les funérailles auront lieu jeudi, en l'église Saint-Pascal-de-Maizerets et l'inhumation au cimetière Belmont. —

Mme J.-B. Cloutier

CORNWALL — Dame Anne-Marie Tousignant, épouse de M. Jean-Baptiste Cloutier, est décédée le 23 mai, à Cornwall, Ontario, à l'âge de 68 ans.

Outre son époux, elle laisse dans le deuil, ses fils: le Dr François Cloutier, Me Jean Cloutier, de Montréal; le Dr Raymond Cloutier et le Dr Denys Cloutier, de Québec; ses filles: Mme Jean-Marie Demers (Jeanne), de Montréal; Mme Louis Brochu (Lise), de Paris, France; Mme James-T. Blaird (Agathe), de Cornwall; Mme Xavier Mesly (Laure), de Grenoble, France; Mme Jovanni Macropidio (Marie), de San Francisco.

La dépouille mortelle est exposée à sa résidence, 1103 Avenue Léonard, Cornwall. Les funérailles auront lieu jeudi, en l'église de Saint-François de Salle et l'inhumation au cimetière de Montréal.

TERRAIN A VENDRE

En bloc, Ville Duberger, 3,000,000 de pieds carrés, façade sur la route 2.

Tél.: 681-3571

ARBORITE
*Marque déposée

LAMELLÉS DÉCORATIFS

aux motifs, couleurs et finis sans pareils, qui confèrent à tout foyer une atmosphère accueillante et un décor à la mesure du monde moderne!

Les lamellés Arborite plaisent à tous les goûts et . . . à tous les budgets. Très facile d'entretien.

Demandez-les chez:

Jos. Grenier LTÉE
ETABLIE EN 1875
BOIS ET MATERIAUX DE CONSTRUCTION
947, AVENUE ROYALE, TEL.: 663-3508
QUEBEC, P.Q.

à la T.V.

Jerry Cotton marabout romans policiers

MERCREDI

CFCM-TV — Canal 4

11.00 Mire et musique
12.00 Horaire commenté
12.05 Causerie politique
12.20 Nouvelles
12.25 Météo
12.26 Editorial
12.28 Sports
12.30 De tout, de tous
1.00 Palmarès
1.30 T.V. Bingo
2.01 Féminité
2.30 La sieste :
"Une main a frappé"
avec Pierre Larquey
4.00 Capitaine Bonhomme
5.00 Télé-Popeye
5.30 Rin-Tin-Tin
5.55 Où ?
6.00 Télé-Québec
6.29 L'air du temps
6.34 Nouvelles sportives
6.44 Nouvelles
6.58 Editorial
7.00 Main gauche, main droite
7.30 Escouade criminelle
8.30 Une invitation de Yoland Guérard
9.00 Composez 999
9.30 Réal Giguère illimité
10.30 Devinez juste
11.00 Nouvelles
11.11 Editorial
11.14 Nouvelles sportives
11.20 Où ?
11.25 Causerie politique
11.35 Heure exquise :
"Les mains liées", film religieux

CKMI-TV — Canal 5

8.15 In service program
8.45 Test pattern and music
9.28 Opening
9.30 Quebec School
10.00 Canadian Schools
10.30 Friendly Giant
10.45 Chez Hélène
11.00 Butternut Square
11.20 Across Canada
11.50 CBC-TV News
2.30 Test pattern and music
2.55 Opening
3.00 To tell the truth
3.25 Take Thirty
4.00 World in contrast
4.31 Razzle Dazzle
5.00 Cartoons
5.30 Music Hop
6.00 Nation's business
6.15 News and sports
6.30 Let's sing out
7.00 Combat
7.25 Political telecast
7.30 Combat
8.00 Mickie Finns
8.30 Bob Hope Theatre
9.30 Festival Concert
10.30 Each day that comes
11.00 CBC-TV News
11.14 Viewpoint
11.20 Late scores
11.26 Penthouse 5 : "The man who wagged his tail" avec Peter Ustinov

CBVT-TV — Canal 11

9.00 Mire
10.00 Mire et musique
11.28 Aujourd'hui à CBVT
11.30 Long métrage :
"Cette sacrée jeunesse"
1.00 Téléjournal
1.05 Long métrage :
"Vacances à Paris"
avec Yves Montand
3.00 Femme d'aujourd'hui
4.00 Bobino
4.30 La boîte à surprise
5.00 Thierry la Fronde
5.30 La vie qui bat
6.00 Jeunesse oblige
6.30 Téléjournal
6.50 Rond Point
7.01 Aujourd'hui
8.00 Le bonheur des autres
8.30 Long métrage :
"La vache et le prisonnier"
avec Fernandel
10.15 Cartes sur table
10.45 Elections : Libéral
11.00 Téléjournal
11.19 Supplément régional
11.24 Bulletin de la météo
11.26 Nouvelles du sport
11.31 Les Incorruptibles
12.30 FIN DES EMISSIONS

JEUDI

CFCM-TV — Canal 4

11.00 Mire et musique
12.00 Dessins animés
12.15 Horaire commenté
12.20 Nouvelles
12.25 Editorial
12.26 Météo
12.28 Sports
12.30 De tout, de tous
1.10 Palmarès
1.30 TV Bingo
2.00 Féminité
2.30 La sieste :
"Les mariages de mademoiselle Levy"
4.00 Capitaine Bonhomme
5.00 Télé-Popeye
5.30 Ici Interpol
5.55 Où ?
6.00 Télé-Québec
6.29 L'air du temps
6.34 Nouvelles sportives
6.44 Nouvelles
6.58 Editorial Télé-4
7.00 Sur demande
7.30 Qui dit vrai ?
8.00 A la Catalogne
8.30 Cinéma Kraft :
"Le calvaire d'une mère" avec Antonio Vilar et Ginèle Pascal
10.00 Adam ou Eve ?
10.30 Arrêtez-les
11.00 Nouvelles
11.11 Météo
11.12 Editorial
11.14 Nouvelles sportives
11.24 Où ?
11.25 Causerie politique
11.35 Heure exquise :
"Marie Octobre" avec Paul Meurisse, Danielle Darrieux et Bernard Blier

CKMI-TV — Canal 5

9.30 Test pattern and music
9.58 Opening
10.00 Canadian Schools
10.30 Friendly Giant
10.45 Chez Hélène
11.00 Butternut Square
11.20 Across Canada
11.50 CBC-TV News
2.30 Test pattern and music
2.55 Opening
3.00 To tell the truth
3.25 Take Thirty
4.00 World in contrast
4.31 Razzle Dazzle
5.00 Cartoons
5.30 Music hop
6.00 Spring edition
6.35 Lawman
7.00 Dean Martin
8.00 The Seaway
9.00 I Dream of Jeannie
9.30 Telescope
10.00 The Saint
10.55 Political Telecast
11.00 CBC-TV News
11.29 Viewpoint
11.20 Late scores & Editorial

CBVT-TV — Canal 11

9.30 Mire
10.30 Mire et musique
11.28 Aujourd'hui à CBVT
11.30 Long métrage :
"Grand gala"
1.00 Téléjournal
1.05 Long métrage :
"Derniers jours de la nation apache" avec George Montgomery
3.00 Femme d'aujourd'hui
4.00 Bobino
4.30 La boîte à surprise
5.00 Roquet belles oreilles
5.30 Les croquignoles
6.00 Jeunesse oblige
6.30 Téléjournal
6.43 Supplément régional
6.50 Rond Point
7.01 Aujourd'hui
8.00 Tous pour un
8.30 Rocambole
9.01 Sextant
9.30 Défis nouveaux
10.01 A communiquer
11.00 Téléjournal
11.19 Supplément régional
11.24 Bulletin météorologique
11.26 Nouvelles du sport
11.31 Long métrage :
"Anna" avec Silvana Mangano, Raf Vallone et Gaby Morlay

HORAIRE SUJET A CHANGEMENTS

M. J.-Emile Boucher

M. J.-Emile Boucher, l'une des plus éminentes personnalités au Québec dans le monde des affaires et des oeuvres sociales, est décédé subitement le 20 mai, à sa résidence d'Outremont, à l'âge de 71 ans.



M. Boucher, qui est né à Rivière-du-Loup, a eu une carrière des plus brillante. Il a été gérant général, vice-président exécutif et directeur des relations extérieures à la Maison Dupuis Frères, gérant général de la Librairie Beauchemin, gouverneur de l'Hôpital Sainte - Jeanne d'Arc, administrateur de la Société des infirmières visiteuses, président du Conseil d'administration et de la Société Nationale de Fiducie et de l'Economie Mutuelle d'Assurance. En 1952, il accédait à la présidence générale de la Société Saint-Jean - Baptiste, de Montréal, et en 1954, à la présidence provinciale de la Fédération des SSJB du Québec.

Les autorités provinciales l'avaient désigné, il y a quelques années, à la présidence de la Commission d'étude sur l'assistance publique, connue sous le nom de Commission Boucher. Il était également membre du Conseil de Vie française qui l'avait d'ailleurs honoré du Mérite de l'Ordre de la Fidélité française. M. Boucher avait aussi été honoré par l'Université Saint-Joseph de Memramcook, au Nouveau-Brunswick, qui lui a décerné un doctorat honorifique en Sciences économiques et commerciales. Il a été le président - fondateur du Club Richelieu-Montréal et, par la suite, devint président et gouverneur de la Société des Clubs Richelieu. Au moment de sa mort, il était notamment directeur général de la Société Saint-Jean-Baptiste, de Montréal, où il siégeait à titre d'ancien président général.

Il laisse dans le deuil son épouse, née Pauline Dugal; ses sept enfants: Monique (Mme Pierre Saint-André), étudiante-infirmière à l'Hôtel-Dieu; Claire (Mme F. W. Carroll, d'Ottawa); Bernard, Hélène (Mme J.-P. Déom); Gertrude (Mme Alcide Lessard, de Québec); Pierre et Suzanne (Mme Yves Campeau), et douze petits enfants; sa soeur, Mlle Marie-Anna Boucher, de Rivière-Ouelle; ses beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Rosario Trudel, M. et Mme Camille Dugal, Mlle Gertrude Dugal, M. et Mme Donald de Lotbinière Harwood.

La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire Vallée, 1111 ouest, rue Laurier, Montréal et les funérailles auront lieu mercredi matin le 25 mai, à 9 heures, en l'église Saint-Viateur d'Outremont.

M. E. Papillon

Le 23 mai, monsieur Eville Papillon, président de la compagnie J.-E. Papillon & Fils Inc, de Cap-Santé, et époux de dame Eugénie Blondeau, est décédé subitement à sa résidence de Cap-Santé, à l'âge de 59 ans.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil sa fille, Yvette, missionnaire; ses fils et belles-filles, M. et Mme Guy Papillon (Solange Moisan), et leur fils Jean; M. et Mme Marcel Papillon (Cécile Côté), et leurs filles, Lise et Marie-Josée; il laisse aussi sa mère, Mme Ernest Papillon, de Québec,; ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs, M. et Mme Emilien Papillon, de Québec, Rév. Soeur Saint-Jean-Marc, C.N.D. (Irma Papillon), Rév. Soeur Sainte-Basilisse, C.N.D. (Germaine Deromé), Marthe Papillon, de Québec, M. et Mme Robert Papillon, de Montréal, M. et Mme Gaston Bouchard (Solange Papillon), M. et Mme Raymond Dumas (Rita Papillon), M. Emilien Carpentier, de Saint-Jovite, M. et Mme Jos.-Arthur Blondeau, de Saint-Basile, M. et Mme Paul-Emile Blondeau, de Berthier, M. et Mme Lucien Blondeau, et Mlle Geneviève Blondeau, de Saint-Basile Station.

La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire Denis, rue Notre-Dame, à Donnacona. Les funérailles auront lieu jeudi matin, en l'église de Cap-Santé. —

Décès

ALAIN — A Québec, le 21 mai 1966 à l'âge de 89 ans et 7 mois, est décédé M. Alphonse Allain, époux de dame Emma Guillemette, demeurant à 307, avenue Taschereau.
Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures.
Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., 270, rue Marie - de - l'Incarnation, à 8.45 heures, pour l'église Sacré - Coeur - de - Jésus et de là au cimetière Saint-Charles.

ARCHAMBAULT — A Québec, le 24 mai 1966, à l'âge de 45 ans, est décédée dame Fernande Saint - Jean, épouse de M. Pierre - Paul Archambault, employé civil au ministère de la Famille et du Bien - Etre Social, demeurant à 647, rue Nancy, Sainte - Foy.
Madame Archambault repose présentement à la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 1025, route de l'Eglise, Sainte - Foy.
Le jour et l'heure des funérailles seront annoncés plus tard.

BOLDUC — A Sainte - Foy, le 20 mai 1966, à l'âge de 26 ans, est décédée accidentellement Mlle Louise Bolduc, employée à la Rock City Tobacco, fille de feu M. Adrien Bolduc et de dame Anne-Marie Vézina, demeurant à 2079, rue Dearoches.
Les funérailles auront lieu mercredi, le 25 mai, à 9.30 heures.
Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 990, 1ère Avenue, à 9.15 heures, pour l'église Saint - Pascal de Maizerets et de là au cimetière Saint - Charles.
Le trajet se fera en automobile.

CLAVET — A Québec, le 24 mai 1966, à l'âge de 75 ans et 8 mois, est décédé M. Louis Clavet, époux de dame Yvonne Baker, demeurant à 539, rue Père Grenier.
Les funérailles auront lieu vendredi, à 10.30 heures.
Départ du funérarium Germain Lépine Ltée, 535, avenue des Oblats, à 10.15 heures, pour l'église Saint - Sauveur et de là au cimetière Saint - Charles.

COTE — A Québec, le 24 mai 1966, à l'âge de 54 ans et 9 mois, est décédée Dame Simone Faucher, épouse de M. Paul-Henri Côté, demeurant au 1137, 2e Avenue.
Les funérailles auront lieu samedi le 28 mai, à 9.15 heures.
Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils Ltée, au no 1290, 1ère Avenue, à 9 heures pour l'église St-François d'Assise et de là au cimetière St-Charles.

DUCLOS — A Québec, le 24 mai 1966, à l'âge de 86 ans et 7 mois, est décédée Dame Eliza Asselin, épouse de feu David Duclos, demeurant au 609 Boul. Charest Ouest.
Les funérailles auront lieu vendredi à 9 heures.
Départ de la réaldence funéraire de la Compagnie Hubert Moisan au 253 Est St-Joseph à 8.45 hres pour l'église St-Joseph et de là au cimetière St-Charles.
Le trajet se fera en automobile.

GAGNON — A Québec, le 22 mai 1966, à l'âge de 62 ans, est décédée dame Marguerite Anger, épouse de M. Ludger Gagnon, demeurant à 137 St-Olivier.
Les funérailles auront lieu mercredi à 9 heures.
Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée No 120 rue St-Jean à 8h.45 pour l'église St-Jean-Baptiste et de là au cimetière Belmont.
Le trajet en automobile.

GOBEIL — A Montmagny, le 23 mai 1966, à l'âge de 14 ans, est décédée accidentellement Danièle Gobeil, fille du docteur Emmanuel Gobeil et de dame Marie - Claire Bertrand.
Les funérailles auront lieu jeudi à 11 heures.
Départ des salons funéraires Laurent Normand, 115, rue Saint - Louis, Montmagny, à 10.45 heures, pour l'église Saint - Thomas et de là au cimetière paroissial.

GOSSELIN — A Saint-Jean Ile d'Orléans, le 24 mai 1966, à l'âge de 74 ans et 5 mois, est décédé M. Joseph Gosselin, rentier, époux de dame Germaine Demeules, demeurant au 771 Avenue Royale, Saint-Jean, Ile d'Orléans.
Les funérailles auront lieu vendredi 27 mai, à 10 heures.
Départ de la résidence funéraire J. Bouchard & Fils Ltée, au no 1740 rue Bardy, angle Canardière, à 9.15 hres pour l'église St-Jean, Ile d'Orléans, et de là au cimetière paroissial.
Le trajet se fera en automobile.

GUAY — A Saint-Bernard, le 22 mai 1966, à l'âge de 22 ans, 9 mois, est décédé accidentellement M. Bernard Guay, fils de M. Adjutor Guay et de dame Thérèse Duclos, demeurant à Charny.
Les funérailles auront lieu jeudi à 10h.
Départ de la résidence funéraire Claude Marceux Ltée, 820, 10e rue, Charny à 9h50 pour l'église de Charny et de là au cimetière paroissial.

LABERGE — A Québec, le 23 mai 1966, à l'âge de 76 ans, est décédé Emile Laberge, époux de Diana Armand, demeurant au 176 D'Argencon.
Les funérailles auront lieu vendredi, le 27, à 9h.
Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., 270, Marie de l'Incarnation, à 8h45 pour l'église Saint-Sauveur et de là au cimetière Saint-Charles.

LAGRANGE — A Québec, le 23 mai 1966, à l'âge de 55 ans 3 mois, est décédée dame Clara Lachance, épouse de M. Léopold Lagrange, employé de l'Anglo Canadian Pulp & Paper Mills Ltd, demeurant au 347, 3e Rue.
Les funérailles auront lieu jeudi 26 mai, à 10 heures.
Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils Ltée au 1290, 1ère Avenue à 9 heures 45 pour l'église St-Charles Limoilou et de là au cimetière St-Charles. Trajet en autos.

MARTIN — A l'hôpital St-Sacrement, le 23 mai 1966, à l'âge de 82 ans, est décédée Dame Edith St-Onge, épouse de feu M. D. Désiré Martin.
Les funérailles auront lieu samedi le 28, à 10 heures.
Départ de sa résidence à St-Denis de Kamouraska pour l'église paroissiale.

NOLET — A Québec, le 23 mai 1966, à l'âge de 59 ans et 11 mois, est décédée dame Marie Fradette, épouse de M. Roméo Nolet, demeurant à 487, rue Saint - Germain.
Les funérailles auront lieu vendredi, à 10.15 heures.
Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., 270, rue Marie - de - l'Incarnation, à 10 heures, pour l'église Saint - Joseph et de là au cimetière Saint - Charles.

ROBITAILLE — A l'Hôpital Général, le 24 mai 1966, à l'âge de 61 ans et 2 mois, est décédée dame Julienne Côté, épouse de M. Eug. Robitaille, demeurant autrefois à 1395, rue Saint-Jacques, Ancienne-Lorette.
Les funérailles auront lieu vendredi, à 10 heures.
Départ de la résidence funéraire J. Léo Bédard, 1547, rue Notre - Dame, Ancienne - Lorette, à 9.50 heures, pour l'église de l'Ancienne - Lorette et de là au cimetière paroissial.

SAINT-LAURENT — A Québec, le 23 mai 1966, à l'âge de 89 ans et 3 mois, est décédé Eugène Saint-Laurent, rentier, époux de feu dame Alice Vézina-Robitaille, 1135, Villebond.
Les funérailles auront

Lesage renie les candidats libéraux INDEPENDANTS

VALLEYFIELD (PC) — Le premier ministre Jean Lesage a effectué mardi une tournée dans cinq comtés de la région montréalaise et il a remis de l'ordre dans trois d'entre eux où des candidats libéraux ont à faire la lutte à des candidats libéraux indépendants.

M. Lesage, qui a effectué sa tournée en hélicoptère, n'a pas manqué, dans ces trois comtés, soit ceux de Beauharnois, Châteauguay et Robert Baldwin, d'inviter la population à voter en faveur des candidats officiels.

A Châteauguay, une femme de langue anglaise s'est approchée de M. Lesage et a commencé à le haranguer en disant: "Nous voulons de l'efficacité et en présentant un libéral indépendant, nous vous offrons une alternative."

"Il n'y a pas d'alternative," a rétorqué le premier ministre, "car un vote contre George Kennedy, mon candidat, est un vote contre moi." Vous n'avez jamais été aussi bien dans le comté de Châteauguay et je ne reconnaîtrai jamais le candidat libéral indépendant. Ne perdez pas votre vote," a lancé le chef libéral en parlant, sans le nommer, du candidat libéral indépendant, M. Robert Beauchamp.

Ce dernier était présent parmi la foule de quelque 300 personnes qui ont accueilli M. Lesage à un centre d'achat de Châteauguay. Il a vainement tenté de parler à M. Lesage et de se faire photographier en sa compagnie. Le premier ministre l'a tout simplement ignoré.

Par ailleurs, à Valleyfield, dans le comté de Beauharnois, où le maire de Valleyfield, M. Robert Cauchon, brigue les suffrages sous l'étiquette libérale indépendante en dépit du fait que le parti a déjà un candidat officiel en la personne du député sortant, M. Gérard Cadieux, le premier ministre a insisté pour que son équipe soit une.

D'un autre côté, dans la nouvelle circonscription de Robert Baldwin dans la région de Pointe-Claire, M. Lesage a déclaré en réponse à des questions des journalistes que son seul candidat était le candidat officiel du parti, M. Norman Wray.

Le maire de Pointe-Claire, M. Arthur Séguin, tente de se faire élire comme libéral indépendant et il a essayé, sans succès, de rencontrer M. Lesage qui a tout fait pour l'éviter.

En plus des trois comtés précités, le premier ministre s'est rendu à Huntingdon, dans le comté du même nom, où il a été reçu par quelque 700 personnes, dont 350 étudiants. Le chef libéral s'est longuement attardé à serrer des mains et à causer avec tout ce monde.

En soirée, M. Lesage était à Dorion, dans le comté de Vaudreuil-Soulanges, pour participer à une assemblée en faveur du candidat du comté, le ministre de l'Education, M. Paul Gérin-Lajoie.

Lucien Rivard a été interrogé

MONTREAL (d'après PC) — L'inspecteur Richard Masson, de la Sûreté provinciale, a déclaré, hier, que deux détectives et un procureur de la Couronne s'étaient rendus à Atlanta, Georgie, afin d'y interroger Lucien Rivard sur la découverte de deux cadavres, le 11 mai, à Piedmont, dans les Laurentides.

L'inspecteur Masson a dit que le procureur de la Couronne, Charles Cliche, et les sergents Roland Gilbert et Denis Viau revenaient d'Atlanta où ils étaient depuis dimanche.

"Je présume", a dit l'inspecteur Masson, que l'interrogatoire s'est déroulé comme nous l'avions prévu.

Il espère que Rivard pourra jeter quelque lumière sur les circonstances qui ont entouré la mort d'André Paquette et de son amie, Alice Rioux. Ils ont été tous les deux tiré à bout portant.

Rivard purge une sentence de 20 ans pour avoir été reconnu coupable par un tribunal des Etats-Unis de trafic de narcotiques.

Paquette, âgé de 44 ans, était impliqué dans le vol de $1,400,000, à Montréal, il y a deux ans. Mlle Rioux était âgée de 24 ans.

DISPARITION

Leurs squelettes ont été découverts dans les buissons, près de Piedmont, à 50 milles au nord de Montréal. Ils étaient disparus depuis un an. On rapporte qu'ils auraient remis de l'argent à Rivard à la suite de son évasion de la prison de Bordeaux, en mars '65.

Lorsque Rivard a été capturé en juillet, il avait $16,000 en sa possession que la banque de Montréal affirme provenir du butin du vol d'un camion de la poste. La banque poursuit Rivard.

La campagne électorale

Retard dans l'expédition des listes

La livraison des listes électorales peut subir un retard, a déclaré, hier, le président général des élections, Me François Drouin. Ce n'est peut-être qu'aujourd'hui, soit une journée avant la fin de la période prévue pour la revision qu'un certain nombre de foyers recevront leur liste. Me Drouin, qui estime à 1,500,000 le nombre des listes électorales expédiées par la poste, explique que deux jours fériés, la fête de l'Ascension (19 mai) et la fête de la Reine (23 mai), peuvent être la cause de cette situation. La date limite pour l'envoi des listes était le samedi 21 mai. L'expédition des listes électorales par la poste, par les présidents d'élection, se faisait pour la première fois, cette année, au Québec, résultat d'un récent amendement à la Loi électorale.

Propos de Caouette sur la campagne

Avant d'être rappelé, à l'ordre, hier, aux Communes, le chef du Ralliement des créditistes a fait une incursion dans la campagne électorale au Québec en lançant les phrases suivantes: "Un candidat du RIN vient d'affirmer que l'indépendance n'est pas une solution mais un instrument. Qui donnerait une lame de rasoir à un enfant de deux ou trois ans sous prétexte que c'est un instrument?" Après avoir ajouté que tout "instrument" que peut être l'indépendance du Québec, il faut s'y opposer, M. Réal Caouette a attaqué Daniel Johnson en disant: "On voit au Québec un chef de l'opposition qui, dans un endroit, est séparatiste, dans un autre endroit, indépendantiste, ailleurs Canadien et ailleurs représentant de Bagot. Dans un autre endroit, on ne sait pas où il va".

La moyenne d'âge des candidats

Lors de son passage à Amqui, dans le comté de Matapédia, cette semaine, le chef de l'Union nationale avait affirmé que son équipe constituait la formation politique "la plus jeune" qui n'ait jamais brigué les suffrages au Québec comme au Canada d'ailleurs. Depuis, le parti libéral et le parti de l'Union nationale ont fait connaître la moyenne d'âge de leurs candidats au scrutin du 5 juin. Elle est de 45 ans et 3 mois pour l'équipe de M. Lesage contre 43 ans et 2 mois pour celle de M. Johnson.

	Union nationale	Libéral
Candidats de moins de 30 ans	9	3
Candidats de moins de 40 ans	31	26
Candidats de moins de 50 ans	42	42
Candidats de moins de 60 ans	21	30
Candidats de plus de 60 ans	5	7

Amendements proposés à la Loi des faillites

Le président du Jeune Barreau de Québec, Me Gilles Rivard, a proposé, hier, devant les membres du club Rotary de la Capitale, des amendements à la loi des compagnies et à la loi concernant les faillites, afin que la bonne foi qui préside aux transactions commerciales ne soit pas faussée.

Me Rivard a d'abord signalé que le fisc provincial ne devrait pas avoir de privilèges au moment de la répartition des biens d'un failli. Par ailleurs, il a proposé un amendement à la loi des compagnies, afin que les directeurs des sociétés en faillite soient marqués d'une façon quelconque, tout comme le sont les individus en affaires.

Décrivant le commerce comme une "chaîne de bonne foi à laquelle s'ajoutent des risques inhérents à l'activité commerciale", le conférencier a ensuite exprimé son étonnement en présence du sursaut de zèle des agents du gouvernement, qui, au moment d'une faillite, surgissent avec une réclamation de taxes sur les ventes pour les cinq dernières années.

"Si ces agents avaient été plus alertes, a-t-il précisé, peut-être l'entreprise aurait-elle été forcée de faire cession de ses biens un an ou deux plus tôt, limitant ainsi les dommages réels. Je ne vois pas pourquoi les créances de l'Etat seraient plus privilégiées que celles des autres individus ou entreprises impliqués dans la faillite."

Me Rivard a signalé que le véritable problème se situe au niveau des compagnies, celles-ci étant, par essence, des entités distinctes des individus. Ainsi, la société fait faillite, et les mêmes individus peuvent recommencer sous un autre nom.

"Le problème fondamental, selon le président du Jeune Barreau de Québec, est cet individu qui, animé de mauvaise foi, peut constituer des compagnies à volonté. Il faut donc amender la loi des compagnies ou celle concernant les faillites, afin que les directeurs de sociétés prises en défaut restent marqués d'une façon quelconque."

Début des cours d'administration

Pour la huitième année consécutive, l'Association des administrateurs des services de l'Etat, tient présentement, à l'université Laval, une session de cours d'administration publique, dans le but de permettre à certains fonctionnaires qui en ont la capacité, d'accéder à des postes supérieurs.

Pour la première fois cette année, les cours dureront trois semaines, contrairement à deux et à une les années précédentes.

De plus, pour la première fois aussi cette année, les cours qui se dispensent à l'université Laval sont essentiellement en français. La version anglaise est donnée à l'université Carleton d'Ottawa.

Les délégués aux cours français sont au nombre de 24 dont deux femmes qui participent pour la première fois à ce genre de session.

Cours en construction

Le ministère du Travail annonce que la Commission d'apprentissage de l'industrie de la construction de Montréal a donné 12 cours réguliers en 1965 pour un total de 61,497 cours-jours. Ces cours ont été dispensés dans deux unités, celle de Montréal et celle de la cité des Jeunes, à Vaudreuil. Le rapport statistique indique que 503 personnes ont complété le cours en 1965.

PERSONNEL FEMININ
demandé pour travail général de pâtisserie
Expérience non nécessaire. Age: 18 à 35 ans.
S'adresser au SERVICE DU PERSONNEL
1165 GOUIN, (Centre Industriel St-Malo)
VAILLANCOURT INC.

LE COMTE DE CHAUVEAU
(Québec Comté)
Honorable Jean Lesage

Chef du Parti Libéral
RECOIT
L'HONORABLE
JEAN LESAGE
AU
PATRO DE CHARLESBOURG
770, 3e Avenue Est
MERCREDI
LE 25 MAI
à 7 hres P.M. précises
CORDIALE BIENVENUE A TOUS
VENEZ NOMBREUX
POUR UN QUEBEC PLUS FORT
VOTONS
JEAN-JACQUES BEDARD
M. Jean-Jacques Bédard

Candidat Libéral dans Chauveau
Publiée par J.-R. Lussier 225, 68e Rue Est, Charlesbourg. Agent officiel.

Pertes de $2,000,000 par jour dans le port

Par suite de la grève des débardeurs, il se perd uniquement dans le domaine des grains plus de $2,000,000 par jour en valeur marchande dans le port de Québec.

D'ailleurs, un certain pessimiste règne dans les milieux maritimes de Québec quant au règlement prochain de la grève dans les ports de Montréal, Trois-Rivières et Québec.

A l'heure actuelle, 125,000 boisseaux de blé seulement sont manipulés dans une journée, soit la quantité qui peut être écoulée sur le marché local.

En temps normal, on peut manipuler environ 700,000 boisseaux au déchargement et 400,000 pour la livraison, pour une manipulation totale de 1,100,000 boisseaux par jour.

On peut, selon les autorités du port de Québec, évaluer un boisseau à $2 — ainsi la somme approximative de perte dépasse les $2,000,000 par jour.

De plus, sept océaniques attendent pour prendre un chargement de grains à destination de l'Europe et trois céréaliers d'une capacité de 1,000,000 de boisseaux chacun ne peuvent décharger leur cargaison à Québec.

Par ailleurs, cinq paquebots n'ont pu se rendre à Québec soit à cause de la grève des marins anglais ou à cause de celle des débardeurs des ports du Saint-Laurent.

Ce sont l'Empress of Canada le Ryndam, le Carinthia, l'Arkadia et le Batory. Ces navires, qui auraient transporté un nombre important de passagers, s'arrêtent toujours à Québec. On considère généralement que cela représente une somme assez importante pour la région de Québec.

Une liste de navires qui sont paralysés à Québec ou qui ne peuvent s'y rendre, a été dressée. Ils sont au nombre de 17 et représentent un tonnage de marchandises pouvant dépasser 18,000 tonnes.

Quelques-uns attendent encore à Québec; d'autres ont préféré partir avec le même chargement.

On estime du côté patronal que la grève des marins en Angleterre et celle des débardeurs des ports du St-Laurent sont extrêmement liées par les intérêts.

URBANISTE-CONSEIL

M. Gaston St-Pierre ing., MA. Urb., C.U.Q. directeur du Bureau d'Etudes Municipales et Régionales, annonce officiellement l'ouverture de son bureau de Québec. Ce bureau formé d'Urbanistes, d'Economistes, de Socio-Politicologues, d'Ingénieurs, d'Architectes est spécialisé dans les domaines de la planification urbaine tel que: PLANS DIRECTEURS, RENOVATION URBAINE, GESTION MUNICIPALE.
Pour consultation: Bureau de Québec 407, 3e Avenue
Bureau de Montréal 5637, Les Becquets.

BUREAU A LOUER
2,525 p.c. de surface
Face à l'entrée du terrain d'exposition. Bâtisse à l'épreuve du feu. Chauffage et électricité inclus. Grand terrain de stationnement.
S'adresser à:
EMILE BOLDUC
235, Boul. Wilfrid Hamel
Tél.: 529-2101

QUEBEC EN MARCHE!

L'Hon. Jean Lesage
L'hon. Jean LESAGE
tiendra une ASSEMBLEE REGIONALE
à LEVIS
CE SOIR
à 8h. 15 p.m.
dans le vaste gymnase de la
MAISON PROVINCIALE DES FRERES MARISTES
30, rue Champagnat - Lévis
en faveur de
ROGER ROY
Candidat libéral dans le Comté de Lévis
Importantes révélations concernant plus particulièrement le COMTE DE LEVIS.
Aujourd'hui, demain... toujours plus FORT!
VOTONS QUEBEC VOTONS LIBERAL
Message d'intérêt public publié par M. Julien Lemieux, 88, rue Dorval, Lévis, agent officiel du Parti Libéral du Québec, pour le Comté de Lévis.

Chez nous! Les fruits australiens en conserve



Les meilleurs abricots, pêches, poires et cocktails de fruits australiens en conserve nous arrivent des Antipodes!

Pourquoi les pêches, les poires, les abricots et les cocktails de fruits australiens mis en conserve sont-ils vraiment les meilleurs que vous ayez jamais goûtés? Parce que ces fruits sont entourés de tous les petits soins imaginables dans les vergers les plus ensoleillés du monde.
Et aussi, parce qu'ils sont cueillis et apprêtés au moment où ils atteignent le sommet de la perfection comme saveur. Chaque boite renferme uniquement des fruits de la meilleure catégorie qui soit — FANTAISIE — parce que l'Australie vous expédie *uniquement* ses meilleurs produits. Savourez donc ces pêches, ces poires, ces abricots et ces cocktails de fruits en conserve de l'Australie ensoleillée, aujourd'hui!

Actuellement en vente dans votre magasin préféré! Recherchez le mot "Australia" sur l'étiquette.